


TAYLOR · INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA



# NOUVEAU
# *DICTIONNAIRE*
# ANTI-PHILOSOPHIQUE.

TOME TROISIÈME.

# DICTIONNAIRE
# PHILOSOPHIQUE
## DE
# LA RELIGION,

*Où l'on établit tous les Points de la Religion, attaqués par les Incrédules, & où l'on répond à toutes leurs objections.*

PAR L'AUTEUR

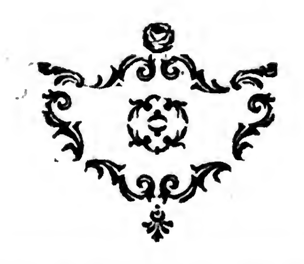
*DES* ERREURS *DE* VOLTAIRE.

---

*Rationabile obsequium vestrum.* L'hommage que vous rendez à Dieu par la Religion, est toujours soutenu par la raison. *Aux Rom. C. 12.*

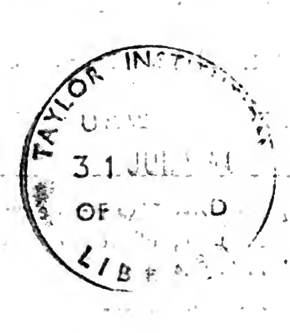
---

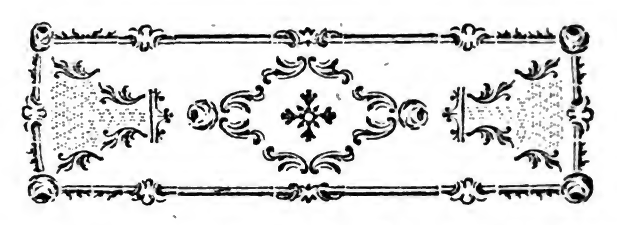
*TOME TROISIÈME.*





M. DCC. LXXII.


TAYLOR



# DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE DE LA RELIGION.



## MATIERE.

QU'EST-CE que la Matière ? La Matière est-elle éternelle ? La Matière est-elle capable de penser ? Voilà les questions les plus intéressantes que l'esprit humain puisse faire sur cet objet ; & si l'on vient à bout de les résoudre d'une manière claire & qui contente véritablement la raison , on prévient sûrement tous les écarts où peut engager la Philosophie présomptueuse & dangereuse de ce siécle.

On parle tous les jours de la Matière sans en avoir aucune idée fixe , & à laquelle on puisse sûrement s'en tenir. On fait sur la possibilité de l'éternité , ou de la création de la Matière, des raisonnemens qui sont sans principe , sans fondement, sans appui. On met en problême si la Matière ne seroit point capable

de penser, & si la pensée ne seroit point un don que Dieu auroit pû accorder à la Matière.

Voilà ce qui fait une des belles parties de la Philosophie moderne, ce qui sert de matière aux profondes méditations de ceux qui se donnent aujourd'hui pour les précepteurs du genre humain, ce qui est souvent traité dans ces Ouvrages lumineux par lesquels on prétend éclairer la raison, dissiper les ténébres de l'ignorance, faire tomber l'empire des préjugés, mettre en leur place des principes sûrs & invariables, & rendre les plus importans services à la Société.

Pour nous, nous prétendons que sans tout cet orgueilleux étalage de Philosophie, une raison droite, attentive, qui ne se laisse surprendre ni par les grands termes, ni par le ton hardi & décidé, qui n'admet rien qui ne soit clairement énoncé & solidement prouvé, nous pensons qu'une raison telle que nous la présentons ici, est très-suffisante pour résoudre ces questions, & qu'il n'appartient même qu'à la raison qui procéde ainsi, de les résoudre. Et c'est de cette manière que nous allons nous-mêmes procéder.

## PREMIÈRE QUESTION.

*Qu'est-ce que la Matière ?*

La Matière est sous nos yeux, entre nos mains, & se fait sentir par une multitude infinie d'impressions sur tous nos organes; & cependant depuis plus de deux mille ans on demande ce que c'est que la Matière; & après une infinité de discussions & d'examens, on n'est pas plus instruit aujourd'hui sur cela, qu'on ne l'étoit il y a deux mille ans. Nous pouvons dire même, que plus on s'applique

à l'examiner, plus on ſent la néceſſité d'en revenir à l'oracle prononcé, il y a trois mille ans, par un Roi Philoſophe. *J'ai reconnu*, dit-il, *que jamais aucun homme ne pourra pénétrer le ſecret des œuvres de Dieu. Intellexi quod omnium Operum Dei nullam poſſit homo invenire rationem.* Eccl. 8.

Tout ce que nous pouvons connoître de la Matière ſe réduit à quelques qualités, attributs & propriétés que l'on conclut, ſoit de diverſes obſervations & expériences qu'on a faites, ſoit des ſervices qu'elle nous rend, ou que l'on peut en tirer. C'eſt de-là que l'on conclut que la Matière eſt une ſubſtance étendue, diviſible, inerte, c'eſt-à-dire, ſans aucune activité intrinſeque, capable de recevoir le mouvement, mais incapable de ſe le donner.

Telle eſt l'idée que nous préſentent de la Matière, tous ceux qui en ont raiſonné avec le plus d'exactitude & de clarté. *Nous n'avons*, dit Locke, *aucune autre idée de la Matière, que comme de quelque choſe dans quoi ſubſiſtent pluſieurs qualités ſenſibles qui frappent nos ſens.* Locke, l. 2. c. 23. *Tout ce que j'apperçois par les ſens, eſt Matière*, dit Rouſſeau, *& je déduis toutes les propriétés eſſentielles de la Matière, des qualités ſenſibles qui me la font appercevoir, & qui en ſont inſéparables.* Emil. t. 3. p. 39. Son étendue, ſa diviſibilité, ſa capacité à faire des impreſſions ſur nos organes, n'ont pas beſoin d'être prouvées ; nos ſens nous en rendent continuellement témoignage.

Quant à ſon inertie intrinſeque, (ce qui demande ici la principale attention) c'eſt une choſe qui a été reconnue par tous les plus grands Philoſophes, anciens & modernes ; & des anciens, perſonne n'en a mieux raiſonné que le ſage Platon, & n'en a tiré des conſéquences plus juſtes & plus raiſonnables. Il

eſt vrai que Démocrite, le maître d'Epicure, n'a pas penſé comme Platon, & comme les autres Philoſophes. Il ſuppoſe la matière en mouvement, ſans pouvoir rien dire qui étaie ſa ſuppoſition. Mais il eſt vrai auſſi que Démocrite imagine, & ne raiſonne pas; & qu'il ne peut rien répondre aux difficultés véritablement inſolubles qu'on lui fait contre le mouvement intrinſeque de la Matière. Il eſt également vrai que les Abdéritains ayant pitié de lui, eurent la charité de lui envoyer des Médecins pour guèrir ſon cerveau dérangé.

Pour ce qui eſt des modernes, on obſerve que parmi ce grand nombre de Philoſophes de la plus haute réputation, qui ont paru dans ces derniers ſiécles, il n'en eſt pas un qui ne ſuppoſe comme un principe, l'inertie de la Matière, & ſon incapacité intrinſeque à ſe donner le mouvement. Copernic, Képler, Deſcartes, Gaſſendi, Euler, Newton, Mallebranche, tous en conviennent unanimement; & ſi à l'autorité de ces grands noms, on joint encore le raiſonnement, il n'y aura plus moyen de ſe refuſer à l'évidence du principe. La manière de raiſonner ſur ce point, nous la tirerons de l'*Emile* de Rouſſeau.

Tom. 2. p. 40. » Je vois, dit-il, la matière, tantôt en » mouvement & tantôt en repos, d'où j'inſére que le repos ni le mouvement ne lui » ſont pas eſſentiels. Mais le mouvement » étant une action, il eſt dont l'effet d'une » cauſe, dont le repos eſt l'abſence? Quand » rien n'agit ſur la Matière, elle ne ſe meut » point, & par cela même, qu'elle eſt indiffé- » rente au repos & au mouvement, ſon état » naturel eſt d'être en repos.

Après avoir diſtingué avec beaucoup de juſteſſe, de clarté, & de préciſion le mou-

vement passif & communiqué, d'avec le mouvement volontaire & de spontanéité, il dit ces paroles remarquables: « Concevoir la ma-
» tière productrice du mouvement, c'est clai-
» rement concevoir un effet sans cause, c'est
» ne concevoir absolument rien; » & il ajoute:

» N'est-il pas clair que si le mouvement étoit Ib. p. 47
» essentiel à la Matière, il en seroit insépa-
» rable, il y seroit toujours en même degré,
» toujours le même dans chaque portion de
» Matière, il seroit incommunicable, il ne
» pourroit augmenter ni diminuer, & l'on ne
» pourroit pas même concevoir la Matière en
» repos?

» Quand on me dit que le mouvement n'est
» pas essentiel à la Matière, mais nécessaire,
» on veut me donner le change par des mots
» qui seroient plus aisés à refuter, s'ils avoient
» un peu plus de sens. Car ou le mouvement
» de la Matière lui vient d'elle-même, & alors
» il lui est essentiel, ou s'il lui vient d'une
» cause étrangère, il n'est nécessaire à la Ma-
» tière qu'autant que la cause motrice agit
» sur elle: Nous rentrons dans la première
» difficulté.

» Les idées générales & abstraites sont la
» source des plus grandes erreurs des hom-
» mes; jamais le jargon de la métaphysique
» n'a fait découvrir une vérité, & il a rempli
» la Philosophie d'absurdités dont on a honte
» sitôt qu'on les dépouille de leurs grands
» mots. Dites-moi, mon ami, si quand on
» vous parle d'une force aveugle, répandue
» dans toute la nature, on porte quelque vé-
» ritable idée dans votre esprit? On croit dire
« quelque chose par ces mots vagues, de force
» universelle, de mouvement nécessaire, &
» l'on ne dit rien du tout.

» L'idée du mouvement n'eſt autre choſe
» que l'idée du tranſport d'un lieu à un autre ;
» il n'y a point de mouvement ſans quelque
» direction ; car un être individuel ne ſauroit
» ſe mouvoir à la fois dans tous les ſens. Dans
» quel ſens donc la Matière ſe meut-elle né-
» ceſſairement ?

» Toute la Matière en corps, a-t-elle un
» mouvement uniforme, ou chaque atome
» a-t-il ſon mouvement propre ? Selon la pre-
» mière idée, l'univers entier doit former une
» maſſe ſolide & indiviſible ; ſelon la ſeconde,
» il ne doit former qu'un fluide épars & in-
» cohérent, ſans qu'il ſoit jamais poſſible que
» deux atomes ſe réuniſſent.

» Sur quelle direction ſe fera ce mouvement
» commun de toute la Matière ? Sera-ce en
» droite ligne, en haut, en bas, à droite, ou
» à gauche ? Si chaque molécule de Matière a
» ſa direction particulière, quelles ſeront les
» cauſes de toutes ces directions & de toutes
» ces différences ? Si chaque atome ou molé-
» cule de Matière ne faiſoit que tourner ſur
» ſon propre centre, jamais rien ne ſortiroit
» de ſa place, & il n'y auroit point de mou-
» vement communiqué ; encore même fau-
» droit-il que ce mouvement circulaire fût
» déterminé dans quelque ſens. Donner à la
» Matière le mouvement par abſtraction, c'eſt
» dire des mots qui ne ſignifient rien ; & lui
» donner un mouvement déterminé, c'eſt ſup-
» poſer une cauſe qui le détermine ». Suppo-
ſer le mouvement eſſentiel ou néceſſaire à la
Matière, c'eſt donc ſuppoſer une choſe qui
choque toutes les lumières de la raiſon, du
raiſonnement & du bon ſens.

Voilà donc l'inertie de la Matière démon-
trée autant qu'une choſe eſt ſuſceptible de dé-

monſtration. Il a été néceſſaire d'appuyer ſur ce point. 1°. Pour mieux fixer nos idées par rapport à ce que nous pouvons affirmer de la Matière : 2°. Pour réſoudre plus ſûrement la troiſième queſtion que nous avons propoſée : 3°. Pour prévenir les abus que certains ſéducteurs font de ces propoſitions vagues ; que nous ne connoiſſons point la Matière ; que la Matière poſſéde des qualités qui nous ſont inconnues ; que quand il s'agit de décider de quoi la matière eſt capable, ou incapable, il faut être extrêmement réſervé.

Il faut être réſervé, on en convient. Mais il faut également être ferme & conſéquent lorſqu'on procéde, comme nous le faiſons, par des principes ſûrs, clairement développés, & appuyés ſur l'expérience, ſur les obſervations, & ſur l'aveu & le concert des Philoſophes les plus éclairés.

Nous avouons donc, pour réſoudre la queſtion propoſée, que nous ne connoiſſons la Matière que par ſes qualités ſenſibles, c'eſt-à-dire, par ſon étendue, ſa diviſibilité, ſon inertie, ſon indifférence au repos ou au mouvement, & par les impreſſions qu'elle fait ſur nos ſens, ſoit par la taille, la figure, ſoit par le mouvement que les cauſes extrinſeques impriment à ſes parties. Voilà tout ce que nous pouvons en affirmer. C'eſt à cela que ſe bornent nos connoiſſances par rapport à la Matière ; c'eſt tout ce qu'il eſt néceſſaire que nous en connoiſſions. On voit déja les conſéquences importantes qu'il y a à tirer de ces différens points.

La Matière a été créée pour nos uſages & pour notre ſervice. Il ſeroit inutile, & même dangereux, de vouloir en connoître davantage. Tout ce que nous ont dit les Philoſophes

depuis vingt ſiécles eſt une preuve de cette inutilité, & tous les écarts où ils ont donné, eſt une preuve du danger. Le ſage ne marchera en ſûreté qu'en ſe bornant dans ſes recherches ſur la Matière, à la connoiſſance des attributs que nous avons rapportés.

## Seconde Question.

*La Matière eſt-elle éternelle ?*

La raiſon eſt d'abord embarraſſée à répondre à cette queſtion. La révélation dit que la Matière a été créée; & la raiſon éclairée par ce flambeau de la révélation, faiſant en conſéquence des réflexions plus fortes, conçoit mieux la néceſſité qu'il y a d'admettre la création de la Matière. Elle conçoit alors que l'éternité de la Matière ne peut s'accorder ni avec les lumières d'une raiſon pure, ni avec l'idée que nous avons de Dieu. Développons & éclairciſſons ces deux vues, qui méritent d'autant plus d'attention, qu'elles ſont plus ſimples, plus naturelles, & plus propres à réſoudre clairement la queſtion.

### I.

*L'éternité de la Matière ne s'accorde point avec ce que nous préſentent les lumières d'une raiſon pure.*

D'abord rien ne paroîtra plus abſurde à un eſprit attentif, que la réunion de ces deux idées & de ces deux mots : *Matière & Eternelle.* Car ſi la Matière eſt éternelle, elle exiſte donc par elle-même; elle eſt donc elle-même ſon principe. Si elle exiſte par elle-même, elle eſt donc indépendante de Dieu; Dieu ne pourroit non plus l'anéantir qu'il a pû la créer. Il n'a pas pû la créer; il ne pourroit

donc pas l'anéantir. Un grain de sable suffiroit donc pour faire échouer la toute-puissance de Dieu ; & l'existence de la Matière, & de toutes les parties de la Matière, seroit donc aussi nécessaire que l'existence de Dieu même.

Ensuite : Il est démontré que la Matière est essentiellement inerte, & incapable par elle-même d'aucune activité, comme nous l'avons vû dans l'examen de la première question. Or qu'y a-t-il qui épouvante plus la raison, que d'admettre sans nécessité & sans preuves une substance éternellement existante, & éternellement incapable de tout ; devant tout à elle-même, & qui d'elle-même ne peut rien ; éternellement inutile à tout, & qui attend éternellement qu'une main toute-puissante la mette en activité ?

Qu'y a-t-il qui épouvante plus la raison, & qui doive lui paroître plus absurde, que d'admettre sans nécessité & sans preuves uue substance pareille ?

Je dis sans nécessité & sans preuves : 1°. Sans nécessité, parce qu'on a, pour expliquer l'origine de la Matière, une autre voie qui est simple, bien fondée, qui contente la raison, & qui termine toutes ses incertitudes. 2°. Sans preuves, parce que tous ceux qui viennent nous parler d'une matière éternelle, ne peuvent jamais nous présenter la moindre raison pour établir leur sentiment.

Cette voie que nous donnons pour expliquer l'origine de la Matière, c'est la création. Cette voie est simple, parce que quelque incompréhensible que soit la création, toutes les difficultés s'évanouissent, quand on la regarde comme l'action d'une Puissance infinie. Elle est bien fondée, parce qu'elle est autorisée par la Révélation, qui est une chose dé-

montrée. Elle contente la raiſon, parce que par-là, Dieu paroit véritablement Dieu, & véritablement infini en puiſſance.

Mais ceux qui nous parlent d'une Matière éternelle, non-ſeulement ne fourniſſent aucune preuve pour établir leur ſentiment, mais j'ajoute, qu'on ne peut rien concevoir de plus mépriſable, & de plus riſible même, que leurs prétendus argumens & raiſonnemens. Qu'on en juge par ce que nous allons rapporter d'après le grand Oracle des Philoſophes d'aujourd'hui.

I.

Diction Philoſ. *S'il n'étoit pas néceſſaire que la Matière exiſtât, pourquoi exiſte-t-elle ? Et s'il falloit qu'elle fût, pourquoi n'auroit-elle pas été toujours ?*

Voilà un raiſonnement en vérité bien preſſant. Il revient à-peu-près à celui-ci : S'il n'étoit pas néceſſaire que l'homme du Dictionnaire exiſtât, pourquoi exiſte-t-il ?

De ſon exiſtence actuelle, faudra-t-il conclure à la néceſſité de ſon exiſtence ?

Pourquoi la matière exiſte-t-elle ? Parce que Dieu l'a voulu. Pourquoi cet impie exiſte-t-il, parce Dieu l'a permis. La volonté toute-puiſſante & infiniment ſage de Dieu, eſt la ſeule raiſon qu'on puiſſe apporter de la Création. *Tota ratio facti eſt omnipotentia facientis.* Auguſt. ad Marcel.

I I.

*Nul axiome n'a jamais été plus univerſellement reçu que celui-ci :* Rien ne ſe fait de rien. *En effet le contraire eſt incompréhenſible.*

Nul axiome n'a jamais été plus vrai, quand il s'agit de meſurer la puiſſance de l'homme. Avec rien, il ne peut rien faire. Mais l'homme ſe vantera-t-il de pouvoir meſurer la puiſ-

ſance de Dieu? Prouvera-t-il qu'il eſt impoſſible que Dieu ſoit Créateur?

III.

*L'éternité de la matière n'a nuit chez aucun peuple au culte de la Divinité.*

Mieux on connoît la Divinité, & mieux on peut l'honorer. L'ignorance de quelques attributs divins n'anéantit pas le culte; mais il le rend néceſſairement moins parfait. Rien ne nous annonce mieux les grandeurs de Dieu, que la Création de toutes choſes par ſa parole toute-puiſſante. Il commande au néant, & le néant entend ſa voix. Il dit que la lumière ſoit faite; & la lumière eſt faite au même inſtant. Il parle; & tout exiſte à ſa parole. Jamais les Philoſophes ont-ils eu des idées auſſi ſublimes? Ont-ils jamais montré un Dieu auſſi grand?

Gen. 1.

Pſ. 148.

IV.

*La Religion ne fut jamais effarouchée qu'un Dieu éternel fût reconnu comme le Maître d'une Matière éternelle.*

On ſait que la Religion de cet homme-ci ne s'effarouche pas aiſément. Au reſte, que veut-il dire par ces termes ſinguliers? Mais nous lui ferons voir ci-après qu'il s'enferre furieuſement.

V.

*Lidée du cahos débrouillé par un Dieu ſe trouve dans toutes les anciennes Théogonies. Heſiode répétoit ce que penſoit tout l'Orient, quand il diſoit dans ſa Théogonie :* Le cahos eſt ce qui a exiſté le premier. *Ovide étoit l'interpréte de tout l'Empire Romain, quand il diſoit :*

*Sic ubi dispostam quisquis fuit ille Deorum*
*Congeriem secuit.*

Gen. 1. L'idée du cahos est évidemment tirée de Moyse. La terre, dit-il, ne fut d'abord qu'une masse informe, sans ordre, sans ornement, sans parure; elle étoit envéloppée dans les ténébres & dans les eaux. Il n'y avoit encore rien de ce qui l'embellit & de ce qui l'anime. Il n'y avoit ni arbres, ni plantes, ni animaux, ni soleil pour l'échauffer, l'éclairer, l'animer. *Terra autem erat inanis & vacua; & tenebræ erant super faciem abyssi, & spiritus Domini ferebatur super aquas.* Tel fut l'Univers au moment de sa naissance; tel fut comme le premier acte de la Création. Mais cette idée du cahos ne combat nullement celle de la création; car avant de mettre dans le ciel & la terre ce bel ordre que nous y admirons, Dieu, nous dit le même Moyse, commença par les tirer du néant. *In principio creavit Deus cœlum & terram.*

Le souvenir de cet état primitif de la terre, qui ne dura que quelques heures, & peut-être que quelques momens, se conserva chez tous les peuples. Est-il surprenant qu'Hesiode & Ovide en ayent fait mention? Mais les Poëtes, toujours plus empressés à débiter leurs imaginations qu'à montrer la vérité, en firent diverses descriptions, dans lesquelles aucun d'eux n'égala la majestueuse simplicité du récit de Moyse, aucun ne s'éleva à ses sublimes

ob. 38. idées, & tous manquerent ce qu'il y avoit de plus grand, qui étoit de montrer ce monde envéloppé encore dans les langes de l'enfance, & sortant du néant à la parole toute-puissante du Créateur. Qu'Hesiode & Ovide sont petits devant l'Historien de la naissance du monde!

VI.

*La matière étant éternelle, devoit avoir des propriétés éternelles, comme la configuration, la force d'inertie, le mouvement, & la divisibilité. Mais cette divisibilité n'est que la suite du mouvement; car sans ce mouvement rien ne se divise, ne se sépare, ni ne s'arrange. On regardoit donc le mouvement comme essentiel à la matière.*

Voici le déraisonnement porté à son dernier période, & en même tems la dernière humiliation pour le plus orgueilleux de tous les hommes.

1°. Il suppose comme convenu, ou accordé, ou prouvé, que la matière est éternelle, & c'est précisément ce dont il est question, & dont il n'a pas fourni la moindre preuve.

2°. Il met parmi les propriétés de la matière la force d'inertie; & la force d'inertie n'est rien. Elle n'exprime que le masse, le volume, ou la quantité de la matière. Or cela ne désigne point une propriété de la matière; il ne désigne que la difficulté qu'auroit une puissance à mouvoir cette masse, ce volume, cette quantité.

3°. Parmi ces propriétés de la matière il met encore le mouvement. Or il est démontré dans la réponse à la question précédente, que la matière est très-indifférente au repos ou au mouvement.

4°. Le bon homme se perd quand il dit que la divisibilité n'est que la suite du mouvement. C'est la division qui est la suite du mouvement, & non pas la divisibilité. On ne divise une chose à l'aide du mouvement, que parce qu'elle est divisible. Mais elle est divisible avant qu'on en vienne à la division.

O Homme du Dictionnaire, vous auriez bien

besoin d'aller à l'école faire un peu de Logique.

Nous avons d'abord prouvé que l'idée d'une matière éternelle ne pouvoit point s'accorder avec ce que nous présentent les plus pures lumières de la raison ; nous avons fait voir que ce qu'on oppose à cette preuve ne mérite que la pitié ; nous allons prouver maintenant que cette même idée de l'éternité de la matière, ne s'accorde pas avec l'idée que nous avons de Dieu.

## I I.

*L'éternité de la Matière ne peut pas s'accorder avec l'idée que nous avons de Dieu.*

Qu'est-ce que Dieu ? Si nous réunissons tout ce que la raison la plus pure, la philosophie la plus éclairée, la révélation la plus sublime nous en apprennent, nous trouverons que tout ce qu'on peut concevoir & dire de ses grandeurs s'exprime par ce seul mot : L'infini. Dieu est l'Etre infini, nécessairement infini, infini dans toutes les perfections. Il n'y aura certainement ni Philosophe, ni Déiste qui refuse d'admettre cette idée que nous donnons de Dieu.

Or si Dieu est infini, il doit avoir l'être par lui-même. La dépendance pour l'existence seroit une grande imperfection. Or toute imperfection répugne à l'idée de l'infini. Si Dieu est infini, son existence, sa manière d'être, ses lumières, sa volonté, sa puissance doivent également être infiniés. Si sa puissance est infinie, elle peut donc donner l'être, créer, faire que ce qui n'existoit pas, existe ; car c'est-là la plus grande preuve que cette puissance est véritablement infinie. S'il est infini, il doit avoir une autorité absolue sur tout ce

qui existe, en sorte que rien n'existe & ne puisse exister que par sa volonté. Nier que Dieu puisse créer, c'est nier que sa puissance soit infinie, & nier que sa puissance soit infinie, c'est nier son existence.

Un Dieu infini, un Dieu Créateur; voilà la plus sublime idée que nous puissions nous faire de l'Etre Suprême; voilà ce que notre raison peut en concevoir de plus grand. Et quelle différence d'un Dieu qui ne seroit que l'ordonnateur d'une matière préexistente, & d'un Dieu Créateur qui commande à la matière d'exister. L'idée d'une matière éternelle ne peut donc pas s'accorder avec l'idée que nous avons de Dieu.

## III.

*La raison ne peut pas refuser d'admettre l'idée de Création.*

Ne pas concevoir comment une chose a pu se faire, ce n'est pas une raison suffisante pour la rejetter. Il faudroit pour cela prouver qu'elle répugne, & qu'elle renferme quelque contradiction. Or nous défions tous les Philosophes de prouver que l'idée de Création répugne, & qu'elle renferme quelque contradiction. Nous les défions de faire voir qu'il est impossible que Dieu soit Créateur.

Mais ces Messieurs qui rejettent l'idée de Création, parce qu'ils ne peuvent pas concevoir ce que c'est que sortir du néant & commencer d'exister, ne s'apperçoivent pas combien ils s'enferrent. Car conçoivent-ils mieux mille autres choses qu'ils ne peuvent pas s'empêcher d'admettre?

Conçoivent-ils mieux, comme on le leur a déja dit, ce que c'est qu'une matière éternel-

lement existante, & éternellement inerte, & qui attend pendant une éternité que Dieu lui donne l'activité ?

Conçoivent-ils mieux ce que c'est que cette fécondité si admirable, si constante, si uniforme, donnée à la matière par les germes, germes sans lesquels cette matière eût été éternellement incapable de rien produire ? La formation & la fécondité de ces germes qui renaissent toujours de leur propre sein, qui donnent cette varieté presque infinie d'êtres & de productions, est-elle plus facile à concevoir que la Création ?

Conçoivent-ils mieux la Création des esprits, des substances spirituelles que celle de la matière ? Car il faut qu'ils disent, ou qu'il n'y a point de substances spirituelles, ou qu'elles sont créées, ou qu'elles sont éternelles comme Dieu. Dire qu'il n'y a point de substances spirituelles, c'est se mettre au nombre de ceux que les anciens comparoient à une bande de pourceaux: *Epicuri de grege porcus.* On ne peut avoir ces sentimens que dans les momens des voluptés les plus grossières & les plus condamnées par la raison. Dire qu'elles sont éternelles, increées, ce seroit dire en même tems qu'elles sont absolument indépendantes de Dieu. Car quel pouvoir auroit Dieu sur des substances éternelles comme lui, & qui pour exister, penser, vouloir, raisonner, n'auroient point eu besoin de lui? Dire qu'elles ont été créées, c'est se mettre dans la nécessité d'avouer la même chose de la matière.

La pensée d'une matière éternelle ne peut donc venir qu'à une ame stupide & incapable de réfléchir, ou à une ame aveuglée par des préjugés que l'orgueil, l'ignorance & l'in-

dolence ont fait naître, & que les réflexions d'une raison attentive doivent dissiper. Voilà pourquoi nous avons dit, en commençant notre réponse à cette question, que la raison étoit d'abord embarrassée à la résoudre, mais qu'en faisant sur cet objet des réflexions plus fortes en conséquence de la révélation, cette raison conçoit enfin la nécessité d'admettre la création de la matière.

L'éternité de la matière choque toutes les lumières les plus pures; elle anéantit en quelque manière l'idée de Dieu; elle est infiniment plus incompréhensible que le dogme de la Création; & tous ceux qui parlent de cette matière éternelle ne disent que des paroles vagues, sans présenter la moindre lueur ni de raison, ni de preuves, ni même de probabilité.

## TROISIÈME QUESTION.

### *La matière est-elle capable de penser.*

Quoique les termes de *matière*, de *pensée*, de *substance pensante* soient aussi clairs que les définitions qu'on pourroit en donner, cependant nous allons présenter sur ces mêmes termes des explications, ou éclaircissemens, ou définitions qui nous ont paru absolument nécessaires. Nous pensons que par-là les idées seront fixées, qu'on pourra mieux s'entendre, & que la question sera plus facile à résoudre.

Par le mot de *matière* on entend, comme nous l'avons dit, une substance étendue, divisible, inerte, & qui ne peut agir que par le mouvement qui lui est imprimé, & par la figure & la taille de ses parties.

Sous le mot de *pensée* on comprend tout ce qui concerne la perception & la connoissance d'un objet, ou l'examen que l'on en fait, ou

les jugemens que l'on en porte, ou les raisonnemens que l'on fait en conséquence de ces connoissances & de cet examen.

Par *substance pensante* ou *intelligente*, on entend celle qui est capable de concevoir & de connoître les objets non-seulement sensibles, mais encore ceux qui sont purement intellectuels & abstraits, qui peut les prendre individuellement & séparément, ou les généraliser, & les réunir sous les mêmes idées, ensorte que la connoissance soit toujours également claire & certaine, soit qu'elle se porte sur les individus, soit qu'elle en fasse une entière abstraction.

Je ne crois pas que parmi les hommes qui se piquent de raisonner, il y en ait aucun qui refuse d'admettre ces notions, ou éclaircissemens, ou définitions. Mais en les admettant, la question semble déja toute résolue; & il n'y a plus de difficulté à démontrer que la matière est absolument incapable de penser. C'est ce que nous allons faire voir par quelques raisonnemens simples, & à la portée de tout le monde.

## PREMIER RAISONNEMENT.

Toute action, ou propriété de la matière est divisible. Or la pensée n'est pas divisible. Donc la pensée ne peut être ni l'effet, ni l'action, ni une propriété de la matière. Donc la matière est incapable de penser, ni de produire la pensée.

Mettons ces trois propositions dans le plus grand jour.

1°. La première proposition est, que toute action & toute propriéte de la matière est divisible. Pour nous convaincre de cette vérité, examinons d'abord l'action de la matière. La

matière n'agit, & ne peut agir que par le mouvement qui lui est imprimé, & par l'impression que les parties de la matière font alors sur les objets. C'est-là un principe que personne ne peut révoquer en doute. Ainsi la lumière qui nous éclaire, & qui nous rend les objets sensibles, n'est qu'un amas de matière très-fine & très-déliée, qui est poussée vers les objets, qui se réfléchit de ces objets sur notre œil, & qui vient y peindre leur image. Qu'est-ce que le son ? C'est un air agité, qui en frappant par ses vibrations les nerfs de notre ouie, y cause des ébranlemens par lesquels nous connoissons ce qu'on appelle les sons. Les odeurs ne sont autre chose que l'impression que font sur l'odorat les parties qui se détachent des objets odoriférans, & qui viennent remuer cet organe. La végétation est l'effet d'une circulation qui porte la nourriture dans toutes les parties de ce qui végéte ; & cette circulation est elle-même l'effet du mouvement qu'un air échauffé & dilaté imprime à des parties de matière. Cet air pousse ces parties, qui elles-mêmes en poussent d'autres ; & c'est ce qui fait la circulation & le grand principe de la végétation.

Dans toutes ces actions, & de même dans toutes les autres actions de la matière, on ne voit que du mouvement, & des parties mises en mouvement. Or il est clair comme le jour que tout cela est divisible. Toutes les actions de la matière sont donc divisibles, puisqu'on n'y conçoit que des parties mises en mouvement.

Ce que nous disons des actions de la matière, doit se dire également de toutes ses propriétés & qualités ; puisque toutes ces propriétés & qualités que nous lui connoissons, ne sont que l'effet du mouvement, de la tail-

le, de la figure, & de la combinaiſon de ſes parties. Nous ne nous expliquons pas davantage ici ſur ce point, parce que nous en avons ſuffiſamment parlé dans un autre article de cet ouvrage.

V. art. *Ame.*

2°. Que la penſée, la connoiſſance, le ſentiment ne ſoient pas diviſibles, c'eſt une choſe qu'on n'entreprend pas de prouver, parce qu'il ſemble qu'il n'y aura jamais d'homme aſſez extravagant pour le conteſter. Que pourroit-on dire en effet à un homme qui prétendroit qu'une penſée, un ſentiment, une affirmation, une négation ſont auſſi ſuſceptibles de diviſion, que le ſeroit une ligne, un cercle, un triangle; qui vous parleroit de la moitié, du tiers, du quart d'un acte de la volonté, on de l'entendement; qui s'imagineroit qu'on peut partager une penſée, comme on partage un nombre, une maſſe, une quantité quelconque. Quelque mépriſables que fuſſent ceux qui pourroient tenir de pareils diſcours, ils ſeroient cependant encore plus dignes de pitié, que de mépris.

Le ſens intime nous dit à tous qu'il n'eſt rien de plus ſimple que ces actes par leſquels nous penſons, nous voulons, nous jugeons, nous raiſonnons; que ces actes qui ſont en nous, ne ſe rapportent ni à la tête, ni à aucune partie du corps, ni au cours du ſang; que ces actes ne ſont que la manière dont quelque choſe qui eſt en nous, & qui eſt nous, ſe porte vers les objets, ſoit ceux qui ſont ſenſibles, ſoit ceux qui ſont hors de la ſphere de nos ſens; & qu'il eſt impoſſible de concevoir dans ces actes le moindre fondement à aucune diviſibilité.

Voilà donc d'abord une différence eſſentielle entre l'action de la matière & la penſée, & un

principe d'où l'on tire cette conséquence évidente, que la matière ne peut pas produire la pensée, & qu'elle est incapable de penser.

SECOND RAISONNEMENT.

La pensée ne peut pas venir de la matière, & ne peut pas être produite par la matière, s'il est impossible que la matière fasse naître l'idée de la pensée. Or il est impossible que la matière fasse naître l'idée de la pensée. Donc la pensée ne peut pas venir de la matière, ni être produite par la matière.

C'est un principe & un axiome reçu, que la cause contient son effet, & que l'effet est renfermé dans la cause. Ainsi dès qu'on connoît la cause, on peut connoître, ou du moins conjecturer l'effet. La première proposition ne souffre donc point de difficulté.

La seconde proposition est de Locke, que Voltaire nous donne toujours comme le grand fauteur du matérialisme. *Il paroît avec la dernière évidence*, dit Locke, *que puisque nous n'avons aucune autre idée de la matière, que comme de quelque chose dans quoi subsistent plusieurs qualités sensibles qui frappent nos sens; de même nous n'avons pas plutôt supposé un sujet dans lequel existent la pensée, la connoissance, le doute, &c, que nous avons une idée aussi claire de la substance de l'esprit, que de celle du corps.* Liv. II. ch. 23.

Donc, selon M. Locke, l'idée que nous avons de la matière ne peut pas nous conduire à l'idée de la pensée, & l'idée de la pensée ne peut pas se concilier avec l'idée de la matière.

Il ajoute: *Il est impossible de concevoir que la matière puisse tirer de son sein le sentiment, la perception, la connoissance. Car divisez-la en autant de parties qu'il vous plaira, donnez-lui tous les mouvemens & figures que vous voudrez, ces parties* Liv. 4. ch. 10.

*infiniment petites n'agiront pas d'une autre manière sur des corps d'une grosseur qui leur soit proportionnée, que sur des corps d'un pouce ou d'un pied de diametre. Les parties d'un pouce & d'un pied de diametre se poussent l'une l'autre; c'est tout ce qu'elles peuvent faire; les petites n'ont pas plus de pouvoir.*

Donc si les grosses parties ne peuvent pas faire naître la pensée, les petites ne la pourront pas faire naître davantage.

Enfin, *le mouvement*, dit-il encore, ne peut jamais faire naître la pensée, *& il sera toujours autant au-dessus des forces du mouvement & de la matière de produire la connoissance, qu'il est au-dessus des forces du néant de produire la matière.*

TROISIÈME RAISONNEMENT.

La pensée est un mode, ou une modification de la substance pensante. Or aucune des modifications de la matière ne peut être la pensée. Donc la matière ne peut pas être une substance pensante.

La pensée étant la manière dont on se porte vers les objets, pour les considérer, les connoître, en juger, il est évident que la pensée est le mode d'une substance. Ainsi la première proposition est incontestable.

La seconde ne l'est pas moins. Car toutes les modifications de la matière se réduisent au mouvement que l'on imprime à ses parties, ou à l'arrangement qu'on leur donne, ou à la figure qu'elles ont. Or, il n'y a personne qui ose dire que l'impulsion donnée à quelques parties de matière, ou leur arrangement, ou leur figure soient des pensées. Ou s'il y avoit quelqu'un qui osât le dire, on ne perdroit pas son tems à lui répondre.

Pour se soustraire à la force de ces raison-

nemens, on dira peut-être qu'on ne prétend point qu'une matière brute & grossière soit capable de penser, & que l'on n'attribue cette faculté qu'à la matière la plus déliée & la plus subtilisée par l'organisation : Ou bien l'on dira que ce qu'on appelle pensée & sentiment, n'est autre chose que l'impulsion, ou le choc des parties les plus spiritueuses du sang contre la substance du cerveau : ou l'on se retranchera enfin à dire avec le plus hardi des impies de ce siécle, que la pensée pourroit bien être un présent que le Créateur auroit fait à la matière.

De pareilles réponses, quoique fournies par des hommes qui se donnent pour les lumières du siécle, & qui ne regardent qu'avec dédain le reste du genre humain, de pareilles réponses ne doivent être regardées que comme l'opprobre de la raison, & le dernier excès du déraisonnement : & c'est ce que nous allons faire voir de la manière la plus sensible.

Premièrement. On ose avancer que l'organisation en subtilisant la matière pourroit la rendre capable de penser. Mais l'organisation & l'atténuation de la matière, la font-elle changer de nature ? Cette matière pour être atténuée, est-elle moins inerte & moins divisible ? Parce qu'elle aura telle configuration, tel degré de chaleur, ou de mouvement, aura-t-elle plus de disposition à devenir pensée & sentiment ? Que répondront à cela les Matérialistes ? Que répondront-ils à ce que nous venons de rapporter de la doctrine de Locke, dans l'exposition de notre second raisonnement ? C'est donc une chose pitoyable de dire que l'organisation pourroit rendre la matière pensante.

Secondement. La raiſon n'eſt pas moins choquée d'entendre dire que ce qu'on appelle penſée & ſentiment, n'eſt autre choſe que le choc & l'impulſion des parties les plus ſpiritueuſes du ſang dans le cerveau.

Car. 1°. Si c'eſt le cerveau qui eſt dans l'homme le principe penſant, parce qu'il reçoit ces chocs & ces impulſions, pourquoi ne dira-t-on pas également que la main penſe & que le pied penſe, puiſque le pied & la main reçoivent des chocs & des impulſions ſemblables ? Ce ſont de part & d'autre des fibres matérielles, des parties de ſang matérielles. Le plus ou le moins de délicateſſe, ou d'atténuation, ou de chaleur, ou de mouvement dans les unes de ces fibres, que dans les autres, ne font qu'une différence très-accidentelle. Pourquoi donc la matière ſera-t-elle penſante dans le cerveau, & ne le ſera-t-elle pas dans le pied ou dans la main ? L'imagination du Matérialiſte n'eſt donc qu'une groſſière abſurdité.

2°. Si l'on demande au Matérialiſte pourquoi il met la penſée & le ſentiment dans les chocs & les impulſions qui ſe font dans le cerveau, il répond que c'eſt parce que toutes les fibres y ſont plus délicates, & que tous les ſens y ſont réunis. Mais cela étant, lui pourra-t-on dire, les animaux devroient penſer auſſi-bien que les hommes, & même beaucoup mieux que les hommes, puiſqu'ils ont les fibres du cerveau auſſi délicates, & les ſens encore plus vifs que les hommes. Il n'eſt point d'homme qui égale le chien pour la fineſſe de l'odorat, l'aigle pour la vivacité de la vue, le chat pour la delicateſſe de l'ouïe. Pourquoi donc les animaux ne penſeroient-ils pas auſſi-bien que l'homme, & même encore mieux que

que l'homme ? C'eſt au Matérialiſte à répondre.

Troiſièmement. Quel cas doit-on faire de cette belle conjecture de Voltaire, qui vous dit que *la penſée pourroit bien être un préſent que le Créateur auroit fait à la Matière, & qu'il faut examiner ſans aigreur s'il y a de la contradiction à dire que la matière peut penſer.* Mèlang c. 26.

Mais, puiſqu'il nous propoſe ſa conjecture, qu'il nous permette de lui en demander le développement. Qu'entend-t-il donc par ces mots : Que la penſée pourroit bien être un préſent que Dieu auroit fait à la Matière ? Veut-il dire que la penſée eſt communicable à la Matière, comme la blancheur eſt communicable à une muraille ? Mais ce qui fait la blancheur d'une muraille, c'eſt une ſubſtance qui exiſte indépendamment de la muraille ; au lieu que la penſée n'eſt point une ſubſtance, qu'elle ne peut pas exiſter indépendamment du ſujet penſant ; qu'elle n'eſt qu'un mode, ou modification du ſujet penſant.

Veut-il dire que la penſée eſt à la Matière, ce que lui eſt la figure & le mouvement ? Mais un Philoſophe ſe feroit moquer de lui, s'il diſoit que la figure pourroit bien être un préſent que Dieu auroit fait à la Matière. Car, on conçoit bien qu'il eſt impoſſible que la Matière n'ait pas quelque configuration ; au lieu qu'on ne conçoit pas qu'il ſoit impoſſible que la Matière ſoit ſans la penſée.

Veut-il dire enfin que la penſée pourroit bien être unie à la Matière, comme l'ame eſt unie au corps ? Mais nous concevons le corps & l'àme comme deux ſubſtances différenres, au lieu qu'il n'y aura jamais d'homme aſſez fou, pour dire que la penſée ſoit une ſubſtance. Nous avouons donc que nous ne ſavons pas

ce que Voltaire a voulu dire. Mais le sait-il mieux lui-même ?

Il n'y a pas plus de bon sens dans ce qu'il ajoute, qu'il faut examiner sans aigreur s'il y a de la contradiction à dire : Que la Matière peut penser, & que Dieu peut communiquer la pensée à la Matière.

Car il y a une contradiction évidente à dire qu'une même chose n'est capable que de mouvement, & qu'elle est capable d'autre chose que de mouvement. Or, avancer que la Matière peut penser, c'est dire qu'une même chose n'est capable que de mouvement, & qu'elle est capable d'autre chose que de mouvement. Donc il y a une contradiction évidente à dire que la Matière peut penser.

L'argument est démonstratif. Car que l'on consulte l'idée que nous pouvons & que nous devons nous faire de toutes les actions de la Matière, qu'on examine toutes les actions de la Matière, soit sur nous & dans nous, soit sur les autres objets, il sera impossible d'y concevoir autre chose que des chocs, des impulsions, des effets du mouvement, il sera impossible de la trouver capable d'autre chose que du mouvement. C'est aussi ce qu'ont établi tous les plus grands Philosophes. C'est ce que Locke donne comme un principe indubitable. C'est ce qu'on ne peut contester, sans renoncer à toutes les lumières de la raison. On peut donc regarder comme démontré, que la Matière n'est capable que de mouvement.

Mais il est également démontré par tout ce que nous avons présenté dans le développement du second raisonnement, qu'il est impossible que la pensée soit l'effet du mouvement. Il est donc démontré qu'il y a de la contradiction à dire, que la Matière peut penser.

*Questions & Réflexions courtes sur le Matérialisme & les Matérialistes.*

Qu'est-ce qu'un Matérialiste ?

C'est un homme qui vit trop mal en ce monde, pour s'attendre à être bien dans l'autre.

*Le* Matérialiste est un homme qui avilit sa raison, qui n'écoute que ses passions, à qui la perspective de l'avenir déplaît beaucoup, & qui tâche de s'etourdir sur cet avenir, & de se persuader que l'homme mort, tout est mort. Son vœu est que son sort soit semblable à celui des plus vils animaux.

*Qu*'est-ce que le Matérialisme ?

C'est un bavardage né du libertinage & de l'ignorance, & qui ne peut pas soutenir le plus léger examen de la raison. Demandez à un Matérialiste ce que c'est que pensée, sentiment, intelligence, doute, examen, comparaison, *il ne* vous répondra que par des extravagances.

Trouve-t-on des hommes de marque parmi les défenseurs du Matérialisme ?

D'abord, on n'y trouve aucun homme vertueux. Et de quoi serviroit la vertu à ceux qui regardent comme égaux le sort d'un homme mort, & celui d'un chien mort ? Ensuite, on n'y trouve aucun des grands Philosophes, ni de l'antiquité, ni des derniers siécles. Pythagore, Platon, Aristote, Zenon, Descartes, Euler, Léibnitz, Mallebranche, n'ont regardé le Matérialisme que comme la honte de l'esprit humain, l'écueil des bonnes mœurs, &, selon la pensée de Caton & de Cicéron, que comme le systême le plus pernicieux à la société.

Le Matérialisme a-t-il jamais été autorisé ou adopté par quelque Nation ?

Comme il n'y a jamais eu de Nation ni de Société chez qui les lumières de la raison aient été entièrement obscurcies, aussi n'y en a-t-il jamais eu chez qui le Matérialisme ait été adopté. On n'en trouve pas la moindre trace dans aucune Législation, ni ancienne, ni moderne. Mais comme chez toutes les Nations il y a toujours eu quelques libertins, il y a toujours eu aussi quelques hommes qui ont eu du goût pour cette extravagante opinion, sans pouvoir se la persuader, ni la prouver.

Y a-t-il jamais eu des Matérialistes de bonne foi?

Pour résoudre cette question, il faut examiner d'abord s'il peut y avoir de la bonne foi parmi les Matérialistes. Peut-il y avoir de la bonne foi parmi des hommes qui se roidissent contre tout ce que leur disent les lumières de la raison, le sens intime, le concert de tous les siécles & de toutes les Nations? Peut-il y avoir de la bonne foi parmi ceux qui n'épousent un sentiment, que parce qu'il donne une liberté entière à toutes les passions; qui ne peuvent pas montrer la moindre lueur de probabilité sur laquelle ils puissent s'appuyer, & qui n'ont absolument rien à répondre, ni aux difficultés qu'on leur propose, ni aux preuves par lesquelles on les combat? Tels sont les Matérialistes. Sont-ils Matérialistes de bonne foi?

## MESSIE.

L'ATTENTE du Messie étoit autrefois l'ame de toute la Religion Juive. C'est sur la venue du Messie qu'est appuyée aujourd'hui toute la Religion Chrétienne; & c'est cette idée & cette créance du Messie que les Philosophes de ce siécle prétendent renverser, en nous

disant qu'il n'y a qu'une imbécille ignorance & un aveugle préjugé, qui l'aient fait adopter par les Juifs & par les Chrétiens.

Les fieres assertions de ces Messieurs, sur quoi sont-elles fondées, & comment sont-elles soutenues ? C'est ce que nous laisserons à décider au Lecteur, lorsqu'il aura jetté les yeux sur les articles que nous allons lui présenter. 1°. Que doit-on entendre par le mot de Messie ? 2°. Dieu avoit-il promis un Messie à l'Univers ? 3°. Est-il vrai que l'Univers ait été dans l'attente d'un Messie ? 4°. Ce Messie est-il enfin venu ? 5°. Qu'est-ce que les Philosophes opposent à la créance d'un Messie ? Voilà ce que nous allons traiter avec toute la briéveté & la précision possible, & nous finirons par quelques réflexions remarquables sur l'état dans lequel a paru le Messie.

## ARTICLE PREMIER.

### *Que doit-on entendre par le mot de Messie ?*

Il est évident que ce n'est que chez les Juifs qu'on peut puiser les idées que l'on se faire du Messie, parce que ce n'est que chez les Juifs qu'il en a été parlé, & que ce n'est que chez eux qu'il a été annoncé & promis. L'idée qu'ils en avoient, étoit que le Messie seroit un Roi puissant, un Libérateur, un Conquérant, un Législateur, lequel seroit du peuple Hébreu le premier & le plus glorieux de tous les peuples, & deviendroit le vainqueur & pacificateur éternel de l'Univers. Ces idées, si grandes & si flatteuses, ils les avoient puisées dans les Ecrits de leurs Prophétes, surtout dans ceux de David, d'Isaïe, d'Ezéchiel, de Daniel, de Zacharie; & c'est ce qui leur donnoit tous ces sentimens de fierté, d'estime

exceſſive pour leur Nation, & d'éloignement pour les autres peuples ; & c'eſt ce qui leur faiſoit ſupporter ſi impatiemment le joug des Puiſſances étrangères. Nous nous contentons d'indiquer les endroits de ces Prophétes, pour montrer la certitude de ce que nous avançons ; mais nous ne les rapportons pas pour nous en tenir à la briéveté dans laquelle nous nous renfermons. Le Lecteur peut conſulter les Pſeaumes 2, 44, 46, 71, 109, &c. ; les Chapitres 25, 49, 54, 60, 61, 62, &c. du Prophête Iſaïe ; les Chapitres 38, 39, &c. d'Ezéchiel ; le ſecond de Daniel, le neuvième de Zacharie, & pluſieurs autres, où l'on trouve les plus brillans portraits du Meſſie.

Saiſis par ces idées de la puiſſance, des victoires, & des conquêtes de leur Meſſie futur, les Juifs ſe regardoient comme devant être un jour les maîtres de toute la terre. Ils ne s'élevoient point juſqu'au véritable ſens des Prophéties, le ſens le plus ſublime & le ſeul qui fût digne de Dieu, ſavoir, que cette gloire, cette puiſſance, cet empire du Meſſie ne s'annonceroient que par ſes vertus, ſes victoires ſur les vices & ſur les paſſions, & par la deſtruction de l'Idolâtrie, & l'établiſſement de la plus auguſte & de la plus ſainte de toutes les Religions.

C'étoit-là, en effet, le vrai ſens de ces Prophéties, comme on le démontre tous les jours aux Juifs. Mais nous ne nous arrêtons point à cette diſcuſſion du ſens des Prophéties, parce que ce n'eſt pas contre les Juifs que nous avons ici à combattre.

Le mot de Meſſie eſt Hébreu, & il ſignifie la même choſe que le mot Grec, *Chriſtos*, & le mot Latin, *Unctus*, c'eſt-à-dire en François, *Oint*, ou *Sacré*. Chez les Hébreux, on ne pou-

voit entrer dans la Sacerdoce, & l'on ne pouvoit porter le ſceptre, qu'après avoir reçu une onction, ou une conſécration ordonnée par le Seigneur, ainſi qu'il eſt marqué dans l'Exode, & en divers endroits des Livres des Rois. C'eſt pour cela qu'on donnoit ſouvenr le nom de Chriſt, ou de Meſſie, à ceux qui avoient reçu cette onction, ou conſécration. Exod. 30

Mais ce nom eſt toujours employé dans les Livres ſaints, pour déſigner premièrement & principalement celui qui devoit être le Roi, le Vainqueur, le Legiſlateur, le Grand-Prêtre par excellence, c'eſt-à-dire, celui qui faiſoit l'objet des promeſſes du Seigneur & des vœux de toute la Nation. C'eſt par ce nom que le déſignoient les Samaritains eux-mêmes, comme nous le marque ſaint Jean. C'eſt par ce nom que le déſignoit Herode, lorſqu'il s'enqueroit des docteurs Juifs, du lieu de ſa naiſſance. C'eſt par ce nom que le déſignoit Daniel, & que l'ont déſigné tous les Prophétes, lorſqu'ils en ont fait les portraits les plus brillans. C'eſt par ce nom que l'ancienne Paraphraſe Chaldaïque le déſigne, en expliquant la Prophétie de Jacob. C'eſt enfin par ce nom que les Juifs, dans tous les ſiécles, & juſqu'à nos jours, l'ont toujours déſigné. L'attribution de ce nom à quelques Princes, Prophétes ou Pontifes, fondée ſur les raiſons que nous avons rapportées, n'empêche donc pas qu'il n'ait été employé pour déſigner ſpécialement le vrai Libérateur que Dieu avoit promis & annoncé. Voilà ce qui concerne la notion du mot de Meſſie. Joan. 4. Matth. 2. Daniel. 9.

## ARTICLE SECOND.

*Dieu avoit-il véritablement promis un Messie à l'Univers ?*

Cette question pourroit paroître fort inutile dans un siécle aussi éclairé que le nôtre ; & cependant elle ne fut jamais plus nécessaire, parce que malgré toutes ces lumières, on n'a jamais réuni plus de présomption & d'ignorance, plus d'indifférence & d'indocilité sur le fait de la Religion. Le flambeau que nous allons présenter, pourra éclairer sur ce point ceux qui aiment encore la lumière ; & ce ne sera pas notre faute, s'il brûle les yeux à ceux qui s'obstinent à les fermer.

La promesse d'un Messie faite par le Seigneur à l'Univers, date de la naissance même du monde. Cette promesse fut de siécle en siécle renouvellée ; & toujours présentée avec un nouvel éclat, & d'une manière toujours plus intéressante. A peine Adam eut-il péché, que Dieu annonça qu'*un descendant de ce premier* Gen. 3. *homme écraseroit la tête du serpent séducteur.*

Dès que le monde est partagé en différens peuples, & les peuples en différentes familles, le Seigneur jette les yeux sur un homme selon son cœur, & il lui déclare que *c'est de* Gen. 22. *son sang que doit sortir celui qui répandra toutes les bénédictions & les faveurs sur tous les peuples de la terre.*

Ibid. 49. Jacob, son petits fils, reçoit des lumières encore plus grandes sur le futur Messie ; il en admire déja la gloire, & fixe le tems auquel il viendra visiter l'Univers.

Dieu parlant au Législateur Moyse, annonce toute la sagesse & l'autorité dont ce Messie sera revêtu. Cet oracle est trop remarquable

pour n'être pas rapporté tout entier. *Je leur susciterai*, dit le Seigneur à Moyse, *du milieu de leurs freres un Prophête semblable à vous. Je mettrai mes paroles dans sa bouche, il leur dira tout ce que je lui ordonnerai de leur dire; si quelqu'un refuse d'écouter ce qu'il dira en mon nom, c'est moi qui en serai le vengeur.* Remarquez que Jesus-Christ étoit du sang des Hébreux, qu'il vint apporter une nouvelle Loi, ou la perfection de l'ancienne Loi, que les Hébreux refuserent de l'écouter, & que jamais vengeance ne fut plus terrible que celle qui éclata sur ce peuple par la destruction de Jérusalem sous l'empire de Vespasien. Deut. 18

Nous passons sur les brillans tableaux que David & Isaïe nous font de la gloire, des conquêtes & des victoires du Messie, sur les touchans récits qu'ils nous font de ses travaux & de ses souffrances, sur les images intéressantes qu'ils nous présentent de ses aimables & admirables vertus. Nous nous hâtons d'en venir aux dernières confirmations des promesses faites par l'organe des derniers Prophêtes, Michée, Daniel, Aggée & Zacharie.

Michée annonce à la petite Ville de Bethléem, la gloire qu'elle aura de donner la naissance à celui qui, existant de toute éternité, se montrera pour le véritable Roi d'Israël, le Pere de la paix, le Destructeur de l'idolâtrie & de toutes les superstitions. Mich. 5.

Daniel apprend du Seigneur, que dans quatre cens quatre-vingt dix ans, Jérusalem verra son Chef & son Roi, le Messie, l'établissement de la justice éternelle, l'accomplissement de toutes les prophéties, l'expiation de toutes les iniquités, & la consécration du Saint des Saints. Dan. 9.

Aggée, pour encourager les Juifs occupés Agg. 2.

à rebâtir le Temple, leur dit que ce second Temple aura un grand avantage sur le premier, parce qu'il sera honoré de la présence du Désiré de toutes les Nations.

Zach. 9. Enfin Zacharie invite Jérusalem à se livrer aux transports de joie & d'allégresse, parce qu'elle va bientôt voir son Roi, son Sauveur, le Juste par excellence, le Prince de la paix, duquel la puissance s'étendra jusqu'aux extrêmités de la terre.

Quoique nous ayons extrêmement resserré toutes ces preuves, nous croyons cependant en avoir assez dit, pour confondre & pour réduire au silence quiconque ose railler les Chrétiens de leur créance à des promesses faites par le Seigneur, d'un Messie, à l'Univers.

### ARTICLE TROISIEME.

*L'Univers a-t-il été dans l'attente d'un Messie au tems de Jesus-Christ.*

Examen import. c. 8. Laissons dire à l'enthousiaste Bolingbroke, avec sa fierté ordinaire, qu'*il est certain que nul Juif n'espéroit, ne désiroit, n'annonçoit un Oint, un Messie; que ni Flavien Joseph, ni Philon, qui sont entrés dans de si grands détails sur l'Histoire Juive, ne disent qu'on se flattoit alors qu'il viendroit un Christ, un Libérateur.* Contentons-nous de le couvrir d'opprobre, en lui opposant cette nuée de témoins Juifs & Payens, qui, tous de concert attestent que l'Univers étoit dans l'attente d'un Messie, lorsque Jesus-Christ parut sur la terre.

D'abord on ne peut pas s'exprimer d'une manière plus claire & plus forte, que le font Suétone & Tacite, quoiqu'ils fassent des applications fausses des Oracles divins. *C'étoit*, dit

le premier de ces Ecrivains, *une opinion constante, & reçue depuis long-tems dans tout l'Orient, qu'il étoit réglé par les destins, que des vainqueurs sortis de la Judée se rendroient les maîtres de l'Univers. L'événement a fait voir que ces Oracles regardoient l'Empire Romain. Les Juifs les expliquoient en faveur de leur Nation, & c'est ce qui les engagea dans la révolte.* Tacite ne s'exprime pas d'une manière moins énergique. *Un grand nombre de Juifs*, dit-il, *étoient intimement persuadés que les anciens oracles annonçoient que l'Orient soumettroit en ce tems tout à sa puissance, & que c'étoit de la Judée que sortiroient les vainqueurs de l'Univers. C'étoient Tite & Vespasien qui étoient désignés par ces oracles obscurs. Mais comme les hommes se laissent ordinairement prendre aux vues ambitieuses, la Nation Juive ne manqua pas d'interpréter ces oracles en sa faveur.* Suétone & Tacite étoient comme contemporains des événemens dont ils parlent; & le Bolingbroke, venu seize cens ans après, nie opiniâtrément que les Juifs aient attendu un Roi vainqueur, comme le disent ces Historiens.

Suet. in Vespas.

Tac. Ann. l. 5.

Virgile, qui vivoit du tems d'Auguste, & qui mourut quelques années avant la naissance de Jesus-Christ, a également reconnu cette attente où étoit l'Univers. *Nous touchons*, dit-il, *aux heureux tems annoncés par la Prophétesse de Cumes; un nouveau rejetton du Ciel va paroître sur la Terre*; Si Virgile fait l'application de ces oracles de la Sybille à un descendant d'Auguste, cela n'empêche pas qu'on ne reconnoisse encore la même vérité.

Virgil. Eclog. 4.

Des Payens, si nous passons aux Juifs & aux Samaritains, nous verrons que l'attente du Messie remplissoit également toutes les ames dans les deux Nations. Les deux fameuses prophéties de Jacob & de Daniel, dont nous par-

lerons dans l'article ſuivant, étoient connues de tout le monde. Tout Jéruſalem fut en mou-
Matth. 2 vement, lorſque ſous Hérode, les Mages vinrent demander en quel endroit ſe trouveroit le Roi des Juifs nouvellement né. Pluſieurs des Juifs ſe doutant que Jeſus pourroit
Joan. 10. bien être le Meſſie, lui diſent: *Pourquoi nous tenez-vous en ſuſpens; ſi vous êtes le Meſſie, le Chriſt, declarez-le ſans détour.* Lorſque ſaint Jean-Baptiſte, dont l'Hiſtorien Joſeph fait un ſi grand
Joſeph. Antiquit lib. 18. c. 7. éloge, donnoit ſes inſtructions vers le Jourdain, les Docteurs Juifs envoyerent vers lui pour ſavoir s'il étoit le Meſſie qu'on attendoit.
Joan. 4. La Samaritaine dont nous parle ſaint Jean, donne les preuves les plus évidentes, que toute ſa Nation attendoit alors le Meſſie; & c'eſt pourquoi pluſieurs Samaritains ſe donnerent ſucceſſivement pour ce Meſſie, entr'autres Doſithée, Simon & Menandre. Après Jeſus-
Origen. in Celſ. lib. 1. Chriſt, un grand nombre de Juifs entreprirent de faire auſſi ce perſonnage, juſqu'à Barcochebas, qui périt ſous Adrien avec plus de cinq cens mille hommes qu'il avoit entraîné & ſéduit. Pendant tout le ſiécle marqué par les Prophêtes, cette attente fut ſi générale qu'il n'y avoit perſonne parmi les Juifs qui l'ignorât, ou qui s'aviſât d'en douter.

Il faut donc avoir perdu toute pudeur, pour oſer dire avec le Bolingbroke, que perſonne ne deſiroit, n'attendoit un Meſſie parmi les Juifs.

## ARTICLE QUATRIÈME.

*Ce Meſſie annoncé & promis eſt-il venu?*

Parmi les prophéties qui marquent le tems de l'arrivée du Meſſie, nous allons en choiſir quelques-unes, qui nous donneront de cette

arrivée les démonſtrations les plus claires, & auxquelles il eſt également impoſſible aux Juifs & aux Philoſophes, de rien oppoſer.

## PREMIÈRE DÉMONSTRATION.

Dix-ſept cens ans avant Jeſus-Chriſt, Jacob ſur le point de mourir aſſemble ſes enfans, & il leur annonce à chacun les deſtinées futures de leurs poſtérités. Mais quand il en eſt à Juda, ſon quatrième fils, il entre dans une eſpèce de raviſſement; & dans les tranſports de l'inſpiration, il lui adreſſe ces magnifiques paroles : *Juda, tu ſeras l'objet des louanges & de la vénération de tes freres, & la terreur de tes ennemis. Juda eſt comparable au lionceau courageux. Juda va enlever la proie, il ſe repoſe avec la ſécurité du lion, il eſt auſſi redoutable que la lionne. Le Sceptre ne ſortira point de la maiſon de Juda, & il ne ceſſera point de donner des Chefs à ſon peuple, juſqu'à ce qu'arrive celui qui doit être envoyé, celui à qui tout eſt réſervé, le Meſſie ; & c'eſt lui qui ſera l'attente des Nations.* Gen. 49.

Il faut remarquer que ce que notre Vulgate exprime par ces mots : *Mittendus eſt*, la verſion de Septante l'exprime par ceux-ci : *Donec veniant quæ repoſita ſunt ei ;* la paraphraſe Chaldaïque le rend par le ſeul mot *Meſſias* ; & nous avons réuni les trois ſens dans la traduction. Développons maintenant, expliquons la prophétie, & faiſons voir qu'elle a eu ſon accompliſſement entier, juſqu'à la venue du vrai Meſſie, Jeſus-Chriſt.

Depuis David juſqu'à Sédécias, le dernier des Rois Juifs, ce furent toujours des deſcendans de Juda qui porterent le Sceptre. La Royauté ayant été éteinte par la priſe de Jéruſalem, l'état de la Nation changea ; l'autorité de la Tribu de Juda fut ſuſpendue pendant

la captivité. Mais après le retour de la captivité, ce fut cette tribu qui forma le corps de la Nation, laquelle se gouverna selon les loix sous la protection des Rois de Perse, & ensuite des Rois de Syrie, jusqu'à ce qu'elle se rétablit dans la Souveraineté sous les Macchabées. Il y avoit alors beaucoup d'Hébreux des différentes Tribus qui étoient réunis avec ceux de Juda. Mais ils étoient compris sous le nom de la tribu principale qui donna également son nom, & aux pays qu'ils habiterent, & à toute la Nation. Ainsi se vérifioit encore alors la prophétie de Jabob, que la souveraine puissance & l'autorité, ne sortiroient point de la tribu de Juda Jusqu'à l'arrivée du Messie.

La Nation se conserva dans ce nouvel état pendant près de trois siécles, jusqu'à Hircan de la race des Asmonéens ou Macchabées, lequel avoit pris le titre de Roi comme plusieurs de ses prédecesseurs. Et ce fut alors que les Romains, s'étant mêlés des affaires de la Judée, donnerent pour Roi aux Juifs, un étranger, qui fut Hérode, dont la famille conserva la couronne jusqu'à la prise de Jérusalem par Tite, & la ruine entière de la Nation.

Après cet exposé de la prophétie, il n'y a plus qu'à faire ce raisonnement. Jacob annonce que le Sceptre, c'est-à-dire, l'autorité & la puissance du gouvernement, ne sortiront point de la maison de Juda, que lorsque le Messie viendra sur la terre. Or cette puissance & cette autorité sont sorties de la maison de Juda, comme il est évident par les faits que nous venons d'exposer. Il est donc également évident que le Messie est venu.

### SECONDE DÉMONSTRATION.

Il y a deux mille trois cens ans que Daniel vivoit, ſous les derniers Rois de Babylone & les premiers Rois de Perſe. Ce Prophête annonce que dans quatre cens quatre-vingt-dix ans le Meſſie paroîtra; qu'il ſera méconnu par ſon peuple, & mis à mort; que peu de tems après ce renoncement & ce crime, Jéruſalem ſera détruite par un peuple étranger, le Temple renverſé, la nation Juive diſperſée; que cette funeſte déſolation ſera complette. Il y a dix-ſept cens ans que toutes ces révolutions qu'annonce le Prophête ſont arrivées; il y a donc plus de dix-ſept cens ans que le Meſſie a dû paroître. Daniel, c. 9.

### TROISIÈME DÉMONSTRATION.

Le Prophête Aggée annonce que la gloire du ſecond Temple bâti après le retour de la captivité, ſurpaſſera celle du premier Temple bâti par Salomon; que le déſiré des Nations y viendra lui-même, & y établira la paix. Or il y a déja dix-ſept cens ans que ce Temple ne ſubſiſte plus, & qu'il fut détruit par les Romains. Le Meſſie qui devoit honorer ce Temple de ſa préſence, étoit donc venu avant cette deſtruction. Agg. 1.

### QUATRIÈME DÉMONSTRATION.

Malachie vivoit environ quatre cens ans avant Jeſus-Chriſt. On ne peut pas annoncer plus de choſes, de faits & d'événemens remarquables en moins de paroles, que le fait ce Prophête. *Voilà*, dit le Seigneur, *que j'envoie mon Ange pour préparer la voie devant moi. D'abord après, viendra lui-même dans ſon Temple, le Dominateur que vous cherchez, & l'Ange du* Malach. 3.

*Testament que vous désirez. Le voilà qui vient, dit le Seigneur des armées.* Ainsi parloit, il y a plus de deux mille ans, le dernier des Prophêtes. On voit dans ces paroles l'annonce du Précurseur de Jesus-Christ, Jean-Baptiste, la présence du Messie dans le Temple de Jérusalem, la divinité de ce Messie, le court espace de tems qui doit s'écouler encore jusqu'à son arrivée sur la terre. Que répondront à cela les Juifs & les Philosophes ?

## ARTICLE CINQUIÈME.

*Réponses aux objections, sur l'idée & la venue d'un Messie.*

### I.

Examen import. *De tout tems*, dit le Bolingbroke, *le peuple Juif avoit donné le nom d'Oint, de Messie, de Christ, à quiconque leur avoit fait un peu de bien; tantôt à leurs Pontifes, tantôt aux Princes étrangers. Le Juif qui compila les rêveries d'Isaïe, lui fait dire par une lâche flatterie bien digne d'un Juif esclave :* Ainsi a dit l'Eternel à Cyrus, son Oint, son Messie, duquel j'ai pris la main droite, afin que je terrasse les Nations devant lui. *Le quatrième Livre des Rois, appelle le scélérat Jehu*, Oint, Messie. *Un Prophête annonce à Hazaël, Roi de Damas, qu'il est* Messie & Oint du Très-Haut. *Ezéchiel dit au Roi de Tyr :* Tu es un Chérubin, un Oint, un Messie, le sceau de la ressemblance de Dieu....... *Quoiqu'il en soit, il est certain que nul Juif n'espéroit, ne désiroit, n'annonçoit un Messie du tems d'Hérode le Grand, sous lequel on dit que nâquit Jesus.*

Nous allons faire voir par de très-courtes réponses, que si jamais mensonges ne furent plus hardis, aussi n'y en eut-il jamais de plus aisés à confondre.

1°. Il eſt faux que les Juifs aient donné le nom de Chriſt, de Meſſie, à quiconque leur avoit fait un peu de bien. Qui leur en fit jamais plûs que Néhémie, Eſdras, Judas Macchabée, Simon ſon frere? Cependant qu'on parcoure les Livres ſaints, Joſeph, Philon le Juif, on ne trouvera pas un ſeul endroit où ces noms leur ſoient donnés.

2°. C'eſt porter l'impudence aux ſuprême dégré d'oſer donner le nom de *rêveries* aux Prophéties admirables d'Iſaïe. On défie tous les Bolingbroke de trouver dans les écrits des Grecs & des Romains, quelque choſe qui égale la magnificence & le ſublime des idées, ou le touchant & l'intéreſſant des objets que préſentent ces prophéties.

C'eſt dans ces prophéties antérieures de deux cens ans à Cyrus, que Dieu lui donne le nom de Chriſt, mais il déclare en même tems pourquoi il le lui donne, & pourquoi il l'a choiſi: *C'eſt à cauſe de mon ſerviteur Jacob, que je t'ai* Iſ. 45.
*appellé par ton nom, ſans que tu me connus, & que je t'ai revêtu de force & de puiſſance; c'eſt moi qui t'ai conduit par la main, pour rétablir ma ville Sainte, & pour rendre à mon peuple ſa liberté.* Tel fut le principe & la raiſon de la puiſſance & de la gloire dont Dieu rêvetit le grand Cyrus. Qu'y a-t-il dans ces magnifiques expreſſions, qui reſſente *les lâches flatteries dignes d'un eſclave?*

3°. C'eſt un honteux menſonge de dire que le quatrième Livre des Rois appelle le ſcélérat Jehu, *Oint*, *Meſſie*. Ces expreſſions ne ſe trouvent nulle part dans ce Livre. Dieu le fait ſacrer Roi par le Prophête Eliſée, & il lui fait dire qu'*il l'a choiſi pour exterminer la maiſon de* 4.Reg.9.
*l'abominable Achab, & pour venger le ſang de tous les Prophêtes & ſerviteurs de Dieu qu'Achab & Jézabel ont fait couler.* Il n'eſt point parlé d'Oint ni de Meſſie.

4°. C'est un autre mensonge de dire qu'u Prophête ait annoncé à Hazaël qu'il étoit *Mess*
4.Reg.8. *& Oint du Très-Haut.* Le Prophête en répandan des larmes ne lui dit autre chose, sinon qu'i sera le plus barbare de tous les tyrans.

5°. Tout ce qui est dit du Roi de Tyr n'est qu'une ironie par laquelle le Prophête lui reproche son orgueil, en lui en annonçant la juste punition. *Tu es tout rempli d'iniquités*, lui dit le
Ezéch. 28. Seigneur, *je t'ai abbaissé, je t'ai écrasé, Cherubin orgueilleux, je t'ai étendu sur terre en présence des Rois, afin qu'ils te contemplent dans ton humiliation, &c.* Voilà comment le Roi de Tyr est un Messie.

II.

Analyse de la Religion Chrét. pag. 20.

*Le nom de Messie, que les Chrétiens ont si hardiment appliqué à Jesus seul, étoit un nom général, qui se donnoit à tous ceux qui passoient pour être envoyés de Dieu. Il ne signifie autre chose qu'envoye; & dans ce sens, il s'applique à tous les Prophêtes qui exhortoient les Juifs à quitter l'Idolâtrie, & à rentrer dans la Loi de Moyse.*

Nous avons prouvé que le nom de Messie ne signifioit autre chose que *Oint* ou *Sacré*. Nous voudrions bien que du Marsais nous fournît la plus légére preuve qu'il signifie *Envoyé*. Nous voudrions bien aussi qu'il nous en fournît quelqu'une, que le nom d'*Oint*, ou de *Sacré*, ait jamais été donné à aucun Prophête. Nous exceptons cependant David, à qui on le donna parce qu'il avoit été Sacré Roi. Ces Messieurs sont hardis à affirmer. Mais pour prouver, c'est une autre affaire.

*RÉFLEXIONS sur l'état dans lequel a paru le Messie.*

Les Juifs, éblouis & flattés par les brillantes

images que leur avoient présenté les Prophétes de leur futur Messie, n'avoient l'ame remplie que des idées de la puissance, de la gloire, des conquêtes & des victoires qui devoient signaler son regne. Ils s'imaginoient déja voir toutes les Nations à leurs pieds, tous les trônes renversés, tous les peuples de la terre rendant humblement hommage au Roi Messie, l'Empire de l'Univers devenu son héritage, & par-là même le partage des enfans de Jacob. Mais quels dûrent être leur étonnement & leur surprise; quelle dût être leur répugnance à se rendre, lorsqu'au lieu du Conquérant & du Vainqueur qu'ils attendoient, il ne se présente à eux pour Messie qu'un homme, modele parfait, il est vrai, de Sainteté & de Sagesse, mais pauvre & humble, & qui n'annonce d'autres victoires, que celle des vertus sur les passions.

Ce renversement de leur attente & de leurs idées, c'est-là ce qui fit leur révolte, &, comme dit saint Paul, leur scandale, *Judæis quidem scandalum.* Ce fut cet état humble & pau- 1. Cor. 1.
vre, quoiqu'il réunît les plus hautes vertus, que les Payens ne regarderent qu'avec mépris, & qu'ils traiterent même de folie, comme le font encore aujourd'hui beaucoup de Chrétiens qui ne valent pas mieux que ces anciens Idolâtres, *gentibus autem stultitiam.* Cependant, pour suivre la pensée de S. Paul, ce n'étoit que par-là que le Messie se montroit le digne Envoyé de Dieu, & qu'il faisoit mieux connoître toute la puissance & toute la sagesse de Dieu. *Christum Dei virtutem & sapientiam.* Je crois qu'il n'y a personne qui n'en demeure intimement convaincu, s'il veut donner un moment d'attention aux observations que nous allons présenter.

I.

Le Messie qu'avoient annoncé les Prophêtes, & que reconnoissent les Chrétiens, est fils de Dieu, Homme-Dieu, Dieu lui-même. S'il n'étoit venu sur la terre que pour y paroître en Conquérant, en Destructeur des Trônes & des Empires, en homme revêtu de tout l'appareil de la puissance & des grandeurs humaines; ce but, cette fin, ce projet, auroient-ils été dignes d'un Homme-Dieu, d'un envoyé de Dieu; auroient-ils été propres à concilier à la Divinité cette profondeur de respect, & cette vivacité d'amour qui lui sont dûs; auroient-ils annoncé des Grandeurs vraiment divines?

Toutes ces Grandeurs humaines qui frappent nos imaginations, ne sont guères que des grandeurs d'orgueil & d'injustices; elles ne se mesurent ordinairement que sur l'étendue des fléaux dont elles accablent l'Univers; elles ne sont presque fondées que sur les violences, les usurpations, les rapines, les malheurs des Nations. Alexandre met la Grece dans les fers, il renverse Darius de son Trône, il inonde l'Asie de sang humain, il fait périr des millions d'hommes; & on lui donne pour cela le nom de Grand. De pareilles grandeur seroient-elles propres à annoncer la Divinité? seroient-elles dignes de la Divinité? devoit-on s'attendre à en voir revêtu l'envoyé, le Messie annoncé par les interprêtes & les Oracles de la Divinité?

II.

Mettons en parallele, d'une part, un Sage par excellence, & de l'autre le plus grand des Héros. Faisons les portraits de l'un & de l'autre.

Ce ſage eſt pauvre, il eſt d'une condition & d'un état obſcur, il n'a rien de ce qui attire les regards, excite les déſirs, & flatte les goûts de la plupart des hommes. Mais il donne dans ſa perſonne & par ſes exemples, les leçons des vertus les plus pures & les plus héroïques. D'abord on voit dans lui une pureté de mœurs ſi admirable & ſi univerſellement reconnue, que non-ſeulement elle a toujours été à couvert de tout reproche, mais qu'elle n'a jamais été ternie, pas même par le plus léger ſoupçon. Bienfaiſant, tendre, compatiſſant; il aime ſes ſemblables autant que l'on peut s'aimer ſoi-même: il s'oublie, il ſe ſacrifie lui-même pour les ſervir & pour leur faire du bien. Il eſt d'une douceur inaltérable envers ceux qui lui manquent, d'une patience incroyable dans les plus grands maux, d'une généroſité à pardonner qui étonne, & que l'on croiroit au-deſſus de la nature de l'homme. Et dans toutes ces vertus, il n'a jamais en vue aucun intérêt humain, il ne ſe propoſe jamais d'autre but que de plaire à l'Être ſuprême & d'édifier les hommes.

Sa doctrine n'eſt pas moins admirable que ſa vie. Il annonce la morale la plus pure, la plus bienfaiſante, la plus utile dans une ſociété. Il l'explique, la développe, la ſoutient par des maximes qui, étant fidélement ſuivies, réuniroient tous les hommes par les devoirs les plus aimables & les plus doux. Il donne de la Divinité, des idées infiniment plus touchantes, plus ſublimes, plus raviſſantes que toutes celles qu'on en avoit eu avant lui. Il fait naître une pureté de mœurs qu'on n'avoit point encore connue: il détruit des ſuperſtitions flatteuſes, mais abominables: il fait tomber dans le mépris les cultes anciens,

qui outrageoient la Divinité au lieu de l'honorer : il établit le culte le plus pur & le plus digne de Dieu : il fait recevoir sa doctrine dans une grande partie de l'Univers, & par tous ceux qui ont le courage de préférer la vertu aux passions : il fournit des moyens infaillibles pour perpétuer cette doctrine, & il la perpétue en effet, malgré les oppositions & les résistances des méchans. Voilà ce que fait le Sage. Voyons maintenant ce que fait le Héros.

Ce Héros traîne des milliers d'hommes après lui, pour en détruire d'autres, ou pour en faire des esclaves. Il ravage des Provinces, il renverse des Villes, il fait couler des rivières de sang : il s'enrichit par les rapines, les violences, les injustices : pour faire un heureux, il faut qu'il fasse des milliers de malheureux : pour s'élever un trône, il faut qu'il répande le sang d'un millier d'innocens. Quelques brillantes qualités qu'on reconnoisse dans lui, il n'en est pas moins vrai que sa gloire ne consiste que dans des crimes heureux, & que toute sa puissance n'atteste que les maux qu'il a causé à l'Univers.

Qu'un homme que la raison éclaire, règle & décide, juge maintenant entre le Sage & le Héros. Lequel des deux lui paroîtra le plus digne de l'amour & de l'admiration de l'Univers ? Lequel des deux aura-t-il plus de droit aux hommages & à la reconnoissance des hommes ? Auquel des deux jugera-t-il que les hommes doivent le plus ? Or, en faisant le caractère du Héros, nous n'avons présenté que ces fléaux réels causés par les passions, & vantés par une imagination que la raison condamne ; & en faisant celui du Sage, nous n'avons encore donné qu'une idée bien foible de ce

que Jesus-Christ, pauvre, humble, persécuté, a fait pour le bien de l'Univers. Lequel des deux personnages jugera-t-on mieux convenir au Messie ?

III.

L'état de pauvreté & d'obscurité dans lequel a paru le véritable Messie, Jesus-Christ, scandalisa autrefois les Juifs, & offense encore aujourd'hui beaucoup de Chrétiens, & surtout nos Philosophes. On ne doit pas en être surpris, parce que la plûpart des hommes cédent bien plus facilement aux sentimens que dictent l'orgueil & l'amour propre, qu'aux lumières que fournissent une raison épurée & une sagesse qui ne s'attache qu'à la vertu. Jesus-Christ connoissoit bien ces dispositions du cœur humain; & c'est pour cela qu'il disoit qu'*Heureux seroient ceux pour qui son état de pauvreté & d'humilité ne seroit pas un sujet de scandale.* Matth. 11.

Cependant malgré cette pauvreté & cette obscurité, un homme attentif voit éclater dans lui mille traits d'une grandeur infiniment supérieure à toutes les grandeurs humaines, d'une grandeur qu'il ne doit qu'à lui, qu'il ne tire que de lui, & qui annonce véritablement un Homme-Dieu.

Premier trait de cette grandeur. Ce Messie est humble & pauvre; mais il commande en Maître à toute la nature, il opére les prodiges les plus grands par une seule parole & par un seul acte de sa volonté. Eclairer les aveugles, guérir les paralytiques, ressusciter les morts, cela ne lui coute pas plus que nous coutent à nous les mouvemens, les actions les plus ordinaires & les plus naturelles; & ces prodiges se renouvellent presque tous les

jours durant les trois années de sa prédication.

Second trait de cette grandeur. Ce Messie sait qu'il est la victime qui doit être immolée pour la rédemption du Monde. Il prédit plusieurs années à l'avance, toutes les circonstances de la mort à laquelle il sera condamné ; & il en parle aussi tranquillement que si cela regardoit un autre que lui ; il en parle en présence de ses ennemis même les plus déclarés ; il ne prend aucune précaution pour s'y dérober ; il fait, par son innocence & son silence, l'admiration & l'inquiétude du premier de ses Juges qui voudroit le sauver. Est-ce ainsi que pensent & que se conduisent les hommes, ou plutôt les hommes sont-ils capables de penser & de se conduire ainsi ?

Troisième trait de cette grandeur. On ne réunit jamais tant d'élévation, & en même tems tant de modestie qu'il en réunit en parlant de lui-même. Il se nomme le Fils de l'Homme ; il dit qu'il n'a pas où reposer sa tête ; il donne pour son caractère la douceur, l'humilité, & le soin d'instruire les pauvres : c'est au milieu des pauvres qu'il passe presque toute sa vie. Et en même-tems il dit, qu'il est la lu-
Joan. 8. mière du monde ; qu'il existe avant Abraham, c'est-à-dire, de toute éternité ; que c'est lui qui est la vie & la vérité même ; qu'il donne la vie éternelle à ses ouailles ; qu'il n'est qu'une
Joan. 10. même chose avec son Pere ; qu'on le verra
Matth. 26. séant à la droite de Dieu, sur un trône de nuées éclatantes. Jamais un homme a-t-il eu des idées, des vues, des pensées aussi sublimes, aussi relevées, aussi divines ? Aussi les Juifs ne pouvoient-ils pas s'empêcher de dire, qu'il n'avoit jamais été donné à aucun homme de parler comme faisoit Jesus-Christ. *Numquam locutus est Homo sicut hic Homo.*

Quatrième trait de cette grandeur. En annonçant à ses Apôtres & à ses ennemis mêmes, les rigueurs de son sacrifice, de ses tourmens & de sa mort, il leur dit en même-tems, qu'il doit souffrir & mourir, il est vrai, mais qu'il est le maître de donner sa vie, & de la reprendre quand il voudra; qu'il sera le vainqueur de la mort même; qu'au troisième jour, depuis sa mort, il sortira triomphant du tombeau; qu'il se montrera à ses Fidéles pour les consoler, & qu'avant que la génération présente soit éteinte, il exercera les plus horribles vengeances sur les opiniâtres ennemis de la vérité. Quel langage dans un homme en qui on ne remarque rien à l'extérieur que de très-commun? Joan. 10.

Nous pourrions ajouter encore beaucoup d'autres traits de cette grandeur véritablement toute divine. Mais ce que nous avons dit est bien suffisant pour venger l'auguste Messie, raffermir les hommes qui aiment encore la Religion, & confondre les impies séducteurs.

## MIRACLES.

Définition du Miracle.

On appelle miracle un événement, un fait qui n'a pu être opéré par aucune cause naturelle, qui est contraire aux loix constantes & reconnues de la nature, & qu'on ne peut attribuer qu'à l'Auteur & au Maître de la nature même. Ainsi la résurrection d'un mort, la conservation d'un corps, d'un sujet combustible au milieu des flammes, l'affermissement des flots sous les pas d'un homme, & autres événemens semblables sont des miracles.

Quoique cette définition générale soit bien suffisante pour faire connoître ce que c'est que le miracle, cependant pour mieux caractériser encore ceux de la Religion Chrétienne, nous

ajouterons quelques remarques qui nous paroiſſent néceſſaires.

Il faut donc obſerver :

1°. Que les miracles doivent être faits par l'invocation du nom de Dieu, & la raiſon de cela, c'eſt que la créature doit glorifier Dieu par l'aveu de ſon impuiſſance, & mériter par ſa confiance & par ſa prière les ſecours extraordinaires qu'elle en attend. Ainſi Moïſe in-
Exod.14 voque le Seigneur pour fendre les eaux de la Mer rouge, Iſaïe pour donner à Ezéchias
3. Reg. une aſſurance miraculeuſe de ſa guèriſon, Elie
17. pour reſſuſciter le fils de la veuve de Sarepta.
Act. 3. Ainſi Pierre commande au nom de Jeſus-Chriſt, au Paralatique de ſe lever & de marcher.

2°. Ils doivent être employés pour faire connoître, ou pour atteſter des dogmes que la raiſon ne pourroit pas découvrir, & auxquels elle ne pourroit pas atteindre d'elle-même, ou pour autoriſer quelques points d'une morale pure, ſainte, & conforme aux lumières & à l'équité naturelle. Ainſi la plûpart des miracles de Jeſus-Chriſt ſe font pour atteſter ſa Divinité & ſa Miſſion, en ſa qualité de Rédempteur & de Légiſlateur du genre humain. Il demande à l'aveugle-né, s'il croit au fils de
Joan. 9. Dieu. *Credis in Filium Dei* ? Il remontre aux Juifs que s'ils ne veulent pas en croire à ſa parole, ils doivent en croire à ſes œuvres,
Ibid. 10. *Si mihi non vultis credere, operibus credite.* Il déclare que la mort de Lazare ſervira à le faire reconnoître pour le fils de Dieu, *ut glorificetur Filius Dei per eam.* Les miracles étant le plus digne langage de Dieu, ne doivent être employés que pour des choſes dignes de Dieu.

3°. Les miracles doivent être des œuvres conſtantes ; ceci eſt pour les diſtinguer des il-

lusions passagères, qui peuvent éblouir un moment, & qu'on n'a pas le tems d'examiner & de vérifier. Les miracles de Jesus-Christ étoient constans. On voyoit les malades qu'il avoit guéris, les morts qu'il avoit ressuscités, les aveugles dont il avoit ouvert les yeux. On leur parloit, on les interrogeoit, on se convainquoit.

4°. Les miracles généralement sont des bienfaits; tels furent ceux de Jesus-Christ, des Apôtres, &c. Aussi S. Pierre, en parlant du Sauveur, dit qu'il n'a paru sur la terre que pour répandre des bienfaits. *Qui pertransiit benefaciendo & sanando omnes.* Il y a aussi des miracles de punition, & c'est lorsque cette punition devient nécessaire, ou utile à l'instruction des autres hommes. Enfin il y en a qui sans être ni des bienfaits ni des punitions, portent des caractères infaillibles de la puissance & de la volonté du Seigneur, pour faire observer quelque grande vérité, comme ceux qui arriverent à la mort de Jesus-Christ. Tels sont en général les caractères des miracles.

Mais comment peut-on s'assurer de la vérité & de la réalité des miracles?

1°. On ne peut pas en douter, si l'on en est *témoin* soi-même, & qu'on ait le tems de vérifier & de constater. Celui qui auroit vu ressusciter un mort, & qui voudroit raisonner, chicaner sur cette résurrection, ne seroit bon qu'à être envoyé aux petites maisons, où à aller grossir la bande des Philosophes à la mode.

2°. On ne peut pas en douter, si l'on en a des témoignages & des preuves authentiques, soit par la qualité, soit par le nombre des déposans. Les faits ne peuvent pas se prouver autrement. Vérifiez, constatez, avant de

croire. Voila ce que vous crient la raiſon & la ſageſſe.

3°. On ne peut pas en douter, ſi les miracles ont été ſuivis de quelques établiſſemens fameux, conſacrés par quelques monumens authentiques & toujours ſubſiſtans, ou s'ils ont donné lieu à quelque grande ſolemnité inſtituée pour en perpétuer la mémoire. Ainſi l'établiſſement de la Religion Chrétienne eſt une preuve toujours ſubſiſtante des miracles de Jeſus-Chriſt. Ainſi les fameuſes proceſſions de Dijon & de Dole ſont des témoignages authentiques & perpétuels des deux miracles, l'un de l'hoſtie de Dijon, qui percée à coups de canifs, répandit du ſang; & l'autre de celle de Dole, qui s'éleva au-deſſus des flammes, lorſque l'Autel fut embraſé & conſumé par le feu. C'eſt ce que le Préſident Boivin qui vivoit lors qu'arriva le ſecond miracle, exprima ſi bien par ce Diſtique:

*Impie quid dubitas hominemque Deumque fateri?*
*Se probat eſſe hominem ſanguine, & igne Deum.*

Telle eſt la manière dont on doit procéder pour régler ſa créance ſur les miracles. C'eſt celle que la droite raiſon inſpire, que ſuivent les ſages, & qui par-là même ne peut pas être du goût des Mécréans.

Ces Meſſieurs font des raiſonnemens à perte de vue, par leſquels ils tâchent de ſurprendre & d'embarraſſer, & par leſquels ils prouvent très-bien qu'ils raiſonnent très-mal. C'eſt avec ces beaux raiſonnemens qu'ils prétendent démontrer que le miracle eſt impoſſible, que la créance des miracles répugne à la raiſon, quelle deshonore l'Etre Suprême, qu'elle eſt le fruit d'une ignorante ſimplicité; enſuite pour y répandre du ridicule, ils mettent les

miracles en parallele avec les fables du Paganiſme.

Spiuoſa, le Déiſte Genevois, l'Homme du Dictionnaire, les deux forcenés Auteurs du *Chriſtianiſme dévoilé* & du *Militaire Philoſophe*, ſont ceux qui ont attaqué la doctrine des miracles avec le plus de méchanceté & de fureur. On pourra juger de la force, de la ſolidité, & du ſuccès de leurs raiſonnemens par les entretiens ſuivans. Ils ſont entre un ſage Théologien & un jeune éleve des nouveaux Philoſophes. Ce jeune éleve ſait par cœur tout ce qu'ont écrit ſes grands Maîtres. Il eſt plein d'ardeur pour la défenſe de leurs ſentimens, mais il a une ame droite. Il eſt prévenu par l'erreur, mais il ſent la vérité, & la reconnoît quand on la lui montre.

Il faut obſerver que dans ces entretiens, le jeune Philoſophe rapporte mot pour mot ce que ſes grands Maîtres on dit.

## *PREMIER ENTRETIEN.*

### *Sur la poſſibilité des Miracles.*

### LE PHILOSOPHE.

Oui, Monſieur, je le ſoutiens qu'un miracle eſt une choſe impoſſible, & qui renferme une contradiction évidente dans les termes. Car qu'eſt-ce qu'un miracle? C'eſt une violation des Loix mathématiques, divines, immuables, éternelles. Une loi ne peut être à la fois immuable & violée: Il eſt impoſſible que l'Etre infiniment ſage en ait fait pour les changer enſuite, & les violer lui-même. Il eſt clair qu'étant Dieu, il a fait la machine de ce monde autant bien qu'il l'a pu. Ainſi il n'y dérangera, il n'y changera rien. Il n'y aura donc point de miracles.

Tiré du Diction. Philoſ.

LE THÉOLOGIEN.

Voilà des expreſſions bien énergiques, & des aſſertions bien fières. Mais j'eſpére de vous faire voir, Monſieur, que les Philoſophes à la mode ſont bien plus forts pour déclamer que pour raiſonner, & pour affirmer que pour prouver.

Que veulent-ils dire par leurs Loix mathématiques, divines, immuables, éternelles? Les loix de la Phyſique, c'eſt-à-dire, les loix ſelon leſquelles cet Univers ſe meut, ſe regle & ſe gouverne, ſont des loix *Divines*, parce qu'elles ont Dieu pour auteur. Mais Dieu les a établies par un choix libre & ſans aucune néceſſité. Si les corps gravitent les uns ſur les autres, c'eſt, dit Newton, parce que Dieu l'a ainſi voulu. Elles ſont *immuables*. Cela ſignifie préciſément qu'elles ſont conſtantes, quoiqu'elles ne ſoient ni eſſentielles, ni néceſſaires. Répugneroit-il à la puiſſance de Dieu qu'il arrêtât l'action du feu ſur un corps par lui-même combuſtible, & que ce corps fût conſervé au milieu des flammes? Elles ſont *éternelles*. Elles ont été établies librement, lorſque l'Univers ſortit du néant; elles égaleront la durée du monde. Voilà toute leur éternité. Elles ſont *Mathématiques*. Ce n'eſt là qu'une abſurde catachreſe dont votre Philoſophe ne pourroit donner aucune explication tant ſoit peu ſenſée. Où eſt donc la contradiction, où eſt l'impoſſibilité du miracle?

LE PHILOSOPHE.

Mais je vous ai dit, & vous devez en convenir vous-même, Monſieur, qu'il eſt impoſſible que l'Etre infiniment ſage ait fait des loix pour les changer enſuite & les violer lui-même,

LE THÉOLOGIEN.

Il ne les a pas faites pour les violer. Il les a faites pour qu'elles soient le principe constant du bel ordre & de l'harmonie de l'Univers.

LE PHILOSOPHE.

Dieu ne peut rien faire sans raison ; or quelle raison le porteroit à défigurer pour quelque tems son propre ouvrage ? C'est, me direz-vous, en faveur des hommes. Mais n'est-ce pas la plus absurde de folies d'imaginer que l'Etre infini intervertisse en faveur de trois ou quatre centaines de fourmis sur ce petit amas de fange, le jeu éternel de ces ressorts immenses qui font mouvoir tout l'Univers ?

LE THÉOLOGIEN.

Que la voix de Jesus-Christ fasse sortir Lazare du tombeau, ou bien qu'elle ouvre les yeux d'un aveugle-né, je n'y vois pas plus d'intervertissement dans l'ordre de l'Univers, que lorsqu'un Chirurgien guérit une plaie dangereuse, ou une fluxion sur les yeux. Toute la différence qu'il y a entre ces deux espèces d'opérations, c'est que l'une requiert une force surnaturelle, & que l'autre n'excéde pas l'habileté humaine. Qu'Heliodore soit fustigé par des mains célestes dans le Temple de Jérusalem, ou qu'un soldat le soit par ses camarades dans son quartier, cela ne change rien à l'Univers. Je ne vois là ni folie, ni absurdité ; & votre fange, vos fourmis, votre jeu de ressorts immenses, ne sont que de grandes paroles vuides de sens.

2 Macch. c. 3.

LE PHILOSOPHE.

Et pourquoi Dieu feroit-il un miracle ?

Pour venir à bout d'un certain dessein sur quelques êtres vivans. Il diroit donc, je n'ai pu parvenir par la fabrique de l'Univers, par mes décrets divins, par mes loix éternelles à remplir un certain dessein; je vais donc changer mes éternelles idées, mes loix immuables, pour tâcher d'exécuter ce que je n'ai pu faire par elles. Ce seroit un aveu de foiblesse & non de puissance. Il est donc absurde de croire des miracles; c'est deshonorer en quelque sorte la Divinité.

### Le Théologien.

Que vos Philosophes ne prêtent point leur langage à la Divinité. Il n'est point digne d'elle. Les loix immuables, les décrets divins portent le caractère d'une puissance & d'une sagesse infinie. Tout ce qu'il veut faire, & tout ce qu'il doit faire par elles, il le fait. Nulle créature ne peut lui résister. Si sa sagesse en certaines circonstances veut arrêter ou suspendre ces loix, pour faire reconnoître & adorer ses volontés & ses grandeurs, il le fait avec une égale puissance & une égale majesté. Et que trouvez-vous là qui soit indigne de Dieu?

Le Philosophe Genevois pense bien différemment de vous. *Dieu peut-il faire des miracles*, demande-t-il, *c'est-à-dire peut-il déroger aux loix qu'il a établies? Cette question sérieusement traitée seroit impie, si elle n'étoit absurbe. Ce seroit faire trop d'honneur à celui qui la résoudroit négativement que de le punir; il suffiroit de l'enfermer.*

Lettres de la Mont. p. 94.

### Le Philosophe.

Milit. Philos. p. 73.

Mais le Militaire Philosophe ne pense nullement comme le Philosophe Genevois. *La vérité & l'évidence*, dit-il, *n'ont pas besoin de mi-*

*racles pour se faire adopter. N'est-il pas bien surprenant que la Divinité trouve plus facile de déranger l'ordre de la nature, que d'enseigner aux hommes de vérités claires, propres à les convaincre? Les miracles n'ont été inventés que pour prouver aux hommes des choses impossibles à croire; ainsi ce sont des choses incroyables, qui servent de preuve à d'autres choses incroyables.*

LE THÉOLOGIEN.

Comment ce Militaire Philosophe prouveroit-il que les miracles sont inventés, & qu'ils ne sont pas réellement arrivés? Comment prouveroit-il que l'Etre infini ne pourroit pas annoncer aux hommes quelque vérité qui surpassât la capacité de la raison humaine, & qu'on ne pourroit être déterminé à adopter que par l'éclat des prodiges? Comment prouveroit-il que les miracles sont des choses incroyables, c'est-à-dire comment prouveroit-il qu'on ne doit pas croire que Dieu puisse quelquefois arrêter ou suspendre les effets des loix de la Physique? Quelle fierté, & en même tems quelle foiblesse dans le ton que ce prétendu Philosophe affecte de prendre? Milit. Philos.

LE PHILOSOPHE.

Hé bien si vous le voulez absolument, vous disent encore nos Philosophes, nous croirons aux miracles opérés dans notre sainte Religion; mais nous les croirons par la foi, & non par notre raison, que nous nous garderons bien d'écouter. Car lorsque la foi parle, on sait assez que la raison ne doit pas dire un seul mot.

LE THÉOLOGIEN.

Quoi, vos Docteurs se disent Philosophes,

& ils ont de la Foi ! Qui eſt-ce qui pourroit ſe le perſuader ? Permettez-moi cependant de vous dire qu'ils errent dans le cas préſent. Ils croient, diſent-ils, les miracles par la foi, & non par la raiſon. Eh bien, c'eſt tout le contraire, les miracles ſe croient par la raiſon, & non pas par la foi. Donnez-moi, je vous prie, un moment d'attention.

Annonce-t-on un miracle dans l'Egliſe Chrétienne ? Voici la manière dont on procéde pour le vérifier. 1°. On examine d'abord ſi le fait annoncé eſt véritablement miraculeux, c'eſt-à-dire ſurnaturel. 2°. On en examine la certitude. Pour qu'un miracle ſoit admis comme certain, il faut que les dépoſans ſoient gens de lumières & de probité; que le nombre en ſoit ſuffiſant, & que les temoignages ſoient ſi clairs & ſi juſtes, qu'ils ne puiſſent pas laiſſer le moindre doute à un homme capable de raiſonner & de juger. 3°. On admet à être ouïs tous les oppoſans, afin que les oppoſitions & les diſcuſſions ſervent à mieux éclaircir & conſtater la vérité du fait. Telle eſt la manière dont on procéde dans les Tribunaux Romains, pour reconnoître & admettre les miracles. La ſageſſe & la prudence ne peuvent pas aller plus loin. Voilà ſur quoi on croit les miracles. Vous voyez donc que ce n'eſt que par la raiſon, & non pas par la foi que l'on croit les miracles.

Pour ceux qui ſont conſignés dans les Livres divins, nous les croyons par la foi, comme nous croyons les autres vérités que ces Livres renferment. Mais ce n'eſt point le miraculeux du fait, qui devient le motif de notre foi & de notre créance. C'eſt l'autorité de l'Eſprit Divin, lequel a inſpiré aux Ecrivains ſacrés ce qu'ils nous ont appris.

LE PHILOSOPHE.

Je ſens toute la force de vos raiſons. Mais il faut que vous m'éclairciſſiez encore ſur deux mots que je me rappelle d'avoir lû dans l'Auteur du Chriſtianiſme dévoilé. *Un fait ſurnaturel*, dit-il, *demande pour être cru des témoignages plus forts, qu'un fait qui n'a rien contre la vraiſemblance.* Que dites-vous à cela ? Chriſt. dévoilé, p. 68.

LE THÉOLOGIEN.

Ce n'eſt-là qu'un verbiage vuide de ſens. Qu'un fait ſoit naturel ou ſurnaturel, je ne puis le croire que, ou ſur le témoignage de mes ſens, & lorſque j'ai moi-même vu, examié, vérifié avec ſoin, ou ſur les témoignages des dépoſans, deſquels témoignages j'examine la force & la validité. Lorſque le fait dont il s'agit renferme un plus grand intérêt, & entraîne des conſéquences qui méritent toute mon attention, j'examine avec plus de ſoin & d'exactitude. Mais que le fait ſoit naturel ou ſurnaturel, je ne peux pas avoir deux différentes manières de procéder pour parvenir à la plus parfaite vérification, & par conſéquent à la croyance.

*SECOND ENTRETIEN.*

*Sur la réalité des miracles.*

LE PHILOSOPHE.

Non, Monſieur, je ne doute nullement que Dieu ne puiſſe faire des miracles. Mais Dieu en veut-il faire, en a t-il fait, & comment peut-on s'aſſurer qu'un fait qu'on donne pour miraculeux eſt un vrai miracle ? Voilà ſur quoi le Philoſophe de Geneve propoſe des difficultés, qui paroiſſent bien difficiles à réſoudre. Lettres écrites de la Montagne. 3e. Lettre.

LE THÉOLOGIEN.

Il y a apparence qu'un peu de prévention vous aura empêché d'obſerver dans ce Philoſophe bien des choſes qui devoient vous inſpirer la plus étrange défiance de ſes aſſertions. Avant de répondre à ſes difficultés, il ne ſera pas hors de propos de vous faire faire quelques obſervations ſur la manière de procéder de cet Ecrivain.

Que devez-vous penſer, Monſieur, d'un
P. 94. homme qui vous dit d'une part qu'*il eſt impie & abſurde de demander ſi Dieu peut faire des mi-*
P. 109. *racles*, & de l'autre, qu'*il eſt impoſſible de s'aſſurer que quelque fait que ce puiſſe être en eſt un.* Que
P. 91. *les miracles ſont les plus grand obſtacle à la Foi*, & que *la Sageſſe ſuprême n'emploira pas des moyens ſi contraires à la fin qu'elle ſe propoſe*? Qu'eſt-ce que ce ſeroit donc que cette Puiſſance divine, dont l'homme ne pourroit jamais reconnoître les effets, qui deviendroit un obſtacle à la créance, & que la ſuprême Sageſſe ſeroit obligée de réprouver?

Que devez-vous penſer d'un homme qui,
P. 89. en parlant des miracles de Jeſus-Chriſt, tantôt les admet, & tantôt les nie; tantôt les attribue
P. 91. à la ſupériorité des lumières de Jeſus-Chriſt,
P. 104. pour la connoiſſance des choſes purement naturelles, tantôt les met en parallele avec diverſes expériences de Phyſique, ou opéra-
P. 102. tions de la Chirurgie; tantôt s'efforce de les affoiblir, en diſant qu'*ils ſont rapportés par des Auteurs d'une ignorance craſſe, mais pleins d'ardeur*
P. 106. *pour la gloire de leur Maître*; tantôt ſe contente de les regarder comme des *actes de bonté, de charité, de bienfaiſance, qui étoient plutôt des ver-*
P. 90. *tus que des miracles*?

Que penſer d'un homme qui vous rédit cent

fois, malgré les textes les plus clairs & les plus expreffifs, que les miracles de Jefus-Chrift n'ont point été opérés, ni donnés comme une preuve de fa Miffion? Je ne vous en citerai qu'un feul. S. Jean fait demander par deux de fes Difciples à Jefus-Chrift s'il eft l'Envoyé de Dieu, ou s'il faut en attendre un autre; & Jefus-Chrift ne donne d'autre preuve de fa Miffion que fes miracles. *Allez dire à Jean*, répond-t-il, *ce que vous avez entendu & ce que vous avez vu. Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux font purifiés, les fourds entendent, les morts reffufcitent.* Que répondra à ce texte Jean Jacques Rouffeau? Matth. 11.

LE PHILOSOPHE.

Vos obfervations, Monfieur, méritent qu'on y faffe attention; mais elles ne font pas une réponfe directe aux difficultés; & c'eft ce que je demande maintenant. Voici donc la première de ces difficultés, laquelle on peut regarder comme fondamentale. « Un miracle, » dit M. Rouffeau, eft une exception aux loix » de la nature; pour en juger, il faut con» noître ces loix, & pour en juger fûrement » il faut les connoître toutes. Ainfi celui qui » prononce qu'un tel acte eft un miracle, dé» clare qu'il connoît toutes les loix de la na» ture, & qu'il fait que cet acte en eft une » exception. Mais quel eft ce mortel qui con» noît toutes les loix de la nature? Newton » ne fe vantoit pas de les connoître. Un hom» me, fage témoin d'un fait inoui, peut at» tefter qu'il a vu ce fait, & on peut le croire. » Mais il n'affirmera jamais que ce fait, quel» que étonnant qu'il puiffe être, foit un mira» cle. Car comment peut-il le favoir?

LE THÉOLOGIEN.

Il ne ſera pas difficile de vous faire voir que les fondemens ſur leſquels a bâti votre Philoſophe ſont bien ruineux ; & pour cela il faut que vous me faſſiez la grace de répondre à quelques queſtions que je vais vous propoſer. Ne conviendrez-vous pas, Monſieur, que les loix de la nature ont été faites par un Être infiniment ſage & infiniment éclairé ?

LE PHILOSOPHE.

Il n'eſt pas néceſſaire de faire une pareille queſtion, parce que c'eſt-là une choſe dont on ne s'eſt pas encore aviſé de douter.

LE THÉOLOGIEN.

Si ces loix ſont faites par un Etre infiniment ſage & infiniment éclairé, elles ne peuvent pas être contradictoires les unes aux autres, ni ſe détruire les unes les autres.

LE PHILOSOPHE.

Si elles ſe contrediſoient & ſe détruiſoient les unes les autres, elles ne porteroient plus le caractère de cette ſageſſe infinie.

LE THÉOLOGIEN.

Connoît-on quelques unes de ces loix ?

LE PHILOSOPHE.

Non-ſeulement on en connoît un grand nombre, mais on les connoît évidemment. Ces connoiſſances ſont des principes indubitables pour tout homme ſage, pour tout homme de bon ſens. Ainſi connoît-on les loix des mouvemens du monde planétaire, & l'on eſt en état de prédire infailliblement, pluſieurs ſiécles

à l'avance, les rencontres, oppositions, conjonctions & éclipses des corps céleſtes. Ainſi connoît-on la plûpart des loix de la gravitation, du mouvement, de l'équilibre, de l'action des liquides; & c'eſt de ces connoiſſances que l'on conclut qu'un corps abandonné à lui-même doit toujours tendre au cendre de la terre, que les liquides ſe mettent toujours d'eux-mêmes de niveau, qu'un corps ſolide ſpécifiquement plus peſant que l'eau où il eſt plongé, doit y enfoncer, & ne peut point ſurnâger. Je ne finirois point ſi je voulois déduire toutes les concluſions que l'on tire de ces principes.

### LE THÉOLOGIEN.

Cela ſuffit bien, Monſieur, vous avez parlé des loix connues de la nature; mais ne pourroit-il pas auſſi y avoir d'autres loix inconnues, qui euſſent des effets tout contraires?

### LE PHILOSOPHE.

Il peut y avoir d'autres loix de la nature que nous ne connoiſſons pas encore. Mais il ne peut point y en avoir qui ayent des effets contraires à celles que nous connoiſſons. S'il y avoit des loix de la nature qui détruiſiſſent les autres, ces loix pourroient-elles être regardées comme émanées d'une Sageſſe infinie? Y auroit-il alors quelques principes ſûrs, pour reconnoître la marche & la belle harmonie qui regne dans l'Univers, pour la ſuivre & pour en juger? Quel fond pourroit-on faire ſur toutes les obſervations Aſtronomiques, ſur les principes de Mathématiques, ſur tant d'écrits de ſavans Phyſiciens qui ſe ſont appliqués avec ſuccès à étudier la nature?

LE THÉOLOGIEN.

Oh, Monſieur, vous ne pouviez pas mieux parler pour la cauſe que je défends. Car en premier lieu non-ſeulement vous détruiſez, mais vous faites ſentir tout le ridicule de ce principe du Philoſophe Genevois, *que pour juger d'un miracle, il faudroit connoître toutes les loix de la nature*. En ſecond lieu vous démontrez au mieux la réalité des miracles conſignés dans les Livres divins, que ce Philoſophe oſe conteſter.

LE PHILOSOPHE.

Je le ſens, je n'en ſuis pas fâché, j'aime mieux la vérité que la victoire; ou plutôt, la plus belle victoire eſt celle par laquelle on céde à la vérité.

LE THÉOLOGIEN.

Avec ces preuves inconteſtables, voilà tous les miracles de l'ancien & du nouveau Teſtament prouvés & démontrés. Si les flots de
Exod. 14 la Mer rouge, à la parole de Moyſe, & les
Joſue 3. eaux du Jourdain à celle de Joſué, perdent leur fluidité, s'arrêtent comme des murs de criſtal pour laiſſer le paſſage aux Iſraëlites, voilà toutes les loix qui concernent les liquides arrêtées & ſuſpendues; il n'y a que l'Auteur de la nature qui puiſſe ainſi les arrêter & les ſuſpendre. Si le Soleil, à la parole du mê-
Joſue 10. me Joſué, s'arrête dans ſa courſe, voilà toutes les loix du mouvement des corps céleſtes ſuſpendues; or qui eſt-ce qui peut les ſuſpendre, ſi ce n'eſt celui qui en eſt l'Auteur? Si Elie par ſa prière, fait deſcendre le feu du ciel, qui conſume en un inſtant l'holocauſte qu'il offre au Seigneur, quelle eſt la loi de Phyſique qu'on puiſſe donner comme la cauſe d'un fait auſſi frappant?

### Le Philosophe.

Quelque juſte que ſoit tout ce que vous dites ſur ces miracles, il eſt bon de ſavoir ce que diſent auſſi les Philoſophes ſur le même ſujet. Plus les diſcuſſions ſeront exactes, plus la vérité deviendra claire & ſenſible. Spinoſa prétend faire évanouir le miraculeux du paſſage de la Mer rouge, en diſant qu'un vent violent ayant ſoufflé toute la nuit, ſoutint par ſa force latérale les eaux de part & d'autre, & ſécha le fond de la Mer; & que cela pouvoit arriver fort naturellement. Rouſſeau veut faire regarder comme des jeux d'enfans les mi-
racles d'Elie & de Joſué. *Jadis les Prophêtes fai-* P. 99.
*ſoient deſcendre à leur voix le feu du ciel*, vous dit-il, *aujourd'hui les enfans en font autant avec un morceau de verre. Joſué fit arrêter le Soleil, un faiſeur d'almanachs va le faire éclipſer. Si les Prêtres de Baal avoient eu M. Rouelle au milieu d'eux, leur bûcher eût pris feu de lui-même, & Elie eût été pris pour dupe.*

### Le Théologien.

Monſieur, ſi vous faites un peu d'attention à ce que veulent dire par-là ces deux Philoſophes, vous trouverez ſûrement que l'objection de Spinoſa ne mérite que la pitié, & celle de Rouſſeau que l'indignation? N'eſt-ce pas en effet une choſe pitoyable, de ſuppoſer avec Spinoſa qu'il a pu naturellement y avoir un vent aſſez violent pour partager en deux une étendue de mer de cinq à ſix lieues, & pour ſoutenir ces amas immenſes d'eaux de part & d'autre, les ſoutenir comme des murs, comme des corps ſolides, malgré leur mobilité naturelle? N'eſt-ce pas une choſe pitoyable de ſuppoſer que ce vent, ſans ſe faire ſentir aucu-

nement ſur les côtés, n'a ſoufflé ſur la ſurface de la mer, que dans cette étroite direction qui devoit ouvrir le foſſé, ou le boyau, qui ſerviroit de paſſage aux Hébreux ? N'eſt-ce pas une choſe pitoyable de ſuppoſer que ce vent, capable par ſa violence & ſa force, de ſoutenir en l'air tant de milliards de toiſes cubes d'eau, & qui venant de l'Orient, devoit donner en face aux voyageurs, n'ait point mis d'obſtacle à leur paſſage, ne les ait pas comprimés, anéantis, enterrés, ou ne les ait pas au moins emportés, & fait reculer bien loin de l'endroit vers lequel ils dirigoient leur marche ? En vérité eſt-ce la raiſonner en Philoſophe, en Phyſicien ? N'eſt-ce pas parler comme le plus extravagant & le plus ridicule des charlatans ? C'eſt cependant le fameux Spinoſa qui raiſonne ainſi.

Quant au Philoſophe Genevois, peut-on n'être pas indigné de l'indécence avec laquelle il parle de faits auſſi graves que ceux qui ſont rapportés dans l'Ecriture, & du ridicule qu'il entreprend de répandre ſur ce qui ne doit être traité qu'avec circonſpection & reſpect ? Qu'y eut-il jamais de plus grand & de plus frappant que le miracle d'Elie ? Vous ſavez à quelle occaſion il fut fait, & le but que ſe propoſoit le Prophête. C'étoit de retirer les Iſraélites de l'Idolâtrie & du culte de Baal. Il demande dans une aſſemblée immenſe du peuple, à laquelle ſe trouvoit le Roi lui-même, que l'on ſe décide ſur celui qu'on doit ſervir & adorer, ou du Dieu d'Iſraël, ou de Baal. Le moyen qu'il propoſe pour en venir à une déciſion juſte & ſûre, c'eſt que les Prêtres de Baal d'une part, & lui de l'autre, dreſſent un autel, chacun à ſon Dieu, y mettent un bœuf ſur un bûcher pour être offert en holocauſte, & que celui

dont l'holocaufte fera confumé par le feu du ciel, foit reconnu pour le feul Dieu véritable. La propofition fut acceptée, & vous favez quel fut l'événement. Les Prêtres de Baal eurent beau crier, hurler, fe déchiqueter, Baal ne put rien faire. Alors Elie entre à fon tour en action. Il fait d'abord verfer des torrens d'eau fur fon autel, fon bûcher, fa victime. Il fait réitérer une feconde & une troifième fois cette opération, enfuite il adreffe à Dieu cette prière : « Seigneur, Dieu d'Abraham, d'Ifaac 4. Reg.
» & de Jacob, faites connoître aujourd'hui c. 18.
» que vous êtes le Dieu d'Ifraël, que je fuis
» votre ferviteur, & que je ne fais ici qu'e-
» xécuter vos ordres. Ecoutez-moi, Seigneur,
» écoutez-moi ; & que ce peuple apprenne
» aujourd'hui que vous êtes le Seigneur Dieu.»
A ces mots, un feu fubit embrafe, confume, dévore, fait difparoître l'holocaufte, le bûcher, les pierres de l'autel, l'eau qui étoit tout à l'entour, la pouffière même de la place ; & le Philofophe Rouffeau vous dit : *Si* p. 99.
*les Prêtres de Baal avoient eu M. Rouelle au milieu d'eux, leur bucher eût pris feu de lui-même, & Elie eût été pris pour dupe.*

LE PHILOSOPHE.

Je vous avoue que je n'ai abfolument rien à vous répondre.

LE THÉOLOGIEN.

Et comment trouvez-vous ce qu'il ajoute fur les guérifons ? Le ton comique & burlefque qu'il prend, convient-il bien au férieux des matières qu'il traite ? *Je ne fais*, dit-il, *fi* p. 101.
*l'art de guérir eft trouvé, ni s'il fe trouvera jamais. Ce que je fais, c'eft qu'il n'eft pas hors de la nature. Il eft tout auffi naturel qu'un homme guériffe, qu'il*

*l'est qu'il tombe malade. Il peut tout aussi bien guérir subitement, que mourir subitement. Tout ce qu'on pourroit dire de certaines guérisons, c'est qu'elles sont surprenantes, mais non pas impossibles. Comment prouverez-vous que ce sont des miracles ?* Ainsi s'exprime Rousseau.

LE PHILOSOPHE.

Je vous avoue que je ne trouve ni vérité, ni justesse, ni décence dans tout ce qu'il nous débite-là. Il prend le ton qu'auroit pris Moliere sur le théatre pour railler les Médecins, & vous dit qu'il *ne sait pas si l'art de guérir est trouvé, ni s'il se trouvera jamais*; & dans le page suivante, il vous dit d'un ton qu'on ne passeroit pas au dernier charlatan, qu'on a *trouvé le secret de ressusciter les noyés, & qu'on cherche celui de ressusciter les pendus*. Ainsi il ne sait pas si un homme seroit assez habile pour guérir une petite maladie, mais il sait qu'il est assez habile pour ressusciter des morts. Soit dit en passant. Venons à ses assertions.

D'abord il est très-faux qu'en général un homme puisse tout aussi bien guérir subitement, que mourir subitement. Car nous avons tous les jours sous les yeux des spectacles qui nous font voir que des morts subites sont très-naturelles, & les médecins & anatomistes nous démontrent d'une manière très-sensible les causes de ces sortes de morts. Mais nous voyons également tous les jours des maladies dont les guérisons subites & instantanées sont naturellement impossibles, & qui ne peuvent se faire naturellement que par gradation & succession.

LE THÉOLOGIEN.

Ces vrais principes que la raison vous montre, & que vous sentez si bien, nous pouvons

les appliquer aux miracles de Jesus-Christ, & particulièrement à certains de ces miracles, que le même Philosophe ose travestir d'une manière bien peu décente.

Jesus-Christ rend la vue à deux aveugles ; desquels l'un n'est guéri qu'après être sorti de la ville, & avoir reçu deux fois l'imposition des mains du divin Thaumaturge ; l'autre qu'après avoir eu les yeux couverts d'un peu de terre détrempée dans la salive de ce même Sauveur, & se les être lavés dans la fontaine de Siloé. Sur cela Rousseau vous représente Jesus-Christ, allant comme à tâton pour la guérison du premier aveugle, & prenant une autre route pour celle du second. *A quoi bon tout* P. 103.
*cela pour un miracle ?* demande-t-il. *La nature dispute-t-elle avec son Maître ? A-t-il besoin d'efforts, d'obstination pour se faire obéir ? A-t-il besoin de salive, de terre, d'ingrédiens ?* Mais ne puis-je pas à mon tour lui demander, à quoi bon tous ces raisonnemens, Monsieur le Philosophe ? Croyez-vous que ces guérisons soient naturelles ? Croyez-vous que de la salive & un peu de boue ayent une vertu suffisante pour guérir des aveugles de naissance ? Pourriez-vous, en bon Physicien, nous rendre raison de ce phénomene ? Le second de ces aveugles parle bien plus en sage, que ne font nos Philosophes, lorsque pour confondre toutes les chicanes que lui faisoient les Pharisiens sur sa guérison, il leur dit : *Nous savons que si quelqu'un honore véritablement Dieu & accomplit sa volonté,* Joan. 9.
*il en est exaucé. On n'avoit jamais oui dire que quelqu'un eût ouvert les yeux à un homme né aveugle. Si cet homme n'étoit pas un homme de Dieu, il n'eût pas opéré un pareil prodige.* Voilà des expressions qui caractérisent l'ame droite, l'homme de bon sens, l'homme qui est rempli de l'esprit de Reli-

gion. En trouvera-t-on autant chez nos Philosophes ?

Ensuite un homme raisonnable pourra-t-il soutenir la manière dont le Philosophe Genevois parle de la guérison du démoniaque, rapportée par S. Mathieu & par S. Marc ? Ce démoniaque étoit furieux, il faisoit trembler tout
Matth. 8 le voisinage ; on avoit beau le lier, l'enchaî-
Marc. 5. ner, il n'y avoit ni liens, ni chaînes qu'il ne
Luc. 8. vint à bout de rompre. Jesus s'approche pour le délivrer ; il demande au démon quel est son nom ; & le demon répond qu'il s'appelle Légion, parce qu'il n'est pas seul, mais qu'ils sont grand nombre de démons dans le corps de cet homme. Ces démons conjurent Jesus-Christ de ne les pas renvoyer dans l'abîme, mais de leur permettre d'entrer dans un troupeau de cochons qui étoit dans le voisinage. Jesus-Christ le permet, l'homme est délivré & guéri, & ces animaux, entraînés par les démons, vont se précipiter dans la mer. Sur cela Rousseau s'écrie : *Et ce sont-là les augustes preuves de la Mission*
P. 107. *du Rédempteur du genre humain* ! *Juste Dieu ! La tête tourne ; on ne sait où l'on est*. Quoi ! Jesus rend à un pauvre malheureux la raison, la santé, la liberté ; il se fait reconnoître pour Fils de Dieu ; il se fait obéir par les puissances infernales ; & J. J. Rousseau dit que cela fait *tourner la tête, & qu'il n'est pas possible de le croire sans renoncer au bon sens !*

## Le Philosophe.

Il faut convenir de bonne foi qu'ici M. Rousseau soutient mal sa these. Mais laissons cela pour le présent. Ce qu'il dit sur la difficulté de discerner les vrais miracles des prestiges, est plus important ; & si vous voulez, nous le remettrons à un autre entretien.

## TROISIEME ENTRETIEN.

### Sur le discernement des vrais & des faux Miracles.

LE PHILOSOPHE.

Vous conviendrez, je pense, que c'est sur le discernement des vrais & des faux miracles, que M. Rousseau est le plus redoutable, & que sa Métaphysique & ses raisonnemens sur ce point sont très-capables d'embarrasser. C'est donc sur ce point que je serai bien aise que vous ayez encore la bonté de vous expliquer.

LE THÉOLOGIEN.

Non-seulement je ne refuse pas de vous entendre, mais je suis charmé que vous me fournissiez l'occasion de vous démontrer combien la doctrine de Rousseau est opposée au bon sens & à la vérité.

LE PHILOSOPHE.

Voici donc comment il procéde : Accor- p. 192.
» dons, dit-il, qu'il y a de vrais miracles, de
» quoi nous serviront-ils s'il y a aussi de faux
» miracles desquels il est impossible de les
» discerner. Et faites bien attention que je
» n'appelle pas ici faux miracle, un miracle
» qui n'est pas réel, mais un acte bien réelle-
» ment surnaturel, fait pour soutenir une
» fausse doctrine. Comme le mot de miracle en
» ce sens peut blesser les oreilles pieuses, em-
» ployons un autre mot, & donnons-lui le
» nom de *prestiges*. Mais souvenons-nous qu'il
» est impossible aux sens humains de discerner
» un prestige d'un miracle.

LE THÉOLOGIEN.

Et comment prouve-t-il que ce discernemens est impossible ?

LE PHILOSOPHE.

P. 109. Le voici. « La même autorité qui atteste les » miracles, atteste aussi les prestiges ; & cette » autorité prouve encore que l'apparence des » prestiges ne différe en rien de celle des mi- » racles. Comment donc distinguer les uns » des autres ; & que peut prouver le miracle,
P. 110. » si celui qui le voit ne peut discerner par » aucune marque assurée si c'est l'œuvre de » Dieu, ou l'œuvre du démon ? Quand Aaron » jetta sa verge devant Pharaon, & qu'elle » fut changée en serpent, les Magiciens jet- » terent aussi les leurs, & elles furent chan- » gées en serpens. Soit que ce changement » fût réel, comme il est dit dans l'Ecriture, » soit qu'il n'y eût de réel que le miracle d'Aa- » ron, comme le disent quelques Théolo- » giens, il n'importe ; cette apparence étoit » réellement la même. Or les hommes ne pou- » vant juger des miracles que par les sens, si » la sensation est la même, la différence réelle » qu'ils ne peuvent appercevoir n'est rien » pour eux. Ainsi le signe, comme signe ne » prouve pas plus d'un côté que de l'autre, & » le Prophéte en ceci n'a pas plus d'avantage » que le Magicien. »

LE THÉOLOGIEN.

Je conviens, comme vous l'avez bien prévu, que cette métaphysique & ces raisonnemens de Rousseau sont très-capables de surprendre & d'embarrasser bien des gens. Pour en découvrir le sophistique & l'insidieux, il faut

faut commencer par se donner des notions claires de certaines choses, comme du pouvoir naturel des démons, des secours que la Providence divine doit à l'homme, & de ce qu'il a droit d'en attendre, soit pour connoître la vérité, soit pour être garanti de l'erreur. Avec cela on verra bientôt tout le sophistique de l'incrédule Genevois s'évanouir, & l'on n'aura pas grande peine à donner une réponse directe à tous ses argumens.

LE PHILOSOPHE.

Je conçois déja qu'avec ces préliminaires, la question peut bien s'éclaircir, & enfin se décider.

LE THÉOLOGIEN.

Pour en venir à ce point, ayez la bonté de me répondre sur quelques questions que je vais vous faire. Admettez-vous l'existence des démons?

LE PHILOSOPHE.

Je sais bien qu'il y a des gens qui disent qu'il n'y a ni Dieu, ni Diables; mais ce ne sont que des gens incapables de penser, des hommes abrutis, & qui sont ordinairement trop méprisables pour mériter d'être écoutés. Il n'y a qu'à ouvrir les œuvres de Platon, de Plutarque, de Porphyre & d'une infinité d'autres auteurs Payens, pour être convaincu que toute l'antiquite Payenne a reconnu l'existence des démons. Les savans Peres de l'Eglise qui ont, ou défendu le Christianisme, ou combattu l'idolâtrie pendant les premiers siécles, démontrent la même chose. Enfin les Livres divins en font un point de foi. On ne peut donc pas nier leur existence.

LE THÉOLOGIEN.

Maintenant quel pensez-vous que soit le pouvoir naturel des démons ?

LE PHILOSOPHE.

C'est à vous à me dire d'abord ce que vous en croyez, & moi je vous dirai ensuite ma pensée sur ce que vous m'aurez exposé.

LE THÉOLOGIEN.

On ne peut pas douter que la force & le pouvoir des démons ne soient très-supérieurs à la force & au pouvoir de l'homme. Mais d'où vient la force de l'homme ? Elle ne vient que de l'ame & de la volonté, laquelle ne peut agir d'une manière sensible que par le moyen des membres, des nerfs, des fibres du corps auquel elle est unie, liée, & asservie. Mais les démons étant de purs esprits, leur activité ne peut être ni aussi bornée, ni aussi dépendante, ni aussi facilement arrêtée que celle des hommes. Elle doit donc opèrer des choses incomparablement plus surprenantes. Que l'on consulte les Livres saints & les auteurs profanes ; qu'on lise les livres de Job & certains endroits de l'Evangile ; qu'on lise les morceaux de Porphyre qu'Eusebe de Césarée nous a conservés, on y verra des exemples & des preuves frappantes de tout ce que je vous dis.

LE PHILOSOPHE.

Mais il est bien difficile de concevoir comment un pur esprit, un démon, peut agir sur la matière, sur les corps.

LE THÉOLOGIEN.

Cela n'est pas plus difficile, que de conce-

voir comment notre ame agit ſur notre corps, & met en mouvement les fibres, les nerfs, les différentes parties de notre corps. Nous le faiſons très-naturellement, & l'habitude que nous avons de le faire, eſt cauſe que nous n'y réfléchiſſons point. Mais il n'eſt pas moins vrai que nous ne concevons pas plus clairement l'action de notre ame ſur notre corps, que l'action du démon ſur une portion de matière.

LE PHILOSOPHE.

Paſſons cela. Quelque difficulté que j'y trouve, je ſens que je n'ai rien à y oppoſer. Mais dites-moi un peu plus en détail en quoi vous faites conſiſter la force des démons.

LE THÉOLOGIEN.

Je la fais conſiſter, 1°. dans le pouvoir de mouvoir, ébranler, tranſporter les corps. Ainſi voyons-nous que Satan, ayant eu la permiſſion de perſécuter le ſerviteur de Dieu Job, il ramaſſe dans les airs, & en fait tomber des feux qui conſument tous ſes troupeaux; il excite des vents & des tempêtes qui ébranlent, renverſent la maiſon où la famille de Job étoit aſſemblée, & écraſent tous ceux qui s'y trouvoient. 2°. Dans une agilité inconcevable; les démons peuvent paſſer d'un lieu à un autre avec la même rapidité que la penſée d'un homme parcourt toutes les parties de l'Univers. Il n'eſt donc pas ſurprenant qu'ils puiſſent annoncer des choſes qui ſe paſſent, ou qui viennent de ſe paſſer dans des lieux très-éloignés. 3°. Dans une intelligence bien ſupérieure à celle de l'homme, parce qu'ils ſont de purs eſprits. C'eſt pour cela que Platon, Plutarque & la plûpart des anciens Philoſophes les appellent *Daïmones*, c'eſt-à-dire *intelligens*,

*connoisseurs* ; de-là vient qu'en examinant la conduite, le caractère & les dispositions des hommes, ils font des conjectures plus justes, devinent assez souvent, & même peuvent prédire quelquefois assez sûrement ce qui doit arriver en certaines circonstances. Mais ils ne pourroient pas prédire des choses qui ne pourroient arriver que dans des tems éloignés, ou qu'ils ne verroient pas déja comme préparées. 4°. On peut ajouter encore leur malignité ; car si nous consultons les Auteurs sacrés & les Auteurs profanes, nous verrons que c'est sur-tout par des fléaux & des désastres que les démons signalent leur pouvoir. Eusebe de Césarée, dans son cinquième Livre de la Préparation Evangélique, nous en cite une grande quantité d'exemples tirés des Auteurs Payens.

De cette explication que je viens de vous proposer de la force & du pouvoir des démons, il faut conclure qu'ils sont capables de faire des choses très-surprenantes, sans que ce soient de vrais miracles, & qu'il faut apporter une grande attention, pour se garantir de la surprise & de l'erreur.

### Le Philosophe.

Je conclurai tout ce que vous voudrez; mais cela ne resout pas encore les difficultés de M. Rousseau ; & je ne me vois pas plus avancé, pour discerner sûrement un miracle faux, d'un vrai miracle.

### Le Théologien.

J'ai été obligé de vous donner d'abord ces notions ; vous en verrez bientôt l'utilité & les conséquences ; faites-moi la grace de répondre encore à quelques questions. Croyez-vous que Dieu puisse laisser les hommes dans le cas

d'une erreur inévitable, lorſqu'il s'agit des vérités les plus importantes, ou de ſes ordres les plus abſolus, ou des devoirs les plus ſacrés?

LE PHILOSOPHE.

Non, Monſieur, Dieu nous doit fournir les moyens de découvrir ces vérités, & de connoître ces ordres & ces devoirs.

LE THÉOLOGIEN.

Croyez-vous que Dieu puiſſe nous manifeſter d'autres vérités que celles que notre raiſon feroit capable de découvrir d'elle-même, des vérités qui feroient ſupérieures à toute la force de notre raiſonnement, des vérités que nous ne pourrions pas comprendre, & dont nous ne ſerions aſſurés, que parce ce ſeroit Dieu lui-même qui nous les auroit annoncées?

LE PHILOSOPHE.

Cela eſt très-évident; il le peut; notre raiſon n'étant pas infinie, il ſeroit abſurde de prétendre qu'elle puiſſe par elle-même découvrir & connoître toutes les vérités, & toute ſorte de vérités. Je dis la même choſe des ordres & des devoirs que ſa ſouveraine autorité peut nous impoſer. Car étant, comme nous le ſommes, des créatures dépendantes de cet Etre ſuprême, il peut nous intimer des ordres, & exiger des devoirs qui n'ayent d'autres principes, d'autre fondement, d'autre régle, que ſon abſolue, mais toujours adorable & reſpectable volonté.

LE THÉOLOGIEN.

Mais ſi notre raiſon eſt incapable de découvrir d'elle-même ces vérités, par quelle voie Dieu pourra-t-il nous les faire connoître?

### LE PHILOSOPHE.

Il eſt évident qu'il faudra qu'il nous parle d'une telle manière, que nous puiſſions diſtinguer ſûrement le langage de Dieu de tout autre langage. Or il n'y a point de langage plus digne de Dieu, & qui caractériſe mieux l'Auteur, le Maître, l'Arbitre ſouverain de la nature, que de commander à toute la nature, c'eſt-à-dire, de nous parler par des miracles. Toute autre voie ne me caractèriſe pas d'une manière auſſi ſenſible le langage divin.

### LE THÉOLOGIEN.

Je ſuppoſe que vous ne prétendez pas exclure les prophéties, qui ne ſont pas moins un langage divin que les miracles. Mais ne ſortons pas de notre ſujet. Vous reconnoiſſez donc que le miracle eſt un langage divin?

### LE PHILOSOPHE.

Je le reconnois ſans peine. Mais le preſtige, imitant quelquefois ſi bien le miracle, je reviens toujours au même point, & je vous demande encore comment je pourrai diſtinguer ſûrement l'un de l'autre.

### LE THÉOLOGIEN.

Oh nous voici bien près de la ſolution des difficultés. Dieu, ſans bleſſer ſa Sageſſe infinie, peut bien permettre que l'homme ſoit tenté par des preſtiges; mais il ne peut pas permettre qu'il ſoit trompé d'une manière à ne pouvoir pas éviter l'erreur. Il lui fournira toujours des moyens ſûrs pour reconnoître de quel côté ſont, & l'œuvre de Dieu, & la vérité. Ces moyens ſont: 1°. La ſupériorité des

vrais miracles ſur les preſtiges ; ce qui peut être aiſément apperçu par une ame droite & attentive. 2°. L'invocation de l'auguſte nom de Dieu, qui peut ſeul, comme Maître de la nature, opérer de vrais miracles ; la créature de pouvant rien que par ſa confiance, l'aveu de ſon impuiſſance, & ſes prières. Nous pourrions bien encore ajouter quelqu'autres moyens de diſcernement ; mais comme il s'agit ici du parallele entre les miracles de Moyſe, & les preſtiges des enchanteurs Egyptiens, nous nous en tenons à ces deux premiers points, qui ſuffiſent pour les difficultés que nous avons à réſoudre.

Et d'abord quelle ſupériorité, Monſieur, dans les miracles de Moyſe ! Il commande au nom de Dieu à toute la nature, & il eſt toujours obéi ; d'une parole il frappe les plus terribles coups, & d'une parole il guèrit ceux qui ont été frappés ; il fait des annonces & des menaces, & ſes annonces & ſes menaces ſont toujours ſuivies des effets. Il eſt tour-à-tour pour les Egyptiens, leur fléau & leur aſyle, leur exterminateur & leur ſauveur, ſelon cette magnifique promeſſe que lui a fait le Seigneur : *Voilà que je t'établis le Dieu de Pharaon, & Aaron ſera ton Miniſtre & ton Prophête.* Exod. 7.
L'Egypte eſt déſolée par dix horribles plaies, & ſon Roi impie eſt bientôt frappé lui-même en punition de ſon opiniâtre impiété. Ainſi éclate le pouvoir divin dont eſt revêtu Moyſe.

Et à quoi aboutit tout l'art des Magiciens que Pharaon lui oppoſe ? A une foible imitation de trois des miracles de Moyſe ; imitation qui peut aiſément ſe concevoir & s'expliquer. Mais 1°. Ces mêmes magiciens ne peuvent empêcher aucun des miracles de Moyſe ; 2°. Ils ne peuvent étendre par re-

préſailles leur pouvoir ſur les Hébreux, comme Moyſe ſur les Egyptiens; 3°. Malgré tous leurs efforts, ils ne ſont plus écoutés par leurs démons après la troiſième plaie, & ils ſont forcés de reconnoître la main de Dieu; 4°. Ils ne peuvent ſe défendre eux-mêmes des
Exod. 9. ulceres douloureux dont ils ſont frappés avec toute leur Nation, & dès-lors ils quittent la partie, & n'oſent plus paroître devant l'homme de Dieu; 5°. Quand il s'agit de faire ceſſer les coups & les plaies, ce n'eſt jamais aux magiciens que le Roi & les Egyptiens s'adreſſent, c'eſt toujours à Moyſe, & au Dieu de Moyſe qu'ils en demandent la ceſſation. D'ailleurs, avec quelle aſſurance Moyſe invoque-t-il ſont Dieu, avec quelle majeſté le fait-il parler, avec quelle certitude annonce-t-il toujours les prodiges qu'il va opérer!

LE PHILOSOPHE.

Tout ce que vous venez de dire devient pour moi le flambeau le plus lumineux. Je ne vois plus ni doutes, ni embarras, ni incertitudes, malgré tous les efforts de Mr. Rouſſeau. J'apperçois maintenant, & je me fais fort de faire apperçevoir à quiconque, tout le ſophiſtique de ſes raiſonnemens.

LE THÉOLOGIEN.

Il ſeroit aſſez ſingulier que d'agreſſeur vous devinſſiez défendeur. Que direz-vous donc de cette première objection de Rouſſeau, que *la même autorité qui atteſte les miracles, atteſte auſſi les preſtiges.* P. 109.

LE PHILOSOPHE.

Je dirai qu'il eſt vrai; mais qu'elle atteſte les uns, comme des opérations divines, &

les autres, comme des opérations magiques.

LE THÉOLOGIEN.

Votre réponſe eſt claire, préciſe & bien fondée. Car la même Ecriture qui nous apprend qu'à chaque fois que Moyſe annonce quelque nouveau prodige, il parle toujours au nom de Dieu, cette même Ecriture nous dit auſſi que les magiciens, pour l'imiter, avoient recours aux enchantemens, c'eſt-à-dire, au démon. *Fecerunt per incantationes Ægyptiacas ſimiliter.* Exod. 7.

Mais, vous ajoute encore le même Philoſophe, *ſi la même autorité prouve encore que l'aprence des preſtiges ne diffère en rien de celle des miracles, comment diſtinguer les uns des autres, comment diſcerner l'œuvre de Dieu, de l'œuvre du démon?* P. 109.

LE PHILOSOPHE.

On les diſtinguera, on les diſcernera par les ſages principes que vous avez établis. 1°. Par l'invocation de l'auguſte nom de Dieu. Dieu invoqué, ne peut pas autoriſer l'erreur & le menſonge. Cela eſt démontré par la raiſon. 2°. Par la ſupériorité des prodiges. Or, la ſupériorité des miracles de Moyſe, paroît ici dans le plus grand éclat. Dès la première rencontre, la verge de Moyſe changée en ſerpent, dévore les ſerpens, ſoit réels, ſoit aparens, des magiciens, ſans qu'ils puiſſent rien faire pour l'empêcher. Dans la ſeconde & la troiſième, ils font paroître des grenouilles, ils font voir de l'eau changée en ſang; ce qui peut bien s'expliquer par une adroite ſubſtitution faite par l'intervention des démons. Mais pour faire enſuite diſparoître ces grenouilles, & pour rendre à l'eau ſon état naturel, il faut

la parole & le commandement de Moyſe. Les magiciens peuvent bien faire le mal, mais ils ne peuvent pas le réparer. Dès la troiſième plaie, ils ſe trouvent au bout de leur ſcience. Ils ſe tourmentent, ils font tous leurs efforts, ils ne peuvent plus rien opérer, ils conviennent eux-mêmes de leur défaite, & ils en font l'aveu à Pharaon.

LE THÉOLOGIEN.

Rouſſeau ne ſe croira pas encore vaincu pour cela. *Les hommes*, vous dira-t-il, *ne pouvant juger des miracles que par leurs ſens, ſi la ſen-*
P. 110. *ſation eſt la même*, (pour les miracles & pour les preſtiges,) *le ſigne comme ſigne, ne prouve pas plus d'un côté que de l'autre, & le Prophête en ceci n'a pas plus d'avantage que le magicien.*

LE PHILOSOPHE.

Il eſt encore faux que l'homme ne puiſſe juger des miracles que par les ſens. Il n'y a que les ſens, il eſt vrai, qui reçoivent l'impreſſion que fait le miracle ou le preſtige. Mais il n'y a que la raiſon qui, en examinant les circonſtances de l'un & de l'autre, ſoit capable d'en reconnoître la différence, & d'en décider.

LE THÉOLOGIEN.

Mais ſi l'on vous dit que de ces aſſauts réciproques de prodiges, entre Moyſe & les
P. 111. magiciens, *Pharaon pût fort bien n'en conclure autre choſe, ſinon que Moyſe étoit plus habile magicien qu'eux*, qu'aurez-vous à lui répondre?

LE PHILOSOPHE.

Je répondrai que Moyſe ne parloit qu'au nom de Dieu, & qu'on n'a jamais appellé

magicien, ceux qui n'agissent qu'en invoquant le Nom de Dieu. Pharaon ne tira point la conclusion que Rousseau insinue. Il raisonnoit plus juste que le Genevois.

LE THÉOLOGIEN.

Ce que l'on trouve encore dans la troisième Lettre écrite de la Montagne sur ce sujet, ne présentant aucune difficulté, je crois qu'il ne doit vous rester aucun doute. Vous avez fait voir dans cet entretien les ressources qu'il y a avec un homme qui a l'ame droite, l'esprit juste, que les préjugés peuvent surprendre, & que l'examen fait sûrement revenir.

LE PHILOSOPHE.

Je serai bien aise, si vous le trouvez bon, que nous discutions encore quelques points du Dictionnaire Philosophique, sur la certitude & la vérité des miracles communément reconnus parmi les Chrétiens. Nous ne trouverons pas ici la Dialectique de Rousseau; cet Ecrivain n'en est pas capable; mais la hardiesse de ces assertions, quoique toujours destituées de preuves, & le ridicule qu'il s'efforce de répandre sur les faits qu'il combat, peuvent aussi-bien surprendre & séduire, que les sophismes les mieux enveloppés. Je ferai donc le personnage de cet Ecrivain, & je serai très-empressé d'entendre la critique que vous ferez, & la censure que vous porterez.

## *QUATRIEME ENTRETIEN.*

*Sur la vérité des miracles communément reconnus parmi les Chrétiens.*

LE PHILOSOPHE.

Je vous ai dit, Monsieur, que pour ache-

ver nos discussions sur les miracles, & avoir tous les éclaircissemens nécessaires sur cette matière, il conviendroit d'examiner encore quelques endroits du Dictionnaire Philosophique. Pour faire le personnage de cet Ecrivain, ainsi que je m'y suis engagé, il faut que je vous expose ses sentimens, ses assertions & ses preuves. Et c'est ce que je vais faire.

D'abord à l'entendre, on ne doit pas faire plus de cas des miracles cités par les Chrétiens, que de ceux qui se débitoient autrefois dans le Paganisme, & les monumens de votre Histoire Ecclésiastique, vos Légendes, les témoignages de vos Peres de l'Eglise, ne méritent pas plus de créance que la Théogonie d'Hésiode, les Métamorphoses d'Ovide, & les autres Fables des Payens. Et voici comment il prétend le prouver. « Nommez-moi, » dit-il, un peuple chez lequel il ne se soit » pas opéré des prodiges incroyables. Les » Histoires sont aussi remplies de prodiges » que d'événemens naturels. Les filles d'Anius » changeoient tout ce qu'elles vouloient, en » bled, en vin & en huile; Esculape ressus» cita Hyppolite; la tête d'Orphée rendoit » des Oracles après sa mort; les guèrisons fai» tes dans le Temple d'Esculape étoient in» nombrables ». Après une longue énumération de ces sortes de miracles, dont je ne vous cite qu'une petite partie, il ajoute: « Les Phi» losophes Chrétiens disent: Nous croyons » aux miracles opérés dans notre sainte Reli» gion; nous avons une croyance ferme & » entière dans les miracles de Jesus-Christ & » des Apôtres, mais permettez-nous de douter » un peu des autres ». C'est ainsi qu'il se prépare à fronder tous les miracles rapportés par les Historiens & par les Peres.

LE THÉOLOGIEN.

Que diriez-vous, Monſieur, ſi je prétendois vous apprendre à vous-même ce que vous penſez ſur divers ſyſtêmes, comme ſur celui de Mallebranche & ſur celui de Locke par rapport à l'origine des Idées, ou ſur ceux de Boulainvilliers & de Garnier ſur l'Hiſtoire de France ?

LE PHILOSOPHE.

Je ne vois pas où vous voulez aller par cette queſtion. Je vous répondrai cependant, que je ſerois fort ſurpris, & que je trouverois aſſez plaiſant qu'un autre voulût m'inſtruire moi-même de mes propres penſées.

LE THÉOLOGIEN.

C'eſt cependant-là ce que veulent faire Meſſieurs les Philoſophes par rapport à nous. Ils veulent nous apprendre à nous-mêmes ce que nous penſons des Peres, des Légendes & des miracles. Qu'ils nous écoutent eux-mêmes, & qu'ils apprennent de nous quels ſont nos véritables ſentimens.

Qu'ils apprennent donc que nous reſpectons les Peres comme des Saints, & que nous les croyons comme des hommes. Par leur vie vertueuſe, ils ſont nos modeles. Dans l'enſeignement ſur le dogme, les mœurs, la diſcipline, ils ſont les canaux de la tradition. Dans les faits qu'ils racontent, qu'ils rapportent, qu'ils citent, ils ſont ſujets à la critique, à l'examen, comme tout autre dépoſant. Telle eſt notre maniére de penſer ſur les Peres.

Qu'ils apprennent que la fameuſe Légende dorée de Jacques du Gouffre, *Jacobus à vora-*

*gine*, les Fleurs des Exemples de Cesaire de Citeaux, & d'autres Livres & Recueils de la même valeur, n'ont jamais eu d'autres suffrages que ceux de la simplicité & de la crédulité; que l'on les regarde comme des mêlanges de vrai & de faux, de certain & d'incertain; que les erreurs de faits qu'ils renferment, sont sans conséquence, & que n'influant en rien dans ce qui interesse la Société, ils ne méritent pas le courroux des graves Philosophes.

Qu'ils apprennent que nous admettons des miracles, pour lesquels nous ne craindrions pas l'examen de la critique la plus défiante, desquels ces Philosophes ne voudroient sûrement pas examiner les preuves, de peur d'être forcés de les avouer eux-mêmes; & que nous en fournissons de cette espèce depuis le premier siécle jusqu'au dix-huitième.

Qu'ils apprennent qu'il y a des miracles que nous croyons raisonnablement, quoique nous n'en ayons pas des preuves complettes. Tels sont plusieurs miracles faits dans les trois premiers siécles du Christianisme. Dans ce tems-là, les Chrétiens dispersés, cachés, persécutés, ne pouvoient pas avoir des régistres publics, & des procès-verbaux en forme, comme une critique déraisonnable ose aujourd'hui les demander. La tradition en a conservé la mémoire; & une entreprise aussi grande que l'établissement de la Religion semble en attester & en supposer la vérité.

Qu'ils reconnoissent enfin, que tout homme qui a un peu de sentiment & de pudeur, ne pourra pas s'empêcher de dire qu'il y a autant d'indécence que d'impiété dans le parallele qu'on ose insinuer entre les miracles du Paganisme, & ceux du Christianisme. Ces

miracles du Paganiſme ſont arrivés dans des tems fabuleux ; perſonne ne les a vû, perſonne ne les a crû, ils choquent tantôt la raiſon, & tantôt la décence. Les ſavantes Apologies des Peres en démontrent tout le ridicule, & Cicéron, dans ſon ſecond Livre de la Divination, répond à ſon frere Quintus, qui en avoit cité quelques-uns : *Nil debet eſſe in Philoſophiâ commentitiis fabellis loci.* Voila, Monſieur, la manière dont penſent les Chrétiens ſur les miracles.

LE PHILOSOPHE.

Je ne puis pas diſconvenir que cette manière de penſer ne ſoit très-juſte. Cependant parmi les miracles que vous regardez comme les plus avérés & les plus conſtans, il y en a qui ſouffrent encore bien des difficultés. « Des » témoins oculaires, vous dit le Docteur, » ont beau écrire que l'Evêque ce Smirne, » ſaint Polycarpe, ayant été condamné à être » brûlé, & étant jetté dans les flammes, ils » entendirent une voix du Ciel qui crioit : » Courage, Polycarpe, montre-toi homme ; » qu'alors les flammes du bûcher s'écarterent » de ſon corps, & formerent un pavillon de » feu au-deſſus de ſa tête, & que du milieu » du bûcher il ſortit une colombe, & qu'on » fut obligé de trancher la tête de Polycarpe. » A quoi bon ces miracles, diſent les incré- » dules ; pourquoi les flammes ont-elles perdu » leur nature, & pourquoi la hâche du per- » ſécuteur n'a-t-elle pas perdu la ſienne ? D'où » vient que tant de Martyrs ſont ſortis ſains » & ſaufs de l'huile bouillante, & n'ont pû » réſiſter au tranchant du glaive ? On répond, » que c'eſt la volonté de Dieu. Mais les Phi- » loſophes voudroient avoir vu tout cela de

» leurs yeux, avant de le croire. Saint Au-
» gustin rapporte que S. Gervais & S. Pro-
» tais apparurent en songe à S. Ambroise;
» qu'ils lui enseignerent l'endroit où étoient
» leurs reliques, que saint Ambroise les dé-
» terra, & qu'elles guérirent un aveugle. Les
» Philosophes disent qu'ils n'en croient rien,
» que Gervais & Protais n'apparoissent à per-
» sonne, qu'il importe fort peu au genre hu-
» main qu'on sache où sont les restes de leurs
» carcasses, qu'ils n'ont pas plus de foi à cet
» aveugle, qu'à celui de Vespasien; que c'est
» un miracle inutile, que Dieu ne fait rien
» d'inutile. Ils font grand cas du passage de
» Lucien qui se trouve dans la mort de Pere-
» grinus: *Quand un joueur de gobelets adroit se*
» *fait Chrétien, il est sûr de faire fortune.* » Ainsi
s'exprime l'homme du Dictionnaire.

## Le Théologien.

Il s'exprime comme un homme qui veut se donner le plaisir de railler, & qui ne se pique nullement de raisonner. Je vous le demande à vous-même, Monsieur, si ce misérable étoit à saint Denis, oseroit-il dire que c'est-là qu'on rassemble *les restes des carcasses* de nos Rois? Et c'est cependant le ton qu'il prend en parlant des héros du Christianisme. S'il avoit un peu de pudeur, oseroit-il, après avoir assuré en tartuffe qu'il *a une croyance ferme & entière aux miracles de Jesus-Christ & des Apôtres*, oseroit-il faire entendre que les miracles doivent être regardés comme des tours de joueurs de gobelets? Mais venons à ses raisonnemens & à ses critiques.

*A quoi bon ces miracles*, dit-il, *pourquoi les flammes ont-elles perdu leur nature, & pourquoi la hâche de l'exécuteur n'a-t-elle pas perdu la sienne?*

A des hommes qui n'auroient pas affiché comme lui, l'impiété, on répondroit que Dieu vouloit de tems en tems attester par ces prodiges, que c'étoit lui qui présidoit à l'établissement du Christianisme ; qu'il vouloit frapper ceux qui en étoient les témoins, pour occasionner leur conversion ; qu'il vouloit de tems en tems soustraire ses Martyrs à certains supplices plus horribles, & les laissoit tomber sous le glaive, parce qu'il étoit content de leurs combats, & vouloit couronner leurs victoires. Mais ce sont-là des raisons qui ne sont pas du goût des Philosophes. Il y a bien d'autres choses justes & raisonnables qu'ils ne goûtent pas davantage.

*D'où vient que tant de Martyrs sont sortis sains & saufs de l'huile bouillante, & n'ont pû résister au tranchant du glaive ? On répond, que c'est la volonté de Dieu. Mais les Philosophes voudroient avoir vu tout cela de leurs yeux, avant de le croire.*

Je réponds d'abord sur la demande, qu'elle est tout-à-fait hors de propos. C'est la certitude du fait qu'il s'agit de constater, ce n'est pas le motif & la raison qu'il s'agit de trouver.

Je dis ensuite que ces Philosophes, qui voudroient avoir vu avant de croire, se trompent eux-mêmes, & qu'ils ne nous trompent pas. On peut bien leur dire à eux-mêmes, ce que Jesus-Christ fait dire par Abraham au mauvais riche : *Ils ont Moyse & les Prophêtes. S'ils ne les écoutent point, quand même un mort ressusciteroit à leurs yeux, ils n'en croiroient pas davantage.* On sait bien qu'ils sont plus empressés à combattre la vérité, qu'à s'y rendre, & l'on voit fort bien qu'il n'y a que leur orgueil & leur libertinage qui les aiguillonnent & les aveuglent. Luc. 16.

Les deux miracles que vous avez cité d'a-

près cet impie, ont toute l'authenticité que le critique le plus févere peut défirer.

1°. Saint Polycarpe, Evêque de Smirne, élevé par faint Jean l'Evangélifte, fut condamné au feu, il y a feize fiécles. L'exécution fe fit dans l'amphithéatre, en préfence de toute la ville, qui demanda à grands cris fa mort au Proconful. Il étoit alors âgé d'une centaine d'années. Son martyre a été écrit par des témoins oculaires, qui rapportent que ce vieillard vénérable ayant été étendu & attaché fur le bûcher, les flammes fe plierent en formant une efpèce de pavillon, au milieu duquel il paroiffoit comme un homme endormi, fans faire aucun mouvement, & fans donner aucun figne de douleur. On étoit dans l'étonnement, on ne favoit s'il étoit mort ou vivant. Dans l'incertitude, le Juge envoya un fpiculateur, ou bourreau, qui lui coupa la tête fur le bûcher même. Voilà le fait. Eft-il certain, ne l'eft-il pas? Cela dépend des preuves. Mais vos Philofophes fe gardent bien de les attaquer. Et comment les attaqueroient-ils? Ils les ignorent.

2°. Ambroife, Evêque de Milan, annonce à la Cour Impériale, qu'il a été averti en fonge de retirer les reliques de deux Martyrs, d'un endroit peu décent & peu connu où elles étoient, & de les placer d'une manière plus honorable. S'étant tranfporté dans le lieu marqué, il y trouve les deux corps. La tranflation s'en fait en préfence de l'Empereur, de toute la Cour, & d'un peuple immenfe. Pendant la tranflation, Dieu, pour attefter la fûreté de la découverte & la fainteté des reliques, opére des miracles. Voilà le fait.

Il eft bon de remarquer qu'Ambroife étoit un des plus beaux efprits de la Cour Impériale;

qu'il étoit fils d'un des plus grands Seigneurs de l'Empire ; qu'il fut pourvu, étant encore fort jeune, du Gouvernement des Provinces de Ligurie & d'Emilie, & que ce fut la sagesse qu'il montra dans son administration, qui le fit demander par toute la ville pour remplir le Siége de cette résidence impériale. Il est bon de remarquer cela, parce que nos Philosophes sont des gens qui, au seul nom & à la seule qualité de Prêtre, ne témoignent que du dédain & du mépris. Saint Augustin, le plus beau génie de son siécle, & peut-être le plus beau génie qu'il y ait eu en aucun siécle, étoit alors à Milan, & atteste, comme témoin oculaire, tout ce qui se passa à cette translation. Enfin, depuis quatorze siécles on en célebre la mémoire dans l'Eglise de Milan. Des autorités si respectables laisseront-elles quelques doutes dans l'esprit des hommes raisonnables ? Mais à quoi serviront-elles auprès des Philosophes ? Sera-ce à les persuader, ou à les confondre ?

LE PHILOSOPHE.

Oh, je vous ai écouté avec beaucoup de plaisir. Mais écoutez, à votre tour, ce que débite encore cet homme. « Ceux, dit-il, qui » fortifient leur raisonnement par la science, » vous diront que les Peres de l'Eglise, ont » avoué souvent eux-mêmes qu'il ne se faisoit » plus de miracles de leurs tems. Saint Chrisostome le dit expressement. Saint Augustin » lui-même dit, dans sa Cité de Dieu : Pourquoi ces miracles qui se faisoient autrefois » ne se font-ils plus aujourd'hui ? Et il en donne » la raison : *Cur inquiunt, nunc illa miracula quæ* » *prædicatis facta esse non fiunt ? Possem quidem* » *dicere necessaria priùs fuisse, quàm crederet* » *mundus, ad hoc ut crederet mundus.* »

LE THÉOLOGIEN.

Je crois que vous allez être bien ſurpris de la réponſe que j'ai à vous faire ; elle vous fera connoître juſqu'où peut aller l'impoſture & l'infidélité. Saint Auguſtin non-ſeulement ne dit point ce qu'on lui fait dire ici, mais il dit tout le contraire. Dans le chapitre ſeptième du vingt-deuxième Livre de la Cité de Dieu, il prouve la divinité de la Religion par les miracles qui ont accompagné ſon établiſſement, par ceux de Jeſus-Chriſt, des Apôtres, des Martyrs ; & dans le chapitre ſuivant, il ſe propoſe de répondre à la queſtion que les Payens, les beaux eſprits, les Incrédules faiſoient quelquefois, quand on leur citoit ces miracles. Ce chapitre commence par le texte même que vous avez rapporté. « Mais pourquoi, demandent les Incrédules, ne voit-on plus aujourd'hui ces miracles que vous dites qu'on voyoit autrefois ? Je pourrois d'abord répondre, qu'ils étoient néceſſaires avant que le monde eût embraſſé la foi, afin de l'engager par-là à l'embraſſer. » Et après ces mots dits comme en paſſant, il ajoute que le même pouvoir ſubſiſte toujours dans l'Egliſe, & qu'il s'y fait encore aujourd'hui des miracles au nom de Jeſus-Chriſt, ou par la vertu des Sacremens, ou par l'interceſſion des Martyrs. *Nam etiam nunc fiunt miracula in Nomine ejus, ſive per Sacramenta ejus, ſive per orationes, vel memorias Sanctorum.* Et tout de ſuite il rapporte un grand nombre de miracles opérés de ſon tems, & de la plûpart deſquels il a été lui-même témoin. Eſt-ce là avouer qu'il ne ſe fait plus aujourd'hui de miracles ? Saint Chriſoſtome fournit une infinité de paſſages ſemblables.

LE PHILOSOPHE.

Je vous avoue que je ſuis révolté de cette mauvaiſe foi, & je vois bien que cet homme ne cherche qu'à tromper & à ſéduire. Je m'attends que vous le confondrez de même ſur ce qu'il dit du célebre Apôtre des Indes & du Japon. Voici comme il en parle : « Xavier » ſe lamente dans pluſieurs de ſes Lettres, de » n'avoir point le don des Langues. Il dit » qu'il n'eſt chez les Japonois que comme » une ſtatue muette. Cependant les Jéſuites » ont écrit qu'il avoit reſſuſcité huit morts ; » c'eſt beaucoup. Mais il faut auſſi conſidérer » qu'il les reſſuſcitoit à ſix mille lieues d'ici.

LE THÉOLOGIEN.

Il faut conſidérer auſſi que c'eſt à ſix mille lieues des endroits où ſe ſont opérés ces miracles, & deux cens ans après qu'ils ont été opérés, qu'un homme, ſans avoir rien vu ni examiné, les ſuſpecte. Indépendamment des preuves, la préſomption ſeule ſeroit pour tout ce qu'on a dit des miracles de ce grand homme. Il a établi le Chriſtianiſme dans une étendue immenſe de régions. Il doit donc avoir été ſecondé par les dons les plus extraordinaires. Il très-faux qu'il ſe lamente de n'avoir pas le don des Langues. Ce don l'accompagna par-tout. Dans une occaſion unique, Dieu, pour éprouver ſon zèle & y donner un nouvel éclat, ne le lui communiqua pas dès le commencement de ſa Miſſion. Le Saint ſe mit avec un grand courage à étudier la Langue du pays. Mais l'épreuve ne fut que de quelques jours.

LE PHILOSOPHE.

Je ſens, Monſieur, tout le vrai de ce que

vous me disiez dans notre premier entretien, que Messieurs les Philosophes sont bien plus forts pour déclamer que pour raisonner, & pour affirme que pour prouver. Je vois toute la différence qu'il y a entre des assertions téméraires, & la vérité. Mais il faut qu'avant de finir, je vous propose encore une pensée singulière de notre homme. « On » souhaiteroit, dit-il, pour qu'un miracle » fût bien constaté, qu'il fût fait en présence » de l'Académie des Sciences de Paris, ou de » la Société Royale de Londres, & de la Fa- » culté de Médecine, assistées d'un détache- » ment du Régiment des Gardes. »

LE THÉOLOGIEN.

La pensée n'est pas singulière, mais extravagante. Auroit-il donc fallu une Académie des Sciences, ou une Faculté de Médecine, pour décider que la résurrection du Lazare, qui sortit du tombeau quatre jours après y avoir été enfermé, étoit un vrai miracle? En auroit-il fallu pour décider que des guérisons d'aveugles, de muets, de sourds de naissance, opérées par une seule parole; que des guérisons subites & instantanées, opérées par un seul acte de la volonté sur des malades absens, sont des œuvres qui surpassent les forces de la nature? C'est bien ici le lieu de s'écrier, en retournant la pensée de Rousseau: *Et ce sont-là les respectables oracles, les démonstratifs raisonnemens de nos Philosophes! juste Dieu! La tête tourne, on ne sait où l'on est!*

Après cela, Monsieur, ne soyez plus surpris des inconcevables extravagances & absurdités où donnent ces Philosophes. Ne soyez plus surpris que le Docteur du Dictionnaire dise, que s'il étoit témoin d'un miracle, au lieu

de reconnoître & d'adorer la puissance du Seigneur, *il se feroit Manichéen, & diroit qu'il y a un principe qui défait ce que l'autre a fait*; que Rousseau assure qu'*il auroit grand peur que la vue d'un miracle ne le rendît fou*. C'est ainsi que pensent ceux qui se donnent pour les sages du siécle, les défenseurs de la raison, les réformateurs de la Religion. Ne soyez point surpris que l'Auteur des *Pensées Philosophiques*, s'écrie dans un enthousiasme infernal : *Grace à l'extrême confiance que j'ai en ma raison, ma foi n'est point à la merci du premier Saltimbanque. Pontife de Mahomet, redresse des boiteux, fais parler des muets, rends la vue aux aveugles, guèris des paralytiques, ressuscites des morts. Veux-tu que je devienne ton prosélite, laisse tous ces prestiges, & raisonnons.* L'impie, pour blasphémer contre les miracles & la personne de Jesus-Christ même, met dans le personnage d'un Mahometan imposteur, les caractères divins par lesquels Jesus-Christ s'annonce & se fait connoître pour l'Envoyé de Dieu. Il traite celui qui a ces divins caractères, de *Saltimbanque*; ces œuvres divines, de *prestiges*; & il croit s'être mis à couvert, en substituant le mot de Pontife de Mahomet, au nom de Jesus-Christ. On ne répond point à ces horreurs. C'est à ceux qui ont entre les mains le glaive de la justice, à venger l'Evangile & la personne de Jesus-Christ ainsi outragés.

## LE PHILOSOPHE.

Il est vrai que j'ai frémi en lisant cet endroit des Pensées Philosophiques, parce que je me suis rappellé aussi-tôt ces belles paroles de Jesus-Christ : *Euntes renunciate Joanni quæ vidistis. Cæci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt.* Matth.

11 ; & j'ai pensé, comme vous, que c'étoit à la justice à punir des blasphêmes aussi affreux. Au reste, Monsieur, je vous sais un gré infini de la complaisance que vous avez eu de vous prêter à ces entretiens. Je sens toute la solidité des principes que vous avez établis, & tout ce que je dois aux lumières dont vous m'avez éclairé.

LE THÉOLOGIEN.

Et moi, je vous dois le compliment le plus flatteur & le mieux mérité, sur cet esprit juste, vif & pénétrant que vous avez toujours fait voir dans la suite de nos entretiens, sur la droiture de votre ame, & sur votre amour courageux pour la vérité.

MOYSE.

CONSULTEZ les plus grands Chronologistes que l'on connoisse, & vous trouverez que Moyse est non-seulement le plus ancien de tous les Ecrivains du monde, mais qu'il a précédé de plusieurs siécles tous les Ecrivains connus, tous ceux même dont on ne sait plus que le nom, ou dont il ne reste que quelques fragmens. Consultez les anciens Ecrivains dont le nom & l'autorité ont toujours le plus été respectés, & ont mérité de l'être, Diodore de Sicile, Alexandre Polystor, Trogue Pompée, Joseph, &c ; tous s'accordent à vous représenter Moyse comme un grand homme, un grand Philosophe, un grand Législateur ; quelques-uns ajoutent encore un grand Capitaine.

Consultez ensuite le Dictionnaire Philosophique, on vous y dira hardiment que ce Moyse, s'il y a jamais eu un chef des Hébreux de ce nom, ce Moyse est un homme inconnu, ou que ce n'étoit qu'un barbare, un vil chef de

de fugitifs, un tyran ſanguinaire, & qu'il n'y a que des gens qui manquent de ſens qui puiſſent croire que les Livres qu'on donne ſous ſon nom, ſoient de lui.

Nous ne portons point de jugement ſur la manière dont cet Ecrivain, & quelques autres encore, traitent ce ſujet. Il n'y auroit point d'expreſſions aſſez fortes, pour exprimer une cenſure telle qu'ils la méritent. On en ſera convaincu par les expoſés que nous allons faire, & par les réponſes que nous y donnerons. Mais par charité pour cette multitude d'ignorans & d'hommes à préjugés, que nos Philoſophes ſéduiſent, nous leur préſenterons d'abord les grands traits par leſquels les Auteurs Payens nous ont peint le Légiſlateur des Hébreux. Quoique ces Auteurs s'éloignent quelquefois de la vérité pour quelques circonſtances, on n'en verra pas moins quelle eſt la haute idée qu'ils avoient de ce grand homme.

*Caractère de Moyſe par les Auteurs Payens.*

Nous mettons d'abord à la tête de ces Auteurs, Diodore de Sicile, qui a toujours été regardé comme un des plus exacts & des plus judicieux Ecrivains de l'antiquité. Dans le Livre quarantième de ſa Bibliothéque, il nous repréſente Moyſe comme un génie extraordinaire, un Légiſlateur admirable, un Sage & heureux Conquérant. Voici comment il s'exprime. « Supérieur aux autres hommes par „ les lumières, la force & la ſageſſe, il con- „ duiſit ſa Colonie dans le pays qu'on nomme „ aujourd'hui la Judée, s'en rendit maître, „ y bâtit pluſieurs villes, entr'autres la célé- „ bre Jéruſalem. Il inſtruiſit ſon peuple de „ tout ce qui concerne la Religion, le culte „ de Dieu, les ſacrifices, le gouvernement

Photii Bibl. c. 244.

» politique, & régla & fixa tout par les loix.
» Il ne voulut ni image ni repréſentation de
» la Divinité, parce qu'il crut que celui qui
» renferme le ciel & la terre & qui gouverne
» tout par ſa puiſſance & ſon autorité, eſt
» trop grand pour être repréſenté ſous une
» forme humaine. On trouve à la fin de ſa
» Loi ces paroles remarquables : *Voilà ce que*
» *Moyſe dit aux Juifs par l'ordre de Dieu.*

Le ſavant Strabon n'en parle pas moins avantageuſement dans le ſeizième livre de ſa Géographie. « Moyſe, dit-il, ſortit de l'Egypte
» avec un grand peuple qui avoit à cœur le
» vrai culte de la Divinité. Il ſoutenoit que
» les Egyptiens la deshonoroient en faiſant
» Dieu ſemblable à des bêtes, & même aux
» plus vils animaux, & que les Grecs & les
» Afriquains ne lui faiſoient pas plus d'hon-
» neur, en le faiſant ſemblable à des hom-
» mes. Il diſoit qu'il n'y avoit point d'autre
» Dieu que celui qui contient l'Univers,
» qu'on ne pouvoit pas en faire aucune ima-
» ge, qu'il falloit lui élever un Temple digne
» de lui, & l'adorer ſans s'en faire aucune
» repréſentation. Ces ſentimens produiſirent
» leur effet ſur des hommes qui avoient le
» cœur droit, comme les Hébreux ; & il les
» conduiſit & les établit dans le pays où eſt
» aujourd'hui Jéruſalem. »

Juſtin ne le céde en rien aux Grecs dans l'idée qu'il donne de Moyſe. Quoiqu'il ſe trompe en le faiſant fils de Joſeph, cette erreur de généalogie n'eſt pas de conſéquence. Voici comment il s'exprime au livre trente-ſixième de ſon Hiſtoire. « Rien de ce qui peut inté-
» reſſer la Divinité, ou la ſociété humaine,
» n'étoit caché au Pere de Moyſe. Les expé-
» riences qu'on avoit fait très-ſouvent de ſa

» sagesse & de ses lumières étoient si frappan-
» tes, que ses paroles étoient moins regar-
» dées comme les paroles d'un homme, que
» comme des oracles rendus par la Divinité
» même. Moyse son Fils, héritier de sa sagesse
» & de ses lumières, sçut encore gagner &
» entraîner tous les cœurs, par les charmes
» & les graces qui brilloient dans toute sa
» personne. »

Nous pourrions citer encore un Eupoleme, qui dit que Moyse est le premier & le plus ancien des Sages que nous connoissions, que ce fut lui qui inventa l'Ecriture, laquelle passa des Hébreux aux Phéniciens leurs voisins, & ensuite des Phéniciens aux Grecs; un Artapanus, ou Artabanus, qui dans son histoire vous peint Moyse comme un des plus grands Hommes qui ayent jamais paru; un Numenius, Philosophe Pytagoricien qui, dans son Livre, *du vrai bien*, vous le représente comme l'homme le plus chéri de la Divinité, & le plus puissant auprès de la Divinité; nous pourrions en citer une grande quantité d'autres dont Joseph rapporte les témoignages dans ses Livres contre Appion. Mais il ne faut pas lasser les Lecteurs. Eufeb. Præp. Ev. l. 8. Ib. l. 9. Ib. l. 8.

Ainsi ont parlé de Moyse, ainsi ont représenté Moyse un grand nombre d'Auteurs Payens. Et l'Homme du Dictionnaire, & ses échos, vous disent: *Est-il bien vrai qu'il y ait eu un Moyse? Quel est donc ce Moyse inconnu à la terre entière, jusqu'à ce qu'un Ptolomée eut la curiosité de faire traduire en Grec les Ecrits des Juifs?*

D'un homme qui ose parler ainsi, il suffit de dire ce que disoit Rousseau d'un homme qui nieroit que Dieu pût faire des miracles. *Ce seroit lui faire trop d'honneur que de le punir, il suffiroit de l'enfermer.* Voilà toute la censure que Lettres de la Montag pag. 95.

nous portons nous-mêmes. Venons maintenant au détail de ses autres mensonges & absurdités.

## MENSONGES DU DICTIONNAIRE.

### I.

*Plusieurs Savans disent que par l'Ecriture même, il est avéré que le premier exemplaire connu du Pentateuque fut trouvé du tems du Roi Josias.*

Il est avéré par l'Ecriture que les Livres de la Loi étoient connus du tems des Juges, qui vinrent d'abord après Moyse, & du tems des premiers Rois qui succéderent aux Juges. Nous en fournirons les preuves ci-après. Il est donc avéré que ces Savans sont des ignorans, ou des imposteurs.

### II.

*Quelques contradicteurs ajoutent qu'aucun Prophête n'a cité les Livres du Pentateuque, qu'il n'en est question ni dans les Pseaumes, ni dans les Livres attribués à Salomon, ni enfin dans aucun Livre canonique des Juifs. Les mots qui répondent à ceux de Genese, Exode, Levitique, Nombre, Deuteronome, ne se trouvent dans aucun autre écrit reconnu par eux pour authentique.*

Un honnête homme rougiroit s'il étoit publiquement convaincu de mensonge. Je ne sais si le Docteur est capable de rougir; mais il n'en sera pas moins convaincu. D'abord il est dit dans le Livre de Josué, chapitre huit, que
Josué, c. 8. v. 31, 32. ce Général *fit dresser un autel suivant ce qui est ordonné par le Livre de la Loi de Moyse, & qu'il fit écrire sur des pierres le Deuteronome de la Loi de Moyse, tel que ce Législateur l'avoit distribué en présence des enfans d'Israël.*

Ensuite nous voyons que plusieurs Pseau-



mes, ne sont que des abrégés de la Loi, & Ps. 77.
que Moyse y est toujours cité. Dans les Li- Ps. 104.
vres des Rois, la Loi de Moyse est souvent rap- Ps. 106.
pellée, pour tout ce qui concerne les sacrifices, les cérémonies, les ordonnances répandues dans l'Exode, le Lévitique & les Nombres. Le Livre de l'Ecclésiastique fait le plus Eccli. 45
magnifique éloge de Moyse, comme Thaumaturge & Législateur... Mais en voilà assez pour faire donner au Docteur le certificat qu'il mérite.

III.

*Il y avoit déja un grand nombre de siécles, que les fables Orientales attribuoient à Bacchus tout ce que les Juifs ont dit de Moyse.*

Qui vous l'a dit, Monsieur le Docteur? Quel est l'auteur de ces Fables, qui les a vues, en quel siécle du monde ont-elles été faites? Quand vous aurez répondu à ces questions, on pourra vous écouter. Mais avant toute chose apprenez, 1°. qu'il y a une erreur bien grossière dans votre Chronologie. Il y avoit, dites-vous, un grand nombre de siécles qu'on attribuoit déja à Bacchus ce que les Juifs ont dit de Moyse. Et l'on vous démontrera que ce prétendu Bacchus, ce vainqueur des Indes étoit très-postérieur à Moyse. Car Semelé mere de Bacchus, étoit fille du Phénicien Cadmus qui mena une petite Colonie en Béotie, & fonda la ville de Thebes. Or, selon tous les Chronologistes, la fondation de Thebes concourt avec la sortie des Hébreux de l'Egypte.

2°. Apprenez que bien loin de regarder l'Histoire de Moyse comme une imitation tirée des Fables de Bacchus, on pourroit bien plutôt regarder les Fables de Bacchus, comme une altération de l'Histoire de Moyse; & c'est

ce que Voſſius, Bochart, l'Evêque d'Avranche & pluſieurs autres Savans, regardent comme une choſe démontrée.

3°. Apprenez que ces fables n'ont été imaginées que long-tems après que les Colonies Egyptiennes & Phéniciennes eurent peuplé la Grece. Mais ces Colonies Phéniciennes & Egyptiennes n'eurent lieu que vers le tems où vivoit Moyſe, ou furent même pour la plûpart poſtérieures à Moyſe. Comment donc les fables ſont elles antérieures à Moyſe ?

4°. Varron, le plus ſavant des Romains, nous dit qu'on ne peut rien aſſurer de tout ce qu'on raconte des tems qui ont précédé l'inſtitution des Jeux Olympiques, que ce n'eſt qu'à cette époque que finiſſent les tems fabuleux de la Grece. Or, les Jeux Olympiques n'ont été inſtitués qu'environ ſept-cens ans après Moyſe.

## I V.

*N'eſt-il pas de la plus extrême vraiſemblance que ce peuple ſi nouveau, ſi long-tems errant, ſi tard connu, établi ſi tard en Paleſtine, prit avec la langue Phénicienne les fables Phéniciennes ſur leſquelles il enchérit encore, ainſi que font tous les imitateurs groſſiers. Un peuple ſi pauvre, ſi ignorant, ſi étranger dans tous les arts, pouvoit-il faire autre choſe que copier ſes voiſins ? Ne ſait-on pas que juſqu'au nom d'Adonaï, d'Eloi ou Eloah qui ſignifie Dieu chez la Nation Judaïque, tout étoit Phénicien ?*

Le peuple Hébreu a été autrefois le peuple de Dieu, le dépoſitaire des promeſſes divines & des Livres Saints, le ſeul qui ait connu & adoré le vrai Dieu, le ſeul dont la Religion ait condamné ces vices qui outragent la nature & révoltent la raiſon; il ne faut donc pas être ſurpris que les Philoſophes s'efforcent tant de l'avilir & de le deshonorer. Mais voyons s'ils ſont adroits dans leurs attaques.

1°. Ils l'appellent *un peuple nouveau.* Or ce peuple eſt plus ancien que les Perſes, les Phéniciens, les Grecs, les Romains, les Carthaginois, & tous ceux dont il eſt le plus parlé dans les Hiſtoires.

2°. Ils le préſentent *comme un peuple errant.* Les Hébreux ont cependant été fixés durant quinze cens ans dans leur établiſſement. Y a-t-il quelqu'autre peuple qui pût en dire autant ?

3°. Ils diſent qu'*il fut connu ſi tard.* Il le fut plutôt que les fables Orientales dont on nous vantoit tout à l'heure l'antiquité. D'ailleurs, Joſeph dans ſon premier Livre contre Appion, cite un nombre prodigieux d'anciens Auteurs Egyptiens, Phéniciens, Chaldéens qui ont bien connu les Hébreux.

4°. Ils le font *ſi pauvre.* Ce peuple ſe gouvernoit, ſe nourriſſoit, faiſoit la paix & la guerre ſans le ſecours de ſes voiſins. Les peuples riches n'en font pas davantage. Que veut-on dire par ce mot de pauvreté ?

5°. Ils en font *un peuple ignorant.* C'eſt chez eux que ſe trouvent les plus beaux livres de Religion & de Morale, la Poéſie la plus ſublime & la Légiſlation la plus complette.

6°. Ils affirment *qu'il étoit étranger dans tous les Arts.* Jéruſalem, au rapport de Strabon, de Diodore de Sicile, de Timochares, & de pluſieurs autres Ecrivains, étoit une des plus belles villes de l'Orient. Le Temple, à ce que nous apprend Joſeph, fut l'objet de la vénération d'Alexandre, & enſuite de l'admiration de l'Empereur Tite. On n'avoit pas pris des étrangers pour conſtruire ces ſuperbes édifices. Si l'on ne parle pas des manufactures de Jéruſalem, il n'eſt pas parlé davantage de celles de Rome; faudroit-il dire pour cela que

les Romains étoient étrangers dans tous les Arts ?

7°. Ils disent qu'*avec la langue Phénicienne les Hébreux prirent toutes les Fables Phéniciennes.* Mais dans quel Auteur ont-ils appris qu'il y ait jamais eu une langue Phénicienne, & que les mots *d'Adonai*, de *Eloah*, *Eli*, étoient Phéniciens ? La Phénicie n'étoit qu'une très-petite langue de terre, située entre la montagne du Liban & la Méditerranée ; ce n'étoit qu'un petit canton de la Syrie ; ainsi il est très-probable qu'on y parloit la langue Syriaque. Cette langue Phénicienne, dont on n'a aucun monument, n'a donc existé que dans l'imagination du Docteur.

## V.

*Est-il brien vrai qu'il y ait eu un Moyse ? Si un homme qui commandoit à la nature entière eût existé chez les Egyptiens, de si prodigieux événemens n'auroient-ils pas fait la partie principale de l'Histoire d'Egypte ? Sanchoniaton, Manethon, Megasthene, Herodote n'en auroient-ils pas parlé ? Joseph l'Historien a recueilli tous les témoignages possibles en faveur des Juifs, il n'ose dire qu'aucun des auteurs qu'il cite, ait dit un seul mot de Moyse. Quoi ! le Nil aura été changé en sang, un Ange aura égorgé tous les premiers nés dans l'Egypte, la Mer se sera ouverte, ses eaux auront été suspendues, & nul auteur n'en aura parlé ; & il n'y aura qu'un petit peuple d'esclaves barbares qui nous aura conté ces histoires, des milliers d'années après l'événement !*

Qui le croiroit, que cet homme-ci vous renvoie à l'Auteur même qui met son imposture dans le plus grand jour ! *Joseph*, dit-il, *n'ose dire qu'aucun de ces Auteurs ait dit un seul mot de Moyse.* Mais qu'on lise la premier livre

de Joseph contre Appion, on trouvera que Manethon nomme expressément Moyse, lequel, dit-il, donna les loix & régla la police de sa Nation. *Politiam & leges composuit eis Sacerdos quidam Heliopolites, qui & vocatus est Moses.* Si Manethon fait de Moyse un Prêtre d'Heliopolis, c'est une erreur, comme il en échappe à beaucoup d'Historiens, & il est assez bien rélevé sur ce point par Joseph. Le Docteur nomme aussi Megasthene; mais il fait bien voir qu'il ne le connoît pas. Megasthene n'a jamais rien écrit sur l'Histoire d'Egypte. Il avoit fait une histoire des Indes qui étoit fort estimée, & que l'on n'a plus. Pour Herodote, qu'on appelle le Pere de l'Histoire, & que Cicéron appelle le Pere des mensonges, l'Egyptien Manethon le regarde comme un ignorant & un avanturier dans ce qu'il dit sur l'Egypte. *Manethon Ægyptius frequenter arguit Herodotum in Ægyptiacis ignoratione mentitum.* Enfin pour ce qui est de Sanchoniaton, il ne nous reste de lui que quelques fragmens conservés par Eusebe; & encore doute-t-on qu'il y ait jamais eu un Historien de ce nom chez les Phéniciens. Dodwel prétend démontrer que Sanchoniaton n'a jamais existé.

Cic. de Nat. Deor.

Contra Apion. lib. 3.

Mais, dit le Docteur en haussant le ton, *Quoi! le Nil aura été changé en sang, la Mer ouverte, ses eaux suspendues, & nul auteur n'en aura parlé, & il n'y aura qu'un petit peuple d'esclaves qui nous aura conté ces histoires, des milliers d'années après l'événement!*

Mais pour lui faire rabbaisser ce ton si haut, nous lui citerons Artabanus, qui, dans son Histoire, rapporte non-seulement les prodiges qui sont marqués dans l'Exode, mais qui en ajoute encore d'autres, & qui cite les Savans de Memphis & ceux d'Héliopolis pour ses garants.

Apud clement Strom. 1. lib.

Au reste, demander s'il y a eu un Moyse; c'est une question aussi extravagante que si l'on demandoit s'il y a eu un César, un Alexandre, un Cyrus.

## VI.

*Il étoit naturel*, fait-il dire encore à des Juifs murmurateurs, (personnages supposés) *il étoit naturel que de la terre de Gessen, nous marchassions vers Tyr & Sidon, le long de la Méditerranée; mais vous nous faites passer l'Isthme de Suez presque tout entier; vous nous faites rentrer en Egypte, remonter jusques par-delà Memphis, & nous nous trouvons à Béelsephon, au bord de la mer rouge, tournant le dos à la terre de Chanaan, ayant marché quatre-vingt lieues dans cette Egypte que nous voulions éviter.*

Ces murmurateurs, pourroit répondre un homme sensé, étoient de grands frippons, d'aller contre des faits démontrés, & de blâmer dans leur Chef la conduite la plus sage & la plus nécessaire. Expliquons cette réponse de l'homme sensé.

1°. Tout ce qu'on dit de ces marches & de ces contremarches, est démontré faux. Voici
Num. 33 les paroles de l'Historien Sacré. « Les enfans » d'Israël partirent de Ramessé le quinzième » jour du premier mois; (Mars) ils allerent » camper à Soccoth, de Soccoth ils vinrent » à Ethan qui est à l'extrêmité du désert, de-là » ils vinrent devant Phiahiroth qui regarde » Béelséphon, de Phiahiroth ils passerent par » le milieu de la mer, de-là ils entrerent » dans le désert de Sur, (qui est autrement » nommé Ethan,) & arriverent à Mara ».

Pour l'intelligence de ce Texte, il n'y a qu'à jetter un coup d'œil sur la carte que le judicieux Pere Sicard, Missionnaire en Egypte, a

faite, étant sur les lieux mêmes. On trouvera que de Ramassé à Soccoth, il y a huit lieues de France, à-peu-près autant de Soccoth à Ethan, & que d'Ethan il faut un peu se détourner pour passer par une grande gorge, & arriver vis-à-vis de Phiahirot, ce qui fait encore une petite journée, & alors on se trouve sur les bords de la mer rouge. Où sont donc toutes ces marches & contremarches qu'annonce cet interprête des murmurateurs ?

2°. Non-seulement il n'étoit point naturel de marcher vers Tyr & Sidon, mais il étoit absolument nécessaire que l'on n'y marchât point. Ce peuple immense alloit bien pour faire ses établissemens dans la Palestine ; mais il falloit auparavant le former & le dresser aux nouvelles loix, au nouveau culte, à la nouvelle police que Dieu devoit lui donner, & qui devoit être constamment observée pendant les quinze siécles que dureroient ces établissemens. Or rien n'étoit plus propre à cela que la route par le désert, & le séjour dans le désert. Les murmures de ces personnages supposés étoient donc bien mal fondés.

## *QUESTIONS du Docteur sur Moyse.*

1°. *En quelle langue Moyse auroit-il écrit dans un désert sauvage ? Ce ne pouvoit être qu'en Egyptien ; car par ce Livre même, on voit que Moyse & tout son peuple étoit né en Egypte. Il est probable qu'il ne parloit pas d'autre langue. Les Egyptiens ne se servoient pas encore du papyros. On gravoit des hiérogliphes sur le marbre & sur le bois. Il auroit donc fallu graver cinq volumes sur des pierres polies, ce qui demandoit des efforts & un tems prodigieux.*

De pareilles questions ne mériteroient qu'un souverain mépris. Cependant par égard pour

les esprits foibles, nous ne dédaignerons pas d'y répondre.

*Moyse*, dit-on, *étoit né en Egypte ; il est probable qu'il ne parloit pas d'autre langue.* Voilà un raisonnement qui est aussi juste que celui-ci : Un tel réfugié François est né à Berlin ; il est probable qu'il ne parloit pas d'autre langue que l'Allemand. Cependant les réfugiés à Berlin parlent aussi bien François qu'on le feroit à Paris ; & plusieurs même ne savent pas l'Allemand.

Moyse ne pouvoit & ne devoit écrire que dans la langue que parloit son peuple. Or son peuple ne parloit pas Egyptien. En voici la preuve : Ce peuple en arrivant en Egypte, fut d'abord mis en possession de la Terre de Gessen, qui est à l'extrêmité de l'Egypte, vers l'Arabie, & il y habita entièrement séparé des Egyptiens. Il dut donc y conserver sa langue primitive, qui étoit l'hébraïque. Or, c'est en cette langue que fut écrit le Pentateuque, & nous l'avons encore tel qu'il fut écrit.

*Les Egyptiens*, dit-il, *ne se servoient pas encore du papyros.* Mais sur quoi l'affirme-t-il? Quelles sont ses preuves : Qu'il lise les savans Ouvrages du Marquis Maffei sur la Diplomatique ; il apprendra qu'on connoissoit l'usage du *papyros* dans la plus haute antiquité. D'ailleurs le Législateur ordonne que le volume de la Loi soit déposé dans l'Arche. Auroit-il ordonné qu'on y déposât une carrière, ou une forêt ?

2°. *Est-il vraisemblable que dans un désert où le peuple Juif n'avoit ni cordonnier ni tailleur, il se soit trouvé des hommes assez habiles pour graver les cinq Livres du Pentateuque sur le marbre ou sur le bois? On dira qu'on trouva bien des ouvriers qui firent un veau d'or en une nuit, & qui réduisirent*

*ensuite l'or en poudre, opération impossible à la Chymie non encore inventée.*

Ces objections ne méritent point de réponse. Car est-il vraisemblable que dans une Nation qui faisoit environ deux millions d'ames, il n'y eût personne qui s'addonnât aux arts & métiers qui sont de la première nécessité. Pour le veau d'or fait dans une nuit, c'est une fausseté. L'Ecriture ne parle point du tems qu'on mit à le faire.

3°. *Si Moyse avoit écrit le premier Chapitre de la Genèse, auroit-il été défendu à tous les jeunes gens de lire ce premier Chapitre? Auroit-on porté si peu de respect au Législateur? Si c'étoit Moyse qui eût dit que Dieu punit l'iniquité des Peres jusqu'à la quatrième génération, Ezéchiel auroit-il osé dire le contraire?*

Un pere & une mere sages, permettroient-ils à un enfant de lire tous les livres qu'ils pourroient sans danger lire eux-mêmes? L'âge tendre permet-il de digérer toutes sortes de lectures? L'Eglise Chrétienne permet-elle la lecture de tous les Livres divins à chacun des fidéles? C'est la sagesse qui dicte ces loix; c'étoit la sagesse qui interdisoit aux jeunes Hébreux la lecture du premier Chapitre de la Genese. Dieu parlant de lui-même au nombre pluriel, ç'auroit été pour les esprits encore foibles un danger; ils auroient pû en conclure la pluralité des Dieux.

Voyez à l'article *Ezéchiel*, la réponse au second point de l'objection.

4°. *Si Moyse avoit écrit le Lévitique, auroit-il pû se contredire dans le Deuteronome? Le Lévitique défend d'épouser la femme de son frere, le Deuteronome l'ordonne.*

La contradiction est imaginaire. La sagesse caractèrise également les deux Loix. La pre-

mière prescrit les regles de pudeur qu'on doit observer dans les familles, & vis-à-vis des parentes & des alliées. La seconde pourvoit à la conservation des droits & des titres dans les branches aînées des familles. On n'en jugera pas autrement, si l'on rapproche les deux Textes que nous allons représenter.

Levit. 18 *Vous ne découvrirez point ce qui doit être caché dans la femme de votre frere*, est-il dit dans le Lévitique, *parce que vous devez ce respect à votre frere.* On voit que ce qui est défendu par cette Loi, c'est un commerce criminel & incestueux; parce qu'une pareille action seroit un outrage à un frere, & un scandale horrible dans la Société.

Deut. c. 25. *Lorsque deux freres demeurent ensemble*, est-il dit dans le Deuteronome, *& que l'un d'eux sera mort sans enfans, la femme du mort n'en épousera point d'autre que le frere de son mari, lequel la prendra pour femme, & suscitera des enfans à son frere; & il donnera le nom de son frere à l'aîné des enfans qu'il aura d'elle, afin que le nom de son frere ne se perde point dans Israël.* Voilà pour la conservation, ou pour la renaissance de la branche aînée des familles. Où est la contradiction?

5°. *Moyse auroit-il parlé dans son Livre, de villes qui n'existoient pas de son tems? Auroit-il dit que des villes qui étoient pour lui à l'Orient du Jourdain, étoient à l'Occident?*

Il y a un siécle que Spinosa a fait ces objections, qui ont été confondues par Huet, Abbadie, & plusieurs autres Savans. Si le docteur du Dictionnaire avoit nommé quelques lieux en particulier, on lui auroit fait une réponse particulière.

6°. *Auroit-il assigné quarante-huit villes aux Lévites, dans un pays où il n'y eut jamais dix villes,*

Moyse nomme ces villes. Il faudroit prouver que ces villes qui sont nommées n'ont jamais existé.

7°. *Auroit-il prescrit des regles pour les Rois Juifs, tandis que non-seulement il n'y avoit point de Rois chez ce peuple, mais qu'ils étoient en horreur ? Quoi ! Moyse auroit donné des préceptes pour la conduite des Rois qui ne vinrent qu'environ huit cens années après lui, & il n'auroit rien dit pour les Juges & les Pontifes qui lui succéderent ! Cette réflexion ne conduit-elle pas à croire que le Pentateuque a été composé du tems des Rois ?*

Un homme sage, voyant les regles que Moyse prescrit aux Rois, auroit conclu tout le contraire. Ce Législateur leur impose des devoirs trop gênans, il leur parle avec trop d'autorité, il les remet trop au niveau des autres hommes. Ce n'est pas ainsi que ceux qui sont revêtus de la Puissance souveraine permettent qu'on leur parle. Donc le Pentateuque a été écrit avant qu'il y eût des Rois. Moyse avoit réglé dans les différens Livres de la Loi, tout ce qui regardoit les Pontifes & les Juges. Comme Prophête, il lut encore dans l'avenir, & prescrivit aussi les devoirs aux Rois qui devoient venir quatre cens ans après lui, & non pas huit cens, comme l'affirme notre habile Docteur.

A ces belles questions, succédent des déclamations de fureur contre Moyse : 1°. Sur ce qu'il fait sortir d'Egypte les Hébreux en larrons & en lâches, pour les faire périr entre les précipices & les montagnes ; 2°. Sur ce qu'au lieu de punir Aaron, qui avoit fait le veau d'or, il le fait leur Pontife ; 3°. Sur ce qu'il ordonne aux Lévites d'égorger vingt mille hommes du peuple, & en une autre occasion vingt-quatre mille, parce qu'un Hébreu avoit

couché avec une Madianite ; & il finit en disant que ce sont-là les objections que font les Savans à ceux qui pensent que le Pentateuque est de Moyse ; mais que l'Eglise, qui a succédé à la Synagogue, & qui est infaillible comme elle, a décidé ce point de contreverse, & que les Savans doivent se taire, quand l'Eglise parle.

Nous ne ferons qu'un mot de réponse à chacun de ces articles. Nous dirons donc :

Sur le premier, que les Hébreux avoient été injustement opprimés & vexés par les Egyptiens ; qu'ils pouvoient justement, en conséquence des ordres du Seigneur, garder ce qu'ils avoient tiré de ces Egyptiens persécuteurs ; que c'étoit se payer des dommages & intérêts, & que quoique la façon de s'y prendre fût extraordinaire, Dieu pouvoit bien les y autoriser.

Sur le second, qu'Aaron avoit été désigné par le Seigneur, souverain Pontife, avant qu'il fit le veau d'or ; que Moyse ne pouvoit pas de son autorité privée, le dépouiller du Pontificat.

Exod. 32. Sur le troisième, que la première exécution se fit par l'ordre exprès de Dieu, qui est le Maître absolu de la vie des hommes. La seconde, fut pour un autre genre d'idolâtrie encore plus abominable, & qu'il seroit contre la pudeur d'expliquer. Nos tendres & humains Philosophes, s'intéressent ici pour des criminels que Dieu punit. La mort de vingt mille hommes, arrivée il y a plus de trente siécles, est une chose qui les révolte, & ils se réjouissent quand ils lisent dans une gazette qu'on a tué vingt mille hommes aux ennemis. Voilà leur humanité.

Sur le quatrième, que les impies, pour don-

ner du crédit à leur impiété, disent que ce sont les Savans qui font ces objections. Mais on leur demande quels sont ces Savans ? C'est Spinosa tout seul, & ensuite quelques misérable échos de cet Athée.

Il manqueroit quelque chose à ce qu'exige cet article, si nous ne faisions pas encore une petite mention de l'Auteur du *Christianisme dévoilé.* Au jugement de cet Auteur, Moyse doit être regardé comme le plus méchant homme qui ait jamais existé. Imposteur habile, Législateur extravagant, Fanatique insensé, Tyran sanguinaire, Conquérant barbare ; tels sont les traits sous lesquels ce sage & grand Ecrivain nous présente Moyse. Nous allons rapporter quelques-unes de ses belles pensées, auxquelles nous joindrons quelques observations très-courtes.

I.

*Moyse persuada aux Hébreux qu'il étoit l'interprête des volontés de leur Dieu, & appuya sa Mission par des œuvres qui parurent surnaturelles à des hommes ignorans des voies de la nature, & des ressources de l'Art.*

Ces œuvres dont il parle, sont les dix plaies de l'Egypte, l'ouverture de la mer, & l'immobilité de ses eaux suspendues pendant le passage des Hébreux, la chûte de la manne, &c. Croit-il que toutes ces œuvres soient fort naturelles, ou que les ressources de l'art puissent produire quelque chose de pareil ? Qu'il nous explique donc comment cela se peut, qu'il nous en cite des exemples, qu'il étudie cette partie de la Physique, pour nous démontrer par ses propres opérations, que nous sommes des imbécilles de croire que ces œuvres surpassent les forces de la nature, voilà ce qui

vaudroit bien mieux que toutes ses censures & ses déclamations.

## I I.

*Le premier ordre que Moyse donna aux Hébreux de la part de son Dieu, fut de voler leurs maîtres qu'ils étoient sur le point de quitter.*

Cet homme-ci croit-il que le Dieu que les Hébreux adoroient fût le vrai Dieu ? Croit-il que le vrai Dieu puisse commander le vol ? Si Dieu ordonna aux Hébreux de faire des emprunts de choses qui ne seroient jamais rendues ; c'étoit une juste compensation pour les Hébreux, & une juste punition pour les Egyptiens.

## I I I.

*Il leur apprit la fable merveilleuse de leurs ancêtres, & les cérémonies bizarres auxquelles le Très-Haut attachoit ses faveurs.*

Il plaît à ce déclamateur de donner le nom de *cérémonies bizarres* au culte religieux des Juifs ; mais Porphyre en fait un grand éloge, Philon en démontre la sagesse, Joseph nous en peint toute la majesté, les Payens même qui en ont eu quelque connoissance, l'ont admiré & respecté.

Porphyr de Rer animat. abstinent.

## I V.

*Il leur inspira sur-tout, la haine la plus envenimée contre les Dieux des autres Nations, & la cruauté la plus étudiée contre ceux qui les adoroient.*

Il leur inspira le plus grand éloignement pour l'idolâtrie, pour les mœurs, les usages, les pratiques des idolâtres, comme il paroît par divers endroits des Livres de la Loi, & en même tems, les égards & l'humanité qu'on doit avoir pour les étrangers. Ce que

Deut. 4. 7. 12. Ibid. 23. 24.

dit cet auteur forcené, n'eſt donc que menſonge & impoſture. Pour les habitans de Chanaan, qui furent ſoumis à l'anathême, on en voit la raiſon dans le Chapitre dix-huitième du Deuteronome où leurs crimes ſont rappellés, *& c'eſt pour ces crimes que ces peuples ſeront exterminés*, dit le Seigneur. Ibid. 18.

V.

*A force de carnage & de ſévérité il en fit des eſclaves ſouples à ſes volontés, prêts à ſeconder ſes paſſions, prêts à ſe ſacrifier à ſes vues ambitieuſes. En un mot, il fit des Hèbreux, des monſtres de phrénéſie & de férocité.*

La rage de cet homme à débiter des horreurs ſur les Hébreux, fait qu'il ne ſait plus ni où il en eſt, ni ce qu'il dit. Comment les mêmes hommes peuvent-ils être à la fois, des eſclaves ſi ſouples, & des frénétiques ſi féroces ?

Enſuite qu'il nous apprenne, s'il ſe peut, quelles étoient ces vues ambitieuſes de Moyſe ? Il n'eſt marqué dans aucun endroit de l'Ecriture, qu'il ait rien fait, ni pour lui, ni pour ſes enfans; il ſe nomme lui-même un ſucceſſeur, qui n'eſt ni de ſa famille ni de ſa tribu. Il déclare qu'il n'aura pas la conſolation d'entrer dans la terre promiſe. Quelle preuve donne-t-on de ſes vues ambitieuſes & de ſes paſſions ?

Des Auteurs payens, généralement eſtimés, font les plus grands éloges de Moyſe; les Auteurs Juifs & Chrétiens prouvent & démontrent la vérité de tout ce que les Livres Saints en diſent; des Apoſtats de la Religion ſe chargent de toutes les horreurs que l'on puiſſe imaginer, & ils ne prouvent rien de tout ce qu'ils avancent. C'eſt au Lecteur ſage à voir à qui il doit s'en rapporter pour juger de Moyſe, & dans quelles ſources il doit puiſer.

## MYSTERES.

Nous appellons Myſtères, des vérités incompréhenſibles que la Religion nous oblige de croire, & que nous ne connoiſſons que par la révélation. On ne peut pas prendre un ton plus indécent, plus fier & plus inſultant, que celui que prennent les prétendus Philoſophes lorſqu'ils parlent des Myſtères qu'on reconnoît dans la Religion Chrétienne. Les belles expreſſions d'*abſurdités*, *de fables extravagantes*, *de dogmes répugnans à la raiſon & au bon ſens*; ces belles expreſſions ſont celles qui naiſſent alors le plus naturellement ſur leurs levres, & par leſquelles ils déſignent ces profondes vérités.

Pour les Chrétiens qui les adoptent, & qui les adorent depuis dix-ſept ſiécles, ces Mrs. ne les regardent que comme des gens qui ne ſavent pas ſe ſervir de leur raiſon, comme des aveugles, des ignorans, des eſclaves du préjugé, des hommes entraînés les uns par le fanatiſme, les autres par l'imbécillité.

Ne nous laiſſons pas effrayer cependant par ces fiers cenſeurs. Il n'eſt pas bien difficile de leur démontrer qu'un homme inſtruit & qui ſait raiſonner, ne peut pas ſe refuſer à la créance des Myſtères, ſans renoncer aux lumières de la raiſon. C'eſt ce que nous allons faire voir par une ſuite de propoſitions par leſquelles nous établirons :

1°. Que l'eſſence & les attributs de Dieu ſont une ſource néceſſaire de Myſtères pour l'homme.

2°. Que les Myſtères ſont néceſſairement au-deſſus de la raiſon, mais qu'il eſt impoſſible de prouver qu'ils ſont contre la raiſon.

3°. Que l'obligation de croire des Myſtères

dans la Religion ne donne pas plus d'atteinte aux droits de la raiſon, que la néceſſité où l'on eſt d'admettre des Myſtères dans la nature.

4°. Que la créance des Myſtères eſt appuyée ſur des preuves & ſur une évidence morale, à laquelle ni l'homme raiſonnable, ni le critique le plus ſévere ne peuvent point abſolument ſe refuſer.

5°. Que la révélation des Myſtères eſt pour les hommes, une ſource de lumières les plus précieuſes & les plus inſtructives.

Apres le développement de ces propoſitions, nous répondrons à ce que les Philoſophes objectent contre les Myſtères en général; & quant aux objections contre les divers Myſtères, on les rapportera, & on y répondra dans les articles où il ſera traité de chacun des Myſtères en particulier.

## PREMIÈRE PROPOSITION.

*L'Eſſence & les Attributs de Dieu ſont une ſource néceſſaire de Myſtères pour l'Homme.*

Que l'homme porte ſes regards ſur la Divinité, il eſt auſſi-tôt ſaiſi par l'idée d'un Infini qui l'abſorbe, l'épuiſe, & ne lui laiſſe d'autre ſentiment que celui de l'anéantiſſement & de l'adoration la plus profonde devant cet Etre incompréhenſible. Eternité d'exiſtence; Puiſſance créatrice; Immenſité qui comprend tout & que rien ne borne; Liberté parfaite, mais incapable de changement; Intelligence qui ne peut ni perdre, ni acquérir, qui eſt ſans ſucceſſion, & à laquelle eſt toujours préſent tout ce qui a été, a pû être, ſera, ou pourra être dans toute l'éternité; Bienfaiſance & Sageſſe, Amour de l'ordre & Patience, Bonté & Juſtice également infinies, & dans un accord infi-

niment parfait; voilà une partie des Attributs divins que l'homme eſt obligé de reconnoître, qu'il doit ſe contenter d'adorer, qui ſeront toujours incompréhenſibles pour lui, & toujours infiniment ſupérieurs à toute ſon intelligence, ſes lumières, ſa pénétration, à toute l'activité & la profondeur de ſes méditations & de ſes réflexions.

C'eſt ce qu'eſt forcé d'avouer le plus fier ennemi de la Religion révélée & des Myſtères. La déclaration qui en fait eſt trop énergique pour ne la lui pas oppoſer à lui-même, & à tous les autres ennemis de la Religion. « Enfin, » dit-il, plus je m'efforce de contempler l'eſſence infinie de Dieu, moins je la conçois; » mais elle eſt, cela me ſuffit; moins je la conçois, plus je l'adore. Je m'humilie, & lui » dis : Etre des êtres, je ſuis, parce que tu es; » c'eſt m'élever à ma ſource que de te méditer » ſans ceſſe. Le plus digne uſage de ma raiſon » eſt de s'anéantir devant toi : c'eſt le raviſſement de mon eſprit, c'eſt le charme de ma » foibleſſe de me ſentir accablé de ta Grandeur ».

Emile, t.3.p.89.

En effet, Dieu eſt infini, & tout ce que nous concevons dans Dieu eſt infini; & l'eſprit de l'homme eſt eſſentiellement & néceſſairement fini & borné. On n'héſite point ſur cela, on ne raiſonne point, on ne ſe permet pas même le moindre doute. Mais cela étant, il eſt donc impoſſible que les connoiſſances de l'homme ſoient auſſi étendues que celles de Dieu, que l'eſprit de l'homme connoiſſe tout ce que renferment l'eſſence & les attributs de Dieu, qu'il voie toutes les vérités qui ſont dans l'intelligence de Dieu, que ſes vues & ſes lumières ſoient auſſi univerſelles que celles de Dieu. Il faut donc qu'il y ait dans l'eſſence & dans

es attributs de l'Etre infini, une infinité de hoſes & de vérités impénétrables & inaccesſibles à l'intelligence finie & bornée; ſans uoi il faudroit dire, ou que Dieu n'eſt pas nfini, ou que l'intelligence de l'homme n'eſt as bornée. Mais il n'eſt perſonne qui ſoit caable de ſoutenir ni l'une ni l'autre de ces deux bſurdités,

Or toutes ces vérités & toutes ces choſes ui ſont impénétrables & inacceſſibles à l'inelligence finie & bornée, c'eſt ce que nous ppellons Myſtères. Il eſt donc démontré que 'eſſence & les attributs de Dieu ſont une toure néceſſaire de Myſtères pour l'homme.

Préſentons la même preuve d'une manière qui ne ſera pas moins démonſtrative, mais qui era plus ſenſible. Qu'eſt-ce qu'une étincelle irée d'un caillou, en comparaiſon de la lunière & des feux du ſoleil, qui eſt un million le fois plus gros que la Terre? Qu'eſt-ce qu'un tome en comparaiſon de l'immenſité de l'Univers? Qu'eſt-ce que le mouvement du ciron n comparaiſon du mouvement des planétes utour du ſoleil? Cette étincelle, cet atome, e mouvement du ciron ſeroient regardés dans oute démonſtration géométrique comme infiniment petits, comme zéro devant les objets uxquels ils ſont comparés. Il y a cependant ntr'eux une proportion réelle, quoiqu'infininent petite. Mais entre l'infini & le fini, il 'y a, ni ne peut y avoir aucune proportion. 'intelligence humaine, bornée & finie, eſt onc infiniment moins devant l'eſſence divie, que n'eſt l'étincelle devant le ſoleil, ou atome comparé à l'immenſité des cieux. Il doit onc néceſſairement y avoir dans la nature ivine une infinité de choſe & de vérités cahées & inacceſſibles à l'intelligence humaine.

Les Myſtères ſont donc une ſuite néceſſaire de l'eſſence & des attributs de Dieu.

Finiſſons par une troiſième démonſtration applicable à nos fiers raiſonneurs, & que l'on appelle *argumentum ad hominem*. Quelle que ſoit l'activité & l'étendue de l'intelligence humaine, telle qu'on la voudra ſuppoſer dans les Bayle, les Spinoſa, les Voltaire, & quelques autres à qui une impiété hardie a donné bien plus de célébrité encore que leurs talens; tous ces fiers Meſſieurs doivent avouer qu'ils ſont encore moins qu'un atome, qu'ils ne ſont qu'un rien, qu'un zéro devant Dieu; que quand ils auroient encore mille fois plus de lumières & de pénétration qu'ils ne s'en ſuppoſent, il y auroit encore une diſtance infinie entre leur intelligence & l'intelligence divine; entre le peu de vérités qu'ils peuvent appercevoir, & cette infinité de vérités que l'intelligence divine connoît; entre cette petite étincelle de lumières qu'ils ont reçu, & cette lumière éternelle & infinie qui fait l'eſſence de Dieu. Leurs foibles regards ne peuvent donc percer dans le ſein de la Divinité. Ils peuvent bien ſavoir que Dieu exiſte, comme nous ſavons que le ſoleil exiſte; mais ils ne peuvent non plus fixer leurs regards ſur la Divinité, ſans en être éblouis, qu'on ne peut les fixer ſur le ſoleil ſans en être aveuglé. S'ils ſont raiſonnables, ils ſe tiendront dans un humble & reſpectueux anéantiſſement devant Dieu, ils craindront que le Seigneur ne leur diſe comme il dit autrefois à un des amis de Job: qui eſt donc ce petit atome qui fait le ſententieux dans ſes diſcours, où il ne ſait ce qu'il dit: *Quis eſt iſte*
Job, 38. *involvens ſententias ſermonibus imperitis*. Ils avoueront qu'il leur eſt impoſſible de pénétrer dans cet abîme de perfections, & que l'Eſſence divine

vine est une source inépuisable de Mystères pour eux ; & c'est-là ce que nous avons prétendu démontrer par cette première Proposition.

## SECONDE PROPOSITION.

*Les Mystères sont nécessairement au-dessus de la raison, mais il est impossible à l'homme de prouver qu'ils sont contre la raison.*

Avant d'entrer dans les preuves de la proposition, il faut expliquer ce qu'on entend par ces mots, *au-dessus de la raison*, & *contre la raison.*

On dit qu'une chose, ou une vérité, est au-dessus de la raison, lorsqu'on n'en a pas, & qu'on ne peut pas en avoir une idée claire & distincte ; & qu'on ne peut pas l'avoir, parce que cette chose, ou cette vérité, sont, par leur nature, supérieures à l'intelligence humaine & à toutes les lumières naturelles. C'est cette supériorité qui fait que ces choses, ou ces vérités, ne nous auroient jamais été connues, & que nous n'en aurions pas même eu l'idée, si Dieu ne nous les avoit pas fait connoître par la Révélation.

On dit qu'une chose est contre la raison, lorsqu'on apperçoit clairement de la contradiction dans les idées que présentent les termes par lesquels cette chose est énoncée, ou lorsque dans une proposition, un terme affirme clairement ce que l'autre terme exclut. Ainsi il y auroit de la contradiction à dire que le tout n'est pas plus grand qu'une de ses parties, parce que le tout nous présente l'idée d'un assemblage de plusieurs parties, & qu'une seule partie ne peut pas être toutes les parties assemblées.

Venons maintenant aux preuves des deux membres de la propoſition.

1°. Tout ce que les Myſtères nous annoncent de l'eſſence & des perfections de Dieu, eſt néceſſairement au-deſſus de la raiſon. Car quoique cette raiſon connoiſſe très-clairement qu'il y a un Dieu, & qu'elle nous diſe qu'il faut mettre au nombre des inſenſés ceux qui douteroient de l'exiſtence de Dieu, cependant elle n'a que de très-foibles lueurs ſur ſon eſſence, & ſur cette infinité d'attributs & de perfections qu'il renferme néceſſairement. Cette raiſon, finie & bornée, eſt toujours abſorbée & comme anéantie par cet Infini; elle ne peut donc pas avoir des idées claires & diſtinctes de ces attributs & de ces perfections. Si Dieu veut bien nous en manifeſter quelque choſe par la Révélation, alors ſa parole eſt pour nous un flambeau éclatant, un principe & un appui inébranlable; alors la raiſon a un guide ſûr pour ce qu'elle doit croire. Mais la choſe révélée n'en demeure pas moins ſupérieure à toute l'activité & à la pénétration de l'eſprit de l'homme; le myſtère reſte toujours myſtère, & eſt toujours au-deſſus de la raiſon.

Cic. de Nat. Deor. lib. I.

Voilà pourquoi Simonides, interrogé par le Roi Hieron ſur la nature de Dieu, demanda qu'il lui fût donné un jour pour méditer ſur la réponſe qu'il avoit à faire. Après le premier jour, il en demanda un ſecond; après le ſecond, un troiſième. Hiéron, étonné de tous ces délais, lui en demanda enfin la raiſon. C'eſt que plus je médite ſur la nature divine, répond Simonides, & moins je la comprends. Voilà pourquoi les anciens Philoſophes, qui n'étoient pas guidés par la Révélation, ont donné dans de ſi pitoyables égaremens, lorſqu'ils ont voulu parler de Dieu. Tous ces égaremens ſont

ſez bien détaillés dans le Livre de Plutarque, *s Sentimens des Philoſophes*, & dans ceux *de la* C. 7.
*ature des Dieux*, de Cicéron. On doit donc
garder comme une choſe démontrée, que les
lyſtères ſont au-deſſus de la raiſon.

2°. Cette élévation des Myſtères au-deſſus
l'intelligence humaine, n'accommode point
s hommes d'une curioſité hardie, inquiéte
préſomptueuſe. Cette obſcurité des Myſtè-
s les humilie, les offenſe, les révolte; &
ur ſe juſtifier de leur indocilité & de leur
volte, ils prétendent que ces Myſtères ſont
ntraires à la raiſon. Mais on peut leur mon-
r aiſément qu'il n'y a rien de plus contraire
a raiſon, que leur manière de raiſonner; &
x, de leur côté, ne pourront jamais mon-
r qu'il y ait aucune oppoſition entre la rai-
n & les Myſtères, ni que ces Myſtères ren-
ment aucune contradiction.

Car la contradiction eſt une oppoſition évi-
nte que l'on voit entre des choſes dont on
es idées claires & diſtinctes. Or il eſt impoſ-
le d'avoir des idées claires & diſtinctes des
yſtères; il eſt donc également impoſſible
e l'on voie une oppoſition évidente, c'eſt-
ire, quelque contradiction dans les Myſtè-
s. Donc il eſt impoſſible de prouver que les
yſtères ſont contre la raiſon.

Le ſyllogiſme eſt concluant. Mais parce qu'il
a des perſonnes qui ne ſaiſiſſent pas aiſément
tte manière ſerrée de raiſonner, & que d'au-
es, ſans examiner, ſe contenteroient de dire
'il n'y a là que du ſophiſtique, nous allons
n donner une explication qui en découvrira
ute la force & la vérité. D'abord la première
ropoſition eſt d'une évidence inconteſtable,
arce qu'il faut connoître clairement & diſtinc-
ement une choſe, pour affirmer qu'il y a une

opposition, ou qu'il n'y a point d'oppositio[n] dans les termes par lesquels elle est énoncée ou dans les idées sous lesquelles elle est pré[-] sentée. Car si dans les idées ou dans les ter[-] mes, il y a quelque obscurité, alors la cho[se] n'est point entièrement connue, on n'en a pas une idée claire & distincte, on ne peut pas y voir une opposition évidente, on ne peut pas prononcer sûrement qu'il y ait contradiction.

La seconde proposition présente encore la même évidence. Car, puisque les Mystères sont au-dessus de la raison, comme nous l'avons démontré, il est impossible qu'on en ait des idées claires & distinctes. Et s'il étoit possible d'en avoir des idées claires & distinctes, dès-lors ils ne seroient plus au-dessus de la raison, & par conséquent ils ne seroient plus mystères. Il est donc faux que les Incrédules, malgré tout ce qu'ils annoncent dans leurs sophistiqueries, apperçoivent dans les Mystères aucune contradiction. Il est donc démontré que les Mystères sont au-dessus de la raison, & ne sont pas contre la raison.

## TROISIÈME PROPOSITION.

*L'obligation de croire les Mystères ne blesse nullement les droits de la raison.*

Rien n'irrite plus Messieurs les Philosophes, que l'obligation de croire des Mystères. Ils regardent cela comme l'atteinte la plus injuste qu'on puisse donner aux droits de la raison : ils soutiennent qu'il est injurieux à Dieu, & outrageant pour l'homme, d'exiger de lui qu'il croie ce qu'il ne comprend pas ; que la raison nous venant de Dieu, elle est le flambeau céleste & divin qui nous met en état de connoître tout, de juger & de décider de tout, &

que rien ne peut échapper à ſon activité.

A tous ces grands mots, & à tout cet orgueilleux verbiage, nous n'oppoſerons que cette réponſe ſimple & modeſte, ſavoir, que la nature elle-même eſt toute de Myſtères pour l'homme; que la raiſon, lorſqu'elle eſt pure, ſaine & libre de paſſions, reconnoît ſans peine la foibleſſe & l'inſuffiſance de ſes vues & de ſes connoiſſances dans tous ces Myſtères que la nature lui préſente; qu'elle doit, par conſéquent, avoir encore moins de peine à reconnoître cette foibleſſe & cette inſuffiſance pour les Myſtères que lui préſente la Religion; & que ſi on doit mettre au nombre des inſenſés ceux qui regarderoient comme une atteinte donnée à la raiſon, cette neceſſité de reconnoître des Myſtères dans la nature, on peut bien, à plus forte raiſon, y mettre ceux qui prétendroient que les droits de la raiſon ſont bleſſés par l'obligation de croire les Myſtères de la Religion. Or, que l'homme ſoit obligé de reconnoître l'inſuffiſance de ſes lumières, & ſon ignorance dans les Myſtères de la nature, c'eſt une choſe qui eſt la plus évidente & la mieux démontrée.

En effet, qu'on demande aux plus éclairés & aux plus pénétrans des Philoſophes, l'explication de la plûpart des choſes qui ſe paſſent dans eux-mêmes, ou qu'ils ont ſous les yeux: s'ils ſont ſages, ils avoueront modeſtement que ce ſont-là des Myſtères pour eux, & que la raiſon elle-même ne leur laiſſe d'autre parti à prendre que celui d'un humble ſilence. Et s'ils oſent parler, ils ne montreront qu'une préſomption ridicule, en ne débitant que des mots vuides de ſens, ou des abſurdités.

Et quel eſt l'homme, quel eſt le Philoſophe qui ſe croiroit aſſez fort pour nous expliquer

ce que c'eſt que l'union de l'ame avec le corps la manière dont la penſée ſe forme dans nous comment l'impreſſion des choſes matérielles ſur nos organes, fait naître dans notre ame des ſenſations, ou ſentimens ; comment la parole, c'eſt-à-dire, un peu d'air agité entre nos dents & par notre langue, manifeſte nos penſées à d'autres hommes ; comment des millions d'objets répandus dans l'eſpace de pluſieurs lieues, viennent tout à la fois ſe peindre dans un point de notre œil ?

Qui eſt celui qui nous expliquera ce que c'eſt que le mouvement, non pas ce mouvement ſenſible, qui eſt le tranſport d'un corps d'un lieu à un autre, mais ce mouvement primitif, cette force, qui eſt la cauſe de ce tranſport ?

Qui eſt celui qui nous expliquera ce que c'eſt que la péſanteur, la dureté des corps, l'élaſticité, la force de l'aiman, l'ame des bêtes, l'inſtinct, & une infinité d'autres choſes que nous voyons, dont nous ne connoiſſons que la réalité & l'exiſtence, & dont l'eſſence, la nature, le comment nous ſont abſolument inconnus ?

Que depuis Mallebranche, Newton, Deſcartes, on remonte juſqu'à Démocrite, Anaxagore, Ariſtote, Platon, on verra que tous ceux qui ont voulu raiſonner ſur ces Myſtères, n'ont débité que des rêveries & des abſurdités, leſquelles ont été aiſément confondues & détruites par tous ceux qui ont entrepris de les combattre ; on verra qu'il en faut toujours revenir à ce que diſoit, il y a près de trois mille ans, le plus ſage & le plus éclairé de tous les hommes, qu'il n'eſt aucun mortel qui ſoit capable de pénétrer le ſecret des œuvres de Dieu, de le développer, &

d'en rendre compte : *Intellexi quod omnium Operum Dei nullam possit homo invenire rationem* ; que l'homme est un Mystère à l'homme même, & que Dieu n'est pas moins adorable & moins incompréhensible dans ses œuvres, qu'il l'est dans son essence éternelle, & ses infinies perfections. Eccle. 8.

Après ce peu d'observations, quel cas doit-on faire de présomptueuses assertions de tous ces Incrédules, Libertins, Philosophes, qui, ne se connoissant pas seulement eux-mêmes, frondent hautement tous les Mystères, qui osent vous dire qu'il ne doit rien y avoir dans la Religion qui ne soit du ressort de la raison; que tout doit y être soumis à son examen, & que tous les points où elle ne peut pas atteindre, & qu'elle ne peut pas comprendre, doivent être absolument proscrits, rejettés & condamnés. Fit-on jamais d'assertions plus déraisonnables, plus absurdes, plus risibles, & plus méprisables !

## QUATRIÈME PROPOSITION.

*La créance des Mystères est appuyée sur des preuves d'une évidence morale, à laquelle il est impossible à l'homme raisonnable, & au critique le plus sévere, de se refuser.*

La créance que donnent les Fidéles aux Mystères de la Religion, est traitée, par les Philosophes, d'ignorante imbécillité. Ce ton ne nous surprend pas. Nous sommes accoutumés à l'entendre, à le mépriser, & à confondre ceux qui le prennent. L'assertion que nous leur opposons, est que les Fidéles, en croyant ces Mystères sublimes, sont les seuls qui soient véritablement sages, raisonnables & éclairés; & pour la démontrer, voici comme nous procédons.

Le Légiſlateur des Chrétiens, Jeſus-Chriſt, a été annoncé par les plus magnifiques oracles ; il a prouvé ſa miſſion par les miracles les plus éclatans ; il nous a apporté les idées les plus ſublimes de la Divinité ; il a établi ſa Religion par des moyens qui annoncent viſiblement la toute-puiſſance de Dieu, c'eſt-à-dire, qu'il l'a établi malgré tous les obſtacles que les puiſſances de la terre, les préjugés les plus forts, les paſſions les plus chères, les intérêts les plus grands, pouvoient y oppoſer, & il n'a employé pour cet établiſſement que les moyens les plus foibles, & naturellement les plus incapables de le faire réuſſir ; il a fait recevoir cette Religion par des Philoſophes devenus humbles & modeſtes, par des voluptueux devenus chaſtes & réglés dans leurs mœurs ; par des ambitieux devenus inſenſibles à l'éclat de la gloire & des poſtes brillans ; par des hommes ſans religion, & devenus enſuite des modèles de la plus édifiante piété. Il a annoncé les combats & les aſſauts que cette Religion auroit à ſoutenir de la part des paſſions humaines, des puiſſances de la terre, des héréſies, de l'incrédulité ; & en même-tems il a annoncé les triomphes qu'elle remporteroit juſqu'à la fin des ſiécles ſur toutes ces ſortes d'ennemis. Enfin il a toujours parlé & agi comme Envoyé de Dieu, comme Fils de Dieu, comme Dieu.

Si toutes ces choſes que nous venons d'annoncer ſe trouvent véritablement dans Jeſus-Chriſt, & ſi on le prouve ſi démonſtrativement, qu'aucun homme qui uſe de ſa raiſon ne puiſſe ſe refuſer à ces preuves ; dès-lors la croyance des myſtères de la Religion de Jeſus-Chriſt eſt appuyée ſur des preuves d'une évidence à laquelle il eſt impoſſible à l'homme raiſonnable de ſe refuſer.

Or, toutes ces choses que nous venons d'annoncer se démontrent par les preuves d'une évidence morale, la plus forte qu'on puisse désirer.

Donc la créance des mystères est appuyée sur les preuves d'une évidence à laquelle il est impossible à l'homme raisonnable, & au critique le plus sévere, de se refuser.

Je sais que ces impies Ecrivains, qui, semblables à la vipere, déchirent le sein de la Religion dans laquelle ils ont été nourris, qui la détestent & lui vouent une haine implacable, affectent de dire que toutes les Religions ont eu leurs oracles, leurs mystères, leurs prodiges, ou du moins ont prétendu en avoir. Je ne leur fais ici d'autre réponse, qu'en les renvoyant au jugement de leur conscience qu'ils trahissent. Ils n'ignorent pas que tout ce qui a été débité chez les Payens, ne présente que des faussetés qui ont été démontrées; & que tout ce qui est attesté par les Livres divins, est devenu encore plus incontestable par les savans Ouvrages des grands Hommes du Christianisme, & par l'inutilité des efforts de ceux qui ont entrepris de les combattre. Ainsi je regarde la première proposition du Sillogisme, comme une chose qui ne doit faire aucune difficulté.

La démonstration de la seconde proposition, c'est-à-dire de ces détails qui ont été présentés, est très-facile, & elle sera très-courte.

1°. Jesus-Christ a été annoncé par les plus magnifiques oracles. Nous en avons réuni les principaux traits, en donnant le portrait de Jesus-Christ, au commencement de l'article *Christianisme.*

2°. Il a prouvé sa Mission par les miracles

les plus éclatans. Voyez ce que nous avons dit au même endroit, & dans l'article *Miracles*.

3°. Il nous a donné les plus ſublimes idées de la Divinité. Ce n'eſt que depuis Jeſus-Chriſt, que l'Univers connoît véritablement la Divinité. Excepté la petite Nation des Hébreux, tous les peuples de la terre n'en avoient que des idées très-foibles, & qui étoient un reſte d'une tradition primitive; ou bien des idées extravagantes qui étoient le fruit des imaginations des Poétes, ou des méditations des Philoſophes. Les trois Livres de la nature des Dieux de Ciceron, & le premier Livre de Plutarque ſur les ſentimens des Philoſophes, nous en fourniſſent la preuve ſans replique, puiſqu'on y trouve réuni tout ce que les anciens ont penſé ſur la Divinité. C'eſt Jeſus-Chriſt ſeul, qui, ſur ce point intéreſſant, a été la véritable lumière du monde. Et ſi dans les écrits des Apoſtats de la Religion, Libertins & Philoſophes de ce ſiécle, on trouve quelques endroits où ils parlent dignement de la Divinité, c'eſt que c'eſt du Chriſtianiſme, & de nos Livres Saints, qu'ils on emprunté les plus ſublimes idées, les plus belles images, & les plus fortes expreſſions.

4°. Il a donné le corps le plus complet de la morale la plus pure. L'Evangile eſt le ſeul Livre où l'on trouve les principes de toutes les vertus & de tous les devoirs, & la condamnation de tous les vices & de tout ce qui peut y conduire, les flatter, les nourrir. On donne le défi à tout le Corps Philoſophique, en ramaſſant tout ce que les Philoſophes on dit & écrit, de préſenter un corps de morale auſſi pur, auſſi complet, auſſi ſoutenu, auſſi ſimple, que la morale évangélique, ou

de trouver dans l'Evangile une ſeule maxime qui ſoit répréhenſible.

5°. Il a établi ſa Religion malgré tous les obſtacles imaginables, & par des moyens plus propres à arrêter, qu'à procurer le ſuccès de cet établiſſement. On en trouve la preuve dans ce Livre à l'article *Chriſtianiſme*, *paragraphe III.*

6°. Il a fait recevoir ſa Religion par des Philoſophes devenus modeſtes, &c. Quels hommes pour le génie, les lumières, les connoiſſances que les Juſtin, Athenagore, Quadrat, Tertullien, Tatien, Hermias, Arnobe, Theophile d'Antioche, &c. qui paſſerent de l'école de la Philoſophie Payenne à celle de la Philoſophie Evangélique! Leurs Ouvrages que nous avons encore, font également l'honneur de la vraie Philoſophie & de la Religion, comme ils font la condamnation de nos prétendus Philoſophes, qui ne les connoiſſent pas, & qui craindroient de les connoître.

7°. Il a annoncé les combats que la Religion auroit à ſoutenir. Sa Religion devoit combattre toutes les paſſions & tous les vices; toutes les paſſions & tous les vices devoient s'élever contre ſa Religion. Il étoit naturel que l'Enfer combattît contre le Ciel; mais il étoit naturel auſſi que le Ciel triomphât de l'Enfer. C'eſt pourquoi Jeſus-Chriſt avoit dit à ſes Apôtres qu'ils ſeroient en but aux plus horribles perſécutions, mais qu'ils devoient avoir confiance en lui, parce qu'il avoit vaincu le monde; qu'ils n'avoient pas beſoin de préparer les réponſes qu'ils auroit à faire devant les Rois & les Magiſtrats, parce que l'Eſprit-Saint leur inſpireroit ce qu'ils auroient à dire alors; qu'il ſeroit avec eux juſqu'à la conſommation des ſiécles pour les aſſiſter, & pour ſoutenir ſa Religion éternelle; que l'en- (Matth. 10.) (Joan 16.) (Matth. 10.) (Matth. 28.)

Matth. 16. fer ne cesseroit de s'élever contr'elle, mais qu'il ne prévaudroit jamais. Aussi l'Histoire de la Religion n'est-elle que l'histoire de ses combats & de ses triomphes.

Qu'un homme s'instruise avec soin sur tous les points que nous venons de proposer. Plus il les étudiera, plus il se verra environné de lumières & saisi d'admiration; plus il sera frappé, pénétré, & convaincu. Tout ce que disent les Libertins contre les Mystères, ne lui paroîtra plus que des déclamations vagues, destituées de preuves, & très-souvent contraires aux faits & aux vérités les plus évidentes. Il reconnoîtra toute la sagesse de cette parole de S. Paul, que l'hommage que nous rendons à Dieu par la croyance des mystères, est dicté par la raison même, *rationabile obsequium*. Il trouvera enfin dans les preuves sur lesquelles cette croyance est appuyée, une évidence morale au plus haut dégré, à laquelle il est impossible à l'homme qui raisonne de résister, & contre laquelle il n'y a que l'ignorance, la mauvaise foi, & les passions qui puissent s'élever.

## CINQUIÈME PROPOSITION.

*La Révélation des Mystères est une source de lumières les plus précieuses & les plus instructives pour l'homme.*

Loin de s'offenser de la révélation des Mystères, le Sage en est encore plus pénétré de reconnoissance envers Dieu, parce qu'il sent tous les avantages que cette révélation lui apporte. En effet, il n'y a pas un de ces Mystères révélés, qui ne serve ou à nous donner une idée plus sublime des grandeurs & des perfections de Dieu, ou à nous inspirer les sentimens d'une plus vive reconnoissance en-

vers lui, ou à rendre la Religion plus auguste à nos yeux & plus chere à notre cœur, ou à nous fournir les motifs les plus pressans pour l'accomplissement de nos devoirs. Deux mots que nous allons dire sur quelqus-uns de ces Mystères, vont présenter dans tout son éclat la vérité de notre proposition.

1°. Le Mystère de l'auguste & impénétrable Trinité, nous fait connoître l'essence & la manière d'être de Dieu, mais il nous la présente comme infiniment supérieure à tout ce qu'avoient jamais dit les Philosophes, & à tout ce que la raison pouvoit découvrir dans les choses naturelles; & en même tems il ne nous présente rien qui ne soit digne de Dieu. Etre éternel, infiniment simple, infiniment fécond, il connoît toutes ses infinies perfections; cette connoissance est dans la substance divine, & n'est point distinguée de la substance divine, parce que cette substance est infiniment simple. Il s'aime infiniment; & cet amour est dans la substance divine, & ne peut point être distingué de la substance divine, parce qu'il ne peut rien y avoir dans cette substance qui soit opposé à sa simplicité infinie. Cependant nous concevons que la connoissance n'est pas le principe, que l'amour n'est pas la connoissance, que le principe, la connoissance & l'amour est nécessairement & substantiellement Dieu lui-même, toujours un, toujours unique, toujours infiniment simple. Le principe c'est le Pere; la connoissance qui est substantiellement & éternellement dans le Pere, c'est le Fils; l'amour qui est substantiellement & éternellement dans le Pere & le Fils, c'est le S. Esprit. Manière d'être que la raison adore, parce que c'est la manière d'être de l'Infini; que la raison ne peut pas

comprendre, parce qu'elle eſt bornée & finie; où elle ne peut rien voir qui répugne, parce qu'elle ne peut pas en avoir des idées claires & diſtinctes. Manière d'être, Myſtère auſſi ſupérieur à notte intelligence, que l'Infini l'eſt à ce qui eſt borné & fini. Myſtère qui met la Divinité dans un ordre unique & ſans aucune analogie à ce que nous voyons dans les créatures, & par conſéquent infiniment au-deſſus des créatures. Myſtère d'où découlent les autres Myſtères, qui font la baſe, l'économie & le fond de toute la Religion.

2°. Le Myſtère de la création nous donne la plus haute idée de la toute-puiſſance de l'Etre Suprême. Commander au néant, créer, faire par une ſeule parole que ce qui n'exiſtoit pas, exiſte tout-à-coup, faire ſortir du rien tout cet Univers, tous ces globes immenſes & innombrables que nous voyons; on ne peut rien concevoir qui caractériſe mieux une puiſſance divine, infinie, incompréhenſible. La Philoſophie ne s'étoit point élevée à cette idée ſublime. Preſque tous les Philoſophes ſuppoſoient une matière préexiſtante. Ils croyoient en donner aſſez à Dieu, en diſant qu'il avoit été l'ordonnateur de cette matière, qu'il l'avoit arrangée, pour en tirer ce monde que nous voyons & que nous admirons; pour lui donner cet ordre, cette activité, cette fécondité invariable, inépuiſable, & qui ſemble faire renaître tous les jours le monde de lui-même.

Mais ces ſublimes génies n'ont-ils pas mis à découvert toute leur foibleſſe & toute leur petiteſſe, en ſuppoſant une matière exiſtante de toute éternité? Eſt-il rien en effet de plus abſurde & de plus inconcevable qu'une matière éternelle, & éternellement inerte; qu'une

matière qui a attendu pendant une éternité que Dieu la rendît active ; qu'une matière qui est elle-même le principe de son être, & qui est d'elle-même incapable de tout, éternellement sans activité, sans force, sans fécondité ? Si le Mystère de la création nous passe par sa profondeur, le Mystère d'une matière éternelle nous révolte par ses absurdités ; or, le dogme de la création les fait évanouir ces absurdités, & met dans son plus beau jour la toute-puissance de la Divinité.

3°. Le Mystère de l'Incarnation doit s'appeller le Mystère de l'amour infini de Dieu, & de l'extase, du ravissement, de la reconnoissance & du grand intérêt de l'homme. Qu'une personne divine ait paru sur la terre substantiellement unie à la nature humaine ; que cet Homme-Dieu ait voulu devenir lui-même le Chef, le Législateur, le Réconciliateur des hommes ; qu'il ait daigné être lui-même leur maître en leur enseignant la doctrine la plus sainte, la plus sublime, la plus digne de lui ; qu'il n'ait rien proposé, commandé, exigé de si généreux, de si parfait, de si grand, dont il n'ait donné lui-même le premier exemple aux hommes ; que pour rendre sa Religion plus auguste, il l'ait scellée de son propre sang ; qu'il soit le Médiateur de l'alliance la plus intime entre Dieu & les hommes, & qu'il ait établi un commerce ineffable entre le Ciel & la Terre ; voilà ce que présente le Mystère de l'Incarnation ! Quel Maître, quel modèle, quelles leçons pour les hommes ! Leur reconnoissance, leur amour, leur zèle pour sa Loi adorable, leur obéissance, leur fidélité pourront-elles jamais répondre à ce que ce grand Mystère leur annonce & exige d'eux !

4°. Le Myſtère du péché originel fait connoître à l'homme ce qu'il étoit dans ſa première origine, par la libéralité & les bienfaits de Dieu, & ce qu'il eſt devenu par la faute & l'infidélité de ſon premier Pere. Par ce dogme il apprend qu'il a été dégradé; & cette connoiſſance de ſa dégradation eſt pour lui une ſource féconde des inſtructions les plus utiles & les plus néceſſaires. Elle l'humilie, en lui apprenant qu'il nait dans la diſgrace de ſon Dieu; elle l'éclaire, en lui faiſant connoître la cauſe de ſa foibleſſe pour le bien & de ſon penchant au mal, laquelle cauſe conſiſte principalement dans la perte de la juſtice originelle, qui fortifioit la raiſon & régloit mieux les paſſions; elle excite ſa vigilance, en l'inſtruiſant de ſa foibleſſe & de ſes dangers; elle anime ſa piété & ſon ardeur à recourir à Dieu, parce qu'il n'y a que le ſecours de la grace divine, qui puiſſe le rétablir & le ſoutenir. La connoiſſance du Myſtère du péché originel eſt donc pour l'homme une véritable ſource d'inſtructions.

5°. Le dogme de l'éternité des peines préſente à l'homme le plus grand intérêt. Mais plus cet intérêt eſt grand, plus il étoit néceſſaire à l'homme d'en être bien inſtruit. Au reſte, ce dogme redoutable ne regarde que ceux qui manqueront volontairement & librement aux devoirs que la raiſon & la Religion leur preſcrivent; il ne regarde que les eſclaves de l'orgueil & de la volupté, que ceux qui n'ont d'autre morale que celle que leur ſuggere l'intérêt & le plaiſir, ni d'autre Religion que celle dont l'orgueil de l'eſprit, & le goût d'une licentieuſe indépendance peuvent s'accommoder. Ce dogme redoutable eſt donc très-propre à arracher du cœur de l'homme ces funeſtes

principes de ses égaremens & de ses crimes, & à l'attacher à tous les devoirs de justice, de décence, de modestie, de piété & de Religion.

*OBJECTIONS des Philosophes contre les Mystères.*

Les objections qui regardent chacun des Mystères en particulier, on les trouvera dans les articles où il est parlé de ces Mystères. Nous nous bornons ici à quelques objections contre les Mystères en général, lesquelles sont plutôt des déclamations, que des difficultés véritables, comme nous allons le faire voir.

I.

*La raison me dit que les dogmes doivent être clairs, lumineux, frappans par leur évidence. Si la Religion naturelle est insuffisante, c'est par l'obscurité qu'elle laisse dans les grandes vérités qu'elle nous enseigne. C'est à la révélation de nous enseigner ces vérités d'une manière sensible à l'esprit de l'homme, de les mettre à sa portée, de les lui faire concevoir afin qu'il les croie. Celui qui charge de mystères, de contradictions, le culte qu'il me prêche, m'apprend par cela à m'en défier. Le Dieu que j'adore n'est point un Dieu de ténèbres; il ne m'a point doué d'un entendement pour m'en interdire l'usage; me dire de soumettre ma raison, c'est outrager son Auteur.* Emile, tom. 3. p. 138.

Remarquez la force & la justesse de tous ces raisonnemens. 1°. Tout le texte fait assez voir qu'on prend ici le mot de *Dogmes*, pour désigner les Mystères; & l'on sait que les Mystères sont, par leur nature, obscurs & impénétrables. Alors la première proposition, *La raison me dit que les dogmes doivent être clairs, lumineux, frappans par leur évidence*, revient à celle-ci: La raison me dit que les Mystères,

qui, par leur nature, ſont obſcurs & impénétrables, doivent être clairs, lumineux, & frappans par leur évidence.

Mais un homme de bon ſens pourra lui dire: Vous vous trompez, Monſieur Rouſſeau; il ſeroit contradictoire que ce qui eſt néceſſairement & par ſa nature, obſcur & impénétratrable, fût, ou pût être en même tems clair, lumineux & frappant par ſon évidence. Cette clarté, ce lumineux, cette évidence frappante que vous demandez, ne doit tomber que ſur les preuves de la révélation des Myſtères, & non pas ſur les Myſtères eux-mêmes. Ainſi voilà votre logique en défaut.

2°. Si la loi naturelle laiſſe, comme vous le dites, dans l'obſcurité les grandes vérités qu'elle nous enſeigne, il s'en ſuit qu'elle eſt par elle-même inſuffiſante pour l'homme. Et pourquoi donc vous en tenez-vous à cette loi naturelle? Pourquoi la prêchez-vous tant! Pourquoi rejettez-vous avec tant d'horreur la révélation qui ſupplée à ſon inſuffiſance?

3°. Vous ajoutez que c'eſt à la révélation de nous enſeigner ces vérités d'une manière ſenſible à l'eſprit de l'homme, de les mettre à ſa portée, &c. Vous retombez dans le même défaut de logique. Ce ne ſont pas les Myſtères qui doivent être préſentés d'une manière ſenſible à l'eſprit de l'homme, & mis à ſa portée, ce ſont les preuves de la révélation de ces Myſtères.

Il n'eſt pas moins abſurde de dire que Dieu doit faire concevoir ces vérités à l'homme, afin qu'il les croie. Car concevoir une vérité, c'eſt en avoir une idée claire & diſtincte; croire une vérité, c'eſt l'admettre ſur des preuves capables de décider un homme raiſonnable, mais ſans en avoir une idée claire

& distincte. On peut donc croire, & l'on est quelquefois obligé de croire des vérités, quoiqu'on ne les conçoive pas. Que répondez-vous à cela, Monsieur Rousseau ?

4°. Celui, dites-vous, qui charge de Mystères & de contradictions, le culte qu'il me prêche, m'apprend par cela à m'en défier. L'homme raisonnable reconnoît sans peine, que la nature & Religion sont remplies de Mystères pour lui ; & l'homme raisonnable n'adopte aucune contradiction. Nous avouons bien que nous admettons des Mystères. Mais vous, pourrez-vous prouver que nous adoptions quelques contradictions ?

5°. Vous continuez en disant : Le Dieu que j'adore n'est point un Dieu de ténébres : Et nous, nous disons : Le soleil qui nous éclaire n'est point un corps de ténébres. Cependant on n'en est pas moins aveuglé si l'on fixe sur lui ses regards. Hé Mr. Rousseau, vous oubliez bientôt ce beau transport où vous étiez, quand vous disiez à Dieu : « Etre des êtres, » plus je m'efforce de contempler ton essence » infinie, moins je la conçois ; mais moins je » la conçois, plus je l'adore. Le plus digne » usage de ma raison, c'est de s'anéantir de» vant toi : c'est le ravissement de mon esprit, » c'est le charme de ma foiblesse de me sentir » accablé de ta grandeur ». Et comment dites-vous maintenant que vous demander la soumission de votre raison, c'est outrager son Auteur, ou comment prouverez-vous qu'en vous demandant cette soumission, par rapport à des Mystères sublimes & impénétrables, c'est vous interdire l'usage de votre entendement ?

Emile, t. 3. p. 83.

II.

Voici un autre adversaire plus déterminé

Milit. Philos. ch. 8. qu'un dragon, qui ne ménage rien, qui ne respecte rien, qui met tout à découvert l'horreur qu'il a pour les Mystères & pour leurs adorateurs. *Je soutiens*, dit-il, *que tout dogme particulier, à quelque religion que ce soit, est directement opposé à la raison, & qu'on ne peut y donner son assentiment qu'en renonçant à ce guide si utile & si nécessaire... Disons-nous que les Mystères des anciens Payens, des Indiens, des Américains, &c. sont des choses au-dessus de la raison? Les Payens regarderoient-ils la Transsubstantiation, la Grace, la Trinité, comme des choses au-dessus de la raison? Il s'ensuit de-là que tout homme sans prévention regarde tous ces Mystères comme autant d'impostures plus ou moins grossières & dangereuses.*

Mais, Mr. le déterminé, soutenez-vous aussi qu'il est impossible que Dieu révéle aux hommes quelques vérités qui surpasseroient la pénétration, l'activité & la force de leur raison? Si cela n'est pas impossible, il peut donc y avoir dans quelque Religion, des dogmes particuliers auxquels on seroit obligé de se soumettre, & alors il seroit faux que tout dogme particulier fût par-là même, directement opposé à la raison.

Vous parlez des Mystères des anciens Payens, des Indiens, des Américains, &c. Mais vous abusez indignement des termes, pour jetter de la poussière aux yeux des ignorans. Il n'y a pas plus de rapport entre les termes de Mystères chez les Payens & chez les Chrétiens, qu'il y en a entre le jour & la nuit.

On donnoit chez les Payens le nom de Mystères à des conventicules ou assemblées secrettes, où l'on se livroit aux plus infâmes excès, pour honorer par l'imitation, des divinités abominables. On en trouvera une des-

cription très-détaillée dans Clément d'Alexandrie. On le donnoit aussi à d'autres assemblées où l'on expliquoit le sens de certaines cérémonies commémoratives, de l'état où s'étoient trouvé les premières Sociétés dans les tems qui suivirent le déluge. Tels étoient les Mystères d'Eleusis, au rapport de Cicéron, qui y fut initié. Mais chez les Chrétiens, on n'a jamais entendu par le mot de Mystères, que certaines vérités qui regardent l'essence de Dieu, ou ses décrets éternels, que Dieu a annoncé lui-même, ou par des hommes inspirés comme les Prophêtes, ou par son Fils, le Verbe incarné, & qu'il a scellé de l'autorité des prodiges les plus incontestables & les plus frappans.

Clement. Alex. Cohort. ad Græc.

Cic. de Legib. lib. 2.

Pour les Mystères des Indiens & des Américains, que ce fougueux déclamateur rappelle aussi, il nous auroit fait plaisir de nous apprendre quels ils étoient, & par quels graves Auteurs il en a été instruit. Car il ne suffit pas d'affirmer; il faut prouver ce qu'on affirme. On sait bien que chez quelques peuples brûtes & sauvages de l'Amérique & de l'Inde, il y a eu des cérémonies, & des idées grossières & absurdes, dont on n'a jamais pû reconnoître l'origine. Mais de Mystères, on ne sache pas qu'il y en ait jamais eu chez eux.

Les Payens, ajoute-t-il, regarderoient-ils la Transsubstantiation, la Grace, &c. comme des choses au-dessus de la raison? Mais les Justin, les Cyprien, les Athénagore, les Arnobe & tant d'autres grands Hommes du Christianisme, étoient nés Payens, & ont pensé de nos Mystères comme nous en pensons aujourd'hui. Les Payens les regardoient donc comme des choses au-dessus de la raison.

Il conclut que tout homme sans prévention

regarde tous ces myſtères comme autant d'impoſtures, &c. Cet homme, aſſurément, eſt bien modeſte & bien poli. Depuis dix-ſept ſiécles que dure le Chriſtianiſme, il a donné un grand nombre de très-grands Hommes ; il y a eu des milliards & des milliards de Chrétiens ; & à l'avis de ce malheureux, qui ſe cache ſous le nom de Militaire Philoſophe, il n'y a pas eu un homme dans le Chriſtianiſme qui n'ait été un homme de prévention, ou dupe de l'impoſture. Ces Chrétiens, Militaire Philoſophe, ont été bien à plaindre de n'avoir pas eu un oracle comme vous pour les éclairer, & une autorité comme la vôtre pour les décider !



## ORIGINE DU MAL.

IL n'eſt point de queſtion dans toute la Philoſophie, où l'ame prenne un auſſi grand intéret, où la raiſon paroiſſe moins ſuffiſante pour réſoudre les difficultés qu'on y rencontre, & ſur laquelle on ait bâti par deſeſpoir, ou par préſomption, des ſyſtêmes plus révoltans, que ſur la grande queſtion de l'origine du mal dans ce monde. Pour traiter avec ordre & clarté ce qui regarde ce ſujet : 1°. Nous expoſerons le ſyſtême des anciens Manichéens ſur l'origine du mal : 2°. Nous ferons quelques obſervations ſur la nouvelle défenſe que Bayle a donné de cet abſurde ſyſtême : 3°. Nous propoſerons quelques principes pour nous diriger dans la recherche de l'origine du mal : 4°. Nous donnerons une explication Philoſophique de l'introduction du mal dans le monde : 5°. Nous répondrons aux objections que Bayle fait en faveur de l'hypothèſe des Manichéens. Ces

cinq articles renfermeront tout ce que nous avons à propofer fur un fujet auffi épineux & auffi important.

## ARTICLE PREMIER.

### *Syftême des anciens Manichéens fur l'Origine du mal.*

Il y a plus de deux mille trois cens ans que les Philofophes Pythagoriciens faifoient déja cette délicate & embarraffante queftion : Tou Theou agathou ontos, pothen kakoi oi anthropoi : *Puifque Dieu eft bon, comment les hommes font-ils méchans ?* Les Zoroaftriens, avant-coureurs de Manez & des Manichéens, avoient déja fait la même queftion, & ils croyoient y donner une réponfe fans réplique, & réfoudre toutes les difficultés, en admettant deux principes de toutes chofes. Ces deux principes, felon eux, étoient coéternels & indépendans l'un de l'autre ; l'un étoit bienfaifant par fa nature, & principe de la lumière & des êtres fpirituels & intelligens; & l'autre étoit malfaifant, & principe des ténébres & de la matière.

Chacun d'eux avoit fon empire, où il étoit maître abfolu. Mais la matière & les ténébres ayant fait une irruption dans l'empire de la lumière & des efprits, il fe fit alors une confufion, & un mêlange des uns avec les autres, & c'eft de cette confufion & de ce mêlange que fe forma ce monde tel que nous le voyons aujourd'hui. L'homme eft auffi un réfultat de ce mêlange, & tient des deux principes. Ce qu'il y a de bon dans lui, c'eft-à-dire, la raifon, l'efprit, les fentimens honnêtes & vertueux, viennent du bon principe, du principe bienfaifant ; & ce qu'il y a de mauvais dans lui, c'eft-à-dire, les paffions déréglées, les

penchans vicieux, les ſentimens, les goûts contraires à la décence, à l'honnêteté, à la juſtice, viennent du mauvais principe. En conſéquence de ce ſyſtême, les Manichéens rejetterent les Livres de l'Ancien Teſtament, parce qu'il y eſt dit expreſſément, que le Ciel & la Terre ſont l'ouvrage d'un Dieu créateur, & que tous les ouvrages du Créateur ſont bons.

Gen. 1.

Quelques efforts qu'aient fait les Manichéens, anciens & modernes, pour ſubtiliſer leur ſyſtême, le défendre, le rendre plauſible, il n'eſt pas difficile d'en faire voir le vuide & l'inſuffiſance, & d'y faire appercevoit les plus groſſières abſurdités.

1°. L'inſuffiſante & le vuide de ce ſyſtême. Il n'eſt appuyé ſur aucun principe évident qui ſoit capable de nous convaincre, & il n'eſt ſoutenu d'aucune autorité à laquelle nous ſoyons raiſonnablement obligés de nous ſoumettre.

On demande aux Manichéens quelle eſt l'origine du mal. Ils répondent que c'eſt la matière & les ténébres créées, où miſes en œuvre par le principe malfaiſant. Et quelles preuves donnent-ils de l'exiſtence de ce principe malfaiſant? Aucune. Mais pourquoi l'admettent-ils, puiſqu'ils n'en ont aucune preuve? C'eſt parce qu'il ne peut point y avoir d'effet ſans cauſe. Le raiſonnement des Manichéens revient donc à ceci : Il exiſte du mal dans ce monde ; nous n'en connoiſſons pas la cauſe ; donc cette cauſe eſt un principe exiſtant par lui-même, indépendant & éternel, comme Dieu lui-même.

Cette manière de raiſonner ne fait pas beaucoup d'honneur aux Manichéens, ni à leurs defenſeurs.

Enſuite, ce ſyſtême n'eſt appuyé ſur aucune autorité

autorité qui nous oblige à nous soumettre. Les Chrétiens regardent leurs Ecritures comme divines & inspirées ; ils reconnoissent leur Eglise comme un Tribunal souverain, dirigé par le Saint-Esprit, & infaillible dans ses jugemens & ses décisions. Il est donc des points sur lesquels ils n'ont pas besoin de demander des preuves, où ils ne seroient point autorisés à en demander, & où il faut qu'ils plient sous l'autorité. La divinité des Ecritures & l'infaillibilité de l'Eglise, les rassurent alors suffisamment, leur tiennent lieu de preuves, égalent & surpassent la force des meilleures preuves. Quand on démontre que Dieu a parlé, on n'a plus rien à désirer.

Mais il n'y a rien de semblable dans le systême des Manichéens. Ce ne sont que des hommes. S'ils affirment, ils s'engagent à prouver ; & s'ils affirment sans preuves, on est en droit de rejetter & de dédaigner les assertions & les affirmants. Or nous venons de voir qu'ils affirment sans preuves.

2°. Tout le systême Manichéen n'est qu'un tissu d'absurdités, comme le démontra Archelaüs, Evêque de Caschra en Mésopotamie, dans sa Conférence avec Manez, qui y fut couvert de confusion, & qui cacha sa honte par la fuite. Nous en exposerons ici quelques-unes.

Première absurdité. La plus inconcevable des absurdités qui soit jamais éclose de l'esprit humain, c'est l'idée d'un principe malfaisant, lequel est coéternel à Dieu, indépendant de Dieu, capable d'arrêter la toute-puissance & tous les desseins de la sagesse de Dieu. Cet Etre malfaisant existe par lui-même, & il est d'abord en cela, égal à Dieu. Mais comment, ayant cette souveraine perfection,

n'a-t-il avec cela que des attributs funestes & détestables ? Comment existant nécessairement & par lui-même, ainsi que Dieu, est-il d'une nature totalement opposée à celle de Dieu ?

Seconde absurdité. Comment ce monde où nous voyons régner l'ordre le plus admirable, & l'harmonie la plus merveilleuse ; où tout est si bien lié, où brillent de toute part les caractères d'une sagesse infinie ; comment ce monde ne seroit-il l'effet que du conflict & de l'opposition de deux principes ennemis, dont l'un ne peut jamais s'accorder avec l'autre, dont l'un ne cherche qu'à détruire ce que l'autre fait, & qui sont également puissans, l'un pour établir l'ordre par-tout, & l'autre pour porter par-tout le désordre ? Comment cet ordre, cette harmonie, tous ces brillans traits de sagesse ne seroient-ils que le résultat des combats & de l'opposition de ces deux principes ?

Troisième absurdité. Sur quoi fondé, s'avise-t-on de dire que la matière est mauvaise par sa nature ; qu'une substance étendue & composée de parties est un principe de mal ? En voyant les services & les agrémens infinis que la matière procure, desquels l'homme peut abuser quelquefois, il est vrai, mais dont il peut faire aussi un usage innocent, & qu'il peut sanctifier par la reconnoissance envers le Créateur ; la raison ne nous fera-t-elle pas regarder comme une extravagance, l'idée manichéenne, qui ne nous présente la matière que comme l'ennemie née de la sagesse & de la vertu ?

Quatrième absurdité. Si j'examine les êtres sensibles qui sont sur la terre, je vois que depuis l'insecte jusqu'à l'éléphant, tout est fait avec dessein, & m'annonce une sagesse infi-

mie ; que tout a son utilité, & montre la bonté la plus attentive ; que tout m'instruit de la fécondité inépuisable de la toute-puissance divine, & me remplit d'admiration. Si quelquefois ces êtres sensibles sont l'occasion de quelque mal physique, la raison & l'intelligence donnée à l'homme lui fournissent assez de moyens pour l'éviter ou pour le réparer ; & d'ailleurs ces maux physiques, que sont-ils en comparaison des avantages qu'on en retire, des services qu'ils rendent, ou des vertus auxquelles ils donnent occasion ?

Cinquième absurdité. Si l'homme est l'ouvrage de deux principes opposés & ennemis, il n'est pas plus louable en faisant bien, ni condamnable en faisant mal, qu'une pierre n'est louable ou condamnable, lorsqu'abandonnée à sa propre pésanteur, elle tombe & tend vers le centre de la terre. Car ce qu'il y a en lui du mauvais principe, doit nécessairement opérer le mal ; ce qu'il y a en lui du bon principe, doit nécessairement opérer le bien. Il doit donc être nécessairement passif sous ces deux puissances. Cependant l'homme est sujet au repentir. Il sent qu'il fait mal, parce qu'il le veut, & parce qu'il abuse librement de ses facultés. Si l'habitude est violente & comme insurmontable, il comprend bien que cela est un effet très-physique des abus réitérés qu'il a fait de sa liberté. Il est donc faux que l'homme soit mû & conduit par deux principes opposés. Il n'est donc pas l'ouvrage de deux principes ; & sa propre expérience lui démontre que l'hypothèse manichéenne est la plus extravagante des absurdités.

C'est cependant cette absurde hypothèse que Bayle, qu'on peut regarder comme le généralissime des incrédules, ose présenter com-

me celle qui résout le plus heureusement les difficultés qu'on peut faire sur l'origine du mal. Mais ces absurdités deviendront encore plus sensibles, en voyant les écarts inconcevables où il donne lui-même en s'efforçant de défendre le Manichéisme ; & c'est ce que nous allons exposer dans l'article suivant.

## ARTICLE SECOND.

*Examen de la défense du Manichéisme par Bayle.*

C'est une chose qu'on ne peut pas regarder sans indignation & sans étonnement, que l'ardente & opiniâtre application de Bayle à la défense du Manichéisme, & les grands efforts qu'il fait, les tours, les détours, les adresses qu'il emploie pour le faire triompher, & renverser par-là, Religion, révélation, morale, & tout ce qu'il y a de plus respectable, de plus sacré, & de plus nécessaire dans la société. Mais ce qui n'est pas moins étonnant, c'est que cet homme avec tout son esprit, sa subtilité, & les rafinemens de sa dialectique, donne dans les contradictions les plus palpables, les absurdités les plus grossières, & qu'il emploie des raisonnemens qui révoltent d'abord, & dont la fausseté vous saute aux yeux. On peut en juger par les échantillons suivans.

Art. Manichéen note D. 1°. Bayle vous assure dans un endroit, que *par les raisons* à priori, les *défenseurs du Manichéisme auroient été bientôt mis en fuite. Les raisons* à posteriori *étoient leur fort : c'étoit-là qu'ils pouvoient se battre long-tems, & qu'il étoit difficile de les forcer.* Et dans un autre endroit, le même homme vous assure aussi, que *les Peres de l'Eglise auroient dû abandonner toutes les raisons* à priori, *comme des dehors de la place qui peuvent être insultés, & qu'on ne sauroit garder. Il falloit se con-*

Art. Pauliciens, note E.

*tenter des raisons* à posteriori, *& mettre toutes ses forces derrière ce retranchement.*

Nous ne disons rien sur une contradiction aussi forte & aussi choquante; nous nous contentons de la faire remarquer.

2°. Il faut avoir renoncé à toute pudeur pour établir des principes dont les conséquences sont l'anéantissement de tout bien & de tout mal moral, de vice & de vertu, de liberté & de tout ce dont la raison & la Religion nous donnent les notions les plus claires. C'est cependant ce que fait Bayle en s'exprimant en ces termes: *Par les idées que nous avons d'un Etre créé, nous ne pouvons point comprendre qu'il soit un principe d'action, qu'il puisse se mouvoir lui-même, & que recevant dans tous les momens de sa durée, son existence & celle de ses facultés; que les recevant, dis-je, d'un autre cause, il crée en lui-même des modalités par une vertu qui lui soit propre..... La créature n'ayant donc pas d'elle-même le principe du mouvement, il faut de toute nécessité que Dieu la meuve. Il fait donc quelque chose de plus que de lui permettre de pécher.*

Art. Pauliciens, note F.

Peut-on présenter quelque chose de plus absurde, de plus révoltant? N'est-ce pas dire bien clairement, que l'homme n'est entre les mains de Dieu qu'un misérable automate, & que s'il y a véritablement du péché dans lui, c'est Dieu lui-même qui en est l'auteur? « N'est-» ce pas dire, comme l'observe judicieusement » Mr. Clarke, que Dieu dans toute l'étendue » de sa puissance ne sauroit former une créa-» ture libre & capable de se mouvoir, & d'a-» gir par elle-même? A ce compte, Dieu est » la cause immédiate de tout ce qui se fait dans » l'univers, & ne l'est pas moins par rapport » aux intelligences, que par rapport à la ma-» tière. Donc les hommes, absolument inca-

Défense de la Religion, tom. 5.

» pables de vertu & de vice, ne doivent être
» ni récompensés, ni punis de ce qu'ils font,
» puisqu'ils ne sont jamais que des êtres passifs.
» N'entreprenons point ici de combattre dans
» les formes un systême si monstrueux. Il en
» est de la liberté dans les êtres intelligens,
« comme du mouvement dans les corps. Si
» l'expérience ne la prouve pas suffisamment
» & démonstrativement, même à chacun, il
» n'est point de raisonnement qui le fasse ».

3°. Pour embrouiller toujours plus la question, & jetter toujours plus de nuages dans les esprits, il fait les abus les plus crians de l'Ecriture ; il présente comme des décisions sûres, les opinions les plus outrées de quelques Théologiens, soit Catholiques, soit Protestans ; il pousse avec toute la force imaginable, les difficultés, n'y donne jamais un mot de réponse, & laisse là le lecteur imprudent, qui, avec un pareil raisonneur, s'expose misérablement à la séduction, & qui n'a ni assez de science, ni assez de lumières, pour s'en garantir & s'en défendre.

Isaïe 55. Ainsi, parce que Dieu dit dans Isaïe : *Autant que les Cieux sont élevés au-dessus de la terre, autant mes voies sont-elles élevées au-dessus de vos voies, & mes pensées au-dessus de vos pensées ;* Bayle en conclut que nous ne comprenons rien, & ne pouvons rien comprendre à la conduite de Dieu. Mais sa mauvaise foi, & l'abus qu'il fait des divines Ecritures, paroîtront à découvert, si l'on jette les yeux sur tout ce chapitre cinquante-cinquième, puisque Dieu n'y parle que de l'étendue de ses miséricordes, de sa bonté, de son amour pour ses créatures ; & que pour nous en donner la plus haute idée, il nous dit que ces divins attributs sont aussi élevés au-dessus de notre

Art. Pauliciens, note E. pag. 60.

manière de penser, que les cieux le sont au-dessus de la terre.

Parce que saint Paul, en parlant, d'une part, de ces Juifs qui, à cause de leurs péchés, & malgré les promesses faites à leur Nation, ont été rejettés, & n'ont point participé à la grace de l'Evangile; & de l'autre, en parlant de ces Payens qui ne se sont pas refusé à la grace, & sont devenus enfans de Dieu; parce que saint Paul là-dessus s'écrie: *O profondeur des richesses, de la sagesse & de la science de Dieu, que ses jugemens sont incompréhensibles & ses voies impénétrables!* Bayle en conclut que le droit absolu de Dieu sur toutes les créatures, est le seul principe selon lequel saint Paul ait pu répondre aux difficultés de la prédestination. Et cependant dans tout ce chapitre, il n'est parlé que de la patience de Dieu à supporter les Juifs indociles, de sa miséricorde en appellant les Gentils à la foi, & de ses promesses envers les uns & les autres. Il n'y est pas dit un seul mot de la prédestination.

Rom. 11

Eclaircissemens sur les Manich.

Enfin, il propose les plus redoutables objections sur l'origine du mal, & il n'y donne pas un mot de réponse, parce que, vous dit-il froidement, *je n'en connois point, & que c'est le propre des Mystères évangéliques d'êtres exposés à des objections que la lumière naturelle ne peut éclaircir.* Mais nous ferons voir dans l'article cinquième, que ce qu'il présente comme des difficultés insolubles, ne sont telles que pour ceux qui n'ont d'autre flambeau que l'ignorance, la mauvaise foi, l'impiété, & qui ne savent pas discerner un sophisme d'un raisonnement juste & bien fondé.

Ibid.

4°. Pour mieux surprendre son lecteur, & pour mieux embarrasser dans les filets de sa

sophistiquerie, il le rappelle sans cesse à son intérêt personnel, & il lui présente toujours cet objet comme dépendant uniquement de la bonté de Dieu. En prenant cette bonté dans une précision absolue, & sans aucune attention aux autres attributs qui ne sont pas moins essentiels à Dieu, il veut que cette bonté prévienne tout, ou pardonne tout, ou ferme les yeux sur tout. Il ne s'embarrasse ni de liberté, ni de bien moral, ni de vertu; il ne dit pas même un mot de tout cela dans ses diffuses & prolixes dissertations & explications. Tout ce qu'il veut, c'est qu'il n'y ait point de mal physique pour l'homme, ni dans ce monde, ni dans l'autre. En un mot, à force de répéter & de rebattre le mot de bonté, & d'exagérer ce qu'exige, ce que présente l'idée de bonté, il n'en fait plus qu'une véritable & aveugle imbécillité.

5°. Bayle, sentant tout l'odieux du personnage qu'il fait en plaidant si ardemment pour le Manichéisme, présente encore de nouveaux sophismes comme les défenses les plus victorieuses, & les justifications les plus complettes pour lui. Il voudroit encore persuader qu'on lui a beaucoup d'obligation, & qu'il y a un grand profit à tirer de ses réflexions. *Car*
Paulic. note F. *il est plus utile qu'on ne pense*, dit-il, *d'humilier la raison de l'homme, en lui montrant avec quelle force les hérésies les plus folles, comme sont celles des Manichéens, se jouent de ses lumières, pour embrouiller les vérités les plus capitales.... Il faut captiver son entendement sous l'obéïssance de la foi, & ne disputer jamais sur certaines choses..... La barrière la plus nécessaire à conserver la Religion de Jesus-Christ, est l'obligation de se soumettre à l'autorité de Dieu, & à croire humblement les mystères qu'il lui a plû de nous révéler, quelque incon-*

*cevables qu'ils ſoient, & quelque impoſſibles qu'ils paroiſſent à notre raiſon.*

Au ton de cet homme, vous diriez qu'il ne prononce que des ſentences ; & ſi l'on examine attentivement ce qu'il dit, on voit que cela n'eſt bon que pour ſurprendre les eſprits ſuperficiels, & qu'il fait pitié à l'homme capable de penſer & de juger.

*Il eſt plus utile qu'on ne penſe d'humilier la raiſon de l'homme.* Mais pourquoi humilier la raiſon ? Il faut, au contraire, l'éclairer, la diriger, la redreſſer, quand elle ſeroit dans le danger d'être ſéduite par l'erreur. Ce ſont les hommes orgueilleux, les ſéducteurs, les mauvais raiſonneurs, qu'il faut humilier.

Il faut montrer à l'homme, *avec quelle force les héréſies les plus folles, comme celles des Manichéens, ſe jouent de ſes lumières.* Et pourquoi ſe fait-il l'avocat, le défenſeur le plus zèlé & le plus ardent qu'il y ait jamais eu de ces mêmes héréſies ? Pourquoi ne pas dire un mot pour ſoutenir ces vérités capitales, que ces mêmes héréſies attaquent ?

*On ne doit jamais diſputer ſur certaines choſes.* Et c'eſt ſur ces mêmes choſes qu'il diſpute lui-même avec l'acharnement & l'opiniâtreté la plus inconcevable. On compteroit plus de deux cens pages dans ſon Dictionnaire ſur ces ſeules matières.

Il faut *ſe ſoumettre à l'autorité de Dieu, & croire les Myſtères, quelque inconcevables qu'ils ſoient, & quelque impoſſibles qu'ils paroiſſent à notre raiſon.* Nouvelle filouterie. La ſoumiſſion à l'autorité de Dieu n'eſt ni aveugle, ni ſtupide. Notre obéiſſance eſt conforme à ce que nous dicte la raiſon elle-même : *Rationabile obſequium veſtrum.* Rom. 12.
La raiſon nous démontre la néceſſité & l'obligation de croire. Le refus de croire ſeroit donc

condamné par la raiſon même. Mais parmi les choſes que nous ſommes obligés de croire, il y en a qui ſont par leur nature infiniment au-deſſus de la portée & de la force de notre raiſon. Les myſtères ſont toujours myſtères ; voilà l'objet de la foi. Mais la révélation eſt évidente ; voilà la voie à la foi, le flambeau & l'appui de la raiſon.

Mais il faut entendre Mr. Clarke lui-même ſur ce ſujet. Après avoir rapporté plus au long que nous, ce texte de Bayle, voici de quelle manière il lui répond : « En vérité ce langage » eſt bien choquant & bien peu ſenſé dans la » bouche de Mr. Bayle, après les fréquens » uſages qu'il a fait des principes & des déci- » ſions qu'il attribue à l'Ecriture, pour dé- » fendre la cauſe des Manichéens. Ne voilà- » t-il pas un Chrétien bien humble, bien mo- » deſte, bien ſoumis à l'autorité de Dieu, » & qui s'eſt bien ſouvenu qu'il *ne faut com-* » *battre les Manichéens que par l'Ecriture*? Qu'eſt- » ce d'ailleurs qui fonde ſa maxime ? Eſt-ce la » raiſon ? Eſt-ce l'Ecriture elle-même ? Non, » ce n'eſt ni l'une ni l'autre ; & le Philoſophe » de Rotterdam avoit trop de lumières & trop » de pénétration pour ne s'en être pas apper- » çu, s'il eût été de ſon intérêt, ou de ſon » honneur de s'en appercevoir. De ce qu'il » peut y avoir dans la Religion des choſes » ſi profondes ou ſi élevées, que l'étroite » capacité de l'eſprit humain ne ſauroit y at- » teindre, s'en ſuit-il que la raiſon ne puiſſe » juger de celles qui ſont naturellement à ſa » portée, ou que la révélation y a miſes ? A » cet égard, la maxime générale d'une ſoumiſ- » ſion implicite ne ſeroit ni moins fauſſe, ni » moins ridicule que celle que l'on poſeroit » en phyſique ; que nos yeux ne peuvent ju-

Défenſe de la Religion tom. 5.

» ger de ce qu'ils voyent, parce qu'il peut y
» avoir des objets que leur éloignement dérobe
» à notre vue ».

En voilà assez pour faire juger de la défense que Bayle a donné du Manichéisme. Elle révolta généralement toutes les Communions Chrétiennes. Catholiques & Protestans, tout le monde s'éleva contre lui. Il entreprit de se justifier par ses éclaircissemens, qu'on trouve à la fin de son Dictionnaire. Il y embrouille la matière plus que jamais ; il y répand des principes encore plus séducteurs ; il ne répond à rien de ce qu'on lui objecte. Il conclut sa justification par ces mots remarquables : *Ceux qui demandent l'utilité, ou le* cui bono *des discussions qui leur ont déplû, verront ma réponse dans le troisième éclaircissement*, qui est sur les Pyrrhoniens ; & dans cet éclaircissement, il n'est pas fait la moindre mention, ni du Manichéisme, ni des Manichéens. C'est ainsi que dans Bayle, le Chrétien se joue de la Religion, l'honnête homme de la probité, & le Philosophe de la raison.

## ARTICLE TROISIÈME.

*Questions préliminaires pour servir de principes à la recherche de l'origine du mal.*

Par les questions suivantes, nous nous proposons de répandre la clarté dans l'esprit du lecteur, & de lui fournir une méthode pour procéder avec justesse & avec assurance, dans l'examen d'une matière aussi épineuse & aussi délicate.

PREMIÈRE QUESTION. Dieu a-t-il pu créer des êtres de différentes espèces, & qui eussent différens dégrés de perfection ?

*RÉPONSE*. La puissance de Dieu étant inf-

nie, elle peut varier à l'infini ses ouvrages & ses productions ; & c'est cette variété admirable qui nous fait mieux connoître l'étendue & la fécondité de sa toute-puissance. La seule création de la terre, pour nous en tenir à cette partie de l'Univers, la seule création de la terre, avec tous les minéraux qu'elle enferme, les végétaux dont elle est couverte, les animaux qu'elle nourrit, avec tous les différens genres d'organisation qui en sont la suite, nous donne la plus haute idée de la Puissance créatrice. Mais tous ces êtres étant de différentes espèces, doivent être plus ou moins parfaits les uns que les autres; tous ces êtres étant finis & bornés, doivent aussi être bornés dans leur perfection. Cependant ils ont chacun ce qui leur est nécessaire relativement à la fin pour laquelle ils ont été créés. On ne doit donc pas douter que Dieu n'ait pû créer des êtres de différentes espèces, & avec des dégrés différens de perfection ; & cette différence ne peut point blesser l'idée que nous devons avoir de la puissance ou de la sagesse du Créateur.

SECONDE QUESTION. Dieu a-t-il pû créer des intelligences libres ?

*RÉPONSE.* La liberté est le pouvoir qu'a un être intelligent de faire une chose, ou de ne la pas faire, à son choix. On sent bien que cet attribut est une perfection véritable. Il est comme essentiel aux intelligences, parce que connoissant les diverses sortes de biens, & les moyens pour y parvenir, elles doivent avoir aussi le pouvoir de choisir & d'employer ces moyens, sans quoi la connoissance & le discernement leur seroient fort inutiles. Des Intelligences sans liberté ne pourroient être regardées que comme des automates purement

paſſifs. Dès-lors il n'y auroit plus lieu, ni aux vertus, ni au mérite. Il ne pourroit plus être queſtion de bien moral parmi les hommes. Il faut donc convenir que Dieu a pû créer des Intelligences libres ?

TROISIÈME QUESTION. Dieu a-t-il pû impoſer des loix aux Intelligences qu'il avoit créées ?

En qualité de Créateur, Dieu eſt le Maître abſolu de ſes créatures, & le principe de tous les biens dont elles jouiſſent. Sa ſouveraine autorité exigeoit un hommage de dépendance & de reconnoiſſance de la part de la créature; c'eſt ce que perſonne n'oſera conteſter. Sa bonté infinie demandoit que cet hommage ne fût ni difficile, ni onéreux. Sa ſageſſe devoit fournir des motifs capables de l'engager & de la décider. Ainſi Dieu en uſa-t-il dans le précepte qu'il fit au premier homme. Il le place dans le lieu le plus gracieux de la terre; il fournit à tout ce que peuvent exiger ſes déſirs & ſes beſoins; il lui donne un empire abſolu ſur tous les êtres dont il eſt environné; il lui permet l'uſage de tous ces fruits délicieux que ce lieu de volupté lui préſente, & même de celui qui aſſure l'immortalité. Il eſt un ſeul arbre auquel il lui défend de toucher, pour éprouver ſon obéiſſance & faire reconnoître ſon autorité ſouveraine. Cette loi, cette défenſe, bleſſe-t-elle l'idée que nous devons avoir de l'autorité ſouveraine de Dieu, de ſa ſageſſe, ou de ſa bonté ?

QUATRIÈME QUESTION. Dieu a-t-il dû rendre les créatures impeccables ?

*RÉPONSE*. Nous avons vu que Dieu avoit pû créer des êtres finis & bornés, & de différentes eſpèces, & avec de différens dégrès de perfection. Or des créatures bornées & finies

doivent être sujettes à l'imperfection, parce que c'est une suite nécessaire de leur nature. Nous avons vu aussi qu'il avoit créé des Intelligences libres. Or des Intelligences libres, mais bornées, peuvent choisir entre différentes espèces de biens, entre des biens apparens & des biens réels, entre des biens permis & des biens interdits. C'est donc une suite de leur nature, que ces créatures puissent quelquefois se tromper, choisir mal, & par conséquent pécher. Il est de la justice, de la sagesse & de la bonté de Dieu de leur fournir des secours, des moyens, des motifs capables de les prémunir contre la séduction, & de les détourner du péché. Or non-seulement il les fournit, mais il ne s'est trouvé encore aucun homme raisonnable qui ait osé dire qu'il ne les fournisse pas. Bayle a si bien senti la force de ces principes, que par desespoir, & dans l'impossibilité de répondre, il va jusqu'à faire entendre que Dieu ne devoit point donner à l'homme le libre arbitre. La réponse est bien digne en effet d'un desespéré.

CINQUIÈME QUESTION. Dieu ayant prévu le péché de l'homme, n'auroit-il pas dû l'empêcher?

*RÉPONSE.* Pour faire une réponse juste à cette question, il faut considérer le péché sous deux différens points de vues; 1°. Relativement à Dieu à qui le péché est opposé; 2°. relativement à l'homme, dans qui le péché est puni.

Donnons un moment à examiner d'abord le premier point. Si l'on pouvoit démontrer que la permission du péché non-seulement ne blesse point les attributs divins, mais qu'elle sert même à en faire éclater par des caractères encore plus frappans, la grandeur & la gloire,

on démontreroit par-là même que Dieu, quoiqu'il ait prévu le péché, n'a point été pour cela dans la néceſſité de l'empêcher. Or, ce point ſe démontre très-aiſément. Car, 1°. la permiſſion du péché ne bleſſe point la juſtice, parce que l'objet de la juſtice eſt de récompenſer pour le bien, & de punir pour le mal. 2°. Elle ne bleſſe point la ſageſſe, parce que la véritable beauté du monde moral eſt que l'homme embraſſe la vertu par préférence, par goût, par choix, & librement. Or cela ne pourroit pas avoir lieu, ſans la permiſſion du péché. 3°. Elle ne bleſſe point la bonté, laquelle conſiſte à vouloir & à faire du bien. Or la permiſſion du péché n'eſt point oppoſée à la bonne volonté de Dieu, elle n'arrête pas ſes bienfaits, elle n'empêche jamais l'homme d'en profiter. 4°. Elle ne bleſſe point la ſainteté, parce qu'il n'y a que la volonté, ou l'action du péché, qui la bleſſe en effet, & que le pouvoir de pécher eſt, lorſqu'on y réſiſte, le plus bel hommage qu'on puiſſe rendre à la ſainteté. D'ailleurs, rien ne fait mieux juger de la grandeur des divins attributs, que la permiſſion du péché. Et qu'eſt-ce qui nous fait mieux connoître la ſainteté infinie de Dieu, que la manière dont il a exigé que le péché fût réparé ; ou ſa juſtice, que les rigueurs dont il eſt puni ; ou ſa magnificence & ſa libéralité, que les récompenſes dont il couronne ceux qui ont triomphé de l'inclination au péché ? Donc à conſidérer le péché rélativement aux attributs divins, Dieu n'a point été obligé de l'empêcher.

Le ſecond point de la réponſe roule ſur l'intérêt de l'homme, & c'eſt par conſéquent celui ſur lequel il eſt plus difficile de ſe contenter. Cependant il faut convenir qu'à conſi-

dérer le péché, rélativement à l'homme dans qui il est puni, Dieu n'a pas été obligé de l'empêcher, si l'homme ne peut pas se plaindre avec justice de la punition. Or il est évident qu'il ne peut pas se plaindre avec justice de la punition, parce qu'il a péché malgré les menaces qui lui avoient été faites, parce qu'il a péché malgré les secours qu'il avoit pour faire le bien & pour s'éloigner du mal.

Qu'on fasse attention à la vérité suivante. C'est qu'il n'y a que les hommes vicieux qui plaident contre Dieu pour la tolérance & l'impunité du crime. Ces gens-là se mettent aussi peu en peine des récompenses de la vertu, que de la vertu même. Mais ils détestent tout dogme qui annonce des punitions réservées aux criminels. Ils ergotisent sur l'impossibilité de concilier la souveraine bonté de Dieu, avec des punitions séveres. Ils voudroient que cette souveraine bonté permît tout, tolérât tout, fût insensible à tout; que l'homme pût être impunément vicieux, déréglé, esclave de toutes ses passions; & ils ne font pas attention qu'une pareille bonté, qui seroit la qualité la plus méprisable dans un homme, seroit encore, à plus forte raison, bien plus indigne de Dieu, & absolument incapable de se trouver dans un Etre infiniment juste & infiniment saint.

De tout ce que nous venons de dire, il s'ensuit évidemment que, soit que l'on considere le péché rélativement à Dieu, soit qu'on le considere relativement à l'homme, Dieu n'a pas été dans la nécessité de l'empêcher, & qu'il a pû le permettre sans que sa sainteté, sa justice, sa sagesse, sa bonté en fussent blessées. Nous donnerons encore plus de développement à tous ces principes, en répondant

aux objections qui feront le sujet du dernier article.

## ARTICLE QUATRIÈME.

### *Explication Philosophique de l'Origine du mal.*

Par ce que nous avons dit jusqu'à présent, on a déja dû entrevoir quelle est l'origine du mal. Mais pour la faire reconnoître & en faire juger plus sûrement, nous allons examiner avec attention quelle est la nature de l'homme. Cet examen nous conduira à la découverte la plus sûre de ce que nous recherchons.

L'homme est composé de deux substances, d'esprit & de matière, d'une ame intelligente & d'un corps organisé. Cette ame a différentes facultés, qui sont, la *perception*, laquelle reçoit l'image & la connoissance des objets; l'*intelligence*, qui les compare, qui les examine, & qui en juge; la *volonté*, qui se porte & s'attache à ceux qui lui plaisent, ou qui s'éloigne de ceux qui lui déplaisent; la *liberté*, qui, après la connoissance & l'examen, se détermine à faire une chose, ou à ne la pas faire, à la choisir, ou à la rejetter, selon qu'elle le juge à propos. On peut y ajouter encore un certain sentiment naturel qui nous fait distinguer le bien du mal, le vertueux de ce qui ne l'est pas, & l'inclination naturelle vers le bien.

Toutes ces facultés se trouvent également dans tous les hommes; mais elles ne se trouvent pas en un degré également parfait dans chacun. Cette différence, qui est souvent très-considérable, peut venir de bien des causes, dont les principales sont une organisation plus parfaite dans les uns que dans les autres: elle peut venir aussi d'une grande différence dans

la culture, l'instruction & l'éducation. Aussi parmi les hommes en trouve-t-on qui, par la raison, la connoissance, & la pénétration, semblent être assez peu au-dessous des pures intelligences; & l'on en trouve aussi d'autres qui, par leur stupidité, paroissent être fort peu au-dessus des brutes dépourvues de raison.

A ces facultés spirituelles, il faut ajouter encore d'autres dispositions qui sont d'une espèce différente, qui viennent du corps, & qui sont l'origine des passions. Il faut reconnoître aussi dans l'homme diverses espèces de sensations & de sentimens qui ne se trouvent point, & ne peuvent point se trouver dans les pures intelligences. Ainsi, l'homme tient par sa nature comme un milieu entre les purs esprits & les brutes; fort au-dessous des uns, & très-supérieur aux autres, & dans ce composé & cette alliance singulière, il n'y a rien qui ne soit physiquement bon, rien qui soit mauvais par lui-même, rien qu'on ne puisse regarder comme dans un état d'indifférence, à cause du bon usage, ou de l'abus que l'homme libre en peut faire.

Mais comme les connoissances de l'homme sont bornées, & que les impressions que les choses font sur les sens peuvent être tantôt utiles, sans être agréables, & tantôt pernicieuses, sans être désagréables, il s'ensuit qu'il peut quelquefois tomber dans l'erreur, & faire un mauvais choix; il s'ensuit qu'il peut quelquefois être plus vivement émû par l'impression faite sur les sens, que par ce que lui répésente la raison & la loi intérieure; il s'ensuit qu'il ne donnera peut-être pas toujours toute l'attention nécessaire aux motifs qui devroient l'attacher à ce qui est plus juste, plus convenable, plus vertueux.

Quoiqu'il ſoit parfaitement libre, il peut donc, par la défectibilité de la nature, prendre un mauvais parti, abuſer de ſa liberté, & par conſéquent pécher ; & alors on voit que la véritable origine du mal n'eſt que le mauvais uſage que l'homme fait de ſon libre arbitre & de ſes facultés.

Cependant cette défectibilité de la créature, ce pouvoir d'abuſer de ſa liberté & de s'eloigner du devoir, étant une ſuite néceſſaire de ſa nature, ne doit point être imputée au Créateur, comme un manque de ſageſſe, de puiſſance, ou de bonté. Autrement il faudroit dire que Dieu n'auroit rien dû créer, ou ne créer que des êtres infiniment parfaits. Mais l'un & l'autre de ces deux points eſt également abſurde. Nous avons montré l'abſurdité du premier dans notre réponſe à la première queſtion. L'abſurdité du ſecond n'eſt pas moins viſible, parce que qui dit créature, dit un être fini & borné, & par conſéquent un être défectible.

D'ailleurs, ſi l'on pouvoit imputer au Créateur comme une faute, l'imperfection des créatures, il n'y en auroit aucune qui ne ſe crût en droit de ſe plaindre de ſon auteur. Le caillou pourroit ſe plaindre de ce qu'il n'eſt pas auſſi bien organiſé que la plante ; la plante, de ce qu'elle n'a pas le ſentiment comme la brute ; la brute, de ce qu'elle n'a pas l'entendement comme l'homme ; l'homme, de ce qu'il n'eſt pas auſſi parfait que l'ange ; l'ange, de ce qu'il n'approche pas encore plus des perfections du Créateur. Mais ce ſont-là autant d'abſurdités, & des abſurdités ſi groſſières, qu'elles n'ont nul beſoin de réfutation.

On ſent, au contraire, que rien n'eſt plus propre à faire briller & à nous faire admirer la puiſſance du Createur, que cette ſubordina-

tion, cette variété, cettte gradation de perfections dans les créatures; que tous ces êtres, malgré leurs imperfections naturelles, sont convenables aux fins pour lesquelles Dieu les a faites, & qu'il a pû se proposer comme dignes de lui; que le pouvoir donné à l'homme, de faire le bien à son choix, de donner la préférence à la vertu, de rendre volontairement ses hommages au Créateur, est le premier fondement de ce qui fait la véritable beauté du monde moral. Enfin nous sentons tous au fond de l'ame, & tout homme qui use de sa raison, qui pense, qui réfléchit, le reconnoît également, qu'il n'y a que l'amour du vrai, du juste, du vertueux, auquel l'homme se porte par choix, qui soit digne de louange, qui soit digne d'être estimé & respecté, qui présente sur la terre un spectacle véritablement propre à nous intéresser.

Tout est donc bien de la part de Dieu:
Gen. 1. *Vidit Deus cuncta quæ fecerat, & erant valde bona.* Tout est bien de la part de l'homme qui use de sa liberté pour suivre les vues de Dieu. Le mal ne peut venir que de l'abus que l'homme feroit des facultés qu'il a reçu de son Créateur. On ne doit pas en rechercher une autre origine. Tout est ici d'accord avec ce que nous dit le sens intérieur, la raison, la révélation.

L'impie le sent comme tous les autres hommes. Il ne lui manque que la droiture & la sincérité pour en convenir.

## ARTICLE CINQUIÈME.

### *Réponse aux objections de Bayle sur l'Origine du mal.*

Les principes que nous venons de présenter dans les articles précédens, seroient déja bien suffisans pour répondre à tout ce que Bayle objecte sur l'origine du mal. Mais pour donner une entière satisfaction aux lecteurs, nous allons présenter encore toutes les difficultés que ce fameux maître d'incrédulité fait à ce sujet. Il ne cesse de répéter dans tous ses articles, *Manichéens*, *Pauliciens*, *Origene*, *Marcionites*, &c. que ces difficultés sont absolument insolubles à la raison. On va mettre le lecteur en état de juger si ces assertions & ces déclamations sont bien fondées.

### *PREMIÈRE OBJECTION.*

« Si l'homme étoit l'ouvrage d'un principe » infiniment bon & saint, il auroit été créé » non-seulement sans aucun mal actuel, mais » aussi sans aucune inclination au mal, puis- » que cette inclination est un défaut qui ne » peut pas avoir pour cause un tel principe ».

Bay. art. Manichéens note D.

Il n'y a rien de plus vrai que cette première proposition de Bayle, & rien de plus faux que la conséquence qu'il veut en tirer. Pour faire appercevoir cette conséquence, nous n'avons qu'à achever son argument en cette manière: *Or l'homme n'a pas été créé sans aucun mal actuel, ou sans inclination au mal. Donc il n'est pas l'ouvrage d'un principe infiniment bon & saint.* Mais en achevant ainsi l'argument, on en voit tout le faux & le séducteur.

Car il est très-faux que l'homme ait été créé avec quelque mal actuel. Adam reçut de Dieu

une ame droite, un corps ſain, un entendement capable de reconnoître le vrai, le juſte, l'honnête; des ſens qui, en recevant les impreſſions des objets, l'avertiſſoient de ce qui lui étoit néceſſaire pour ſa conſervation & ſon bien-être. Il reçut auſſi la liberté, c'eſt-à-dire, le pouvoir de ſe déterminer lui-même, de ſe décider, de choiſir. Or, en tout cela, il n'y a rien qu'on puiſſe appeller ni *mal actuel*, ni *inclination au mal*. Le libre arbitre, le pouvoir de ſe porter au bien par choix & par goût, eſt certainement un don précieux, quoiqu'on puiſſe en abuſer. Il n'y a donc que du faux & du ſéducteur dans l'argument de Bayle.

*Suite de l'Objection.*

Bayle, ibid.

« Dieu a-t-il prévu que l'homme ſe ſerviroit mal de ſon franc arbitre? S'il l'a prévu, » il eût dû empêcher le péché de ſa créature. » Car les idées de l'ordre ne ſouffrent pas » qu'une cauſe infiniment bonne & ſainte, » qui peut empêcher l'introduction du mal » moral, ne l'empêche pas, ſur-tout lorſqu'en » le permettant elle ſe verra obligée d'accabler » de peine ſon propre ouvrage ».

*RÉPONSE.*

Les idées de l'ordre exigent qu'une cauſe infiniment ſainte défende abſolument le péché, & qu'une cauſe infiniment bonne fourniſſe tous les ſecours & les motifs les plus puiſſans pour faire éviter le péché, & les peines qui ſont enſuite la punition du péché. Mais cette cauſe infiniment bonne & ſainte, étant en même tems infiniment ſage & juſte, les mêmes idées de l'ordre exigent auſſi que ſa ſageſſe laiſſe les créatures libres d'uſer de leur

liberté, & que sa justice punisse celles qui en auroient abusé.

*Suite de la même objection.*

« Si une bonté aussi bornée que celle des » Peres exige nécessairement qu'ils prévien- » nent autant qu'il leur est possible le mauvais » usage que leurs enfans pourroient faire des » biens qu'ils leur donnent, à plus forte rai- » son, une bonté infinie & toute-puissante, » préviendra-t-elle les mauvais effets de ses » présens. Elle déterminera l'homme au bien » moral, comme il l'a déterminé au bien phy- » sique. Au lieu de donner le franc arbitre, » elle déterminera au bien ses créatures, ou » si elle leur donne le franc arbitre, elle veil- » lera toujours efficacement pour empêcher » qu'elles ne péchent. Bayle, ibid.

*RÉPONSE.*

A mesure que nous avançons dans l'examen des difficultés, nous voyons l'horreur des principes se développer toujours mieux, & les absurdités se multiplier. Cet homme ne veut plus ni libre arbitre, ni bien moral, ni vertu. Il aime mieux que les hommes ne soient que de simples automates, conduits aveuglément, & déterminés comme les brutes. Que cette philosophie fait honneur à l'humanité & à la raison !

*Dieu*, dit-il, *déterminera l'homme au bien moral, comme il l'a déterminé au bien physique.* Mais y a-t-il du bon sens à parler ainsi ? Le bien moral, c'est ce qu'on fait librement, par un motif & pour une fin honnête. Le bien physique, c'est le secours que les êtres reçoivent nécessairement des objets extérieurs en conséquence des loix fixées par le Créateur pour

leur conservation, comme la végétation dans les plantes, la nutrition dans les animaux, &c. Le bien moral renferme nécessairement l'exercice de la liberté. Le bien physique n'annonce que la nécessité. Ainsi, dire que Dieu détermineroit l'homme au bien moral, comme au bien physique, c'est dire que Dieu le détermineroit à faire nécessairement, ce qui essentiellement ne peut se faire que librement. Y eût-il jamais bévue & contradiction plus grossière.

*Au lieu de donner le franc arbitre, Dieu déterminera au bien ses créatures.* La liberté n'est pas un mal. Peut-on raisonnablement faire un reproche à Dieu de nous l'avoir donnée, ou de ne nous l'avoir pas ôtée. C'est une perfection véritable ; elle est nécessaire au bien moral. Tant pis pour ceux qui en abusent.

*Ou si elle leur donne le franc arbitre, elle veillera toujours efficacement pour empêcher qu'elles ne péchent.* Par *veiller efficacement*, cet homme-ci entend, ou une opposition invincible qui empêche l'exercice de la liberté, & qui l'a détruise, ou il entend autre chose. S'il entend une opposition invincible, sa proposition renferme les deux contradictoires, savoir, l'exercice de la liberté, & un obstacle invincible à l'exercice de la liberté. Sil entend autre chose, nous attendrons qu'il s'explique mieux.

Nous avons indiqué dans les articles précédens, comment Dieu veille & doit veiller pour empêcher le péché.

La comparaison de l'obligation d'un pere envers ses enfans, & de celle du Créateur envers ses créatures, ne peut pas être plus hors de propos. Que vient-on nous dire avec cette bonté bornée & cette bonté infinie ? Il ne s'agit nullement ici de bonté, mais de devoir.

voir. Un pere, comme créature & comme pere, a reçu une loi de ſon Créateur, & ſelon cette loi, il doit le ſervir & le faire ſervir; il doit éviter le mal & le faire éviter. Que ce ſoit ſa bonté ou ſa foibleſſe, ſa dureté ou ſa néglicence, qui ſoient occaſion du mal, il eſt également criminel, parce qu'il manque à une loi que le Créateur lui a impoſée. Il eſt donc engagé par une loi encore plus forte que celle de la bonté paternelle, à ne pas faire à ſes enfans des préſens dont ils abuſeroient.

Mais ſi l'on peut ſuppoſer une loi dans le Créateur, quelle doit être cette loi? Une loi qui ſe concilie avec tous les divins attributs; une loi par laquelle ſa Sainteté marque ſon oppoſition infinie au péché; par laquelle ſa Sageſſe diſpoſe tout pour le bien moral, & conſerve pour cela aux créatures la liberté dont elle les a douées; par laquelle enfin ſa Bonté leur fourniſſe tous les ſecours & les moyens pour arriver au bonheur. Mais on ne pourra jamais raiſonnablement ſuppoſer une bonté qui, pour prévenir & corriger les écarts de la créature libre, renverſeroit tous les arrangemens primitifs que la Sageſſe auroit faits. Quelle extravagance de prétendre que les écarts, les caprices, les abus que l'homme peut faire de ſa liberté, duſſent régler les conſeils de l'Etre ſuprême! Quels déſordres une bonté qui y ſeroit aſſervie ne cauſeroit-elle pas dans le monde phyſique & moral!

*Seconde Objection.*

« La manière dont le mal s'eſt introduit ſous Diction.
» l'Empire d'un ſouverain Etre infiniment bon, art. Pau-
» infiniment ſaint, infiniment puiſſant, eſt liciens,
» non-ſeulement inexplicable, mais même in- note. F.

» compréhenſible ; & tout ce que l'on oppoſe » aux raiſons pourquoi cet Etre a permis le » mal, eſt plus conforme aux lumières naturelles & aux idées de l'ordre, que ne le » ſont pas ces raiſons mêmes ».

*RÉPONSE.*

Ce ſera Bayle lui-même, qui répondra à cette redoutable objection ; & par-là, vous pourrez juger de ſa droiture, & de la ſolidité de ſes raiſonnemens..

Diction. art. Manichéens note. D.

« Les idées les plus ſûres & les plus claires » de l'ordre, nous apprennent qu'un Etre » qui exiſte par lui-même, qui eſt néceſſaire, » qui eſt éternel, doit être unique, infini, » tout-puiſſant, & doué de toutes ſortes de » perfections. Ainſi, en conſultant ces idées, » on ne trouve rien de plus abſurde que l'hy- » pothèſe des deux principes...... Quand les » Manichéens nous allèguent que, puiſqu'on » voit dans le monde pluſieurs choſes qui ſont » contraires les unes aux autres, il y a né- » ceſſairement deux principes, il font pitié. » L'oppoſition qui ſe trouve entre ces êtres, » fortifiée tant qu'on voudra par ce qu'on » appelle variations, déſordres, irrégularités » de la nature, ne ſauroit faire la moitié d'une » objection contre l'unité de Dieu. On donne » raiſon de toutes ces choſes, ou par les di- » verſes facultés que Dieu a donné aux corps, » ou par le concours des cauſes occaſionnelles » intelligentes, ſur leſquelles il lui a plû de » ſe régler.

Ainſi, ſelon Bayle, les idées de l'ordre nous démontrent évidemment l'unité de Dieu & d'un ſeul principe ; & ſelon le même Bayle, ce qu'on dit en faveur des deux principes, eſt beaucoup plus conforme aux idées de l'ordre.

Selon lui, l'oppoſition qui ſe trouve entre les êtres créés ne forme pas la moitié d'une objection contre l'unité de Dieu ; & ſelon lui encore, il eſt impoſſible, en admettant un ſeul principe, de trouver la raiſon de cette oppoſition.

Mais après avoir remarqué cet accord admirable qu'il y a entre les penſées de Bayle, demandez-lui encore ſur quelle raiſon fondés, les Manichéens admettent deux principes, il vous avouera qu'ils n'en ont aucune *à priori*. Demandez-lui ſi une explication des phénomenes, qui n'eſt appuyée ſur aucun principe, eſt bien philoſophique & bienfaiſante, il ſera obligé de vous dire qu'elle ne l'eſt nullement. Demandez-lui enfin, ſi la difficulté qu'on rencontreroit à expliquer quelques phénomenes, doit faire renoncer aux principes les plus ſûrs & les plus clairs, il ſera forcé de vous répondre que non. Ce ſont cependant là tout autant d'abſurdités qu'il prétend établir par la défenſe du Manichéiſme.

Les difficultés qu'on rencontre dans l'explication des phénomenes, prouvent les bornes de la raiſon humaine. Elles ne prouvent pas qu'ils ſoient abſolument inexplicables & incompréhenſibles. Mais rien n'eſt plus condamné par cette même raiſon, que de renoncer aux principes les plus clairs & les plus aſſurés. Nous rencontrerons dans nos ſyſtèmes des difficultés, & dans celui des Manichéens, les plus révoltantes abſurdités.

*Suite de l'Objection.*

« Si l'homme eſt l'ouvrage d'un ſeul principe ſouverainement bon, ſouverainement ſaint, ſouverainement puiſſant, peut-il être expoſé aux maladies, au froid, au chaud, Diction. art. Manichéens note D.

„ à la faim, à la soif, à la douleur, aux chagrins? Peut-il commettre tant de crimes? „ La souveraine sainteté peut-elle produire „ une créature criminelle? La souveraine „ bonté peut-elle produire une créature malheureuse? La souveraine puissance, jointe „ à une bonté infinie, ne comblera-t-elle pas „ de bien son ouvrage, & n'éloignera-t-elle „ pas tout ce qui pourroit l'offenser, ou le „ chagriner?

*RÉPONSE.*

Il n'y a rien en tout cela, qui fasse une ombre d'objection entre l'unité de principe. Le chaud, le froid, la faim, la soif, ne sont pas contraires au bien moral; ils peuvent même servir beaucoup à faire voir la vertu, le courage, l'amour du vrai, du juste, de l'honnête. Les mauvaises inclinations ne sont point précisément la nature de l'homme. Quand il s'en rencontre dans lui, elles viennent toujours de causes accidentelles, qui sont des suites de l'état d'une créature nécessairement bornée & finie, & qui, pouvant se corriger par la raison, l'éducation, les secours que le Créateur ne refuse point, peuvent tourner encore à la gloire & au mérite de l'homme. Pour ce qui est du reste de l'objection, voici ce que nous y répondons.

1°. Il est faux que Dieu ait produit des créatures criminelles. Dieu avoit créé l'homme droit; & l'homme ne s'est écarté de la justice, que parce qu'il a abusé librement de ses facultés.

2°. Il est faux qu'il ait produit des créatures malheureuses. Quel étoit le malheur de l'homme dans l'état où le Seigneur l'avoit mis en le créant? Ce qui a suivi sa désobéissance, ne doit pas être mis sur le compte de Dieu, mais

sur l'abus que l'homme a fait de sa liberté.

3°. Il est faux que la souveraine puissance, jointe à une bonté infinie, doive éloigner de la créature tout ce qui la pourroit offenser ou chagriner, parce que cette bonté infinie est éclairée par une sagesse également infinie. Or la sagesse infinie n'éloignera point les maux qui sont une suite nécessaire de la défectibilité de la créature, & qui peuvent, par un bon usage, servir de matière & d'occasion à la vertu, puisque c'est en cela que consiste le bien moral que la sagesse infinie doit avoir en vue.

Tout le raisonnement de Bayle se réduit donc à un méprisable sophisme, qui, en flattant l'intérêt des passions, est absolument opposé à ce que nous présentent les plus pures lumières de la raison.

*TROISIÈME OBJECTION.*

« Ceux qui disent que Dieu a permis le pé- Diction. art. Pauliciens, note E.
» ché, parce qu'il n'auroit pû l'empêcher sans
» donner atteinte au libre arbitre qu'il avoit
» donné à l'homme, & qui étoit le plus beau
» présent qu'il lui eût fait, s'exposent beau-
» coup. La raison qu'ils donnent est belle;
» mais on peut la combattre par des raisons
» qui sont plus à la portée de tous les hom-
» mes, & plus fondées sur le bon sens & sur
» les idées de l'ordre.... Le libre arbitre de
» l'homme, qu'on lui conservoit sain & entier
» dans des circonstances où il s'en devoit ser-
» vir à sa propre perte, n'étoit point un bon
» présent. Jamais nous ne comprendrons qu'on
» ait pû lui conserver ce privilége par un effet
» de bonté, & par amour de la sainteté. Ceux
» qui disent qu'il a fallu qu'il y eût des créa-
» tures libres, afin que Dieu fût aimé d'un

» amour de choix, ſentent bien dans leur » conſcience, que cette hypothèſe ne con- » tente pas la raiſon. Car quand on prévoit » que ces êtres libres ne prendront pas le » parti de l'amour de Dieu, on voit que la » fin qu'on ſe ſeroit propoſée s'évanouit, & » qu'ainſi il n'eſt nullement néceſſaire de con- » ſerver le franc arbitre.

*RÉPONSE.*

Avant de faire une réponſe directe à Bayle, on lui demande : Lequel des deux mondes ſeroit le plus parfait, le plus digne de la ſageſſe du Créateur, & le plus propre à manifeſter ſa grandeur & ſa gloire ? Seroit-ce un monde où il n'y auroit ni bien moral, ni vertu, & où toutes les créatures en ſeroient auſſi incapables que les cailloux, la plante ou la brute dépourvue de raiſon ; ou bien ſeroit-ce un monde, dans lequel des créatures intelligentes ſeroient capables de connoître la vertu, de l'aimer, de l'embraſſer, de s'y attacher par choix & par préférence ſur tout ce qui n'eſt pas vertueux ? On lui demande encore ſi l'on peut avoir l'amour de la vertu, s'y attacher par préférence, en mériter les récompenſes, ſans liberté ? Après lui avoir donné ces deux os à ronger, venons à une réponſe directe & détaillée.

1°. Il nous dit que la raiſon qu'on donne de la permiſſion du péché, & qui eſt la conſervation de la liberté dans l'homme, peut ſe combattre par des raiſons plus fondées ſur le bon ſens & ſur les idées de l'ordre. Mais il a été démontré dans l'article troiſième, que la liberté eſt eſſentielle aux êtres intelligens ; que la défectibilité eſt une ſuite néceſſaire de la nature des êtres bornés & finis ; que la per-

miſſion du péché ne bleſſe aucun des attributs divins : donc il eſt contre le bon ſens & contre les idées de l'ordre, de combattre la permiſſion du péché.

2°. Il dit *que le libre arbitre qu'on conſervoit ſain à l'homme dans des circonſtances où il s'en ſerviroit à ſa perte, ne ſeroit pas un bon préſent.* Voilà une penſée fauſſe & ridicule. L'abus qu'on feroit d'une choſe ne prouveroit pas que la choſe fût mauvaiſe.

3°. *On ne comprend pas*, ajoute-t-il, *qu'on ait pû lui conſerver ce privilége par un effet de bonté, & par amour pour la ſainteté.* Mais tous les attributs divins ont chacun leur objet. Celui de la bonté, eſt de faire du bien ; celui de la ſainteté, eſt de maintenir l'ordre & la vertu. Celui de la ſageſſe, eſt de n'agir & de ne rien régler que pour des fins dignes de Dieu. Or, nul de ces attributs n'eſt oppoſé à l'autre. Bonté, ſageſſe, ſainteté, juſtice, tout ſe concilie dans Dieu. La ſageſſe dans l'homme, c'eſt de profiter avec reconnoiſſance des bienfaits du Seigneur, & de ſe conformer à ſes loix.

4°. *Ceux qui diſent qu'il a fallu des êtres libres*, continue-t-il, *afin que Dieu fût aimé d'un amour de choix, ſentent bien dans leur conſcience, que cette hypothèſe ne contente pas la raiſon.* Ce que nous dit la conſcience, c'eſt que cette hypothèſe eſt ſouverainement raiſonnable ; c'eſt qu'elle ne m'écontente que les paſſions, c'eſt qu'elle allarme étrangement les libertins.

5°. *Il n'étoit nullement néceſſaire de conſerver le franc arbitre.* Voilà notre homme, qui à la fin leve le maſque. Il découvre ſa déteſtable & fanatique penſée, qui eſt, que Dieu a très-mal fait de nous donner la liberté. Il n'eſt pas néceſſaire de faire aucune obſervation ſur cela.

*Suite de l'Objection.*

« Il n'y a point de bonne mere, qui, ayant
Paulic. » permis à ses filles d'aller au bal, ne revo-
note E. » quât cette permission, si elle étoit assurée » qu'elles y succomberoient à la fleurette : Et » toute mere qui, sachant certainement que » cela ne manqueroit pas d'arriver, les lais- » seroit aller au bal, s'attireroit, pour le moins, » le juste blâme de n'avoir aimé ni ses filles » ni la chasteté. Elle auroit beau dire qu'elle » n'avoit point voulu donner atteinte à la li- » berté de ses filles. On lui répondroit que ce » ménagement étoit fort mal entendu, & qu'il » auroit mieux valu garder à vue ses filles, » que de leur donner si mal à propos un tel » privilége de liberté. Ceci nous fait voir la » témérité de ceux qui nous donnent pour » raison le ménagement qu'ils disent que Dieu » a eu pour le franc arbitre du premier homme.

*RÉPONSE.*

Cette indécente comparaison, qui est répétée en plusieurs endroits, choqua toutes les Communions Chrétiennes dès que le Dictionnaire parut. Bayle, pour s'en justifier, se contente de dire dans son *Eclaircissement sur les Manichéens*, que s'il n'eût pas allégué cette comparaison, il auroit été un fort mauvais Historien de la dispute sur l'origine du mal, & rapporteur infidéle des raisons de chaque parti. C'est ainsi qu'il se joue des lecteurs peu éclairés. Nous avons déja répondu à l'objection tirée de la comparaison d'un pere. C'est ici la même difficulté. Il n'y a qu'à y appliquer la même réponse.

*Seconde suite de l'Objection.*

» Il est de l'essence d'un bienfaiteur de ne

» point donner de graces dont il sait qu'on » abuseroit de telle sorte, qu'elles ne serviroient qu'à la ruine de celui à qui il les donneroit.

*RÉPONSE.*

Ainsi, selon notre Sophiste, il faudroit dire aussi que Dieu a mal fait de donner des yeux aux hommes, parce qu'il y en a qui jettent des regards lascifs ; de produire la vigne, parce qu'il y en a qui s'enivrent ; de créer le feu, parce qu'il y a des incendiaires. En vérité, est-il permis de raisonner ainsi ? Dieu, comme cause universelle & infiniment sage, veut qu'il y ait du bien moral dans le monde, parce que le bien moral est ce qui en fait le plus bel ornement. Ce bien moral suppose nécessairement la liberté. Mais Bayle ne veut ni l'un ni l'autre.

*Troisième suite de l'Objection.*

« Il est de l'essence d'un bienfaiteur de n'épagner rien, pour que ses bienfaits rendent » heureuse la personne qu'il en honore. S'il » pouvoit lui conférer la science de s'en bien » servir, & qui la lui refusât, il soutiendroit » mal le caractère de bienfaiteur. Ibid.

*RÉPONSE.*

Dieu a donné aux hommes tout ce qui étoit nécessaire, pour que ses bienfaits les rendissent heureux, sa Loi, la raison, la conscience, les graces, &c. Le libertin ne trouve qu'un bienfait de trop, c'est la liberté ; un joug de trop, c'est celui de la loi ; un devoir de trop, c'est celui de réprimer les passions. Sur les objections du bienfaiteur, distinguez toujours la cause universelle, & l'être créé,

pour les raisons qui nous avons déja données.

*Quatrième suite de l'Objection.*

Paulic. not. kkk « On ne sauroit concevoir qu'une nature » bienfaisante donne un présent de distinction, » sans avoir envie de contribuer plus notable- » ment au bonheur de ceux à qui elle le fait, » & par conséquent il faut qu'elle fasse en » sorte qu'ils en retirent cet avantage, & » qu'elle les empêche d'y trouver leur déso- » lation & leur ruine entière. Que s'il n'y a » point d'autre moyen d'empêcher cela que » de révoquer sa donation, il faut la casser.

*RÉPONSE.*

Notre Sophiste confond toujours la cause universelle, avec la cause particulière. La cause universelle, éclairée par une sagesse infinie, a des vues qui tendent au bonheur de chaque particulier. Si quelque particulier, par un abus de sa liberté, n'entre pas dans ces vues, on ne peut pas en rejetter la faute sur la cause universelle. La cause particulière est liée par des loix dont elle ne doit pas s'écarter. Ainsi un pere, une mere, un bienfaiteur, doivent s'en tenir aux loix de leur Créateur pour faire le bien, & le faire faire; pour éviter le mal, & le faire éviter.

Rendons sensible, par un exemple, cette distinction de la cause universelle & de la cause particulière. Un Roi bienfaisant, & très-empressé pour le bonheur de ses sujets, fait une loi de laquelle il résulte de très-grands avantages pour l'Etat & pour les peuples. Cette loi porte des peines contre ceux qui ne s'y conformeroient pas. Si quelques particuliers ne s'y conforment pas, & encourent les

peines portées par la loi, faut-il que ce Roi sage & bienfaisant, casse sa loi pour éviter à l'infracteur les peines méritées? Faut-il dire comme le sophiste Bayle le dit du Créateur, que s'il n'y a point d'autre moyen de sauver le criminel, que de révoquer la loi, il faut en effet la révoquer; que ce Prince sage & bienfaisant soutient mal son beau caractère; que sa loi n'est point une disposition avantageuse pour ses peuples, & qu'il est de l'essence d'un Législateur, de ne point porter de loix dont il sauroit que quelques particuliers abuseroient pour leur ruine entière.

*Cinquième suite de l'Objection.*

« Des peres oublieroient tous leurs devoirs,
» s'ils n'ôtoient pas à un fils un couteau ou
» une épée dont ils le verroient sur le point
» de se mal servir pour se blesser. Ils seroient
» obligés, malgré ses pleurs, à lui arracher ces
» présens.

*RÉPONSE.*

Encore une fois, distinguez la cause universelle, & la cause particulière. Cette distinction résout toute la difficulté. Il a été démontré que Dieu n'a point dû arracher aux hommes la liberté. Il a été démontré que Dieu a dû donner aux hommes tous les secours & les moyens nécessaires pour les rendre vertueux, & qu'il les leur donne en effet. Ils peuvent faire usage de ces moyens; ils peuvent les négliger. C'est cet usage qui les rend vertueux; mais cet usage dépend de leur liberté.

*QUATRIÈME OBJECTION.*

« Lactance, Pere de l'Eglise, dans son cha- Diction.
» pitre 13, de la Colere de Dieu, fait parler Philos.
» ainsi Epicure: Ou Dieu veut ôter le mal de

» ce monde, & ne le peut; ou il le peut, & » ne le veut; ou il ne le peut, ni ne le veut; » ou enfin il le veut, & le peut. S'il le veut, » & ne le peut pas, c'est impuissance, ce qui » est contraire à la nature de Dieu; s'il le » peut, & ne le veut pas, c'est méchanceté, » & cela n'est pas moins contraire à sa natu- » re; s'il ne le veut, ni ne le peut, c'est à la fois » méchanceté & impuissance; s'il le veut, & » le peut, (ce qui seul de ces partis convient » à Dieu,) d'où vient donc le mal sur la » terre?

« L'argument est pressant. Aussi Lactance y » répond fort mal, en disant que Dieu veut » le mal, mais qu'il nous a donné la sagesse » avec laquelle on acquiert le bien. Il faut » avouer que cette réponse est bien foible » en comparaison de l'objection, car elle sup- » pose que Dieu ne pouvoit donner la sagesse » qu'en produisant le mal; & puis, nous avons » une plaisante sagesse!

Ainsi s'exprime ce copiste de Bayle, qui va de tems en tems y recueillir quelque impiété pour réchauffer un peu les productions de sa vieillesse. Il trouve l'argument pressant, cela ne fait pas honneur à son génie ou à sa sincérité; car l'argument se résout sans beaucoup de peine, comme on va le voir, après que nous aurons donné la définition de ces deux mots, *Dieu* & *mal*. Par ce mot, *Dieu*, nous entendons l'Etre infiniment parfait, c'est-à-dire, l'Etre dont toutes les perfections, sagesse, bonté, puissance, sainteté, sont infinies. Par le mot, *mal*, nous entendons les sensations désagréables, occasionnées par l'impression de certains objets sur nous, qui sont une suite de l'état d'imperfection essentiel à la créature, & peuvent servir beaucoup à l'exercice de la

vertu. Après cette explication, nous allons répondre à chaque partie de l'argument d'Epicure.

*RÉPONSE.*

1°. *Ou Dieu veut ôter le mal de ce monde, & ne le peut.* Dieu, comme infiniment puiſſant, peut ôter le mal de ce monde, & comme infiniment ſage, il ne veut pas le tout ôter, parce qu'il veut laiſſer matière à l'exercice de la vertu.

2°. *Ou il le peut, & ne le veut pas.* Les vues ſupérieures de la Sageſſe ne permettent pas qu'il ôte ce mal; & la Toute-puiſſance étant éclairée & dirigée par la Sageſſe, n'en eſt point bleſſée.

3°. *Ou il ne le peut, ni ne le veut.* Ni l'un, ni l'autre, ne conviennent à l'Etre ſuprême, que de la manière qui vient d'être expliquée.

4°. *Ou enfin il le veut, & le peut.* Mais c'eſt la Sageſſe qui dirige la volonté & la puiſſance.

5°. *D'où vient donc le mal ſur la terre?* De l'état d'imperfection eſſentiel à la créature.

Etoit-ce bien la peine de tant dire que l'argument étoit fort preſſant, que Lactance y répondoit fort mal, que nous avons une plaiſante ſageſſe. La plaiſante ſageſſe, en effet, que celle de l'homme du Dictionnaire!

CONCLUSION.

Eſt-il donc vrai que la grande queſtion de l'origine du mal renferme des difficultés abſolument inſolubles à la raiſon? C'eſt la propoſition que Bayle nous préſente comme le plus terrible épouvantail pour les Théologiens & pour tous les Philoſophes Chrétiens. Il ne ceſſe de la rebattre & de la répéter juſqu'à l'ennui. Nous avons rapporté toutes ſes plus fortes objections, & nous n'avons conſulté

que les lumières naturelles & les idées de l'ordre, pour y répondre.

Cependant comme il y a dans l'homme deux ressorts principaux qui réglent sa manière de penser, ses jugemens, ses décisions; savoir, l'esprit & le cœur, la raison & les passions; nous croyons bien avoir dit tout ce qui peut convaincre l'esprit & contenter la raison; mais nous n'osons pas nous flatter d'avoir entièrement calmé le cœur, ni d'avoir étouffé toutes les réclamations des passions. Il n'arrive que trop souvent qu'au même tems que la raison est la plus satisfaite, le cœur ne peut pas s'empêcher de gémir, & de résister encore:

Ovid. Metam. liv. 7.

*Aliudque cupido*
*Mens aliud suadet; video meliora proboque,*
*Deteriora sequor.*

La foiblesse est trop grande, l'attrait du plaisir trop séduisant, les suites du crime trop épouvantables, pour que l'homme, & principalement le libertin, ne soit pas toujours alarmé & révolté. Au lieu de se réformer, ce qui seroit le seul parti à prendre, il ne s'attache qu'à plaider de toutes ses forces contre la Sagesse divine. Mais sa propre raison plaide encore bien plus fortement contre lui.

Elle lui démontre, cette raison, 1°. que rien n'est plus absurde que l'hypothèse des deux principes pour expliquer l'origine du mal. 2°. Que le bien moral, c'est-à-dire, la vertu, c'est ce qu'il y a dans le monde de plus digne de la Sagesse divine. 3°. Que ce bien moral suppose nécessairement la liberté. 4°. Que cette liberté se trouve dans des créatures essentiellement défectibles. 5°. Que cette défectibilité ne blesse nullement les attributs divins. 6°. Que le Créateur fournit à sa créa-

ture des moyens très-puissans pour ne pas tomber dans l'erreur, malgré sa défectibilité, ou pour s'en relever. 7°. Que si malgré ces moyens & ces secours, la créature péche, elle ne doit se l'imputer qu'à elle-même, & qu'elle n'est pas en droit de se plaindre de Dieu. 8°. Qu'il ne faut donc point aller chercher l'origine du mal ailleurs que dans le cœur de l'homme qui abuse librement de ses facultés.

Après toutes ces preuves si simples & si claires, toute la conclusion qu'on doit tirer de tout ce qui a été dit dans cet article, c'est la même que tiroit le plus sage des hommes, après avoir présenté le tableau le plus frappant & le plus vrai des écarts où peuvent donner les hommes, & des contrastes qu'on voit dans cet univers : *Crains Dieu, & sois fidele à sa Loi, car c'est-là tout l'intérêt de l'homme.* Deum time & mandata ejus observa. Hoc est enim omnis homo. C'est avec ces trois mots que nous laissons Messieurs les Raisonneurs, les Incrédules, les Libertins.



## PARADIS TERRESTRE.

PARADIS TERRESTRE. C'est le nom qu'on donne à un lieu que le Seigneur avoit embelli avec complaisance, pour y placer l'homme au moment de sa création. Voici la description qu'en fait Moyse au second Chapitre de la Genese.

» Le Seigneur Dieu avoit planté dès le « commencement, un Jardin délicieux, dans » lequel il mit l'homme qu'il avoit créé. Il » passoit dans ce lieu de délices, un fleuve » qui servoit à l'arroser, & qui, hors de ce » Jardin, est divisé en quatre branches. L'une

» s'appelle le Phison ; c'est celle qui coule » autour du pays d'Hévilath, où il vient de » l'or, & l'or de ce pays est très-bon. C'est-là » aussi que se trouve le Bdellion & la pierre » d'Onyx. La seconde s'appelle Géhon, c'est » celle qui coule autour du pays de Chus, ou » de l'Ethiopie. La troisième s'appelle le Ti- » gre, qui passe chez les Assyriens, & l'Eu- „ phrate est la quatrième. C'est dans ce lieu „ délicieux que le Seignenr plaça l'homme, „ en le chargeant de le cultiver & de le „ garder „.

C'est sur cette description que les beaux esprits de ce siécle prétendent s'égayer par les gloses ridicules qu'ils en font, & par les absurdités qu'ils croient pouvoir y montrer.

*Suivant cette version*, dit l'homme du Dictionnaire Philosophique, *le Paradis terrestre contenoit près du tiers de l'Asie & de l'Afrique. L'Euphrate & le Tigre ont leur source à plus de soixante grandes lieues l'un de l'autre, dans des montagnes horribles qui ne ressemblent guères à un Jardin. Le fleuve qui borde l'Ethiopie, & qui ne peut être que le Nil, ou le Niger, commence à plus de sept cens lieus des sources du Tigre & de l'Euphrate ; & si le Phison est le Phase, il est assez étonnant de mettre au même endroit la source d'un fleuve de Scythie & celle d'un fleuve d'Afrique. Au reste, le Jardin d'Eden est visiblement pris des Jardins d'Eden, à Saana, dans l'Arabie heureuse, fameuse dans toute l'antiquité. Enfin, il est bien difficile qu'Adam cultivât un Jardin de sept à huit cens lieues ; apparemment qu'on lui donna des Aides.*

On pourroit d'abord répondre à Monsieur le Glossateur ironique, qu'il est une espèce de gens, à qui une raillerie indécente viendra bien plus aisément à la bouche qu'une bonne raison, que cette antiquité qui a célébré les

Jardins d'Eden, à Saana, dans l'Arabie heureuſe, eſt une antiquité très-moderne ; que pour être en état de raiſonner ſur ce qu'a été le Paradis terreſtre, il faudroit bien connoître la Géographie ancienne & les anciennes langues ; connoiſſances qu'il ne faut pas attendre de l'homme du Dictionnaire, & dont il ne ſe que pas ; qu'enfin on ne voit que trop ſouvent que le ton hardi & décif lui tient preſque toujours lieu de raiſon & de ſavoir.

Nous pourrions bien nous contenter de cette réponſe, ſi nous n'avions en vue que ces Mrs. Philoſophes. Mais nous en ajouterons volontiers une autre pour la ſatisfaction de nos lecteurs. Nous diſons donc qu'avec le flambeau de ces deux connoiſſances dont nous venons de parler, c'eſt-à-dire, de la Géographie ancienne & des anciennes langues, les Savant les plus éclairés ont reconnu la ſituation du Paradis terreſtre ; qu'ils ont vérifié tout ce qu'en dit Moyſe dans la deſcription qu'il en a faite ; & qu'ils nous le démontrent d'une manière à ne laiſſer aucun doute à quiconque voudra bien les conſulter & les écouter.

En effet, en plaçant avec eux le Paradis terreſtre à l'extrêmité méridionale de la Province de la Babylonie, entre le trente-deux & le trente-troiſième degré de latitude, on reconnoît très-aiſément tout ce que nous en annonce le texte ſacré. On y trouve d'abord un pays délicieux, puiſque c'eſt dans ce climat que les plus grands Monarques d'Aſie établirent leur réſidence, bâtirent & embellirent la fameuſe Babylone, ſi connue ſous les Empires des Aſſyriens, des Babyloniens, des Perſes, des Grecs, & enfin des Arabes. On y trouve le fleuve qui arroſoit le Paradis ter-

pays d'Ethiopie. Or il faut remarquer qu'on a donné le nom d'Ethiopie à plusieurs régions qui ont aussi porté le nom de pays de Chus. On l'a donné, 1°. à la partie occidentale de l'Arabie, qui est sur la mer rouge ; 2°. à une petite partie de la côté orientale de l'Afrique, sur la même mer ; 3°. à la Province de la Susiane, qui s'étend le long du Golfe Persique, & qui porte aujourd'hui le nom de Chusistan ; nom qui est formé du mot de Chus, & de la terminaison Persane. Et même, selon le savant Géographe Marius Niger, les habitans du Chusistan appellent encore à présent leur pays, terre de Chus. Enfin, nous lisons dans le quatrième Livre des Rois, que Chut étoit une Province du Royaume d'Assyrie. Or *Chut* & *Chus*, désignent évidemment le même pays, parce que, comme l'a remarque Dion Cassius, les Chaldéens changeoient dans la prononciation, la lettre s, en t, & disoient Attyrie pour Assyrie, & Chut pour Chus.

Puis donc que tous les Géographes reconnoissent que le Chusistan est la terre de Chus, & que cette Province est le long du bras oriental de l'Euphrate, en coulant vers le Golfe Persique, il faut donc que le fleuve qu'on y trouve encore aujourd'hui, soit celui que Moyse a désigné il y a trois mille trois cens ans, par le nom de Géhon.

Le troisième fleuve du Paradis terrestre, est le Tigre, qui, selon Moyse, parcourt l'Assyrie. Or ce fleuve parcourt encore aujourd'hui le pays qui a porté ce nom. Enfin le quatrième est l'Euphrate, auquel l'Historien sacré ne donne aucun caractère distinctif, parce qu'il étoit assez voisin & assez connu des Hébreux, dont les Peres avoient habité dans le pays qu'il arrose.

Nous avons trouvé un canton ſous le plus beau climat, & dans le plus beau pays du monde; nous le voyons arroſé par un fleuve partagé en deux branches ſupérieures, & deux branches inférieures; nous reconnoiſſons que tous les pays où paſſent ces quatre branches, ont toutes les marques diſtinctives que Moyſe leur a données. Nous avons donc trouvé le lieu & la ſituation du Paradis terreſtre. Il ne reſte donc qu'à mépriſer les plates railleries, & à regarder avec pitié les extravagantes abſurdités que débite fiérement le faiſeur de Dictionnaire.

## PASSIONS.

PRESQUE tous les Philoſophes à la mode ſe ſont fait les Orateurs & les Panégyriſtes des paſſions. C'eſt peut-être là le ſeul point où ils ſont conſéquens dans les principes par leſquels ils ſe dirigent. La Religion n'eſt rien pour eux; l'Evangile leur déplait beaucoup; ils ſont fort ardens pour le plaiſir, & très-remplis d'eux-mêmes; la raiſon chez eux n'eſt que la petite ſervante des paſſions, & l'on peut très-aiſément les reconnoître dans le portrait de ces extravagans que nous peint Salomon dans le Livre de la Sageſſe, *Jouiſſons*, Sap. 2
diſent-ils, *des biens que ce monde nous préſente, uſons des vins & des parfums les plus précieux, couronnons-nous de roſes, que tout ſoit mis à contribution pour nos plaiſirs. Tel eſt notre partage & notre lot. Que la force ſoit notre unique regle, car tout ce qui eſt foible n'eſt bon à rien*, &c. Auſſi ces Meſſieurs ne plaident-ils jamais que pour la volupté, l'orgueil, l'indépendance & le plaiſir. C'eſt-là toute leur philoſophie & toute leur ſageſſe.

Or, c'eſt cette philoſophie & cette ſageſſe

ainſi. Tel eſt le jugement le plus doux que l'on porte des paſſions.

Mais ce n'eſt pas tout, il faut encore remarquer que quand on déſire paſſionnément une choſe, on eſt tenté d'employer tous les moyens qui peuvent la faire obtenir. Le vice & l'injuſtice peuvent donc ſe trouver non-ſeulement dans ce qui fait l'objet de ces déſirs, mais encore dans les moyens qu'on prend pour contenter ces déſirs. La chaleur & l'effervefcence du ſang donnent de la force à l'ame. Cette force vient de Dieu, & c'eſt la ſeule choſe qu'on puiſſe reconnoître comme bonne & louable dans les paſſions. Mais pour ce qui eſt des objets auſquels elles ſe portent, & des moyens qu'elles emploient, on y trouve plus ſouvent le vice & l'injuſtice, que la raiſon & l'équité ; & les faſtes de l'Univers n'en fourniſſent que trop d'exemples, comme nous le verrons bientôt. Auſſi tous les Légiſlateurs, tous les Sages, tous ceux qui ont donné des préceptes de mœurs, recommandent-ils à l'homme qui veut être vertueux, juſte, irréprochable, de ſe rendre maître de ſes paſſions, & de les réprimer. La connoiſſance du cœur humain & l'expérience, nous prouvent aſſez la ſageſſe de ces préceptes & de ces conſeils.

Par tout ce que nous venons d'expoſer, on peut 1°. ſe faire une juſte idée de ce que c'eſt que les paſſions ; 2°. reconnoître la ſageſſe des anciens Philoſophes, qui ne les repréſentent que comme des mouvemens & des agitations de l'ame contraires à la raiſon, & condamnés par la raiſon ; 3°. combien ſont dangereux pour les mœurs & pour la ſociété, les indécens panégyriques que les Philoſophes de nos jours oſent faire des paſſions.

ARTICLE

## ARTICLE SECOND.

*Où l'on examine quels sont les effets des Passions.*

On peut laisser dire à un homme qui a renoncé à la vertu, que ce sont les grandes passions qui font les grandes ames & les grands hommes. Ces petits esprits, à qui la lecture de quelques brochures philosophiques donnent le ton si suffisant & si décidé, on peut les laisser parler de la beauté, des efforts généreux, & des heureux succès des passions; aux efféminés & aux débauchés, on peut en laisser vanter la douceur. Le sage, pour en juger, jette les yeux sur l'Univers entier; & c'est par les révolutions dont il a été agité, & que les passions y ont causées, qu'il se décide sur le jugement qu'il doit en porter.

Presque tous les désastres, les secousses violentes, les fléaux, les malheurs dont l'Univers a été agité, frappé & accablé, ont été l'effet des passions aveugles, iniques, impétueuses, par lesquelles des hommes se sont laissé entraîner. Si des scènes générales nous passons aux scènes particulières, nous verrons qu'il n'y a rien qui ait plus avili & dégradé le genre humain, & qui l'ait rendu plus malheureux, que les passions. Nous verrons qu'elles ont toujours tout sacrifié pour se satisfaire, justice, sentimens, humanité, vertu, honneur, & tous les droits les plus inviolables & les plus sacrés.

Nous verrons l'ambition des successeurs d'Alexandre, faire ruisseler le sang dans presque toutes les parties de la Grece, de l'Egypte & de l'Orient; celle de Marius & de Sylla, désoler la moitié de l'Univers par les meurtres, les carnages, les proscriptions; celle de

César, ravir pour toujours la liberté à ſa Patrie ; celle de Stilicon, précipiter la ruine de l'Empire d'Occident ; celle de Cromwel, conduire ſon Roi ſur l'échafaud.

Nous verrons la vengeance du Comte Boniface, livrer l'Afrique aux Vandales ; celle du Comte Julien, l'Eſpagne aux Arabes ; celle du Duc Philippe, une partie du Royaume aux Anglois ; celle des York & des Lancaſtre, faire périr en peu d'années plus de quatre-vingt Princes du Sang Royal.

Nous verrons la paſſion de l'amour dégrader les plus grands hommes, renverſer les Empires, jetter la confuſion & les diſſenſions chez les peuples. Que de déſaſtres & de révolutions n'ont pas cauſé les amours des Pâris, des Marc Antoine, des Hérode, des Henri VIII, des Bérénice de Syrie, des Jeanne de Naples, des Eléonore de Guyenne ? Et ſi on vouloit rappeller tous les crimes que ces paſſions, & que les autres paſſions de la haine, de la colere, de la jalouſie, de l'orgueil, de la cupidité, ont enfantés, dans quel affreux détail de barbaries, d'injuſtices, de meurtres, d'empoiſonnemens, ne faudroit-il pas entrer ; quels horribles tableaux n'auroit-on pas à préſenter ?

Il n'eſt aucun genre d'excès dont la paſſion ne rende capable ; & les noires couleurs avec leſquelles Ovide nous peint le ſiécle de fer, on pourroit bien les employer pour peindre les horreurs où engagent les paſſions. *L'étranger n'eſt plus en ſûreté dans l'aſyle qu'on lui offre ; le beau pere redoute les noires trames de ſon gendre ; la diſcorde diviſe preſque toujours les freres. Ici, le mari attente aux jours de ſon épouſe ; là, l'épouſe cherche à faire périr ſon mari. Ici, de redoutables marâtres s'occupent à compoſer des poiſons ; là, un*

*Fils dénaturé rêve aux moyens d'accélérer la mort de son pere. Par-tout, les sentimens d'honneur & de vertus sont étouffés & foulés aux pieds.*

*Non hospes ab hospite tutus*
*Non socer à genero ; rara est concordia fratrum.* Metam. l. 1.
*Imminet exitio vir conjugis, illa mariti :*
*Lurida terribiles miscent aconita novercæ.*
*Filius ante diem patrios inquirit in annos.*
*Victa jacet pietas.*

Il suffiroit de commenter ces vers, pour faire l'histoire de toutes les horreurs qui sont nées des passions. Et ce sont ces passions mêmes dont nos Philosophes entreprennent les éloges & la défense, comme nous l'allons voir dans l'article suivant.

## ARTICLE TROISIÈME.

### *Raisons des Philosophes pour la défense des Passions.*

### I.

*On déclame sans fins contre les passions ; on leur impute toutes les peines de l'homme, & l'on oublie qu'elles sont aussi la source de tous ses plaisirs. Mais ce qui me donne de l'humeur, c'est qu'on ne les regarde jamais que du mauvais côté. On croiroit faire injure à la raison, si l'on disoit un mot en faveur de ses rivales.* Pensées Philos.

Ce raisonneur avoue que les passions sont les rivales de la raison, c'est-à-dire, les ennemies de la raison. Jugez s'il sera bien raisonnable dans la manière de les défendre.

Si on déclame sans fin contre elles, il faut donc qu'elles causent bien du mal.

S'il est vrai qu'elles soient la source de tous les plaisirs, il est encore plus vrai qu'il y a bien des plaisirs qui sont la source de tous les

crimes, & quelquefois des plus cruels repentirs.

On ne les envisage, dit-on, que du mauvais côté. Mais dites-nous, Philosophe raisonnable, quel est le bon côté d'une chose qui est condamnée par la raison?

## II.

*Il n'y a que les grandes passions qui puissent élever l'ame aux grandes choses. Sans elles, plus de sublime, soit dans les mœurs, soit dans les ouvrages.*

Il faut d'abord convenir de ce qu'on doit entendre par ces mots: De grandes choses. Appellera-t-on de grandes choses, celles qui sont accompagnées de grandes injustices, ou violences, ou cruautés? Alors il sera vrai que les grandes passions élevent l'ame aux grandes choses. Ainsi la grande ambition de Philippe de Macédoine, mit la Grece aux fers; celle de son fils Alexandre, dépouilla Darius de son Empire; celle d'Attila & de Genseric, firent trembler l'Occident, & le remplirent de meurtres & de ravages; celle de Tamerlan désola toute l'Asie. Ainsi les grands politiques doivent-ils presque toujours leur succès qu'on admire, aux fourberies, perfidies, &c.

Appellera-t-on de grandes choses, les grandes fureurs, les grands crimes, & les grandes extravagances où l'amour a entraîné? L'Histoire est remplie d'exemples d'empoisonnemens, d'assassinats, de coups de desespoir, de traits de perfidies & de trahisons auxquels l'amour a donné lieu. Aussi le Philosophe Romain dit-il que de toutes les passions, celle de l'amour est la plus violente, la plus honteuse, la plus féconde en crimes, & celle qui ressemble le plus à la démence & à la fureur.

*Omnibus enim ex animi perturbationibus est profecto nulla vehementior : Ut si jam ipsa illa nolis accusare, stupra dico, & corruptelas & adulteria, incesta denique, quorum omnium est accusabilis turpitudo ; sed ut hæc omittamus, perturbatio ipsa mentis in amore fœda est, ut illa prætercam quæ sunt furoris ; ita dubitationem insaniæ non habet.* Tuscul. Quæst. lib. 4.

Appellera-t-on de grandes choses, celles qui sont l'effet de la colere, de la fureur, ou d'une impétuosité aveugle, comme sont certains coups de déterminés, & que l'on attribue au courage ? Mais, dit le même Philosophe que nous venons de citer, il faut bien distinguer la vaillance d'un Gladiateur, de celle des grandes ames. Jamais la colere ni l'impétuosité n'ont entraîné les Horace, les Torquatus, les Scipion, lorsqu'ils ont donné des preuves si éclatantes de leur courage. *Si cela étoit, on pourroît dire que l'ivresse & la folie y aident également, car ceux qui sont ivres, ou dans des accès de démence, en sont souvent bien plus hardis & bien plus déterminés.*

Appellera-t-on de grandes choses, celles qui sont honnêtes, vertueuses, & approuvées par la raison ? Mais ne seroit-il pas risible de dire que les rivales de la raison élevent l'ame aux choses qu'adopte, admet, & approuve la raison ? Dites-nous donc, Philosophe, quelles sont les grandes choses auxquelles l'ame est élevée par les passions ?

*Sans les passions, plus de sublime dans les mœurs.* Du sublime dans les mœurs ! L'expression est nouvelle, & digne d'être remarquée. On pourra donc dire, une sincérité sublime, une chasteté sublime, une douceur sublime, &c. Mais prenons l'expression pour ce qu'elle vaut. Oh les mœurs sublimes, que celles que donneront l'ambition, mere de tant de crimes ;

ou l'orgueil, qui rend les hommes si sots ou si odieux ; ou la galanterie, qui fait faire tant d'extravagance ; ou l'avarice, qui s'abbaisse, s'avilit, est capable de tout !

*Sans elles, plus de sublime dans les Ouvrages.* Nous admirons l'Enéide de Virgile, les Décades de Tite-Live, les Harangues & les Ouvrages philosophiques de Cicéron, les Sermons de Bourdaloue, les Oraisons funébres de Bossuet. C'est-là qu'on trouve du vrai sublime. Il faut donc que ces Grands hommes aient été inspirés par la passion. C'est-là du moins, la conséquence des belles pensées de ce Philosophe.

## III.

*C'est le comble de la folie, que de se proposer la ruine des passions. Le beau projet, que celui d'un dévot, qui se tourmente comme un forcené pour ne rien désirer, ne rien aimer, ne rien sentir, & qui finiroit par devenir un vrai monstre, s'il réussissoit !*

Notre réponse pourra paroître singulière. Au mot de *passions*, nous ne ferons que substituer la chose exprimée par ce mot, & nous dirons : C'est le comble de la folie, que de se proposer la ruine des mouvemens de l'ame contraires à la raison. Le beau projet, que celui d'un Socrates, qui se tourmente comme un forcené, pour ne rien désirer, ne rien aimer de tout ce que la raison desapprouve ! Socrates, si vous réussissez à arrêter tous les mouvemens de votre ame qui seroient contraires à la raison, vous finirez par devenir un vrai monstre. C'est l'Auteur des Pensées Philosophiques qui l'a dit.

## IV.

*Les passions amorties dégradent les hommes ex-*

*traordinaires. La contrainte anéantit la grandeur & l'énergie de la nature. Voyez cet arbre ; c'est au luxe de ses branches que vous devez la fraîcheur & l'étendue de ses ombres. Plus d'excellence en Poësie, en Peinture, en Musique, lorsque la superstition aura fait sur le tempérament, l'ouvrage de la vieillesse.*

Le Philosophe Socrates pensoit bien différemment de l'Auteur des Pensées Philosophiques. Ce Patriarche de la Philosophie morale chez les Grecs, fut toujours reconnu pour le plus sage des hommes ; on n'a jamais hésité à le mettre parmi les hommes extraordinaires ; & voici ce que rapporte de lui Cicéron : Tuscul. Quæst. lib. 4.
„ Un certain Zopyre, qui se donnoit pour „ physionomiste, vit Socrates dans une gran- „ de assemblée ; il l'examina avec attention ; „ & dit tout de suite que c'étoit un homme „ tout rempli de vices & d'inclinations mau- „ vaises. Toute l'assemblée se mit à rire de la „ décision du physionomiste. Mais Socrates „ soutint que Zopyre avoit très-bien décidé, „ & dit qu'il étoit en effet sujet à tous ces „ vices & toutes ces passions qu'avoit re- „ marqué Zopyre, mais qu'il en avoit triom- „ phé par les secours de la sagesse & de la „ raison „. Voilà comment les hommes extraordinaires se dégradent par l'empire qu'ils prennent sur leurs passions.

*La contrainte anéantit la grandeur & l'énergie de la nature.* Mais si cette grandeur & cette énergie produisent de grandes injustices, des vols, des meurtres, des désolations, comme celle des ambitieux & des conquérans, ou bien de grandes extravagances, & souvent de grands crimes, comme celle des amoureux, la contrainte ne devient-elle pas nécessaire, & n'est-elle pas ordonnée par la raison ? L'exemple

qu'apporte le raisonneur, le condamne lui-même. L'arbre a besoin des soins du Jardinier. Il faut couper, redresser, contraindre, pour que l'arbre vienne heureusement, & donne de belles ombres & de beaux fruits.

C'est encore une autre sottise, de dire qu'il n'y aura plus d'excellence en Poësie, en Peinture, en Musique, sans les passions. Les Odes Sacrées de Rousseau, seront toujours regardées comme ce que nous avons de plus parfait dans la Poësie Françoise. Les motets de Lalande auront toujours les premiers suffrages de ceux qui ont du goût pour la Musique. Le cloître des Chartreux de Paris, attirera toujours l'admiration des connoisseurs en Peinture. Nous pourrions citer des millions d'exemples en tous ces genres.

O Philosophe corrompu & séducteur, vous n'excitez que l'indignation & la pitié ; & le plus juste salaire dont on puisse payer vos leçons, c'est l'horreur & le mépris.

V.

*Les passions sobres, font les hommes communs.*

Les grandes passions, font les grands vicieux. Les passions sobres en font de moindres.

V I.

*Ce seroit donc un bonheur, dira-t-on, d'avoir les passions fortes. Oui, sans doute, si elles sont toutes à l'unisson. Etablissez entr'elles une juste harmonie, & n'en appréhendez point de désordres.*

Les passions sont les maladies de l'ame, dit Cicéron. Etablissez, dit le raisonneur, entre ces maladies, une juste harmonie, & n'en appréhendez point de mauvaises suites.

L'Auteur de ces pensées, dit qu'*il les tient pour détestables, si elles plaisent à tout le monde.*

On lui dira de la part du public, qu'il est bien vrai que tous ceux qui pensent bien, les tiennent pour détestables, & que ceux qui ont du goût & qui savent raisonner, les tiennent pour pitoyables.

## VII.

Ce que l'auteur des Pensées Philosophiques présente en faveur des passions, Voltaire le représente également, mais revêtu des graces légeres de ses vers. Ils ont l'un & l'autre les mêmes principes; ils raisonnent l'un & l'autre avec la même force. Pour ne pas répéter les mêmes choses, nous nous contenterons de rapporter ces vers, & d'y ajouter une petite glose pour en éclaircir le sens, & pour faire mieux remarquer la beauté de ses pensées & de ses raisonnemens. Voici les vers.

Oui, pour nous élever aux grandes actions,
Dieu nous a par bonté donné les passions.
Tout dangereux qu'il est, c'est un présent céleste.
L'usage en est heureux, si l'abus est funeste.....
Vous qui vous élevez contre l'humanité,
N'avez-vous jamais lu la docte antiquité?
Ne connoissez-vous point les filles de Pélie?
Dans leur aveuglement, voyez votre folie.
Elles croyoient dompter la nature & le tems,
Et rendre leur vieux Pere à la fleur de ses ans.
Leurs mains par pitié dans son sein se plongerent.
Croyant le rajeunir, ses filles l'égorgerent.
Voilà votre portrait, Stoïques abusés.
Vous voulez changer l'homme, & vous le détruisez.

Dict. Philos. sur la Nat. du Plaisir.

*Paraphrase de ces vers.*

Vous vous abusez, mortels, si vous croyez

que Dieu vous ait donné la raiſon pour vous élever aux grandes choſes. Sa bonté vous a fourni pour cela des ſecours bien plus puiſſans. Ce ſont les paſſions ; ce ſont ces troubles & ces agitations où eſt l'ame, lorſqu'elle prend congé de la raiſon. Ces paſſions font faire ſouvent bien des ſottiſes. Mais elles n'en ſont pas moins un don divin & un préſent céléſte ; & ſi en les ſuivant, on ſe rend coupable & que l'on ſe deshonore , on eſt encore heureux d'être coupable & deshonoré.

O vous qui vous élevez contre les paſſions, vous ne ſavez donc pas que la raiſon reſſemble à la ſorcière Médée, qui aveugla les filles de Pélie. Trompées par cette ſorcière, ces bonnes filles égorgerent leur pere, dans la penſée & l'eſpérance de le rajeunir. Voilà votre portrait, ô hommes ennemis des paſſions. Vous voulez changer l'homme. Vous voulez qu'il ſoit ſage, raiſonnable, chaſte, modeſte, modéré ; & avec toutes vos belles vertus, il ne ſeroit plus homme, l'homme ſeroit détruit.

Ainſi s'exprime la ſageſſe de Voltaire. Auſſi eſt-ce l'oracle des Philoſophes de nos jours.

## PAUL.

L'AUTEUR de *l'Examen Important* & celui du Dictionnaire Philoſophique, en veulent également à l'Apôtre ſaint Paul. Mais leur manière d'attaquer eſt toute différente. Le Bolingbroke y va en forcené, qui ne connoît ni honnêteté ni décence, & qui, en ſe donnant pour Milord, s'exprime avec une énergie qui ſurpaſſe le plus éloquent des crocheteurs. L'homme du Dictionnaire cache mieux la méchanceté. Il ménage les termes, il enveloppe ſes traits, il prend un ton qui, en révoltant moins, n'eſt pas moins propre à ſéduire.

Il eſt bon de remarquer que l'homme du *Dictionnaire*, & l'homme de l'*Examen important*, ne ſont qu'un même homme. Ils diſent les mêmes choſes l'un & l'autre. Il n'y a que le ton qui ſoit différent.

Dans cet article, nous allons donner d'abord en peu de mots une idée de ce qu'étoit ſaint Paul. Enſuite, nous parlerons un moment du Bolingbroke, pour faire ſentir l'indécence & l'extravagance des injures qu'il dit à ce grand Apôtre. Enfin nous répondrons aux queſtions de l'homme du Dictionnaire.

§. I.

Saint Paul eſt nommé dans les Livres ſacrés, le Vaſe d'élection, l'Homme choiſi pour annoncer aux peuples & aux Rois le nom de Jeſus-Chriſt, le Docteur des Nations, l'Envoyé de Jeſus-Chriſt & de Dieu ſon Pere; & depuis dix-ſept cens ans, il a toujours été regardé dans l'Egliſe Chrétienne comme un des hommes les plus extraordinaires, par l'étendue des lumières, l'intrépidité du courage, la grandeur des conquêtes & des travaux, en un mot, comme un des plus grands héros de la Religion.

Il nâquit à Tharſe, capitale de la Cilicie, & fut envoyé fort jeune à Jéruſalem, pour y étudier la Religion Juive. Il entra dans l'école de Gamaliel, un des plus fameux Docteurs de ſon tems, & s'y diſtingua bientôt par ſes ſuccès, ſes lumières & ſon zèle pour tout ce qui apartenoit à la Théologie des Hébreux. Ce fut ce caractère ardent, & ſes grandes connoiſſances, qui engagerent la Synagoge à le charger de pluſieurs commiſſions extraordinaires contre ceux des Juifs qui embraſſoient le Chriſtianiſme. Mais en allant à

Damas, bien accompagné, pour exécuter une de ces ſortes de commiſſions, il fut arrêté par Jeſus-Chriſt même, & converti de la manière frappante & miraculeuſe qui eſt rapportée dans le Livre des Actes des Apôtres.

Sa converſion non-ſeulement ne changea rien à ſon caractère de feu, mais elle lui donna encore une activité toute nouvelle. Capable de tout entreprendre, incapable de s'épouvanter à la vue d'aucun danger, ſupérieur à toutes les craintes & à toutes les perſécutions, ſon zèle s'enflamma toujours davantage, & ſon ame s'éleva toujours à proportion des nouveaux objets qui la remplirent. Il ne reſpira plus que la gloire de Jeſus-Chriſt & le ſalut de l'Univers. Pendant plus de trente ans, il prêcha l'Evangile dans une grande partie de l'Aſie & de l'Europe. Ses travaux eurent des ſuccès prodigieux, malgré les perſécutions continuelles qu'il eut à eſſuyer. L'intrédité & le courage qu'il montra au milieu de ces tempêtes, furent toujours accompagnés du zèle le plus ardent pour ſes ennemis même, & d'une tendreſſe plus que maternelle pour ceux qu'il avoit engendré à Jeſus-Chriſt. Il finit ſa courſe en donnant ſon ſang pour ſon Dieu & ſon Maître, & eut la tête tranchée à Rome en ſoixante-ſept, un an avant la mort de Néron.

Tel fut l'Apôtre ſaint Paul. Voyons maintenant la manière dont le Bolingbroke & l'homme du Dictionnaire ſe déchaînent contre lui.

## §. II.

### I.

*Quel étoit donc ce Paul*, dit Bolingbroke, *qui fait encore tant de bruit, & qui eſt cité tous*

*les jours à tort & à travers. Il dit qu'il étoit citoyen Romain. J'ose affirmer qu'il ment impudemment.*

Et quel eſt donc ce Milord manqué qui tient des propos ſi indignes ? Si on lui levoit ſon maſque, & qu'on rapportât de lui ce qu'on en dit dans toute l'Europe, quel affreux portrait n'en feroit-on pas ?

## I I.

*Il fut élevé aux pieds de Gamaliel, c'eſt-à-dire qu'il fut domeſtique de Gamaliel. En effet, on remarque qu'il gardoit les manteaux de ceux qui lapiderent Etienne ; ce qui eſt l'emploi d'un valet.*

Dans les Lits de Juſtice, le Chancelier eſt placé aux pieds du Roi. Dira-t-on que le Chancelier eſt un des valets du Roi ? C'eſt-là cependant le commentaire du Bolingbroke.

## I I I.

*Celui qui avoit donné le plus de vogue à la Secte Chrétienne, étoit ce Paul au grand nez, & au front chauve, dont Lucien ſe moque.*

Lucien fut ſurnommé le très-Athée, *Atheotatos*, parce qu'il n'y avoit rien de ſacré pour lui. Il déchira le Chriſtianiſme, comme il avoit déja déchiré le Paganiſme. Il n'eſt pas ſurprenant qu'il ſoit cité avec honneur par ceux qui l'imitent. Suidas écrit que ce malheureux mourut déchiré par les chiens.

## I V.

*Le Cardinal Bembo n'avoit-il pas raiſon d'appeller les Epîtres de ſaint Paul*, Epiſtolaciæ, *& de conſeiller de ne les point lire.*

Ce n'eſt-là qu'une calomnie contre ce Cardinal, au jugement de Bayle. Elle eſt d'un Ecrivain Allemand, nommé Thomas Langius, qui s'étoit propoſé de déchirer toutes

Bayle, article Bembo.

les Nations de l'Europe. Toutes les sources sont bonnes pour le Bolingbroke, dès qu'elles sont empoisonnées ou suspectes. Les Epîtres de saint Paul font une partie extrêmement précieuse des Ecritures du Nouveau Testament. On y voit les dogmes les plus importans présentés avec force & énergie, la morale traitée avec exactitude & justesse, une éloquence qui éleve, qui touche, qui éclaire, & où le zèle pour la gloire de Jesus-Christ & pour la sanctification des hommes, paroît toujours comme l'unique principe par lequel il se regle, & l'unique but qu'il se propose.

## §. III.

### I.

*Paul étoit-il citoyen Romain, comme il s'en vante? S'il étoit de Tharsis en Cilicie, Tharsis ne fut colonie Romaine que cent ans après lui; tous les Antiquaires en sont d'accord. S'il étoit de la pette ville ou bourgade de Giscale, comme saint Jérôme l'a cru, cette ville étoit dans la Galilée, & certainemene les Galiléens n'étoient pas citoyens Romains.*

En dépit de tous les Antiquaires supposés & prétendus, Dion Cassius nous apprend que Jules César, & ensuite Auguste, donnerent le droit de Bourgeoisie Romaine aux habitans de Tharse, & non pas Tharsis, comme l'énonce le faiseur de questions; ils leur donnerent ce droit en récompense de leur attachement à leur parti, & nommerent même leur ville Juliopolis.

Dio Caf. Hist. l. 47

Et dépit de l'opinion qu'on suppose à saint Jérôme, les Actes des Apôtres, & les Epîtres de saint Paul lui-même, nous apprennent qu'il étoit de Tharse en Cilicie, & citoyen Romain.

Si saint Jérôme a dit dans son Livre, *des Ecrivains Ecclésiastiques*, que saint Paul étoit de Giscale, il se rétracte dans son Commentaire sur l'Epître à Philemon, & avoue son erreur. Le Docteur du Dictionnaire en feroit-il autant?

## I I.

*Peut-on excuser Paul d'avoir repris Pierre qui judaïsoit, quand lui-même alla judaïser huit jours dans le Temple?*

Hardouin auroit bientôt tranché la difficulté, en disant qu'il ne s'agissoit point de saint Pierre dans ce différent, mais d'un autre homme qui portoit le nom de Cephas, qui, en Hébreu, signifie la même chose que Pierre. Mais il n'est pas nécessaire d'adopter les idées singulières de ce fameux Ecrivain. Le fait par lui-même excuse & justifie les deux Apôtres. Voici ce dont il s'agissoit.

Lorsque la Religion de Jesus-Christ commença à s'établir parmi les Juifs à Jérusalem, les cérémonies & usages de la Religion Juive furent tolérés pendant quelques tems parmi ces Chrétiens sortis du Judaïsme. Ces usages saints & respectables dans leur institution n'étoient point encore rejettés, mais ils n'étoient point nécessaires. Cependant quelques-uns de ces Juifs convertis prétendirent que les Payens qui embrassoient le Christianisme, devoient suivre aussi les mêmes usages. Le Concile de Jérusalem, auquel présidoit S. Pierre, décida le contraire. Ce Chef des Apôtres, successeur spécial de Jesus-Christ pour la mission de Judée, ne s'écartoit point des ces usages quand il étoit avec des Juifs, pour ménager des préjugés encore pardonnables; mais quand il étoit avec les Payens convertis, il ne s'y asservissoit point; & c'est ainsi qu'il vivoit à

Antioche avec les Gentils qui avoient embrassé la Foi. Rien de plus sage & de plus raisonnable qu'une pareille conduite. Saint Paul en usoit de même, comme nous le voyons par les Actes des Apôtres, & par ses propres Lettres.

Cependant malgré la décision du Concile de Jérusalem & les déclarations des Apôtres, les Eglises de Galatie furent troublées par les Juifs convertis, qui prétendoient que les Gentils qui embrassoient le Christianisme, devoient aussi se soumettre à la Circoncision. Saint Paul travailla vigoureusement à combattre cette prétention, & il la combattit efficacement. Il se rendit ensuite à Antioche, où il trouva saint Pierre. Nombre de Juifs convertis de Jérusalem s'étant rendus vers ce même tems à Antioche, saint Pierre reprit avec eux, & pour les raisons que nous avons dites, la même manière de vivre qu'il avoit à Jérusalem. Saint Barnabé Apôtre, & plusieurs autres Chrétiens du Judaïsme, en firent de même. Saint Paul craignit alors que cette conduite du chef des Apôtres, toute sage qu'elle étoit, ne fortifiât les préjugés des Juifs convertis de Galatie. Il convint, selon la pensée de saint Jérôme, avec saint Pierre, de lui représenter dans une assemblée des freres, que sa condescendance alloit trop loin, afin que toutes les Eglises comprissent bien qu'il n'y avoit nulle nécessité de se soumettre à la circoncision, ni à la pratique des œuvres de la Loi; & c'est cette représentation qui fit réellement tout le différent qu'il y eut entre saint Pierre & saint Paul.

Hieron. Epist. ad Aug.

Un dévéloppement aussi simple & aussi clair que celui que nous donnons, suffit pour justifier les deux Apôtres, & pour confondre le faiseur de questions.

## III.

*Paul fit-il bien de circoncire son disciple Timothée, après avoir écrit aux Galates : Si vous vous faites circoncire, Jesus ne vous servira de rien.*

La réponse se trouve dans ce que nous venons de dire. Jesus n'auroit servi de rien à ceux qui auroient regardé la circoncision comme nécessaire.

## IV.

*Lorsque Paul fut traduit devant le Gouverneur de la Judée par les Juifs, pour avoir introduit des étrangers dans le Temple, fit-il bien de dire à ce Gouverneur, que c'étoit pour la résurrection des morts qu'on lui faisoit son procès, tandis qu'il ne s'agissoit point de la résurrection des morts ?*

Saint Paul ne mentoit point. Les menteurs étoient ceux qui l'accusoient d'avoir introduit des étrangers dans le Temple. Cela étoit faux, & les accusateurs ne purent pas le prouver. Act. 21.
Saint Paul dit lui-même dans une assemblée de Juifs, en présence du Grand-Prêtre, qu'il n'est accusé qu'à cause de sa doctrine, de l'espérance Act. 23.
d'une autre vie, & de la résurrection des morts, parce qu'ils préchoit toujours la résurrection de Jesus-Christ ; & c'étoit-là le point qui irritoit contre lui les Juifs. Enfin, dans le cours du même procès, en parlant devant le Gouverneur, qui étoit Romain, il ne fait qu'abréger l'exposé du fait, en ne citant que l'article de la Résurrection des morts, qu'il prêchoit toujours & par-tout. Saint Paul est donc parparfaitement sans reproche. En est-il de même du Docteur ?

## V.

*Fit-il bien d'écrire aux Corinthiens : N'avons*

*nous pas droit de vivre à vos dépens, & de mener avec nous une femme, &c. ? Fit-il bien de leur écrire, dans sa seconde Epitre : Je ne pardonnerai à aucun de ceux qui ont péché, ni aux autres ? Que penseroit-on aujourd'hui d'un homme qui prétendroit vivre à nos dépens, lui & sa femme, nous juger, nous punir, & confondre le coupable avec l'innocent ?*

Oh, pour le coup, le pauvre homme perd la carte. Sa haine contre le grand Apôtre l'aveugle entièrement. Il ne s'apperçoit pas de l'extravagance de ses propos. En quel endroit l'Apôtre parle-t-il donc de confondre l'innocent avec le coupable ? En quel endroit exige-t-il de vivre lui & une femme qu'il meneroit, aux dépens des Corinthiens ? L'Apôtre donne des preuves évidentes de son noble désintéressement, comme le Docteur, par ses falsifications, en donne de sa méchanceté. Voici comment s'exprime saint Paul.

1. Cor. 9. « N'avons-nous pas le droit d'être nourris ; » n'avons-nous pas le pouvoir de mener une » femme qui soit notre sœur en Jesus-Christ, » comme font les autres Apôtres ? Qui est-ce » qui a jamais fait la guerre à ses dépens ; qui » est-ce qui plante une vigne, & n'en mange » pas les fruits..... Si nous avons semé parmi » vous des biens spirituels, est-ce grand'chose » que nous recueillions un peu de vos biens » temporels ? Mais nous n'avons point usé » de ce pouvoir, & nous souffrons au contraire toute sorte d'incommodités, pour » n'apporter aucun obstacle à l'Evangile.

Et dans la seconde Epitre, il parle ainsi aux mêmes Corinthiens : « Lorsque je demeurois » parmi vous, & que j'étois dans la nécessité, » je n'ai été à charge à personne. Mais nos » freres qui étoient venus de Macédoine ont

» suppléé aux besoins que je pouvois avoir.
» J'ai pris garde à n'être à charge à qui que ce
» soit, comme je le ferai encore à l'avenir. »

Pour le second texte rapporté par le Docteur, qui paroît si fort s'en gendarmer, le voici avec son explication par S. Paul lui-même. 2. Cor. 11.
„ Je crains de rencontrer parmi vous des dis-
„ sentions, des jalousies, des animosités,
„ &c. Que Dieu ne m'afflige pas au point que
„ je sois obligé de pleurer plusieurs qui étant
„ déja tombés dans des déréglemens infames,
„ n'en ont point fait pénitence. Tout se ju-
„ gera sur le rapport de deux ou trois té-
„ moins...... Je vous le dis encore, que si je
„ viens une troisième fois parmi vous, je ne
„ pardonnerai ni à ceux qui avoient péché
„ auparavant, ni à tous les autres. Je vous
„ écris ceci étant absent, afin de n'avoir pas
„ lieu, lorsque je serai parmi vous, d'user
„ avec sévérité de la puissance que le Sei-
„ gneur m'a donnée, pour édifier, & non
„ pour détruire.

Calomniateur de l'Apôtre, rougissez si vous en êtes capable.

## VI.

*Qu'entend-t-on par le ravissement de Paul au troisième Ciel? Qu'est-ce qu'un troisième Ciel?*

Qu'entend-t-on par le lever & le coucher du soleil, qu'entend-t-on par l'aurore? Le Soleil se leve-t-il, se couche-t-il? A-t-il près de l'Océan un lit de safran? Y a-t-il un Être qui s'appelle Aurore, & qui vienne ouvrir le Ciel avec ses doigts de roses? Ce sont des façons de parler. Il en est de même de ce troisième Ciel. C'est une façon d'exprimer un ravissement au-dessus de tout ce qui est visible & qui frappe nos sens. Ce ravissement fût-il réel, ou

ne fût-ce qu'une forte impreſſion dans l'amé de l'Apôtre ? il nous dit lui-même qu'il ne le fait pas !

## VII.

*Quel eſt le plus vraiſemblable, humainement parlant, ou que Paul ſe ſoit fait Chrétien pour avoir été renverſé de ſon cheval par une grande lumière en plein midi, & qu'une voix céleſte lui ait crié : Saul, Saul, pourquoi me perſécutes-tu ? Ou bien que Paul ait été irrité contre les Phariſiens, ſoit pour le refus de Gamaliel de lui donner ſa fille, ſoit pour quelqu'autre cauſe ?*

Qui eſt-ce qui vous a dit qu'il y a eu un Paul ? Comment ſavez-vous qu'il ſe fit Chrétien ? Qui eſt-ce qui vous a appris la manière dont il fut converti ? C'eſt Paul lui-même qui l'atteſte devant les Rois, les Magiſtrats, les Gouverneurs ; c'eſt le premier Hiſtorien des Chrétiens, Auteur des Actes des Apôtres ; c'eſt Pierre, le premier ſouverain Pontife de la Religion. Mais qui eſt-ce qui a parlé de la fille de Gamaliel ? On ne peut citer aucun Auteur des premiers ſiécles. Enſuite qu'eſt-ce qui fait foi dans l'Hiſtoire ? Eſt-ce un vraiſemblable imaginaire, ou la dépoſition des témoins ?

Y a-t-il du bon ſens à faire de pareilles queſtions ? Où eſt l'eſprit de celui qui eſt capable de raiſonner ainſi ?

## VIII.

Le Queſtionneur finit ſon article en diſant : *Je ne fais aucune de ces queſtions que pour m'inſtruire ; & j'exige de quiconque voudra m'inſtruire, de parler raiſonnablement.*

Quiconque entreprend d'inſtruire, ne doit s'adreſſer qu'à ceux qui ſont capables d'enten-

dre raison. Le sage nous dit que les avertissemens sont utiles à l'homme prudent, & que cent coups d'étrivières ne servent de rien à un insensé. Prov. 17.

PERSÉCUTIONS.

De tous les ennemis du Christianisme, il n'en est aucun qui ait si fortement & si constamment déclamé contre les persécutions & les persécuteurs, que celui qui ne cesse d'inonder la France de brochures impies, qui a été le moins persécuté, & qui a le plus mérité d'être puni.

Cet homme est-il bien persuadé de tout ce qu'il avance dans ses fougueuses déclamations ? Non, certainement. Mais il sait qu'à force de cris, il étourdira son monde, qu'il fera croire ce qu'il ne croit pas lui-même, & que des milliers d'échos répéteront imbécillement ce que son délire & son imagination insensée auront produit. Il crie contre les persécutions, comme les malfaiteurs crient contre la justice.

Nous ne le suivrons pas dans tous ses écarts; nous n'entreprendrons pas de réfuter toutes ses fausses imputations & faux raisonnemens. Nous nous contenterons de donner quelques principes clairs & incontestables, par lesquels on puisse juger de ce qui peut raisonnablement & légitimement mériter le nom de persécution & de persécuteurs.

Pour cela nous définirons d'abord ce qu'on doit entendre par ce mot de persécution ; & nous en présenterons une idée si juste & si vraie, que tout homme raisonnable soit obligé d'en convenir, & de s'y fixer.

Nous ferons voir ensuite que les Philosophes donnent aussi hardiment le nom de persécution, à l'exercice de l'autorité la plus lé-

gitime & la plus néceſſaire, qu'on le donneroit aux abus que l'on pourroit faire quelquefois de cette autorité.

Nous démontrerons après, que toutes leurs déclamations contre les perſécutions, & les perſécuteurs, n'ont pour but que d'aſſurer la licence & l'impunité au crime & au libertinage.

Enfin nous ferons obſerver qu'en déclamant avec tant de violence contre les perſécutions, ils excuſent, juſtifient & approuvent toujours celles qui ont été faites à la Religion. D'où l'on pourra conclure, qu'il n'eſt rien de plus inſenſé, de plus injuſte & de plus odieux, que ces éternelles déclamations & ces fougueux déclamateurs.

## Article Premier.

*Où l'on explique ce qu'on doit entendre par le mot de perſécution.*

Les Philoſophes qui déclament ſans ceſſe contre les perſécutions, ſe garderoient bien d'en donner une définition juſte & exacte. Pour nous, nous la préſenterons hardiment, parce que nous croyons qu'il eſt eſſentiel & & abſolument néceſſaire d'avoir une idée claire de la choſe dont on traite; & nous dirons que la perſécution eſt un traitement de rigueur fait à des innocens contre les loix; ou bien, une manière injuſte & illégitime de procéder contre des hommes qui ne ſont point coupables. Mais pour répandre tout le jour néceſſaire ſur cette définition, nous faiſons encore les obſervations ſuivantes.

1°. Les Loix ne ſont établies que pour maintenir l'ordre & ce qui eſt avantageux à la ſociété. Elles doivent protéger l'innocent, aſſurer l'état, la tranquillité, les droits du ci-

toyen ſage & vertueux, arrêter le coupable qui y donneroit atteinte & troubleroit le bon ordre. La ſévérité & la ſageſſe dans les Loix ſont dont également néceſſaire ; l'une pour empêcher le mal, & l'autre pour procurer le bien.

2°. Comme parmi les hommes il eſt impoſſible qu'il ne s'en trouve pas de tems en tems quelques-uns qui ne reſpecteroient pas aſſez le bien général, & qui manqueroient à ce qu'ils doivent aux membres de la Société ; l'autorité & la ſévérité des Loix eſt néceſſaire pour les arrêter, les ramener au devoir, & pour faire réparer le mal, & arrêter la contagion de l'exemple que l'impunité ne ſerviroit qu'à favoriſer.

En ces ſortes de cas, les peines que les Loix décernent, ne peuvent point être appellées du nom de perſécution. C'eſt une juſtice reſpectable, & réglée par la ſageſſe, la néceſſité, le vrai zèle du bien public ; & il n'y auroit que troubles, crimes & déſordres dans une Société, s'il n'y avoit pas un exercice de juſtice pour réprimer & pour punir.

3°. Comme on abuſe de tout, on peut abuſer auſſi de la force & de la puiſſance que donnent les loix. On peut abuſer de l'autorité, pour porter des loix iniques, telles que furent les Edits & les Reſcripts des Empereurs contre les Chrétiens durant les trois premiers ſiécles de l'Egliſe. On peut auſſi abuſer de la puiſſance & de la force, pour commettre des violences, des véxations, des déſordres ; les exemples n'en ſont pas rares dans le genre humain.

Or, dans tous ces cas, où des innocens, où des membres de la Société qui ne ſeroient prévenus d'aucun crime, ſeroient ainſi mal-

traités ; on ſeroit autoriſé à dire que la manière dont on procéderoit contr'eux, ſeroit une véritable perſécution, parce qu'elle ſeroit également injuſte & illégitime.

Ces principes ainſi développés, on ſent toute la juſteſſe & l'exactitude de la définition que nous avons donnée, en diſant que *la perſécution eſt un traitement de rigueur, & une manière injuſte & illégitime de procéder contre des hommes qui ne ſont point coupables* : Et voici ce qui s'en ſuit de cette définition.

C'eſt qu'on a toujours eu raiſon, quoi qu'en diſent les Philoſophes, de donner le nom de perſécution à la manière dont en uſerent les Empereurs pendant trois ſiécles envers les Chrétiens. C'étoient de véritables perſécutions.

1°. Parce que ces Chrétiens n'étoient nullement coupables, puiſqu'on ne pouvoit leur reprocher, & qu'on ne leur reprocha jamais d'autre choſe que le refus conſtant d'adorer de vaines & de mépriſables idoles.

2°. Parce que la manière de procéder contr'eux, étoit illégitime & injuſte. Elle étoit illégitime ; nulle loi humaine ne pouvant ni autoriſer les ſuperſtitions & les horreurs de l'Idolâtrie, ni proſcrire une Religion évidemment ſainte & divine, comme la Religion Chrétienne, ni employer les ſupplices & les tourmens, pour forcer à embraſſer l'une & à renoncer à l'autre. Elle étoit injuſte, parce qu'on n'avoit pas droit de traiter comme des malfaiteurs odieux, des hommes qui n'adoroient que le Dieu Créateur, & qui ne ſuivoient d'autres principes que ceux de la morale la plus pure, la plus ſainte, la plus décente & la plus utile à la Société.

Nous croyons avoir donné les princip

les plus clairs & les plus inconteſtables, & ceux dont on doit toujours partir, dès qu'on veut parler & raiſonner ſur les perſécutions.

## Article second.

*Que les Philoſophes donnent indifféremment le nom de Perſécution à l'exercice de l'autorité la plus légitime, & aux abus qu'on peut faire de cette autorité.*

Dès qu'on prétend arrêter le libertinage d'eſprit le plus dangereux, ou parer aux atteintes que les libertins s'efforcent de donner à la Religion & aux mœurs; dès qu'une autorité légitime veut protéger & aſſurer la Religion par des loix juſtes & vigoureuſes, auſſitôt les Philoſophes crient à la perſécution. Et pour ſe donner quelque apparence de droit & de raiſon, ils entremêlent adroitement dans leurs déclamations quelques faits ou répréhenſibles, ou douteux, ou excuſables, avec les actes de juſtice & de ſévérité les plus indiſpenſables & les plus néceſſaires. Tous ces faits ſi différens, ils les peignent des mêmes couleurs, ils les attribuent au même eſprit, & en ſe récriant ſur les uns, ils ſe donnent pour bien autoriſés à crier également contre les autres.

Ainſi ils vous mettent la condamnation de Galilée & de quelques ſentimens de Deſcartes, avec celle des Arius, des Pelage, des Neſtorius, des Beranger; & ils crient à la perſécution. Ils portent le même jugement de ces accès de fureurs & de vengeances particulières durant ces funeſtes diviſions, qui ont quelquefois ébranlé les Etats, & des ordonnances les plus ſages & les plus néceſſaires pour arrêter les rébellions, ou l'irréligion; & ils crient à la perſécution. La manière de procéder, la

plus légale, contre ceux qui ſont les plus terribles fléaux de la paix, de la tranquillité, & de la concorde dans la Société, ils la mettent de pair avec quelques actes d'une ſévérité outrée, arrivés dans des ſiécles groſſiers, & qu'ils ont toujours grand ſoin d'altérer & d'exagérer; & ils crient à la perſécution.

Enfin ils vous parlent ſur le même ton des peines le plus ſagement décernées contre des hommes criminels, ſelon les loix de la Religion & celles de l'Etat, & de la fameuſe journée de la ſaint Barthelemi, ordonnée par un Prince atrabilaire & vindicatif, mais pouſſé à bout par douze ans de rébellions & de ravages. Le mot de la ſaint Barthelemi eſt le grand cri de ces déclamateurs forcenés. Le grand Voltaire a hurlé mille fois contre la ſaint Barthelemi, tous ceux de la ſecte répétent tous les jours les mêmes hurlemens contre la ſaint Barthelemi, & il n'eſt pas juſqu'aux derniers grimauds enrôlés dans l'irréligion, & endoctrinés par les Philoſophes, qui n'exercent leur vigueur à crier contre la ſaint Barthelemi.

Il eſt bon de remarquer que ces infatigables déclamateurs ſont des hommes qui confondent toujours tout, le juſte & l'injuſte, le droit & la violence, le légitime & l'illégitime; qui défigurent, altérent hardiment les faits, les motifs, les raiſons de néceſſité ou de convenance. Il eſt bon de remarquer que ce ſont des hommes qui ſe diſent Philoſophes, qui reprochent aux Chrétiens de ne pas ſavoir étudier l'Hiſtoire en Philoſophes, qui ſe vantent perpétuellement des ſervices qu'ils rendent au genre humain en qualité de Philoſophes.

Mais avec les principes que nous avons éta-

blis dans l'article précédent, on ſent toute la défiance qu'on doit avoir d'une pareille Philoſophie, on retrouve chaque choſe miſe à ſa juſte valeur, on ſe garantit aiſément de la ſéduction. Faiſons donc ici l'application de ces principes, & développons davantage ce que nous n'avons fait que préſenter & montrer, ſur toutes ces choſes qu'on enveloppe également ſous le nom de perſécution.

Selon ces principes on regardera la condamnation de Galilée comme une choſe qui ne fait ni grand honneur aux Juges, ni grand mal à ce fameux Phyſicien Aſtronome, ni grand tort à la ſociété. Les Juges firent voir qu'ils ne connoiſſoient pas ſi bien la marche du monde planétaire, que Copernic & Galilée. Combien de Juges prononcent-ils tous les jours des ſentences plus aveugles & plus préjudiciables ? Galilée fut condamné à dire quelques *Pater* & quelques *Ave* certains jours de la ſemaine; l'hypothèſe du mouvement de la terre autour du ſoleil alla ſon train. Y a-t-il bien-là de quoi ſe tant récrier.

Mais Arius, Pelage, Neſtorius, attaquoient les dogmes fondamentaux du Chriſtianiſme. Ils furent remontrés avec charité & avec douceur; les plus grands hommes de leur ſiécle, les Athanaſe, les Auguſtin, les Cyrille, les ſouverains Pontifes leur démontrerent leurs erreurs; ces Hérétiques orgueilleux refuſerent opiniâtrement de les reconnoître; ils furent condamnés par des Conciles généraux, c'eſt-à-dire, par la plus reſpectable autorité qu'il y ait ſur la terre; ils furent bannis par les Empereurs, en punition de leur indocile opiniâtreté. Etoit-ce juſtice, ou perſécution.

Selon ces principes, on regardera la plûpart des traits odieux qui ſe ſont faits durant

les dissentions civiles, comme la suite inévitable des grands ressentimens pour des outrages reçus ; comme l'effet nécessaire des passions excitées par les procédés les plus injustes, les plus irréguliers, les plus criminels ; comme des horreurs qui doivent encore plus faire détester ceux qui veulent altérer la Religion ; comme des accusations très-injustes, puisque ce furent presque toujours les Novateurs qui commencerent, qui provoquerent les Catholiques, & se porterent aux plus grands excès. On trouvera des preuves démonstratives de tout cela dans l'Histoire des Albigeois par l'Abbé de Vaucernay, dans celles des Pays-Bas par Jean le Clerc & par Emmanuel de Meteren, dans les Actes des Confédérations des Réformés, rapportés par Soulier.

Mais les premiers Empereurs Chrétiens, & ensuite les Rois François I, Henri II, Charles IX firent des loix pour soutenir & protéger une Religion évidemment sainte & divine, comme nous l'avons dit, & pour punir les attentats de ceux qui vouloient ou l'altérer, ou la renverser. Ces loix n'étoient-elles pas justes & indispensables ? Ces Princes n'avoient-ils pas l'autorité pour les faire, n'étoient-ils pas obligés de les faire ? Et la réclamation contre ces loix n'attaque-t-elle pas l'autorité souveraine, & procéde-t-elle d'ailleurs que d'un esprit d'impiété & de rébellion ? Pourquoi donc envelopper également toutes ces différentes choses sous le nom odieux de persécution ?

Selon ces principes, l'affreuse journée de la saint Barthelemi sera détestée par quiconque a les sentimens de l'humanité & de la Religion ; elle sera regardée comme un remède de desespoir, qui, au lieu de guèrir le mal, ne servit qu'à l'aigrir ; comme une punition méritée,

mais illégale & inhumaine, & qui enveloppoit bien des innocens ; comme une barbarie que la Religion condamna, que plusieurs Evêques arrêterent, & dont la Nation, revenue de ces momens de fureur, rougit aussi-tôt, mais dont les horreurs furent bien au-dessous de ce qu'en annoncent les cris perpétuels des ennemis de la Religion. On peut s'en convaincre par tout ce qui est observé sur ce sujet dans le Livre des *Erreurs de Voltaire.*

Mais les peines décernées par les Ordonnances, contre de rebelles qui eurent, pendant trente années entières, les armes à la main contre leurs Rois, qui extorquerent par la force une infinité de priviléges au desavantage de l'ancienne Religion qu'ils avoient abandonnée, qui commirent incomparablement plus de massacres dans leurs émeutes particulières, qu'il ne s'en fit le jour de la S. Barthelemi, ces peines décernées doivent-elles être appellées des persécutions ?

C'est enfin selon ces principes, qu'on jugera de quantité de faits, ou arrivés dans des siécles de barbarie, ou imaginés, ou exagérés, ou altéres par les ennemis de la Religion, pour la rendre odieuse ; faits admis sans preuves, répetés par des échos sans jugement, & dont la plus légere discussion ne laisse à un critique judicieux d'autre sentiment que celui de l'indignation pour ces hardis déclamateurs, & de la pitié pour leurs aveugles admirateurs.

## ARTICLE TROISIÈME.

*Que les Philosophes ne crient contre les persécutions prétendues, que pour s'assurer l'impunité.*

Que l'on parcoure tous les différens points de la Religion & de la Morale, & tous ceux

qui peuvent maintenir & aſſurer l'honnêteté, l'ordre, les devoirs réciproques dans la ſociété ; on verra qu'il n'y en a aucun auquel les Philoſophes ne ſe ſoient efforcé de donner atteinte, & qu'ils n'aient entrepris d'arracher des cœurs, pour y mettre en place l'irréligion & le libertinage.

C'eſt-là en effet le but qu'on ſe propoſe dans tous ces livres & brochures déteſtables dont on eſt aujourd'hui inondé, qui ſont déſavoués, au moins publiquement, par leurs Auteurs d'ailleurs très-connus ; dont pluſieurs ont été flétris par l'autorité civile, & qui n'en ſont pour cela même, que plus recherchés & lus avec plus d'avidité.

C'eſt-là qu'on trouvera les choſes les plus ſaintes, devenues l'objet de la dériſion la plus impie ; les blaſphêmes les plus groſſiers & les plus révoltans contre la Perſonne adorable du Fils de Dieu, contre la Vierge ſa Mere, & contre ſes Saints ; le déchaînement & les cris d'une fureur plus qu'infernale contre la Religion, contre ſon gouvernement, ſes uſages, ſes obſervances, ſes miniſtres. C'eſt-là que l'on verra tous les principes de mœurs, de vertus, de probité, réduits à une ſenſibilité phyſique, qui ne fait plus de l'homme qu'une eſpèce de machine, qui le dégrade, le met au niveau des bêtes, deſquelles il ne différe plus que par la méchanceté ; les calomnies les plus atroces, les ſophiſmes les plus déraiſonnables, les imputations les plus évidentes & les plus fauſſes ſur-tout ce qui appartient à la Religion ; l'Irréligion, l'Athéiſme, le Matérialiſme mis en ſyſtêmes, & préſentés hardiment chez les Nations Chrétiennes, & à des peuples chez qui ont fait penſer. La Société peut-elle tolérer de pareils attentats, les loix peuvent-elles les laiſſer impunis ?

Volt. Melang. La Pucelle. Examen import. Milit. Philoſ. De l'Eſprit. Hiſt. Génér.

Cependant si on réclame, si on censure, si on démontre les absurdités & les horreurs; si on les défere aux tribunaux de la raison, de la Religion, des Magistrats; aussi-tôt ces abominables Ecrivains crient à la persécution, à l'injustice, au fanatisme, à l'inquisition.

Ces cris furieux ne sont que des cris de méchanceté. Ils ne les poussent que pour échauffer les esprits libertins, intimider les ames foibles, arrêter ceux qui oseroient les censurer; faire taire, s'il étoit possible, l'autorité, la raison, la Religion & les loix; assurer enfin la licence à leurs crimes, & l'impunité à leurs attentats.

Nous ne nous arrêtons pas à développer cette pensée, ni à la fournir d'un détail de preuves. Les hommes sensés les retrouvent dans leurs écrits, & ils en conviennent assez eux-mêmes entr'eux dans leurs confédérations & conspirations contre la Religion. Passons au dernier article, qui montrera encore mieux l'injustice de leurs cris contre la persécution.

## ARTICLE QUATRIÈME.

*Que les Philosophes, en déclamant contre les Persécutions, excusent & justifient toujours celles qui ont été faites à la Religion.*

Les Philosophes sont les ennemis les plus envénimés contre la Religion, & ses plus redoutables persécuteurs; il n'est pas surprenant qu'ils veuillent excuser & justifier toutes les persécutions qu'elle a essuyé. C'est à l'Auteur de l'Histoire Générale, qu'il étoit réservé de présenter le procédé le plus affreux & le plus révoltant en ces genre.

Cet Ecrivain vous parle-t-il des horribles

Hist. Génér. ch. 5.

persécutions qu'éprouva l'Eglise Chrétienne pendant les trois premiers siécles ? Les Néron, les Domitien, les Maximin, les Déce, les Dioclétien, ces monstres de barbarie & de fanatisme, trouvent dans lui l'avocat le plus ardent à prendre leur défense, à les justifier, à leur prodiguer encore les louanges les plus flatteuses. Il vous représentera un Dioclétien, comme un des plus grands Hommes qui ait jamais été, comme un Prince qui fit la guerre en Héros, qui gouverna en sage & mourut en Philosophe. Déce & Maximin furent, selon lui, des Princes justement irrités contre les Chrétiens à cause de leur esprit de faction, & parce que dans les guerres où l'on se disputoit l'Empire, ils avoient pris le parti des Gordiens. L'horreur du genre humain, Néron, ne fut pas un homme aussi méchant qu'on veut le représenter, & on auroit tort de le mettre au nombre des persécuteurs. C'est le jugement qu'on en porte dans l'Histoire Générale.

Il est vrai que tous les monumens historiques donnent le démenti à ce faussaire ; que tous les Edits des Empereurs contre les Chrétiens, ne leur reprochent d'autres crimes que leur horreur pour l'Idolâtrie, que les Auteurs Payens en conviennent eux-mêmes. N'importe : Voltaire, croyant qu'on n'ira pas rechercher toutes ces preuves, n'en est pas moins déterminé à soutenir une si belle cause. Il combat, il calomnie, il marche toujours avec une égale hardiesse contre la vérité. Ou il nie les persécutions, ou il donne les persécuteurs les plus barbares, pour des Sages très-estimables ; & les Chrétiens, victimes de leur cruauté, il ne les représente jamais que comme des criminels justement punis.

» Julien, selon Voltaire, fut peut-être le

» premier des hommes, ou du moins le second.
» Qu'on examine en lui l'homme, le Philoso-
» phe, l'Empereur, dit-il, & qu'on cherche
» le Prince qu'on osera lui préférer. Il ne fit
» jamais mourir aucun Chrétien, il ne les
» persécutoit point. Il les laissoit jouir de
» leurs biens, comme Empereur juste, & il
» écrivoit contre eux comme Philosophe.

Voilà ce que dit de Julien le Chrétien Voltaire, & voici ce qu'en disent les Auteurs Payens. Eutrope le blâme de son opiniâtre acharnement contre la Religion Chrétienne; Aurelius Victor, de son excessive superstition dans le culte des Idoles. Ammien Marcellin lui reproche l'injustice de ses loix contre les Chrétiens, & ses artifices à fomenter les divisions parmi eux. Enfin les Actes publics & les Historiens, nous font connoître un grand nombre de Martyrs qui ont souffert sous son regne. Julien, dit Voltaire, se contenta d'écrire contr'eux en Philosophe; & Voltaire aujourd'hui, fait tout comme le Philosophe & Apostat Julien.

Eutrop. lib. 10.

Aurel. Juli.

Amm. Marcel. l. 25.

La fameuse Reine d'Angleterre Elisabeth haïssoit autant la Catholicité, que Julien haïssoit le Christianisme; & elle persécuta comme Julien. Camdem Historien de cette Reine, & le Sage Ecrivain Mr. Hume, rapportent les loix cruelles qu'elle fit contre les Catholiques. Il en périt un grand nombre dans les tortures & dans les supplices auxquels elle les faisoit condamner.

Cependant écoutez Voltaire. Lui qui vous peint comme un Tyran sombre & tranquille Marie d'Angleterre, laquelle avoit voulu rétablir la Religion Catholique, donne les plus grands éloges à la sagesse d'Elisabeth, qui n'oublia rien pour l'exterminer. « Personne,

Hist. Génér.

» dit-il, ne fut persécuté pour être Catholique.
» Mais ceux qui voulurent troubler l'Etat par
» des principes de conscience furent sévérement punis. Il est sûr qu'Elizabeth ne fut
» point sanguinaire avec les Catholiques de
» son Royaume, comme l'avoit été Marie
» avec les Protestans.

O incomparable Voltaire, il est sûr que personne ne vous a jamais égalé, ni dans la hardiesse à répandre la calomnie, ni dans l'ardeur à combattre la vérité!

La Religion Chrétienne avoit été la plus florissante pendant plus d'un siécle dans le Japon. Cette belle Chrétienté fut exterminée par la persécution, excitée d'abord par la haine des Bonzes; & la jalousie des Hollandois contre les Négocians Portugais y mit ensuite le comble.

Mais écoutez le fameux Historien Voltaire. Il vous assurera que jamais persécution ne fut plus juste ni mieux méritée. Il vous dira que ce furent les conspirations & les rébellions des Chrétiens qui y donnerent naissance, & que s'ils se fussent contentés de la liberté de conscience qu'on leur accordoit, on n'eût jamais pensé à les persécuter. Il attribuera à des raisons d'Etat la nécessité de cette persécution. Il cherchera dans sa noire imagination, les preuves de ses assertions. Les mensonges les plus grossiers couleront aussi aisément de sa plume, que la vérité coule des levres d'un homme de bien. Les faits, les dates, les dépositions des témoins oculaires, se tourneront contre lui. N'importe. Il faudra, à quelque prix que ce soit, que les Chrétiens soient criminels, & que les persécuteurs soient justifiés. Oh que ce seroit une fâcheuse chose d'être Chrétien, pour quiconque ambitionneroit le suffrage de Voltaire!

Après toutes les vérités que nous venons d'expoſer, & les réflexions que nous venons de préſenter, il eſt inutile de rechercher les raiſons qui peuvent tant échauffer les Philoſophes à la défenſe des perſécuteurs de la Religion; il eſt inutile de demander pourquoi ils montrent un zèle ſi vif pour ceux qui ont entrepris en différens tems d'altérer les dogmes, d'affoiblir l'autorité, d'anéantir les uſages & les obſervances de la Religion, & qui ont été ſucceſſivement condamnés par la Religion; il eſt inutile de chercher pourquoi ils ne repréſentent tous les actes de juſtice les plus ſages & les plus néceſſaires en ce genre, que ſous le nom odieux de perſécution. C'eſt que c'eſt pour eux-mêmes qu'ils plaident alors. Ils ont les mêmes ſentimens que tous les ennemis de la Religion; ils courent les mêmes dangers; ils méritent la même averſion, la même horreur, les mêmes anathêmes; ils font tous enſemble cauſe commune; c'eſt donc leur propre défenſe qu'ils préſentent, en prenant celle des perſécuteurs & en criant contre les perſécutions.

Mais qu'on faſſe attention aux principes clairs & inconteſtables que nous avons établis, & aux diverſes obſervations que nous venons de donner, & l'on jugera qu'il n'y a rien de plus criminel & de plus digne de punition, que leurs déclamations perpétuelles contre les perſécutions.

## PIERRE.

Si l'on conſulte les Oracles des Livres ſacrés, on trouvera qu'il n'y a jamais eu d'homme qui ait été élevé à une dignité auſſi éminente, revêtu d'une autorité auſſi reſpectable, & diſtingué par des priviléges auſſi grands,

que l'a été le Chef des Apôtres, saint Pierre Ce qui rend si respectable cette autorité, cette dignité, ces priviléges, c'est qu'il n'y a rien en tout cela qui soit l'effet de la puissance humaine, ou de la force des armes, ou des institutions arbitraires, mais que tout est émané de la Sagesse infinie & de la volonté suprême du Fils unique de Dieu. C'est ce que nous allons développer en représentant quelques-uns de ces Oracles.

1°. Pierre a été établi par Jesus-Christ, pour être le fondément de toute son Eglise, & de tout l'édifice de sa Religion.

Voici comment ce choix lui fut annoncé & déclaré. Jesus-Christ étant un jour au milieu de ses Apôtres, leur demanda par forme de conversation, ce qu'on pensoit de lui dans le Matth. monde. « Les uns, répondirent-ils, vous
16. » prennent pour un Jean-Baptiste, les autres » pour un Elie, d'autres pour un Jérémie, » ou pour quelqu'un des Prophêtes. Mais » vous, reprit Jesus-Christ, que pensez-vous » de moi. Aussi-tôt Pierre, connoissant son » éternelle divinité, lui rendit ce glorieux té» moignage : Vous êtes le Christ, vous êtes » le Fils du Dieu vivant. Vous êtes bien heu„ reux, Pierre fils de Jean, reprit sur le champ „ Jesus-Christ ce n'est ni la chair, ni le sang „ qui vous ont révélé cette vérité sublime. „ C'est mon Pere, qui est aux Cieux, qui „ vous a divinement éclairé. Et moi, de mon „ côté, je vous dis que vous êtes Pierre, & „ que c'est sur cette Pierre que je bâtirai mon „ Eglise, contre laquelle les portes de l'enfer „ ne prévaudront jamais. C'est à vous que je „ donnerai les clefs du Royaume des Cieux, „ de manière que tout ce que vous aurez lié „ sur la terre sera lié dans le ciel, & que

„ tout ce que vous aurez délié ſur la terre
„ ſera également délié dans le ciel. »

Il faut remarquer, pour mieux ſentir l'énergie & la force de ce texte, que le mot Syriaque *Céphas*, ſignifie également *Pierre*, nom d'homme, & *la pierre* dont on ſe ſert pour les édifices. C'eſt cette force & cette énergie qu'avoit bien ſenti le grand Athanaſe, lorſqu'il rendoit ainſi ce paſſage: *Vous êtes Pierre, & c'eſt ſur vous, comme ſur le fondement ſolide, que portent les colonnes de l'Egliſe, c'eſt-à-dire, les Evêques.* Athan. Epiſt. Sinodic. ad Felic.

2°. Pierre a été établi par Jeſus-Chriſt, pour le Paſteur univerſel de l'Egliſe, & de tous les membres qui compoſent l'Egliſe. La manière dont cette importante commiſſion lui eſt confiée, eſt très-remarquable dans toutes ſes circonſtances. Le Seigneur, nous dit ſaint Jean, Joan. 21. s'étant montré à ſes Apôtres pour la troiſième fois depuis ſa réſurrection, adreſſa tout-à-coup la parole à Pierre perſonnellement, & lui fit cette demande: Pierre, m'aimez-vous plus que ne m'aiment tous ceux-là? Oui, Seigneur, répondit Pierre, vous ſavez que je vous aime. Eh bien, reprend Jeſus, paiſſez mes agneaux. Il lui demande encore une ſeconde fois: Pierre, m'aimez-vous? Oui, Seigneur, répond encore l'Apôtre, vous ſavez que je vous aime. Eh bien, paiſſez mes agneaux, lui dit encore Jeſus. Enfin il réitera la même queſtion pour la troiſième fois. Pierre, attriſté de cette troiſième interrogation, répondit: Ah, Seigneur, rien ne vous eſt caché, & vous ſavez bien que je vous aime. Alors Jeſus lui dit: Paiſſez mes brebis. Et après lui avoir annoncé la mort glorieuſe dont ſes travaux devoient être couronnés dans ſa dernière vieilleſſe, il lui dit: Suivez-moi; & ce fut apparemment pour l'en-

tretenir encore en particulier, car il n'est plus rien dit des suites de cette troisième apparition.

Il faut observer dans cette petite narration; 1°. que Jesus-Christ disant à Pierre, *paissez mes agneaux, paissez mes brebis*, c'est comme s'il lui disoit, paissez généralement tout mon troupeau, parce que ces mots, *meos* & *meas*, *mes* agneaux & *mes* brebis, désignent tous ceux qui appartiennent à Jesus-Christ, & par conséquent tous les membres & tous les différens ordres qui forment l'Eglise de Jesus-Christ. 2°. Il faut observer que c'est en présence des autres Apôtres que cette commission est confiée à Pierre; que les autres Apôtres ne pouvoient point ne la pas reconnoître, la chose se faisant sous leurs yeux par Jesus-Christ lui-même en personne; qu'ils la reconnurent toujours en effet, comme nous le verrons ci-après, & que c'est de-là qu'est venu le grand respect qu'ont toujours eu les véritables Fidèles pour la chaire de saint Pierre.

3°. Pierre est distingué de tous les Apôtres, dans la déclaration des pouvoirs que leur donne Jesus-Christ. Ils reçoivent tous également le pouvoir de remettre les péchés & de les retenir, de lier & de délier, comme le marque saint Matthieu; mais Pierre est le seul à qui il soit dit par Jesus-Christ: Je vous donnerai les clefs du Royaume des Cieux.

Matth. 18.

On ne peut entrer dans une maison, dans une ville, que lorsque celui qui en a les clefs ouvre lui-même, ou permet qu'on ouvre. Il en est donc de même du Royaume des Cieux, puisque c'est à Pierre que les clefs en sont données. C'est donc de Pierre qu'émanent le pouvoir, l'autorité, le droit d'ouvrir le Ciel aux Fidéles. Et c'est-là ce qui fait l'unité d'Eglise,

l'unité de troupeau, l'unité de Pasteur. *Fiet unum ovile, & unus Pastor.* Joan. 10.

4°. Pierre est le seul des Apôtres, à qui Jesus-Christ annonce que sa foi ne manquera jamais : il est le seul pour qui Jesus-Christ prie spécialement, & qu'il charge ensuite de confirmer ses freres dans la Foi. Car Jesus-Christ ayant dit à tous ses Apôtres, qu'il disposoit de son Royaume en leur faveur, comme son Pere en avoit disposé pour lui, il adressa ensuite ces propres paroles à Pierre : *Simon, Simon, voilà que Satan vous attend tous, pour vous cribler comme on crible le bled. Mais j'ai prié pour vous, Pierre, afin que votre foi ne manquât point ; & c'est vous que je charge de confirmer & d'affermir vos freres.* Luc. 22.

C'est en conséquence de cette autorité, de ce pouvoir, de cette dignité de Chef de l'Eglise, que Pierre en prend le gouvernement pour tout ce qu'il y a de plus important, d'abord après le retour de Jesus-Christ dans le Ciel. C'est lui qui fait aussi-tôt élire un douzième Apôtre, pour remplacer celui qui avoit trahi Jesus-Christ ; c'est lui qui ouvre le premier la porte de l'Evangile aux Payens ; c'est lui qui assemble à Jérusalem le premier Concile, lequel reçoit avec respect sa décision, tout le Concile s'étant tû dès qu'il eût parlé ; c'est lui qui est toujours nommé avant tous les autres Apôtres dans tous les Livres Evangéliques ; c'est avec lui que Paul vient conférer, pour lui rendre compte de la manière dont il prêche l'Evangile, & pour s'assurer qu'il le fait comme il faut, *de peur*, dit Paul lui-même, *de faire des courses & d'entreprendre de travaux inutiles.* C'est pour lui que toute l'Eglise se met en prières, & qu'elle ne cesse de faire des vœux, lorsqu'il est arrêté par Hé- Act. 1. Ibid. 10. Ibid. 15. Galat. 2. Act. 12.

rode. Enfin tout annonce l'exercice de son autorité sur toute l'Eglise, & la reconnoissance de cette autorité par toute l'Eglise.

Par-là, on peut juger combien est indécente l'expression de ceux qui, en parlant du Successeur de saint Pierre, ne l'appellent que l'*Evêque de Rome.* Cela marque des hommes bien peu instruits de la Religion, ou bien mal disposés pour la Religion. Et ce qui est encore plus remarquable, c'est que ceux qui l'emploient le plus fiérement & le plus hardiment, cette expression indécente, sont quelquefois les ames les plus viles, que la crainte feroit trembler devant la moindre autorité, ou le moindre Magistrat, ou à qui l'adulation ou l'intérêt feroit prodiguer les titres les plus brillans aux Idoles les plus méprisables.

Outre toutes ces choses que nous venons de rapporter, & qui caractérisent la dignité & l'autorité du Prince des Apôtres, on en trouve encore dans les Livres Evangéliques, beaucoup d'autres qui annoncent les dons & les faveurs extraordinaires par lesquels il a été distingué. Il est éclairé par des lumières toutes
Matth. 16. particulières, pour être le premier à rendre témoignage à la Divinité éternelle de Jesus-
Luc. 24. Christ; il est le premier d'entre les Apôtres à qui Jesus se montre après sa résurrection; il
Joan. 21. apprend de sa bouche qu'il terminera sa vie en mourant comme lui sur la croix; il est si puis-
Act. 5. sant en miracles, que l'ombre même de son
Act. 4. corps guérit les malades; ses paroles sont si efficaces, que par un seul discours il fait cinq mille Chrétiens; sa fermeté, ses lumières, l'autorité avec laquelle il parle, sont l'étonnement du Souverain Pontife, des Prêtres,
Ibid. & de toute la Synagogue. Enfin tout caractérise dans lui le représentant de Dieu sur la

terre, le Vicaire du Fils de Dieu Jesus-Christ, l'organe de l'Esprit Saint.

Après avoir ainsi établi les priviléges qui ont distingué le Chef des Apôtres, il ne reste qu'à répondre à ce que l'homme du Dictionnaire, & le Bolingbrocke, ont vomi contre lui.

## I.

*Pierre*, est-il dit dans le Dictionnaire, *a passé pour avoir été Evêque de Rome. Mais on sait assez qu'en ce tems-là, & long-tems après, il n'y eut aucun Evêché particulier. La Société Chrétienne ne prit une forme que vers la fin du second siécle.*

*Il se peut que Pierre eût fait le voyage de Rome, mais on n'en a aucune preuve. Il y avoit un saint homme à qui on avoit fait payer bien cherement un Bénéfice à Rome, ce qui s'appelle une Simonie. On lui demandoit s'il croyoit que Simon Pierre eût été au pays. Il répondit : je ne crois pas que Pierre y ait été, mais je suis sûr de Simon.*

Il seroit difficile de dire plus de mensonges en moins de paroles. Nous allons les tous reprendre en détail, pour les mettre dans le plus beau jour.

1°. Le conte du saint homme qui avoit acheté un bénéfice à Rome, n'est nullement de mise, parce qu'on ne reconnoît pour Saints, ni ceux qui vendent les Bénéfices, ni ceux qui les achetent.

2°. Il n'y a qu'un ignorant qui puisse dire qu'il n'y ait point eu d'Evêchés particuliers dès le commencement du Christianisme. Saint Pierre ordonna saint Marc pour Evêque d'Alexandrie ; il désigna pour son successeur a Antiohe, Evodius; saint Paul établit son disciple Timothée, Evêque d'Ephèse; le College

Hier. de Script. Eccles.

Apostolique nomma saint Jacques Evêque de Jérusalem. Eusebe de Césarée nous a donné la liste des Papes depuis saint Pierre, celle des Evêques d'Alexandrie, d'Antioche & de la plûpart des grands Siéges depuis les tems Apostoliques, & notre homme nous dit avec confiance ; *On sait assez qu'en ce tems-là, il n'y eut aucun Evêché particulier.*

3°. Il conteste l'établissement de la chaire de saint Pierre à Rome, & il le conteste avec autant de raison, qu'on en auroit de contester l'établissement de l'Empire Romain par Jules César. On l'embarrasseroit fort, si on lui demandoit quel a été le premier Pape qui s'est donné pour le Successeur de saint Pierre, & qui a établi l'idée de la chaire de saint Pierre à Rome. Mais nous allons démontrer par des preuves directes & invincibles, la vérité de cet établissement.

Premièrement, il est attesté par les plus anciens Peres Grecs & Latins, Papias, Egesippe, Irénée, Origene, Ignace, Denis de Corinthe, Epiphane, Theodoret, Athanase, Chrisostome, parmi les Grecs ; parmi les Latins, la même chose est attestée par saint Clément, Tertullien, Cyprien, Orose, Lactance, Ambroise, Jérôme, Augustin. Nous ne finirons jamais, si nous voulions nommer tous les témoins qui déposent uniformément sur ce point.

Secondement, saint Pierre l'atteste lui-même par la Lettre qu'il écrivit de Rome aux Eglises d'Asie, du Pont, de Galatie, de Cappadoce, de Bythinie, qui avoient été établies par ses soins durant son séjour à Antioche. Il donne à Rome le nom de Babylone, comme le lui donne aussi saint Jean dans son Apocalypse.

Troisièmement, quelques efforts qu'aient fait les ennemis de l'Eglise Romaine pour répandre des nuages sur ce point, en opposant divers textes des Actes des Apôtres, il n'est rien de plus aisé que de les confondre, en leur faisant voir que tous les faits viennent se ranger dans l'ordre le plus naturel, avec l'établissement de la chaire de S. Pierre à Rome ; & voici tout l'ordre chronologique.

Saint Pierre demeura en Judée environ cinq ans après l'Ascension de Jesus-Christ, & ce fut dans le cours de la cinquième année qu'il alla établir son Siége à Antioche, comme l'atteste Eusebe de Césarée. Ce fut d'Antioche qu'il alla parcourir les Provinces de Pont, d'Asie, de Galatie, de Cappadoce, de Bythinie, & y fonda diverses Eglises. Euseb. Chron.

Durant le cours de sa septième année à Antioche, il alla revoir l'Eglise de Jérusalem, y fut emprisonné par l'ordre d'Hérode, miraculeusement délivré par l'Ange du Seigneur, & de-là se transporta à Rome, dans l'onzième année depuis l'Ascension de Jesus-Christ, & qui fut la seconde de l'Empire de Glaude. Act. 12.

Après avoir demeuré sept ans à Rome, il fut obligé d'en sortir, parce que l'Empereur en bannit tous les Juifs dans la neuvième année de son Empire, qui étoit la dix-huitième depuis l'Ascension. Pierre retourna donc à Jérusalem ; & ce fut cette année-là même que saint Paul l'y vint voir, & que se tint le Concile de Jérusalem. Galat. 2.

L'Empereur Claude étant mort deux ans après, saint Pierre quitta la Judée, repassa par Antioche, où il fit encore quelque séjour, & retourna à Rome, où il demeura jusqu'à son martyre, qui arriva sur la fin de l'Empire de Néron,

Nous avons été bien aiſe de montrer par cette ſuite Chronologique, combien ſont vagues & deſtituées de raiſon, les déclamations de nos ſavans Philoſophes.

## I I.

*Quant à la perſonne de Pierre, il faut avouer que Paul n'eſt pas le ſeul qui ait été ſcandaliſé de ſa conduite. On lui a ſouvent réſiſté en face, à lui & à ſes ſucceſſeurs. Ce Paul lui reprochoit aigrement de manger des viandes défendues. Pierre ſe défendoit, en diſant qu'il avoit vu le Ciel ouvert, & une grande nape qui deſcendoit des quatre coins du Ciel, laquelle étoit remplie d'anguilles, de quadrupedes & d'oiſeaux, & qu'un Ange lui avoit crié : Tuez & mangez.*

Ce qui concerne le différent qu'il y eut entre ſaint Pierre & ſaint Paul à Antioche, a été expliqué dans l'article *Paul.* Nous n'en parlerons pas ici.

On ajoute qu'*on a ſouvent réſiſté à Pierre & à ſes ſucceſſeurs.* Mais on a réſiſté à Jeſus-Chriſt lui-même, on réſiſte tous les jours aux autorités les plus reſpectables, aux loix les plus ſages. Que conclure de-là ? C'eſt qu'il y a des hommes méchans.

*Pierre*, dit-on encore, *ſe défendoit en diſant qu'il avoit vu le Ciel ouvert*, &c. C'eſt-là un menſonge digne d'un miſérable Ecrivain. 1°. Il n'eſt parlé nulle part de la défenſe de Pierre. 2°. Le fait qu'il cite & qu'il défigure, eſt une ſublime inſtruction qui fut donnée à Pierre plus de quinze ans auparavant, & qui n'a nul rapport à ce dont il s'agit entre ſaint Pierre & ſaint Paul. On peut s'en convaincre pleinement, en liſant le Chapitre dixième des Actes des Apôtres.

III.

*Casaubon ne pouvoit approuver la manière dont
erre traita le bon homme Anania & Saphire sa
nme. De quel droit un Juif, esclave des Romains,
lonnoit-il, ou souffroit-il que tous ceux qui
yoient en Jesus, vendissent leurs héritages, &
apportassent l'argent à ses pieds? Si quelque
nabaptiste à Londres, faisoit apporter à ses pieds
it l'argent de ses freres; ne seroit-il pas arrêté
mme un larron, comme un séducteur séditieux?
est-il pas horrible de faire mourir Anania, parce
'ayant vendu son fond, & en ayant donné l'ar-
nt à Pierre, il avoit retenu pour lui & pour sa
nme quelques écus pour subvenir à leurs nécessités,
ns le dire? Coringius demande pourquoi Pierre,
i tuoit ainsi ceux qui lui avoient fait l'aumône,
alloit pas tuer plutôt tous les docteurs qui avoient
it mourir Jesus-Christ?*

Remarquez cette tirade de propos insensés.
1°. Il vous représente comme un bon hom-
e, & qui n'est coupable en rien, le tartuffe
nania, qui ment au Chef de l'Eglise. Ainsi
entit, il y a quelques années, au Roi de
usse, un Ecrivain très-connu. Il n'est pas
prenant qu'il en ait cuit fortement à l'un &
'autre.

2°. Il dit que les Juifs étoient esclaves des
mains. On ne voit pas pourquoi il le dit.
s Juifs n'étoient pas plus esclaves des Ro-
ins, que les peuples de l'Europe le sont des
nces auxquels ils obéissent.

3°. Il compare S. Pierre à un voleur & à
séditieux. Si les outrages qui se font aux
nts étoient aussi-bien punis que ceux qui se
t aux Puissances, il y a long-tems que ce
sphémateur auroit changé de ton.

4°. Il dit que saint Pierre tuoit ceux qui lui

faisoient l'aumône. Pierre étoit aussi grand par son mépris pour les richesses, que l'Ecrivain est méprisable malgré son faste orgueilleux.

Après avoir prémis ces remarques, nous allons représenter le fait d'Anania, tel que saint Luc nous l'a lui-même rapporté.

Act. 4. » Tous les fidéles, nous dit cet Ecrivain
» sacré, n'avoient qu'un cœur & qu'une
» ame; personne ne regardoit comme à soi
» en propre, ce qu'il possédoit; tout étoit
» commun entr'eux, aussi personne n'étoit
» dans le besoin. Ceux qui avoient des champs
» ou des maisons, les vendoient, & en ap-
» portoient le prix aux pieds des Apôtres. Un
» certain Ananie vendit ainsi un champ qu'il
» avoit, & de concert avec sa femme, il re-
Ibid. 2. » tint une partie de l'argent qu'il avoit reçu,
» & n'en remit aux pieds des Apôtres qu'une
» partie, comme si le champ n'eût pas été
» vendu davantage. Anania, lui dit Pierre
» pourquoi votre cœur s'est-il laissé séduire
» par Satan pour mentir au Saint-Esprit, &
» cacher une partie du prix de ce champ
» N'étiez-vous pas libre de garder le champ
» ou après l'avoir vendu, n'étiez-vous p[as]
» le maître de l'argent? Pourquoi donc ave[z]
» vous eu cette pensée? Ce n'est pas a[ux]
» hommes, c'est à Dieu même que vous av[ez]
» menti. Tandis que saint Pierre parle ainsi
» Anania tombe mort à ses pieds; des jeun[es]
» gens l'emportent aussi-tôt, & le vont [en-]
» terrer. Trois heures après, Saphire, qui
» savoit rien de ce qui s'étoit passé, vien[t]
» présenter avec confiance au Prince des A[pô-]
» tres. Saphire, lui dit Pierre, ce que v[ous]
» avez apporté d'argent, est-ce tout le [prix]
» de votre champ? Oui, répondit-elle: P[...]

» quoi, reprend l'Apôtre, vous êtes-vous
» accordé pour mentir au Saint-Esprit ? J'en-
» tends la marche de ceux qui viennent d'en-
» terrer votre mari, & qui vont aussi vous
» rendre à vous le même office ; & à ces mots
» elle tombe morte aux pieds de saint Pierre ».

Ces coups répandirent une sainte terreur dans toute l'Eglise, & inspirerent un nouvel amour pour la sincérité & la droiture, en voyant la punition de la duplicité & de l'hypocrisie. Par cet exposé du fait, on peut juger des épithétes que mérite le travestisseur des Livres saints.

## IV.

*Erasme remarquoit une chose fort singulière ; c'est que le Chef de la Religion Chrétienne commença son Apostolat par renier Jesus-Christ, & que le premier Pontife des Juifs avoit commencé son ministère par faire un veau d'or, & par l'adorer.*

Si Erasme eût fait cette remarque, on auroit pû dire de lui qu'il étoit bien sot & bien ignorant. L'Apostolat de S. Pierre commença trois ans avant sa faute ; & le ministere d'Aaron ne commença qu'assez long-tems après la sienne. Car il ne fut sacré qu'après que les secondes Tables de la Loi furent données. Si ce n'est pas à Erasme qu'il faut attribuer la sottise & l'ignorance, sur qui doivent-elles retomber ?

## V.

Le Bolingbroke bâtit aussi une Histoire des combats de saint Pierre avec Simon le Magicien, laquelle Histoire n'est qu'un tissu d'extravagance & d'absurdités, & il vous dit avec son ton ordinaire de hardi menteur : *Qui le croiroit que cette Histoire est contée par trois Chré-*

Examen import. ch. 17.

*tiens contemporains... Que le Lecteur maintenant, ajoute-t-il, fasse une réflexion avec moi. Je suppose que les trois imbécilles Addias, Hégésippe, & Marcel, qui racontent ces pauvretés, eussent été moins mal-adroits, & qu'ils eussent inventé des contes plus vraisemblables sur les deux Simons; ne seroient-ils pas regardés aujourd'hui comme des Peres de l'Eglise irréfragables? Leurs Histoires sont assurément aussi authentiques que les Actes des Apôtres & les Evangilet; elles sont parvenues jusqu'à nous, de siécle en siécle, par la même voie; & il n'y a pas plus de raison de rejetter les unes que les autres.*

Article Abdias. La réponse sera fort courte. Bayle nous apprend que cet Abdias, qui a vécu dans on ne sait quel siécle, étoit un imposteur des plus hardis, & un fourbe des plus mal-adroits; & il fournit bien les preuves de son assertion. Qu'on lise cet article, & qu'on juge combien le Savant Bolingbroke est autorisé à mettre en avant son Abdias. Vossius traite à-peu-près le prétendu Egésippe, comme Bayle a traité l'autre. Pour le Marcel contemporain, il est absolument iconnu.

## VI.

Diction. Philos. *Se donner un maître à trois ou quatre cens lieues de chez soi; attendre pour penser, que cet homme ait paru penser; n'oser juger en dernier ressort un procès entre quelques-uns de ses concitoyens que par des commissaires nommés par cet étranger; n'oser se mettre en possession des champs & des vignes qu'on a obtenu de son propre Roi, sans payer une somme considérable à ce maître étranger; violer les loix de son pays, qui défendent d'épouser sa propre niéce, & l'épouser légitimement en donnant à ce maître étranger une somme encore plus considérable; n'oser cultiver son champ le jour que cet étranger veut qu'on célebre la mémoire d'un inconnu qu'il a*

*mis*

*rels dans le Ciel de son autorité privée ; c'est-là en partie ce que c'est que d'admettre un Pape.*

Nous n'avons qu'un mot à dire sur chacun de ces articles, pour en faire sentir l'absurdité.

1°. *Se donner un maître*, &c. Toutes les Nations Catholiques reconnoissent le Pape pour le Chef de la Religion, nulle ne le reconnoît pour Maître ; & les Nations les plus soumises à leurs Rois & à leurs Maîtres, sont celles qui sont le plus attachées à ce Chef de la Religion.

2°. *Attendre pour penser*, &c. Pour penser sur le dogme, le Chrétien doit attendre le jugement de l'Eglise, ou du Chef de l'Eglise, suivi du plus grand nombre des Evêques. Sur tout le reste, on est libre de penser comme on veut.

3°. *N'oser juger en dernier ressort*, &c. La Jurisprudence Ecclésiastique a été établie de concert avec les Rois.

4°. *N'oser se mettre en possession*, &c. La prise de possession des Bénéfices est réglée par le Concordat. Le Concordat a été regardé comme un des plus beaux coups de Politique de François I, puisqu'il a mis en sa main tous les grands Bénéfices du Royaume. Que veut donc dire ce murmurateur ignorant !

5°. *Violer les loix de son pays*, &c. Toutes les loix qui fixent les degrés dans lesquels on ne peut point contracter de mariage, sont faites par l'Eglise, & adoptées par les peuples ; & l'Eglise, par l'organe de son Chef, en dispense, quand il y a des raisons légitimes.

6°. *N'oser cultiver son champ*, &c. Les Fêtes des Saints sont établies par les Eglises, acceptées, & quelquefois demandées par les Princes & pas les peuples, comme on le voit par la Constitution de l'Empereur Léon le Philosophe.

7°. *C'est-là en partie ce que c'est que d'admettre un Pape.* Le souverain Pontife a été établi par Jésus-Christ ; & notre homme dit qu'on n'en a que faire. Du Pape, il passeroit bien-tôt à l'Evêque ; de l'Evêque au Curé ; du Curé à la Religion même. Oh qu'alors les Philosophes seroient à leur aise !

## VII.

*Il faut faire réflexion*, ajoute le Docteur, *que quarante Schismes ont profané la chaire de S. Pierre, & que vingt-sept l'ont ensanglantée.*

Après cela il vous peint avec les couleurs les plus noires plusieurs Papes, entr'autres Etienne VII, Sergius III, Jean X, Jean XI, Benoît IX, &c.

Ce tableau scandaleux ne peut pas manquer de flatter les libertins, de frapper les hommes peu instruits, & qu'exciter l'indignation de l'homme sage & éclairé. Pour venger l'honneur du trône Pontifical nous allons faire connoître en peu de mots quelles furent les causes de ces horreurs qui durerent l'espace d'un demi siécle, par la tyrannie dont Rome fut alors opprimée.

Il faut donc se rappeller qu'au commencement du dixième siécle, Théodora, une des plus impudiques, des plus ambitieuses, & des plus méchantes femmes qui ait jamais été, trouva le moyen de se rendre maîtresse de Rome & du Château-Saint-Ange, par les armes d'Adalbert Marquis de Toscane. Mais ce qu'il y eut de plus affreux, c'est qu'elle eut deux filles, Théodore & Marozie, qui furent encore plus méchantes & plus déréglées que leur mere. Sous la tyrannie de ces femmes, le crime devint tout-puissant, & fit taire toutes les Loix. Théodora étant maîtresse de

Rome, fit placer sur le trône Pontifical son amant, qui fut Jean IX, & qui périt en prison. L'inceſtueuſe & ſacrilége Marozie épouſa Guy, Marquis de Toſcane, avec le pere duquel elle eut long-tems un commerce criminel, & dont elle eut un fils nommé Albéric. Elle contribua beaucoup à l'élection de Sergius III, de qui elle avoit eu un enfant, qu'elle fit auſſi Pape, lorſqu'il étoit encore tout jeune. Ce Pape prit le nom de Jean X, & périt dans les priſons où le retint le Prince Albéric, ſon frere utérin. Son petit fils Octavien, digne encore d'un tel ſang, fut auſſi Pape ſous le nom de Jean XI, lequel après avoir deshonoré le Siége Pontifical par ſes cruautés & par ſes débauches, fut aſſaſſiné par un homme avec la femme duquel il avoit eu un commerce criminel. Enfin l'Empereur Othon le Grand, s'étant rendu en Italie, mit fin à tant de déſordres, en exterminant ce qui reſtoit de ce ſang impur.

Il n'eſt point de Nation & d'Empire, qui n'ait éprouvé des révolutions funeſtes ou humiliantes. L'Angleterre a eu ſon Cromwel, la France ſa Frédégonde, l'Eſpagne ſon Comte Julien. On plaint ces ſiécles & ces Nations; on déteſte les grands ſcélérats qui ont cauſé de ſi grands maux; ainſi, doit-on plaindre l'état où fut Rome pendant un demi ſiécle, & déteſter les Théodore & Marozie; c'eſt tout ce que peuvent faire les Sages, lorſqu'on leur préſente ces funeſtes & ſcandaleuſes révolutions.

Quant à ces impoſtures criantes des ſchiſmes ſanglans, on peut conſulter ſur cela les articles *Chriſtianiſme* & *Religion*, dans leſquels elles ſont victorieuſement confondues.

Nous finirons par une réflexion qu'on trouve dans le Livre des *Erreurs de Voltaire*. Il n'y Tom. 2. p. 247.

a jamais eu aucun trône, où l'on ait vu placé tant de grands Hommes, & où l'on ait vu briller avec tant d'éclat les vertus les plus admirables que sur le trône des Pontifes Romains. De deux cens quarante-huit Papes qu'il y a eu depuis saint Pierre, près de quarante ont donné leur sang pour la Religion; plus de soixante autres ont été placés sur les Autels; pendant près de dix siécles, c'est-à-dire jusqu'à Marozie, à peine y a-t-il eu quelques légers nuages qui aient obscurci les vertus & la sainteté qui avoient toujours distingué ce Siége. Malgré les oppositions d'intérêt qu'il y a eu de tems en tems entre les Princes & les Pontifes, il y a eu constamment sur le trône pontifical, des hommes qui, ou par leurs talens, ou par leur sagesse, ou par leurs vertus, ont été infiniment dignes du respect & de la vénération du monde Chrétien.

## PROPHÉTIES.

COMME le caractère prophétique que présentent les Livres de l'Ancien & du Nouveau Testament, est une des plus fortes preuves de la divinité de la Religion, c'est aussi ce qui embarrasse, déconcerte, & desespére le plus les impies qui la combattent. Le Professeur d'Athéisme Spinosa, n'a rien oublié pour détruire la vérité de l'inspiration des Prophêtes. Quelques Rabbins Juifs, pressés par les argumens des Chrétiens, ont fait les plus grands efforts pour détourner & obscurcir le sens des Prophéties. C'est auprès de ces Maîtres que nos savans Anti-Chrétiens vont chercher les sophismes par lesquels ils tâchent d'affoiblir cette preuve de la Religion. On trouvera dans l'article *Ecriture* les démonstrations les plus claires de la vérité de l'inspiration divine

des Prophêtes, & de l'accompliſſement des Prophéties. Nous nous contenterons ici de répondre à ce qu'on y oppoſe. L'Auteur de l'*Analyſe de la Religion Chrétienne*, & celui de l'*Examen Important*, ſont ceux qui ont fait contre les Prophéties les plus grands efforts. Nous allons faire voir combien leurs efforts ſont vains, leurs raiſonnemens mépriſables, & leurs menſonges odieux.

## I.

*Commençons par éclaircir l'opinion attachée à ce mot de Prophête : La vraie ſignification eſt Prédicateur, ou Exhortateur; c'étoit en effet la fonction des Prophêtes; ils exhortoient le peuple à retourner au culte du vrai Dieu, les menaçoient de châtiment s'il perſiſtoit dans ſon infidélité; lui promettoient des récompenſes s'il rentroit dans ſon devoir. Ce ſont ces promeſſes & ces menaces, faites au hazard, qui paſſoient pour des prédictions, & dont les Chrétiens ont imaginé d'en appliquer quelques-unes à Jeſus-Chriſt.* Analyſe de la Religion Chrét. p. 47.

Au-lieu d'éclaircir, Dumarſais commence par obſcurcir l'idée attachée au mot de Prophête. Remettons la ſimple vérité à la place des détours artificieux & ſéducteurs.

La première idée que le mot de Prophête préſente à notre eſprit, eſt l'idée d'un homme qui prédit l'avenir; & tous ceux que les Chrétiens mettent au nombre des Prophêtes, ont été des hommes qui, éclairés des lumières divines, ont annoncé ce qui devoit arriver, & ce qui eſt arrivé en effet après leurs prédictions, & quelquefois bien des ſiécles après leurs prédictions. Voilà la vraie idée de Prophête, & à laquelle tous les Sages ſe ſont toujours fixés.

Ces mêmes hommes exhortoient, mena-

çoient, promettoient, selon que Dieu les inspiroit. Cela est vrai; mais cela ne prouve nullement que la vraie signification du mot de Prophête, soit Prédicateur, ou Exhortateur. On le trouve encore employé dans l'Ecriture, pour désigner ceux qui composoient & chantoient des Cantiques & des Hymnes à l'honneur de la Divinité. Ainsi Marie, sœur de Moyse, & Saül, premier Roi d'Israël, sont-ils représentés comme ayant prophétisé, parce qu'ils avoient chanté des Cantiques à la gloire du Seigneur.

Exod. 15

1. Reg. 10.

Enfin, Clément d'Alexandrie nous apprend que les Payens se servoient aussi du même mot pour désigner, soit des sacrificateurs & des Prêtres, soit des Philosophes, soit différens membres de la Hiérarchie Payenne. Toutes ces explications servent à nous faire connoître les divers sens qu'on a donné à ce mot de Prophête; mais quand on voudra le prendre dans sa vraie & principale signification, il faut nécessairement s'en tenir à la première que nous avons donnée & fixée.

Stromat. lib. 6.

## I I.

Analyse, ibid.

*Ces promesses & ces menaces étoient souvent sans effet. On voit dans Jonas qu'il prédit que dans quarante jours Ninive sera détruite; mais comme cela n'arriva point, il dit que Dieu, touché du repentir des Ninivites, révoqua son décret. Jérémie promet formellement de la part de Dieu à Sédécias, qu'il mourra en paix; cependant on lui creve les deux yeux, après avoir égorgé ses deux fils en sa présence.*

Dieu fait annoncer à une ville criminelle, que dans quarante jours elle sera détruite. Le Roi & tous les habitans sont effrayés, ils recourent à la pénitence, ils obtiennent grace,

& le judicieux Dumarſais conclut : Donc la Prophétie eſt fauſſe. Il ne connoît pas apparemment les ſentences comminatoires.

Il ne raiſonne pas mieux ſur l'article de Sédécias. Jérémie dit à ce malheureux Prince que Jéruſalem ſera priſe & abandonnée aux flammes, qu'il tombera lui-même entre les mains de Nabuchodonoſor, qu'il ſera mené captif à Babylone, y mourra en paix, & y ſera inhumé & pleuré à la manière des Rois ſes prédéceſſeurs; & tout cela arriva ainſi qu'il avoit été prédit. Mais parce que le Roi de Babylone fait égorger les enfans de Sédécias, & lui fait crever à lui-même les yeux, Dumarſais nous dit que Jérémie a été un faux Prophête. Admirez la juſteſſe de ſon raiſonnement & la force de ſa démonſtration.

## III.

*Mais venons aux Prophéties, qui déſignent, à ce qu'on prétend, d'une manière ſi préciſe & ſi claire, le tems & les circonſtances de la Naiſſance & de la mort de Jeſus-Chriſt. La première, & qui paſſe pour une des plus authentiques, eſt celle de Jacob, qui dit que le ſceptre ne ſortira pas de Juda que le Meſſie ne ſoit venu. Il ne faut, pour faire ſentir la foibleſſe de cette Prophétie, que rapporter quelques-unes des différentes manières dont on a traduit ce paſſage. Les uns expliquent que l'autorité ſera pour jamais dans Juda, lorſque le Meſſie ſera venu; d'autres, que le peuple ſera dans l'affliction, juſqu'à ce que l'Envoyé du Seigneur vienne la terminer; d'autres, juſqu'à ce que la ville de Silho ſoit détruite; d'autres, juſqu'à ce que l'Envoyé reçoive dans Silho la puiſſance ſouveraine. On voit par la diverſité de ces traductions, combien il y a d'obſcurité dans le texte; mais prenons-la dans le ſens le plus favorable : Cette prédiction, toute vague qu'elle*

*est, se trouve visiblement fausse ; car les Juifs se sont trouvés plusieurs fois sans Chef, sans Roi, pendant leurs diverses captivités, & Hérode qui étoit leur Roi lors de la Naissance de Jesus, n'étoit pas de leur Nation, mais Iduméen.*

Pour anéantir l'objection de Dumarsais, & pour le confondre lui-même & l'humilier, il suffit de rapporter le texte de cette brillante Prophétie, & de faire quelques observations sur les explications ridicules qu'il emprunte de quelques Rabbins modernes.

Voici le texte de la Prophétie. « Juda, tu » seras l'objet des louanges de tes freres ; ta » main s'appésantira sur la tête de tes ennemis; » les enfans de ton Pere te regarderont avec » crainte & respect. Le sceptre ne sera point » ôté de la maison de Juda, & il ne cessera » pas de donner des Législateurs, & des » Chefs, jusqu'à ce qu'arrive celui qui doit » être envoyé, & qui sera l'attente des Na- » tions ». *Juda te laudabunt fratres tui : Manus*
Gen. 49. *tua in cervicibus inimicorum tuorum, adorabunt te filii patris tui. Non auferetur sceptrum de Juda, & dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est, & ipse erit Expectatio Gentium.* La version des Septante s'accorde en tout, pour le fond, avec celle des Chrétiens. Voici comment les Septante rendent le même texte : *Juda, laudaverunt te fratres tui, manus tuæ in dorso inimicorum tuorum ; adorabunt tè filii patris tui : Non deficiet Princeps ex Juda, & dux de lumbis ejus, donec veniant quæ reposita sunt ei ; & ipse erit Expectatio Gentium.*

Ce texte seul renverse toutes les rêveries du Rabbinage, & des Dumarsais ; mais pour y répandre encore plus de clarté, nous ajouterons les observations suivantes.

1°. Il est évident que ce texte n'annonce

rien que de glorieux & de flatteur pour les descendans de Juda; il est évident qu'il n'annonce que les avantages, & la prééminence que cette tribu aura sur les autres. On ne doit donc pas, & l'on ne peut donc pas s'éloigner de cette vue, dans les explications que l'on donne des différentes parties de ce texte.

2°. Depuis que la Tribu de Juda fut revêtue de l'autorité souveraine, par l'élévation de David sur le Trône, jusqu'au tems de la venue de Jesus-Christ, cette Tribu n'a point cessé de donner à la Nation des Chefs, des Conducteurs, des Magistrats revêtus de l'autorité législative. Elle donna des Rois pendant près de cinq cens ans depuis David jusqu'à Sédécias. Pendant la captivité de Babylone elle avoit des Magistrats qui avoient droit de vie & de mort, comme il paroît par l'Histoire de Susanne. Après le retour de la captivité, cette Tribu seule forma la Nation, laquelle avoit le droit de se choisir ses Magistrats, ses Chefs, ses Généraux; car les Lévites, les Benjamites, & le peu d'Israëlites qui se joignit à ceux de la Tribu de Juda, furent tous confondus sous le nom de Juifs. Enfin les Chefs Asmonéens, ou Macchabées, qui gouvernerent la Nation pendant les guerres, & après les guerres contre les Rois de Syrie, furent toujours choisis par la Nation même, qui formoit alors une vraie République. C'est ce qui est évident par les lettres des Rois de Syrie & des Romains aux Juifs, & par celles des Juifs aux Rois de Syrie & aux Romains. Celles des Juifs à ces Puissances sont toujours au nom du peuple Juif, & de son Général, ou Grand-Prêtre. En voici l'inscription ordinaire : *Judas Macchabeus & populus Judæorum... Jonathas summus sacerdos & gens Judæorum.* Cel-

Daniel, c. 13.

1 Macchab. 8.

Ibid. 12. les de ses Puissances aux Juifs expriment la même chose. *Rex Antiochus Genti-Judæorum....*
2 Mac-chab. 11 *Rex Demetrius Genti-Judæorum... Bene sit Romanis & Genti-Judæorum.* Les Juifs se conserverent dans cet état jusqu'aux révolutions qui mirent Hérodes sur le trône.

Il est donc certain que l'autorité & la puissance législative ne sont point sorties de la Tribu de Juda, jusqu'aux approches des tems de la Naissance de Jesus-Christ : *Non auferetur sceptrum, non deficiet Princeps, donec*, &c.

3°. Peu de tems avant la Naissance de Jesus-Christ, cette autorité & cette puissance furent ôtées aux Juifs. Ils furent asservis aux Romains qui leur imposerent des tributs, qui les priverent du droit de juger à mort, qui leur donnerent des étrangers pour Maîtres, dans les Princes de la famille d'Hérodes qui étoit Iduméen. C'étoit donc alors que devoit venir le Messie, selon la Prophétie de Jacob; & ce fut alors en effet que vint au monde Jesus-Christ.

Joseph, Antiq. l. 14.

4°. Chez tous les anciens Rabbins, & dans tous les Livres de Doctrine les plus respectés chez les Juifs, comme le Thalmud & le Targum, cette Prophétie est expliquée de la même manière dont nous l'expliquons; & toutes les explications qu'ont voulu lui donner les Rabbins modernes, pour se défendre contre les Chrétiens, portent évidemment sur le faux, font violence au texte, & ne s'accordent nullement avec notre première observation, qui est si naturelle, & qui devient essentielle.

Aussi ces Rabbins, pour se tirer d'embarras, se sont-ils décidés à ne plus calculer le tems de l'arrivée du Messie, & à prononcer cet anathême contre ceux qui s'occuperont de ce calcul : *Rumpatur spiritus eorum qui supputant*

*terminos temporum. Périsse à jamais qui osera calculer les tems.*

5°. Depuis dix-sept cens ans les Juifs n'ont plus ni Princes, ni Chefs, ni Magistrats, ni autorité, ni pouvoir législatif. Le sceptre a donc été ôté de la maison de Juda; Juda a donc cessé de donner des Législateurs & des Chefs; celui qui devoit être envoyé, & qui étoit l'attente des Nations, est donc arrivé.

Les anciens Juifs sont toujours convenus que le Messie étoit l'objet de cette Prophétie; les Chrétiens y reconnoissent Jesus-Christ Fils de Marie, & descendant de Juda, & ils prouvent qu'on doit l'y reconnoître. Au tems de Jesus-Christ s'est accompli tout ce que la Prophétie a annoncé; & cet accomplissement la vérifie en tous ses points. On peut donc mépriser tout ce qu'ont dit les Rabbins modernes, & tout ce que répete d'après eux leur pauvre écho Dumarsais.

## IV.

*Une des plus fameuses ensuite, est celle d'Isaïe, qu'on oppose à chaque instant aux incrédules; la voici. Une Vierge concevra & enfantera un fils qui sera nommé Emmanuel. On y voit clairement la naissance de Jesus, Saint Matthieu n'hésite pas à la citer comme une prédiction formelle qui regarde J. C. On va être bien surpris, lorsqu'on ira chercher ce passage dans Isaïe, & qu'on y trouvera toute autre chose. Voici de quoi il s'agit: Le Prophête assure Achaz qu'il n'a rien à craindre des desseins des Rois d'Israël & de Syrie, & lui dit pour signe de la vérité de sa prédiction, que sa femme concevroit & enfanteroit un fils qui seroit nommé Emmanuel, & qu'avant que cet enfant fût en âge de distinguer le bien d'avec le mal, le pays d'Achaz seroit délivré des Rois d'Israël & de Syrie. On voit combien ce passage* Analyse, 49.

*a peu de rapport avec la naiſſance de Jeſus-Chriſt.*

*Plus d'un critique, & l'Abbé Houteville lui-même, ont mieux aimé paſſer cette Prophétie ſous ſilence, que d'en faire mention, ſentant que c'étoit abuſer trop groſſièrement de la crédulité des hommes. Peut-on aſſez admirer que Matthieu ait oſé en faire une ſi ridicule application, & que des gens très-habiles d'ailleurs, aient aſſez de foibleſſe pour ſuivre ſon exemple?*

Dumarſais déclame contre les Prophéties, mais il ſe garde bien d'en repréſenter le texte. Pour faire voir la ſupercherie de ſes déclamations, nous ne ferons qu'expoſer au Lecteur l'occaſion à laquelle fut faite cette Prophétie: nous en préſenterons enſuite le texte, après quoi nous ferons quelques obſervations qui lui ſerviront d'éclairciſſement.

Voici d'abord quelle fut l'occaſion de la Prophétie. Les Rois de Syrie & de Samarie s'étoient ligués pour détrôner l'impie Achaz, Roi de Juda. Ils avoient mis le ſiége devant Jéruſalem; & toute la ville étoit dans la conſternation, lorſque le Seigneur envoya Iſaïe pour raſſurer le Roi & les habitans. Le Prophête annonce d'abord que Dieu ſauvera Jéruſalem de la fureur des deux Princes ligués, qu'il punira enſuite le Roi d'Iſraël, & que dans ſoixante-cinq ans le Royaume de Samarie ne ſubſiſtera plus.

Pour aſſurer encore davantage le Roi de la protection du Seigneur, demandez-lui, ajoute Iſaïe, tel miracle que vous voudrez, le Seigneur eſt prêt de vous l'accorder ſur le champ. Loin d'être touché de cette nouvelle marque de bonté, je n'en ferai rien, répond froidement le Roi impie, & je ne tenterai pas le Seigneur. Dieu offroit un miracle, le Roi impie le refuſe, & le miracle n'a point lieu. Mais

rempli d'une sainte indignation, & toujours inspiré par l'Esprit-Saint, le Prophête annonce les grands traits de miséricorde que Dieu fera éclater dans la Maison de David. Le Seigneur, dit-il, ne rétractera point les promesses qu'il a fait à David son serviteur, & votre pere. Elles auront lieu dans leur tems. Une Vierge de son sang enfantera, & le fruit de ses entrailles sera nommé Emmanuel, ou Dieu avec nous. Voilà quelle fut l'occasion de la Prophétie, & voici comment s'exprima le Prophête :

*Prince, écoutez-moi attentivement : ne craignez rien, & que votre ame ne s'effraie point à la vue des deux armées formidables des Rois de Syrie & d'Israel. Ils ont dit : Marchons contre Juda, faisons la conquête de ce Royaume, & mettons-y pour Roi le fils de Tabeel. Et voici ce que dit le Seigneur : Ce projet ne réussira point, & même dans soixante-cinq ans, Ephraïm ne formera plus un Etat, ni un peuple. Dieu ajouta à Achaz : Demandez tel prodige que vous voudrez, soit sur la Terre, soit dans le Ciel. Et Achaz dit : Je n'en ferai rien, & je ne tenterai pas le Seigneur. Et le Prophête dit : Ecoutez-moi, Maison de David, regardez-vous comme si peu de chose d'en user mal envers les hommes, que vous vouliez encore en user mal avec Dieu ? Eh bien, c'est pour cela même que Dieu vous fournira un miracle. Une Vierge concevra, & aura un fils ; dont le nom sera Emmanuel.* Is. c. 7.

Au même tems, le Prophête annonce les punitions qui vont éclater sur les impies. La Syrie, dit-il, sera subjuguée, & la Samarie désolée dans peu, c'est-à-dire, avant qu'un enfant nouvellement né ait pris assez de connoissance pour rejetter ce qui est mauvais, & pour choisir ce qui est bon. C'est ce qui est exprimé par ces paroles, qui sont immédiatement après l'Oracle cité : *Avant qu'un enfant*

*ſache rejetter ce qui eſt mauvais, & choiſir ce qui eſt bon, la terre que tu as en horreur ſera abandonnée.* En effet, trois ans après, la Syrie fut ſubjuguée par Theglatphalaſar. La Samarie ne tarda pas à avoir le même ſort. Theglatphalaſar avoit déja tranſporté en Médie, une partie de ſes habitans; & ſon ſucceſſeur, Salmanaſar, ayant pris Samarie, enleva encore de ce pays le reſte de la Nation.

Joſeph, Antiq. l. 9. c. 13.

On voit par le texte que nous avons cité fidélement, 1°. la protection que Dieu aſſure à Jéruſalem; 2°. ſa bonté, en offrant un miracle en aſſurance de cette promeſſe; 3°. les preuves que donne le Prophête de ſa divine inſpiration, par la prédiction qui va s'accomplir contre les Royaumes de Syrie & d'Iſraël; 4°. la confirmation de la promeſſe faite à la maiſon de David, que le Meſſie en ſortiroit; & de plus, la circonſtance encore non-révélée de ſa Naiſſance miraculeuſe, ſavoir, qu'il auroit une Vierge pour mere. Or qu'eſt-ce qui peut rendre plus reſpectable une Prophétie, que de pareilles circonſtances?

2°. On voit que Dumarſais en impoſe, en diſant qu'Iſaïe parle dans cette Prophétie, d'un enfant qu'il aura de ſa femme, & qui ſera nommé Emmanuel. Car Iſaïe n'a jamais eu d'enfant qui ait porté ce nom; enſuite ce n'eſt pas d'une femme qu'il s'agit dans ce texte, mais d'une Vierge, comme le marque le mot Hébreu, *Alma*, & le mot Grec, *Parthenos*, que les Septante emploient dans leur verſion, & qu'on ne peut pas rendre par celui de femme. Enfin, il eſt ſi vrai que l'Emmanuel n'eſt point un fils d'Iſaïe, mais un rejetton de la maiſon de David, que le Prophête parlant dans le chapitre ſuivant, de la future déſolation de Jéruſalem ſous Nabuchodonoſor,

s'exprime ainsi : *Les armées d'Assyrie couvriront* Is. c. 8.
*alors tout le pays qui vous appartient , ô Emma-* v. 8.
*nuel !* Que dira à cela Dumarsais ?

3°. Il est très-faux que l'Abbé Houteville ait passé sous silence cette Prophétie. Qu'on lise le chapitre neuvième du second livre de la Religion prouvée par les Faits. On y trouvera l'explication de cette même Prophétie, comme dans tous les autres défenseurs de la Religion. Dumarsais traite d'esprits foibles, ceux qui appliquent cette Prophétie à Jesus-Christ. Pour lui, nous le reconnoîtrons volontiers pour un esprit fort, & nous fournissons avec plaisir des preuves de la force de son esprit.

V.

*Le même Isaïe nous fournit encore une de ces* Analyse, p. 51.
*Prophéties victorieuses. On y voit , dit-on , clairement la mort & les souffrances de Jesus-Christ. Qu'on examine ce passage avec attention , on n'y trouvera que le récit de tous les tourmens que Jérémie a essuyé. Grotius est obligé d'en convenir. Mais il ajoute que Jérémie est l'emblême & le type de Jesus-Christ , & que ce qui arrivoit à l'un , étoit une figure de ce qui devoit arriver à l'autre. Voilà à quoi on est réduit , quand on veut employer son esprit à des choses aussi folles & aussi odieuses.*

Mais qu'y a-t-il de plus fou & de plus odieux que les affirmations de Dumarsais ? Ou il a lu le chapitre cinquantième d'Isaïe, qu'il cite, ou il ne l'a pas lu. S'il ne l'a pas lu, il affirme en fou ; s'il l'a lu, c'est un séducteur odieux.

On ne conçoit pas comment il peut venir dans l'esprit, d'attribuer à Jérémie ce qui est dit dans ce chapitre. Il est impossible de ne pas reconnoître un Dieu dans la personne de

celui qui y parle, & qui annonce une partie de ses souffrances. Car un autre qu'un Dieu pourroit-il dire : *Mon bras est-il donc raccourci, pour que je ne puisse pas vous racheter ? N'ai-je pas le pouvoir de vous délivrer ? Mon courroux suffit pour mettre à sec les mers & les rivières, éteindre la lumière des cieux, & les envelopper des plus épaisses ténèbres...* Ainsi parle celui qui ajoute aussi-tôt : *Et j'ai abandonné mon corps à ceux qui me frappoient, qui me couvroient le visage de crachats, & m'accabloient d'injures & de reproches.* Cependant le judicieux & savant Dumarsais nous assure que celui qui parle ainsi, ne peut être que Jérémie !

Isaïe. 50.

## VI.

Analyse, p. 51.

*La fameuse Prophétie des septante semaines de Daniel, est encore du nombre de celles dont on a ébloui ceux qui craignent d'entreprendre une discussion qu'ils croient trop pénible, & qui aiment mieux tout croire aveuglément, que d'entrer dans le moindre examen. C'est une chose singulière de voir comme les savans se sont donné la torture, pour la faire quadrer avec la naissance de Jesus. Il y a plus de cinquante opinions sur ce sujet, sans qu'aucune puisse satisfaire l'esprit le moins difficile. Ce qu'on peut dire de plus vrai du passage qui contient cette Prophétie, c'est qu'il a été visiblement ajouté au texte de Daniel, pour faire accroire aux Juifs que Jonathas étoit le Messie, ou l'Envoyé de Dieu, ou un conducteur qui devoit les faire triompher de tous leurs ennemis ; il n'y a qu'à lire ce qui précede, & ce qui suit immédiatement cette prétendue prédiction, pour voir clairement qu'elle a été ajoutée ; & pour peu qu'on veuille examiner avec attention & bonne foi la Chronologie de ces tems, on trouvera que les septante semaines finissent précisément au tems de Jonathas Macchabée, c'est-à-*

dire, *environ cent trente ans avant Jesus-Christ.*

De toutes les Prophéties qui ont annoncé Jesus-Christ, il n'en est point de plus frappante & de plus convaincante que celle des septante semaines. On y voit les dates des tems de la venue du Messie, la sainteté de son ministère, les rigueurs de son sacrifice, la punition des Juifs, la ruine de Jérusalem & du Temple, la dispersion irrévocable de la Nation ; & tous ces différens points se prouvent & se vérifient par des monumens dont il nous est aussi impossible de douter, que de notre propre existence. Aussi est-ce bien de toutes les Prophéties celle qui embarrasse le plus les Juifs opiniâtres, & qui déconcerte le plus nos fiers Incrédules. Nous allons d'abord présenter le texte de la Prophétie : nous y donnerons ensuite les éclaircissemens que nous croyons nécessaires pour les lecteurs. Enfin nous dissiperons les nuages par lesquels on tâche de l'obscurcir. Voici le texte.

*Dieu a fixé à soixante & dix semaines les tems qui regardent votre peuple & votre ville sainte, & qui s'écouleront jusqu'à ce que la prévarication soit abolie, que le péché finisse, que l'iniquité soit effacée, que la justice éternelle arrive, que les visions & les Prophéties s'accomplissent, & que le Saint des Saints reçoive l'onction. Apprenez-donc, & remarquez ceci. Depuis l'ordre qui sera donné pour rebâtir Jérusalem, jusqu'au Christ, Chef du peuple, il y aura encore sept semaines, & soixante-deux semaines ; les places & les murs seront rebâtis dans des tems difficiles. Après soixante-deux semaines, le Christ sera mis à mort, & le peuple qui doit le renoncer, ne sera plus son peuple. Il viendra un peuple qui, avec son Chef, détruira la ville & le sanctuaire. Tout finira par une ruine entière. Après la fin de la guerre arrivera la désolation qui a été* Dan. 9.

*prédite. Il confirmera dans une semaine, son alliance avec plusieurs ; & au milieu de la semaine, l'hostie & le sacrifice cessera ; l'abomination de la désolation sera dans le Temple, & la désolation durera jusqu'à la consommation, & à la fin.*

Voilà le texte de Daniel ; & voici les éclaircissemens que nous avons promis, pour en faciliter l'intelligence, & pour lever toutes les difficultés qu'on pourroit y rencontrer.

Le premier éclaircissement sera pour fixer le tems auquel commencent les soixante & dix semaines.

Elles ont dû commencer lorsque l'ordre fut donné pour rebâtir Jérusalem. Mais quand cet ordre fut-il donné ? Ce n'est pas du tems de
1 Esdræ 1. Cyrus, puisque son Edit, tel qu'on le trouve dans les Livres saints, ne parle que du rétablissement du Temple, & ne dit pas un mot de la ville. Le savant Julius Africanus, qui vivoit vers l'an deux cens de l'Ere Chrétienne, & qui nous a laissé sur ce point les lumières les plus précieuses, fixe la date de cet ordre pour relever les murs de Jérusalem, & par conséquent le commencement des septante semaines, à la vingtième année du régne d'Artaxercès, surnommé la Longue-Main, le quatrième des Rois de Perse depuis la mort de Cyrus, & il montre par le calcul des tems, & par tous les monumens historiques, qu'on ne peut pas fixer une autre date.

Mais pourquoi Julius Africanus se fixe-t-il
2 Esdræ 2. à cette vingtième année d'Artaxerxès ? C'est que les Livres saints marquent expressément que ce fut en cette année que Néhémie, qui étoit grand Echanson d'Artaxercès, obtint de ce Prince la permission de relever les murs de Jérusalem ; qu'en conséquence, il partit aussitôt avec une escorte de Cavalerie, & qu'il fit

travailler avec tant de diligence, qu'en deux ans les murs furent rebâtis, la ville repeu- Ib. c. 6. plée, & mise dans un état à se faire respecter de ses voisins & de ses ennemis.

Ensuite, le calcul des années s'accorde parfaitement avec cette date. Car en additionnant le tems qu'a duré l'Empire des Perses, depuis Artaxerxès jusqu'à Darius; le tems qu'a duré l'Empire des Seleucides, qui régnerent en Asie après Alexandre; & le tems qui s'écoula depuis la fin des Seleucides, jusqu'à la mort de Jesus-Christ, on trouvera le nombre de 490 années, comme Daniel les avoit annoncées. Le sentiment de Julius Africanus est devenu celui de tous les plus habiles & les plus savans Chronologistes; & tous ceux qui ont voulu s'en éloigner, comme le Chevalier Marsham, ont donné dans des écarts qui font pitié.

Le second éclaircissement sera sur ces paroles de la Prophétie: *Soixante & dix semaines.*

Pourquoi les appelle-t-on des semaines d'années? Il est évident qu'on ne peut, & qu'on ne doit pas les appeller autrement. C'est l'Ecriture même qui nous instruit de cette manière de compter, & les exemples qu'elle nous fournit en deviennent des preuves sans replique. Laban demande à Jacob sept années de service, pour lui laisser Rachel en mariage; & il s'exprime précisément de la même manière que Daniel. *Remplissez*, lui dit-il, *cette semaine de* Gen. 29. *jours pour le mariage de Lia, & je vous donnerai encore Rachel, pour le service de sept autres années. Jacob y consentit, la semaine fut remplie, & il épousa Rachel.* De même, Moyse en annonçant aux Israëlites l'année Sabatique, leur dit: *Vous compterez sept semaines d'années, c'est-à-dire,* Levit. 25. *sept fois sept, qui font ensemble quarante-neuf ans.*

On eſt donc autoriſé à compter des ſemaines d'années. Il y a plus, c'eſt qu'on eſt obligé de compter des ſemaines d'années.

En effet, la ſuite des événemens qui ſont annoncés par le Prophête, nous démontre que cette manière de compter eſt la ſeule qu'on puiſſe prendre pour expliquer le texte; parce que des ſemaines de jours ſeroient trop courtes, & des ſemaines de dixaines d'années, ou même de ſiécles, comme l'ont rêvé quelques Rabbins modernes, ſeroient trop longues, comme le démontre la ſuite des événemens annoncés par la Prophétie.

Le troiſième éclairciſſement ſera ſur ces dernières paroles : *Et le peuple qui doit le renoncer ne ſera plus ſon peuple. Un peuple, avec ſon Chef, viendra détruire la ville & le ſanctuaire*, &c. Quelle vérification & quelle preuve funeſte le récit Evangélique ne fournit-il pas de l'accompliſſement de la Prophétie !

*Son peuple doit le renoncer*, dit le Prophête; & les Juifs furieux crient à Pilate qui leur
Joan.19. préſente Jeſus-Chriſt : *ôtez-nous, ôtez-nous cet homme de devant les yeux, & qu'il ſoit crucifié.*

Le Prophête dit : *Son peuple ne ſera plus ſon peuple ;* & les Juifs ſe chargent de l'horreur & des ſuites de leur Déicide, eux & toute leur poſtérité, par cet horrible anathême :
Matth. 27. *Que ſon ſang retombe ſur nous & ſur nos enfans.*

Le Prophête dit : *Un peuple avec ſon Chef viendra, & détruira la ville & le ſanctuaire* ; & quarante ans après la mort de Jeſus-Chriſt, les Romains ayant Titus à leur tête, inveſtiſſent la ville, la preſſent, la prennent malgré la défenſe la plus vigoureuſe & la plus opiniâtre qu'on ait jamais vu, la renverſent de fond en comble, brûlent le Temple, & ne laiſſent pas pierre ſur pierre. Onze cens mille

ames périssent à ce siége ; quatre-vingt dix mille Juifs sont réduits en esclavages, plusieurs milliers sont livrés aux flammes, aux dents des bêtes féroces, ou cloués à des croix & à des poteaux ; & c'est l'Historien Joseph, témoin de ces horreurs, qui en fait lui-même le lamentable récit. Joseph ; de Bello Jud. l. ult.

Le Prophête dit : *La désolation durera jusqu'à la consommation & à la fin.* Et depuis dix sept cens ans cette malheureuse Nation des Juifs est comme esclave par-tout, sans patrie, sans Temple, sans sacrifice, toujours détestée, & toujours écrasée. Que diront sur cela nos fiers Incrédules, Philosophes, & Libertins ?

Par ces éclaircissemens on voit qu'en considérant les dates de la Prophétie, les caractères du Christ annoncé, les monumens historiques les plus incontestables, il n'y a que Jesus-Christ dans la personne duquel tout se réunisse pour l'accomplissement & la vérification entière de la Prophétie. On voit que ceux qui donnent d'autres explications que celle que nous donnons, ont contr'eux les démonstrations les plus évidentes, tirées des différentes circonstances de cette Prophétie même.

On peut donc laisser Dumarsais se débattre, présenter Jonathas pour l'objet de la Prophétie, affirmer extravagamment que le texte a été ajouté après coup, entasser mensonges sur mensonges, tromper par ses raisonnemens faux les hommes ignorans ou prévenus.

Enfin le Christ devoit venir dans un tems fixé, il devoit éclairer le monde, effacer le péché, être renoncé par son peuple, abolir les sacrifices de la loi ancienne ; le Temple devoit être renversé, la ville entièrement ruinée, la Nation proscrite. Tout cela est arri-

vé ; le Christ est donc aussi arrivé, & la Prophétie pleinement vérifiée.

VII.

Analyse, p. 52. *Veut-on de nouvelles preuves que cette Prophétie n'a aucun rapport à Jesus-Christ, & que l'application qu'on en a faite est nouvelle ? C'est qu'aucun Evangéliste n'a imaginé de s'en servir, quoiqu'ils connussent parfaitement Daniel, parce qu'il étoit trop manifeste alors, que le tems qu'il désignoit étoit expiré depuis plus d'un siécle. Par la même raison les premiers Peres de l'Eglise n'en ont pas parlé, & ce n'est que depuis qu'un éloignement plus considérable a augmenté l'obscurité de ces tems reculés, qu'on a imaginé différens systêmes pour l'accommoder à la Naissance de Jesus-Christ.*

Dumarsais vous montrez une ignorance bien grossière, ou une infidélité bien odieuse. Les Peres de l'Eglise n'ont point parlé de la Prophétie de Daniel, dites-vous, & ce n'est que dans des tems reculés qu'on en a fait l'application à Jesus-Christ. Mais Jules Africain, né au commencement du second siécle, nous en donne une explication très-exacte & très-détaillée. Clément d'Alexandrie fait la même chose dans ses Stromates. Origene l'explique dans son vingt-neuvième Traité sur saint Matthieu, Tertullien dans son Livre contre les Juifs, Eusebe dans sa Démonstration Evangélique. *Aucun Evangéliste n'a imaginé de s'en servir*, ajoutez-vous ; & S. Matthieu, S. Marc, & S. Luc rapportent les avertissemens que donne Jesus-Christ à ses Disciples, lorsque cette Prophétie achevera de s'accomplir. O Philosophe, est-ce ainsi que vous répandez le mensonge & la séduction, sous le voile de l'amour de la vérité & de l'instruction !

Apud Euseb. Démonst. l. 8.

Strom. l. 1.

VIII.

*Saint Matthieu prétend que la fuite en Egypte, & le retour de Jesus-Christ, sont prédits par Osée, lorsqu'il dit que Dieu a rappellé son peuple d'Egypte. Le même Evangéliste va jusqu'à citer des prédictions qui ne se trouvent en aucun endroit de l'Ecriture. Il dit par exemple :* Jesus vint habiter à Nazareth, afin que cette prédiction fût accomplie, il sera appellé Nazaréen. *Cependant cette Prophétie ne se trouve nulle part. Que doit-on penser de pareilles autorités ? Et ne faut-il pas avouer que ceux qui se sont si fort appuyés sur ces Prophéties, l'ont fait par ignorance ou par infidélité ?* Analyse, p. 53.

Donnons un moment à développer la sophistiquerie de Dumarsais. Quiconque est un peu versé dans la lecture des Livres saints, sait bien que dans les écrits des Prophêtes il y a des choses qui sont des prédictions pures & simples, il y en a d'autres qui sont des Types, c'est-à-dire des figures & de représentations de ce qui devoit arriver. Il y a eu dans l'ancienne loi quantité d'usages, d'événemens, & de personnages prophétiques, & qui étoient des figures & des représentations de ce que devoit être le Messie, ou de ce qui devoit arriver au Messie. L'Apôtre saint Paul, qui étoit certainement très-versé dans l'étude de la Loi, nous dit expressément, que ce qui arrivoit chez les Hébreux étoit toujours Type. & figure. *Hæc omnia in figura contingebant illis.* 1. Cor. 10.

A la première lecture des Livres saints, on a d'abord présents à l'esprit ces usages, ces événemens, ces personnages dont nous parlons. Mais en les méditant attentivement, on y trouve un sens encore plus profond, & après la représentation & la figure, on y voit

encore la chose qui est figurée & représentée; c'est-à-dire, le Messie même. Ainsi quand le Seigneur dit par la bouche d'Osée : *Israël est mon enfant, je l'ai aimé tendrement, & j'ai appellé mon Fils de l'Egypte*, on pense d'abord à la sortie des Hébreux de l'Egypte ; & en méditant attentivement le texte, on apperçoit un Type & un événement Prophétique. Israël se retire en Egypte pour éviter la famine ; & Jesus s'y retire aussi pour éviter la cruauté d'Hérode ; ce Royaume sert d'Asyle au peuple de Dieu, & au Fils de Dieu ; & pour ces deux événemens différens, Dieu dit également : *J'ai rappellé mon Fils de l'Egypte.*

Osée 11.

Tous les Prophêtes généralement, ont annoncé la sainteté du Messie ; le mot de *Nazaréen* signifie *sanctifié* ; & Jesus-Christ est la sainteté même.

Faut-il être surpris que l'Evangéliste dise que Jesus sera appellé Nazaréen, en vérification de ce que les Prophêtes ont annoncé ? Après cela ne faut-il pas avouer que Dumarsais a bonne grace à dire que *ceux qui se sont si fort appuyés sur les Prophéties, l'ont fait par ignorance ou par infidélité.*

## I X.

Examen import. ch. 7.

*Quelqu'un a dit que le premier devin, le premier Prophête, fut le premier frippon, qui rencontra un imbécille, ainsi la Prophétie est de l'antiquité la plus haute. Nous avons vu arriver à Londres par troupes, du fond du Languedoc, des Prophêtes tous semblables à ceux des Juifs, joindre le plus horrible enthousiasme aux plus dégoûtans mensonges. On a vu Jurieu prophétiser en Hollande. Il y eut de tout tems de tels imposteurs ; & non-seulement des misérable qui faisoient des prédictions, mais d'autres misérables*

*sérables qui supposoient des Prophéties faites par d'anciens personnages.*

Il ne faut pas être devin, pour savoir qui est le prétendu Milord Bolingbroke. Il se cache sous un nom Anglois, pour débiter avec plus de hardiesse les horreurs dont son ame est remplie. Il est cependant bien sûr qu'il n'y a jamais eu d'Anglois qui ait porté dans ses écrits les blasphêmes à un aussi grand excès. Mais qu'avance-t-il avec ses expressions blasphématoires & ses propos absurdes ? Prouve-t-il qu'il n'y a jamais eu de véritables Prophètes ? Prouve-t-il que toutes les Prophéties sont supposées, ou que ce qu'elles annoncent ne s'est pas accompli ? Prouve-t-il que les réfugiés Languedociens, & que Jurieu, aient été regardés comme des Prophêtes ? Otez de ses discours la hardiesse, la grossièreté, l'indécence des injures & des expressions de crocheteur, il ne restera rien du tout. C'est pour cela même que nous ne daignons ni rapporter, ni combattre ce qu'il ajoute à ces horreurs.



# RAISON.

On se laisse aisément surprendre au ton séduisant avec lequel les Philosophes nous vantent les avantages de la raison, réclament sans cesse les droits sacrés de la raison, & disposent adroitement leurs disciples à établir cette raison pour juge unique de tous les objets de la Religion. Ils invitent les Chrétiens à aller prendre auprès d'eux des leçons, pour s'élever au-dessus de la foiblesse des préjugés, de la crédulité & des superstitions ; & nous, nous les invitons à aller prendre à leur tour des leçons auprès des Chrétiens, pour appren-

dre à connoître quelles sont l'étendue & les bornes, la marche & les écueils, les avantages qu'on tire d'un parfait usage, & les abus qu'on peut faire de la raison. C'est ce que nous nous proposons d'expliquer & de développer par une suite de propositions les plus simples & les plus claires.

Nous commencerons par donner de la raison, une notion juste, qui soit à la portée de tout le monde, & que personne ne puisse contester. Après cela nous ferons voir que comme il y a des vérités de différens genres, la raison a aussi des voies différentes pour parvenir à la connoissance de ces vérités. Nous montrerons ensuite qu'on ne peut pas procéder sûrement dans l'examen & la recherche de la vérité, si l'on n'apporte pas une raison droite à cette recherche & à cet examen. La troisième proposition sera, que dans l'examen & la recherche de la vérité, il faut bien distinguer la raison d'avec le raisonnement. Enfin nous prouverons qu'il n'y a rien de plus conforme à la raison, que la manière dont on expose, on propose, & on prouve les vérités de la Religion. Tous ces différens points étant solidement établis, nous répondrons aux difficultés que nous opposent ceux qui combattent la Religion.

## ARTICLE PREMIER.

### *Ce que c'est que la Raison.*

Nous n'employerons pas ici les expressions pompeuses de ces Auteurs, qui, en parlant de la raison, l'appellent un présent des Dieux, un flambeau céleste, une émanation, une portion, un rayon de la Divinité. Tout cela est plus propre à frapper l'imagination, qu'à faire

naître des idées claires dans l'esprit. Mais en nous renfermant dans l'exactitude la plus philosophique, nous dirons que la raison est la la lumière que Dieu répand dans l'ame pour l'éclairer sur ses devoirs, & pour la faire parvenir à la connoissance de la vérité. Ce sont-là en effet les deux seules fins pour lesquelles Dieu a donné la raison à l'homme.

Il faut d'abord observer que cette raison est la même dans tous les hommes, rélativement aux premières vérités, aux vérités nécessaires, & qui sont comme naturelles. Telles sont les vérités de l'existence de Dieu, de l'obligation de lui offrir des hommages, de la justice qui fait rendre à chacun ce qui lui est dû, de la sincérité & vérité dans les paroles, de la fidélité aux promesses & aux engagemens, de la bienfaisance envers ses semblables, &c.

Pour peu qu'un homme y fasse d'attention, & qu'il consulte la lumière naturelle qui est dans lui, il apperçoit toutes ces premières vérités; & on n'a trouvé encore aucun homme attentif & de bonne foi, qui ne les ait reconnues, aimées & adoptées, comme le démontre Cicéron dans son premier Livre *des Loix*.

Ces premières vérités sont comme des germes précieux, ou comme des principes féconds, qui renferment une infinité d'autres vérités; mais comme l'activité & la force de la raison n'est pas égale dans tous les hommes, ainsi que le montre l'expérience; tous les hommes n'apperçoivent pas, & ne saisissent pas avec la même facilité ces vérités secondaires, & qui sont renfermées dans les premières.

Si l'on a donc à présenter quelques vérités de ce second genre à des personnes dont la

raiſon eſt encore foible, comme elle l'eſt dans les enfans, ou à des perſonnes dont la raiſon n'a point été exercée aux ſubtilités, analyſes & formes de raiſonnemens, comme il y en a un très-grand nombre en ce monde; alors, pour leur faire ſaiſir ces vérités, il faut procéder avec eux comme on procéde avec ceux que l'on entreprend de former à la Géométrie. On commence par des définitions claires, par des propoſitions très-ſimples, & qui ſe comprennent très-aiſément avec un peu d'attention. On ne paſſe point à des propoſitions ultérieures, que les précédentes n'aient été bien compriſes, & qu'on n'en ait ſaiſi la démonſtration. Ainſi doit-on procéder dans toutes les vérités que l'on préſente à la raiſon.

Parmi ces vérités qu'on peut préſenter à la raiſon, il y a des vérités de raiſonnement, il y a des vérités de fait. Les vérités de raiſonnement doivent être propoſées d'une manière ſimple & claire, afin que la raiſon les ſaiſiſſe aiſément & y adhére conſtamment. Or la raiſon ne les ſaiſira aiſément qu'à cauſe de cette ſimplicité qui éloigne toute équivoque & toute ſophiſtiquerie; & elle n'y adhérera conſtamment qu'à cauſe de cette clarté qui montre leur liaiſon avec les premières vérités & les premiers principes.

Les vérités de fait ne peuvent & ne doivent s'admettre que lorſqu'on fournit des preuves & des témoignages conſtans & inconteſtables que le fait qu'on donne pour vrai, eſt réellement arrivé. La valeur des témoignages ſe conclut de la qualité des témoins. Ce qui eſt atteſté uniformement par des hommes d'une ſageſſe & d'une probité reconnue, qui ont été à même d'examiner & de juger, qui n'avoient ni d'autres motifs de leur dépoſition, ni d'autr

intérêt que l'amour de la vérité, ce qui eſt atteſté par des hommes de ce caractère, doit être regardé comme inconteſtablement vrai. Mais ce qui eſt atteſté par des inconnus, des vagabonds, des hommes paſſionnés, intéreſſés, ou ſuſpects par bien des endroits, l'homme raiſonnable ne l'adoptera jamais comme une vérité.

Après avoir expliqué ce que c'eſt que la raiſon, & préſenté les objets ſur leſquels peut s'exercer la raiſon, voyons maintenant comment elle doit procéder dans l'examen & la recherche de la vérité.

## Première Proposition.

*Comme il y a des vérités de différens genres, la raiſon a auſſi des voies différentes pour parvenir à la connoiſſance de ces vérités.*

Il y a des vérités qui ſont du reſſort de l'intelligence de l'homme; il y en a qui ſont propoſées à ſa croyance; il y en a d'expérimentales; il y en a enfin dont il ne peut être inſtruit que par ſes ſens.

Il eſt évident qu'il n'y a aucunes de ces ſortes de vérités à la connoiſſance deſquelles l'homme ne puiſſe parvenir. Mais les moyens ou les voies pour y parvenir ne ſont pas, & ne peuvent pas être les mêmes.

Les vérités qui ſont du reſſort de l'intelligence de l'homme, ne peuvent ſe connoître que par la voie du raiſonnement. Telles ſont les vérités intellectuelles, géométriques, métaphyſiques & morales. On ne peut les connoître qu'en comparant les termes & les idées ſous leſquelles elles ſont préſentées, en ſaiſiſſant leur liaiſon avec les premiers principes, & en parvenant à reconnoître qu'elles ſont

réellement renfermées dans ces premiers principes, desquels personne ne s'avise de douter.

Les vérités qui sont proposées à notre croyance, sont celles qu'on admet, non pas par la force du raisonnement, mais par l'autorité des témoins qui déposent qu'une chose est arrivée, qu'elle existe, ou qu'elle a réellement existé. Cette espèce de vérité n'est pas moins importante dans le civil & dans la Religion, que les vérités intellectuelles. Le Roi a-t-il fait une telle loi; Dieu a-t-il révélé un tel mystère; un tel homme est-il possesseur de tel domaine? Ce sont-là des vérités qu'on ne connoît point par le raisonnement & l'analyse des idées, mais par l'autorité des témoins, des piéces authentiques, des monumens publics, & de tout ce qui peut donner de la certitude à un fait.

Comme il seroit souverainement déraisonnable d'entreprendre la preuve d'une vérité métaphysique, par l'autorité des piéces & des témoins, il le seroit également de vouloir prouver la vérité des faits par le raisonnement & l'analyse. La nature de ces différentes espèces de vérités demande nécessairement des genres de preuves essentiellement différentes. L'adhésion de la raison aux vérités du premier genre, s'appelle *science*; & l'adhésion de la raison à celle du second genre, s'appelle *croyance*. Or la croyance est aussi essentielle, & fait un principe aussi incontestable dans le civil, dans le moral, & dans la Religion, que la science; & l'on ne pourroit regarder que comme les plus dangereux de tous les hommes, ceux qui n'admettroient d'autres vérités que celles qui se prouvent par l'analyse & le raisonnement.

Les vérités expérimentales sont celles que

nous connoissons par l'expérience & le sentiment intérieur. J'existe, j'ai des sensations, je suis libre ; ce sont-là des vérités qui ne se prouvent point. Si quelqu'un les vouloit contester, il faudroit, pour toute réponse, l'envoyer aux petites maisons.

Les vérités que nous connoissons par les sens, sont celles qui sont rélatives aux impressions que font sur nous les corps par leur action & par leurs qualités. Ces vérités ne sont susceptibles d'aucun des genres de preuves que nous venons d'assigner pour les autres. Ce n'est ni par le raisonnement, ni par des dépositions de témoins, que nous décidons du chaud, du froid, du doux, de l'amer, & des différentes impressions que les corps font sur nos sens. La raison ne connoît d'autre juge de toutes ces choses, que le sentiment personnel.

Voilà les différens genres de vérités qui sont du ressort de la raison, & les voies par lesquelles on doit procéder pour parvenir à les connoître ; & voici les conséquences qu'il en faut tirer.

*Première Conséquence.*

Dans la recherche & l'examen de la vérité, la raison veut que nous prenions les voies qui sont propres & analogues aux différens genres de vérités que nous examinons. Ainsi on ne doit discuter les vérités intellectuelles, que par le raisonnement, les vérités de fait, que par l'autorité des témoignages, les vérités expérimentales, que par le sentiment. Sans cela, on s'éloigne de ce que nous dicte la droite raison. Et là-dessus on demande : Ces savans Philosophes qui, en s'escrimant contre la Religion, opposent sans cesse les vérités intel-

lectuelles & métaphysiques, aux vérités de la révélation, lesquelles sont des vérités de fait, qui demandent qu'on leur démontre de la même manière ces différens genres de vérités, suivent-ils bien en cela la marche de la droite raison?

*Seconde Conséquence.*

Il seroit aussi déraisonnable d'exiger, pour les vérités de fait, des preuves métaphysiques, qu'il le seroit d'exiger que les yeux jugeassent des sons, ou les oreilles des couleurs. Il le seroit également de se refuser à la certiude des faits, par la raison qu'ils ne sont pas métaphysiquement démontrés.

*Troisième Conséquence.*

Quelques chicanes que l'entêtement & la passion puissent faire, la raison droite adhérera aussi fortement aux vérités de fait prouvées comme nous l'exigeons, qu'aux vérités démontrées métaphysiquement. Y a-t-il eu un Jesus-Christ Auteur & Fondateur de la Religion Chrétienne, admirable par ses vertus, sa doctrine & ses œuvres? C'est un fait dont il n'est pas plus permis de douter, qu'il le seroit de douter que deux & deux fissent quatre. En effet, ce qui est attesté & reconnu par des milliards & des milliards de témoins, amis & ennemis, intéressés & non intéressés, ce qui est attesté par des monumens publics les plus incontestables, les plus anciens & encore subsistans, ce qui tient nécessairement à tout ce qui fait le fond de l'ordre social: il est aussi impossible que cela soit faux, qu'il est impossible qu'un tout ne soit pas plus graud qu'une de ses parties. Il n'y a que les Philosophes à la mode qui puissent chicaner sur cela; & à quoi aboutissent leurs chicanes?

*Quatrième Conséquence.*

Les plus fameux adversaires de la Religion, font peu de cas des preuves de fait qui en démontrent la vérité ; mais ils entassent hardiment les faits les plus incertains & les plus suspects, dès qu'ils sont contre la Religion. Cependant ils vous disent fiérement qu'ils n'admettent pour certain & pour vrai, que ce que leur montre leur prétendue raison. Peut-on bien compter sur leur droiture & leur sincérité, ou montrent-ils beaucoup de justesse dans leur manière de raisonner?

## SECONDE PROPOSITION.

*On ne peut procéder sûrement dans l'examen & la recherche de la vérité, si l'on n'apporte une raison droite à cette recherche & à cet examen.*

Preuve de la Proposition. On ne peut procéder sûrement dans la recherche & l'examen de la vérité, qu'en éloignant les obstacles qui empêcheroient de la trouver & de la reconnoître.

Or, il n'y a qu'une raison droite qui puisse éloigner ces obstacles.

Donc ce n'est qu'avec une raison droite qu'on peut procéder sûrement dans la recherche & l'examen de la vérité.

Le raisonnement est très-simple & très-clair, il ne s'agit que d'en faire remarquer toutes les conséquences. Pour cela, il ne faut qu'expliquer ce qu'on doit entendre par ces mots, *raison droite*, & *obstacles à la raison.*

D'abord nous appellons raison droite, celle qui n'écoute que ce que dicte l'amour de la vérité, qui la recherche sincérement, & qui, lorsqu'elle l'a trouvée, s'y attache courageu-

ſement ; malgré tous les intérêts qui paroîtroient capables de la faire balancer. Cette diſpoſition eſt peut-être la plus précieuſe qu'il puiſſe y avoir dans une ame ; mais qu'elle *eſt* rare !

Venons maintenant à ces obſtacles que nous avons annoncé, & que la raiſon doit éloigner. Voici le moment le plus critique ; parce que c'eſt celui où nous allons mettre le doigt ſur des plaies qu'on ne veut ni avouer, ni découvrir. C'eſt à chacun à s'examiner ici, & à ſe juger.

La raiſon ne rencontre point d'obſtacles dans la recherche des vérités ſpéculatives de Phyſique, d'Algebre, de Mathématiques, parce qu'aucune paſſion n'y eſt intéreſſée. Qu'on rende compte de la marche d'une comète, des obſervations ſur la figure de la terre, &c. l'eſprit s'en occupe & s'en nourrit, & le cœur ne reclame point. Mais s'il s'agit de vérités qui aillent à régler le cœur, à réprimer les paſſions, à combattre ce goût d'indépendance, de préſomption & d'orgueil, qui eſt ſi fort à la mode, alors tout s'éleve dans l'homme contre ces vérités, tout reclame ; tout réſiſte ; alors on éprouve tout ce que nous repréſente ſi bien Ovide, dans ce tableau où il peint une ame agitée de paſſions.

La raiſon droite parle d'une manière, mais la paſſion dit toute autre choſe :

Ovid. Métam. liv. 7.

*Aliudque cupido,*
*Mens aliud ſuadet.*

D'abord on s'établit ſoi-même le juge de ces vérités qu'on n'aime point, de ces loix qu'on trouve incommodes ; on examine ſi elles ſont juſtes, ſi elles ſont ſages :

*Nam cur juſſa patris nimium mihi dura videntur.*

Après avoir un peu délibéré, on tranche la difficulté, on prononce hardiment que ces loix ne sont ni sages, ni justes:

*Sunt quoque dura nimis.*

On a bien combattu pendant quelque tems; mais enfin la passion est demeurée la plus forte:

*Postquam ratione furorem*
*Vincere non potuit.*

Et la conclusion de toutes ces belles délibérations & décisions, c'est que, contre sa conscience & contre ses propres lumières, on prend toujours le plus mauvais parti:

*Video meliora, proboque;* Ibid.
*Deteriora sequor.*

Par ce court exposé que nous donnons d'après Ovide, celui de tous les Poëtes qui a le mieux connu & le mieux représenté la marche du cœur humain, on voit aisément quels sont les obstacles que peut rencontrer la raison dans la recherche de la vérité; & dans la conduite & les raisonnemens de ceux qui écrivent, parlent, & déclament contre la Religion, on reconnoît aisément la vérité de cet exposé.

Il est donc évident, 1°. qu'on ne peut pas procéder sûrement dans l'examen & la recherche de la vérité, si l'on ne le fait pas avec une raison droite & capable d'éloigner tous les obstacles qu'elle pourroit rencontrer.

2°. Que ces obstacles consistent principalement dans la réclamation des passions, passions que Cicéron définit des mouvemens & agitations de l'ame contraires à la droite raison.

3°. Que les ennemis de la Religion n'ont pas bonne grace à se donner pour les défen-

ſeurs de la raiſon, & à accuſer les Chrétiens de calomnier & d'anéantir la raiſon. Il eſt aiſé de juger qui d'eux ou des Chrétiens ſuivent plus fidèlement les lumières de la droite raiſon.

## Troisieme Proposition.

*Dans l'examen & la recherche de la vérité, il faut bien diſtinguer le raiſonnement d'avec la raiſon.*

Il n'y a perſonne, je crois, qui ignore ce mot du bon-homme Orgon dans les *Femmes ſavantes* :

Tout, juſques aux valets, raiſonne en ma maiſon ;
Et le raiſonnement en bannit la raiſon.

Il y a dans ce mot un bon ſens exquis, & une critique très-judicieuſe & très-fine de bien des raiſonneurs. Pourroit-on en faire l'application à nos ſavans Philoſophes eux-mêmes ? C'eſt ce que nous laiſſerons à décider aux Lecteurs, à la fin de cet article. Venons à la preuve de la Propoſition.

Dans l'examen & la recherche de la vérité, il faut bien diſtinguer ce qui ne peut pas nous induire en erreur, d'avec ce qui pourroit nous induire en erreur.

Or la raiſon ne peut pas nous induire en erreur ; & le raiſonnement, comme on le voit arriver tous les jours, nous induit ſouvent en erreur.

Donc dans l'examen & la recherche de la vérité, il faut bien diſtinguer la raiſon du raiſonnement.

La ſeconde propoſition de ce ſyllogiſme, eſt la ſeule qui exige quelque explication ; & il eſt facile d'en donner une très-claire & très-démonſtrative. D'abord il eſt évident que

la raiſon pure & droite, telle que nous l'avons repréſentée dans les propoſitions précédentes, ne peut pas nous induire en erreur, puiſqu'elle eſt la lumière que Dieu lui-même nous donne, pour nous conduire à la connoiſſance de la vérité.

Et cette lumière ne nous éclaire pas ſeulement pour les vérités qui ſont du reſſort de la raiſon, mais elle nous dirige encore dans l'examen de celles qui ſont du reſſort de la Foi. Car en ce qui regarde les vérités de la foi, nous n'entreprenons pas, & nous ne devons pas entreprendre de les connoître en elles-mêmes, & de les comprendre, comme nous connoiſſons & comme nous comprenons les vérités naturelles. Nous ne nous propoſons, & nous ne pouvons nous propoſer, que de connoître les preuves démonſtratives de la révélation, ſur leſquelles elles ſont appuyées. Nous ne croyons ces vérités que ſur la parole de Dieu, mais c'eſt par la raiſon que nous connoiſſons que Dieu a véritablement parlé. Or la raiſon ne peut pas plus nous induire en erreur dans cette ſorte d'examen, que dans l'examen même des vérités naturelles. Elle peut nous conduire, & nous conduit en effet ſûrement juſqu'à la porte du ſanctuaire. Mais là, elle nous laiſſe, & elle ne nous dit plus autre choſe, ſinon que Dieu ayant véritablement parlé, il faut ſe taire, ſe ſoumettre & adorer.

Voilà donc la première partie de la propoſition ſuffiſamment prouvée ; ſavoir, que la raiſon, dès qu'elle eſt droite & dégagée de paſſions & de préjugés, ne nous induit jamais en erreur.

La ſeconde partie, ſavoir que le raiſonnement nous induit ſouvent en erreur, ſe prouve d'une manière qui eſt encore plus ſenſible & plus facile à ſaiſir.

Tout le monde convient qu'il y a des regles sûres pour raisonner d'une manière juste & concluante ; mais l'on sait aussi qu'il y a bien des hommes qui ne savent pas trop s'en servir ; qu'il y en a qui s'en serviroient bien, & qui ne le veulent pas ; qu'il y en a dont l'imagination est la seule regle des jugemens ; qu'il y en a enfin, qui ne savent parler que pour l'intérêt des passions. Cela étant, il ne faut pas être surpris que le raisonnement puisse nous conduire à l'erreur.

Il ne faut pas être surpris que dans les Ouvrages de certains Ecrivains il y ait tant de raisonnemens, les uns louches, faux, & plus propres à séduire qu'à éclairer, les autres ridicules, pitoyables, absurdes, & qui ne méritent que le mépris ou l'indignation. Il y a plus de dix huit cens ans que Cicéron disoit déja : En vérité, je ne sais comment il arrive que de toutes les absurdités qui peuvent passer par la tête d'un homme, il n'y en ait aucune qui n'ait été avancée & soutenue par quelqu'un des Philosophes. *Sed nescio quomodò nihil tam absurdè dici potest, quod non dicatur ab aliquo Philosophorum.*

Cic. de Div. lib. 2.

Mais sans remonter jusqu'à ces anciens rêveurs, que de raisonnemens absurdes, ridicules, extravagans, ne trouvera-t-on pas dans les Philosophes modernes, dans les Spinosa, les Bayle, les Voltaire, les Auteurs du Militaire Philosophe, de l'Analyse de la Religion, de l'Emile, & de tous ces autres Auteurs, qui, semblables aux ridicules géants de la Fable, veulent escalader le Ciel, pour en tirer Dieu & ses Saints.

Ces soi-disans Philosophes, en parlant toujours de la raison, en renvoyant toujours à la raison, ne nous présentent jamais que leurs

raisonnemens ; & tous les Factums & Mémoires qu'ils lâchent dans le public pour la défense du libertinage & de l'impiété, quoiqu'ils ne soient que des compilations d'absurdités & de sophismes, ils les donnent hardiment pour l'ouvrage de la raison. Passons à la Proposition la plus essentielle de cet article.

## QUATRIÈME PROPOSITION.

*Il n'y a rien de plus conforme à la raison que la manière dont on expose, on propose, on prouve les vérités de la Religion.*

Avant de présenter la preuve de la Proposition, il est bon de faire remarquer que la Religion Chrétienne est toute appuyée sur des Faits ; savoir, la Mission de Jesus-Christ sur la terre, ses instructions, ses établissemens, les Mystères de sa vie & de sa mort.

Il instruisit lui-même douze hommes qu'il nomma Apôtres, c'est-à-dire Envoyés, qu'il chargea d'aller, après se mort, instruire tout l'Univers de la nouvelle Religion. Ces Apôtres se séparerent les uns des autres, pour aller annoncer chacun de leur côté ces vérités sous le nom d'Evangile, ou de la bonne nouvelle. Toute leur prédication consista à déclarer ce qu'ils avoient vû & entendu, ce qu'avoit fait Jesus-Christ, ce qu'il avoit enseigné, & les ordres qu'ils en avoient reçus. Ils ne présenterent d'autres lettres de créance que l'assistance continuelle du Saint-Esprit, laquelle parut avec le plus grand éclat par les vertus sublimes & héroïques qu'on leur vit pratiquer, & par les miracles étonnnans, & les prodiges inconcevables & incontestables qu'on leur vit opérer. On ne put pas s'empêcher de les regarder comme des hommes extraordinai-

res. Une partie des peuples crut à leur parole; & la ſemence évangélique, qui ne paroiſſoit rien dans les commencemens, s'étendit ſi prodigieuſement, ſelon la prédiction de Jeſus-Chriſt, qu'un ſiécle & demi après ſa mort, & malgré tous les efforts de l'Idolâtrie, des paſſions, & des puiſſances de la terre, la moitié de l'Empire Romain, & quantité d'autres Nations, avoient déja embraſſé le Chriſtianiſme.

Ce qu'enſeignerent au monde les Apôtres, c'eſt ce qui fait encore aujourd'hui l'enſeignement de l'Egliſe; les vérités qu'ils annoncerent ſont celles qu'on annonce aujourd'hui, & qu'on annoncera juſqu'à la fin des ſiécles dans la Religion. Or en tout cet enſeignement, il n'y a rien que de très-conforme à la raiſon, & voici comment ſe prouve cette Propoſition.

*Preuve de la Propoſition.*

Lorſqu'on annonce des dogmes, des Loix, des devoirs, il eſt néceſſaire de les annoncer d'une manière ſi ſage, qu'elle en donne une connoiſſance ſuffiſante à tous ceux qui y ſont intéreſſés, & qui ſoit en même tems capable de contenter ceux qui ſont en état & en droit d'examiner & de juger. Voilà tout ce que la raiſon exige, & ce qu'il y a de plus conforme à la raiſon.

Or la manière dont on expoſe, on propoſe, on prouve les vérités de la Religion, en donne une connoiſſance ſuffiſante à tous ceux qui y ſont intéreſſés, & elle eſt en même tems très-propre à contenter ceux qui ſont en état & en droit d'examiner & de juger.

Donc il n'y a rien de plus conforme à la raiſon, que la manière dont on propoſe, on expoſe, on prouve les vérités de la Religion.

Il n'y a point d'homme raiſonnable qui

n'admette avec plaisir la première Proposition, & les Philosophes, même les plus difficiles, seront obligés de la passer. Il ne s'agit donc que de prouver & de développer la seconde; & c'est ce que nous allons faire avec toute la clarté & la précision possible, malgré le détail qu'elle demande nécessairement.

La Religion Chrétienne a été établie pour former à Dieu, & rendre dignes de Dieu, des hommes de tout âge, tout état, de toute condition, grands & petits, savans & ignorants, génies sublimes, esprits médiocres, gens même de l'intelligence la plus bornée. La différence de capacité, de lumières, de pénétration, ne fait rien dans une Religion qui n'exige qu'une ame droite, un cœur pur, un amour sincere & courageux pour la vertu. Or la manière dont on expose, on propose, on prouve les vérités de la Religion, est souverainement raisonnable, soit par rapport à ceux qui ne seroient pas en état d'examiner & de juger par eux-mêmes, soit par rapport à ceux qui seroient en état & en droit de le faire.

*Preuve de la première Partie.*

Pour former les hommes à Dieu, la Religion leur propose à tous uniformément ses dogmes & ses préceptes, lesquels sont sommairement renfermés dans les symboles ou formules de Foi, & dans le Décalogue, qu'on appelle autrement les Commandemens de Dieu, auxquels on en ajoute quelques-uns faits par l'Eglise. Ce sommaire de doctrine & d'enseignemens se trouve dans ces Livres qu'on appelle Catéchismes, lesquels développent d'une manière simple, claire & précise, ce qui est contenu dans le Décalogue & dans les Symboles.

Cette manière d'enseigner la vérité est suffisante pour l'âge tendre, dans lequel l'homme ne peut s'instruire qu'en écoutant avec docilité les leçons que lui font ses maîtres; & c'est la seule dont cet âge soit capable, parce que la raison n'est pas encore assez formée pour s'instruire, examiner & juger par elle-même.

Cette manière est encore suffisante pour les hommes que leur état, ou leurs occupations, empêcheroient de donner le tems nécessaire à l'étude de ces vérités; pour ceux qui ne connoissent ni les sciences, ni les livres, ni tout ce qui peut cultiver le raisonnement & orner l'esprit, & qui ne sont dans la société chrétienne, que ce qu'est un Fantassin dans une armée. Comme le Fantassin sait qu'il doit faire ce que lui dit son Capitaine, que son Capitaine reçoit les ordres du Général, & que le Général les reçoit du Roi; ainsi ces Chrétiens dont nous parlons, savent qu'ils doivent écouter leur Curé, que leur Curé, n'enseigne que ce qu'enseigne l'Evêque, que l'Evêque est uni de croyance avec le Pape, qui est le Chef de toute la Religion; ainsi ils savent que ce qu'on leur enseigne, c'est ce qu'on enseigne dans toute l'Eglise Chrétienne, & ils sont en repos & en sûreté.

Ces premieres leçons, qui sont essentielles, parce qu'elles renferment toutes les vérités de la Religion, sont encore expliquées & développées avec plus d'étendue dans les instructions qui se font aux jours spécialement consacrés au Culte divin. On fournit alors une partie des preuves, on exhorte, on inspire le respect & l'amour de ces vérités, on en tire les connoissances nécessaires pour régler les devoirs de la Religion & de la société; & chacun peut, selon ses lumières &

ſon intelligence, ſaiſir ces preuves & ces conſéquences & en profiter.

*Preuve de la ſeconde Partie.*

Et parce que la ſociété Chrétienne forme un grand corps composé d'une infinité de membres différens, Dieu a voulu que dans cette ſociété, que nous appellons l'Egliſe, il y eût différens états & différentes fonctions, pour les différens membres qui la compoſent. Tous ne peuvent pas être Apôtres, Evêques, Docteurs, gens à dons extraordinaires, comme le remarque ſaint Paul. Les beſoins & le ſervice néceſſaire de la ſociété civile ne le permettroient pas. Il n'y en a qu'un petit nombre qui ſoient deſtinés à ces rangs auguſtes, & à ces importantes fonctions. 1. Cor. 12.

Ce ſont ces membres diſtingués de la ſociété Chrétienne qui ſont chargés de méditer & d'approfondir avec plus de ſoin les vérités de la Religion, d'en faire connoître la ſolidité & la ſainteté, d'en fournir les preuves, d'en faire part aux Fidéles par leurs inſtructions, ſoit de vive voix, ſoit par écrit, d'être leur lumière, leur flambeau & leurs maîtres, tandis que ces Fidéles de leur côté ſe bornent à remplir, avec une obéiſſance courageuſe, les devoirs auxquels la Providence les a engagés.

Ce ſont ces membres diſtingués de la ſociété Chrétienne, qui fourniſſent ſur les vérités de la Religion, les inſtructions les plus ſolides, les plus lumineuſes, les plus capables de contenter l'homme qui n'écoute que la droite raiſon. Et voici comment ils procédent dans ces inſtructions.

D'abord ils vous déclarent qu'ils ne vous diſent, & ne vous doivent rien dire d'eux-

mêmes, qu'ils ne ſont que les dépoſitaires de la vérité, & qu'ils ſont chargés de vous la rendre telle qu'ils l'ont reçue de ceux *qui les* ont précédé ; que dans la Religion, on ne doit rien annoncer de nouveau, ſelon la maxime du grand Pape & Martyr S. Etienne, & que l'enſeignement dans l'Egliſe ne doit être qu'une tradition, ou communication des mêmes vérités qui ont été enſeignées & reçues dès le commencement. *Nil innovetur ; niſi quod traditum eſt.* L'enſeignement dans l'Egliſe remonte donc juſqu'aux Apôtres, & par conſéquent juſqu'à Jeſus-Chriſt même, principe de toute vérité. Or Jeſus-Chriſt déclare à ſes Apôtres qu'il leur a manifeſté tout ce qu'il a
Joan. 15. appris de ſon Pere : *Omnia quæcumque audivi à Patre meo nota feci vobis* ; & que l'Eſprit-Saint qu'il doit leur envoyer, leur enſeignera & leur rappellera tout ce qu'il leur aura dit : *Ille*
Id. 14. *vos docebit omnia & ſuggeret vobis omnia quæcumque dixero vobis.* Voilà l'exorde & l'objet de leur enſeignement. La raiſon apperçoit-elle là quelque choſe qui puiſſe la rebuter & l'offenſer ?

Ils vous diſent enſuite que parmi ces vérités qu'ils ſont chargés de vous enſeigner, il y en a qui ſont les objets de votre foi, il y en a qui doivent vous ſervir de lumière & de flambeau pour régler votre conduite & votre vie, & que la droite raiſon n'a nulle peine à admettre les unes & les autres de ces vérités.

Celles qui ſont l'objet de la foi, ce ſont les myſtères, c'eſt-à-dire, les profondeurs impénétrables de l'eſſence de Dieu, de ſes divins attributs, de ſes décrets éternels, que nous ne connoiſſons que par la révélation, & que nous ne pouvons connoître que par la révélation. Sur cela, les Evêques, les Docteurs, & tous

ceux qui, dans l'Eglise, sont chargés d'enseigner & d'instruire, avouent eux-mêmes qu'ils adorent ces mystères, sans les comprendre, & qu'ils ne les comprennent pas, parce qu'ils sont au-dessus de la raison humaine, parce qu'ils sont dans l'essence même de Dieu, lequel étant infini, est nécessairement incompréhensible à toute intelligence créée & finie.

Ils vous disent donc que l'objet des recherches de la raison ne doit pas être de comprendre ces mystères, parce que ce seroit demander à la fois les deux contradictoires, qui seroient de comprendre ce qui est essentiellement incompréhensible. Mais, ajoutent-ils, ce que la raison a droit de demander & d'exiger, c'est qu'on lui fournisse des preuves convaincantes que ces mystères ont été révélés, qu'ils sont appuyés sur la parole de Dieu, que ce sont de véritables oracles venus du Ciel. La raison ne peut rien exiger de plus, & la raison est contente, si on lui fournit alors ce qu'elle exige.

Or, c'est-là le point où triomphent véritablement les Docteurs Chrétiens. Ils vous font voir avec la dernière évidence, que ces oracles sont consignés dans des Livres qui sont incontestablement divins; qu'ils ont été scellés du sang de plusieurs millions de Martyrs; qu'ils ont été prouvés par des miracles si frappans, que les ennemis du Christianisme ont été obligés eux-mêmes de les avouer. Ils vous font voir que c'est la foi de ces oracles qui a seule anéanti les extravagances & les abominations de l'Idolâtrie; qui a donné à l'Univers le spectacle des vertus les plus héroïques & les plus sublimes; qui y a fait naître une décence de mœurs, inconnue avant qu'il fût Chrétien; que c'est enfin la révélation de

ces oracles, qui a donné à l'homme les idées les plus intéressantes, les plus hautes, les plus ravissantes de la Divinité, & la véritable connoissance de la grandeur de l'homme, de sa destinée, de ses devoirs, de ses grands intérêts, & de ce qui est réservé dans l'éternité au vice, ou à la vertu.

Une ame droite, qui écoute attentivement sa raison, qui connoît le prix de la vérité, que doit-elle éprouver, lorsqu'on lui présente le détail lumineux de ces frappantes démonstrations? Hésite-t-elle alors, a-t-elle alors quelque peine à reconnoître & à adoret les oracles de la Divinité?

Pour les vérités pratiques, & qui doivent servir de régle à notre conduite & à notre vie, elles sont renfermées dans le Décalogue, qui est le plus beau code, ou plutôt le plus parfait sommaire de la Loi naturelle, & dans lequel la raison trouve les principes de tous les devoirs auxquels nous sommes tenus envers la Divinité & envers nos semblables, & de tout ce que nous nous devons à nous-mêmes, pour nous conserver dignes de celui dont la puissance, la sagesse & l'amour nous destine à une glorieuse immortalité. Nous ne parlons pas ici de ce qui est enseigné dans l'Eglise sur les pratiques & observances religieuses; nous en avons traité suffisamment dans l'article du *Culte de Religion*.

Nous avons annoncé par notre proposition, que rien n'est plus conforme à la raison, que la manière dont on exposoit & dont on prouvoit les vérités de la Religion. Nous avons dit que cette manière en donnoit une connoissance suffisante à tous ceux qui y étoient intéressés, & qu'elle étoit propre à contenter ceux qui étoient en état & en droit d'examiner & de

juger. Nous ne croyons pas qu'un homme raisonnable puisse exiger des preuves plus claires & plus convaincantes que celles que nous avons donné dans notre exposé. Nous avons donc rempli l'objet que nous nous sommes proposé dans cet article, savoir, que la raison & la Religion ne sont jamais opposées entr'elles; mais qu'au contraire, cette raison, lorsqu'elle est droite, lorsqu'elle est libre de préjugés, lorsqu'elle a sur les passions l'empire qu'elle doit avoir, nous conduit elle-même à adorer avec respect & amour les vérités de la Religion.

Par les principes que nous venons d'établir, nous avons détruit par avance tous les sophismes que nous opposent les patrons prétendus de la raison. Nous allons cependant en proposer encore quelques-uns, pour ne rien laisser à désirer aux lecteurs, & pour leur donner les éclaircissemens les plus complets.

## ARTICLE SECOND.

### *Objections de quelques Philosophes contre ces Proprositions.*

### I.

*N'est-ce pas pousser l'absurdité & la tyrannie à l'excès, que de prétendre, comme font les Prêtres, que les régles dont on se sert pour parvenir à la recherche de la vérité dans toutes les sciences, ne doivent point être mises en usage lorsqu'il s'agit de la Religion?* Milit. Philos. ch. 6.

Calomnies & contradictions; voilà ce que présente ce fanatique enthousiaste dans son objection. Calomnies : nous avons présenté dans nos quatre propositions, les régles dont on doit se servir, & dont on se sert dans l'Eglise, soit pour parvenir à la connoissance de

la vérité, soit pour enseigner la vérité. Contradictions, puisqu'il affirme ici qu'on ne suit dans l'Eglise aucune régle pour trouver la vérité, & qu'il avoue dans le premier chapitre de ses ardentes déclamations, que parmi les Chrétiens, *on prêche qu'il faut se garder des faux Prophêtes, qu'on doit prendre garde à n'être point séduit, & que saint Paul nous dit qu'il faut tout examiner, tout sonder.* Se contredire, c'est le lot ordinaire de ceux qui combattent la vérité.

## I I.

*C'est une ruse bien digne des fourbes qui l'ont inventée, que de crier sans cesse* : Il faut se soumettre à Dieu : ce n'est point à l'esprit humain à sonder les volontés de l'Eternel, à borner *sa* puissance, encore moins à pénétrer les décrets de sa sagesse : il faut obéir aveuglement, &c. *Ce n'est point là la question, on ne doute point de tout cela ; le doute ne tombe point sur l'obéissance, il tombe sur le commandement.*

Mais, Monsieur le déclamateur, s'il est vrai qu'il faut se soumettre à Dieu, que ce n'est point à l'esprit humain à sonder les volontés de l'Eternel, &c. pourquoi dites-vous que ces propositions ne sont que des ruses inventées par des fourbes ? S'il est vrai qu'il est des cas où l'on doit obéir aveuglement, & que c'est-là une chose dont personne ne doute, pourquoi dites-vous dans le chapitre suivant, que c'est *une extravagance d'étouffer la raison, & de la faire passer pour aveugle* dans ces mêmes cas. Monsieur le faiseur d'argumens démonstratifs, accordez-vous avec vous-même.

Milit. Philos. ch. 7.

*Les autres objections qu'on peut faire se trouvent dans les articles* Foi, Révélation, Mystères, Certitude.

*Fin du Tome troisième.*





